J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ No 98 (36 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Jeudi 27 avril 1972

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Pages 23 à 26:

SPÉCIAL AUTO
Complainte du conducteur ébloui

Américains et Viets se rencontrent dès aujourd'hui à Paris

Mais les combats font rage en Asie...

PARIS (AP). — Alors que les combats continuent à faire rage en Asie et à quelques heures de l'important discours que devait prononcer le président Nixon, on a annoncé officiellement à Paris que la 148me séance des négociations de Paris aura lieu aujourd'hui. Suspendues le 23 mars par le président Nixon, ces négociations reprennent donc après un mois d'interruption.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ziegler, a annoncé à Washington que les Etats-Unis étaient prêts à reprendre les séances hebdomadaires, tout en précisant que « le premier objet de ces conversations doit être la discussion de mesures qui mettront fin à l'invasion flagrante du Viet-nam du Nord au Viet-nam du Sud ». Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, veulent « des discussions qui conduiront à des négociations sérieuses ».

DERRIÈRE LE DÉCOR

De source haut placée à Paris, on laissait entendre que les Etats-Unis et le Viet-nam du Sud auraient accepté de reprendre les séances avec l'assurance que des négociations secrètes auront lieu parallèlement avec Hanoï. Ainsi s'expliquerait le changement d'attitude des Etats-Unis qui tiennent depuis longtemps les séances de Paris pour des démonstrations de propagande communiste, et qui jugent beaucoup plus efficaces des tractations secrètes.

Il se pourrait donc que reprennent des contacts secrets comme ceux qu'avaient noués M. Kissinger, conseiller du président Nixon, et M. Le Ductho, membre du bureau politique nord-vietnamien.

Jusqu'ici Washington avait maintenu qu'il ne reprendrait pas les négociations tant que se poursuivrait l'offensive nord-vietnamienne. Les Américains ont renoncé à cette exigence. De leur côté, les Nord-Vietnamiens n'ont pas obtenu la cessation des bombardements américains au nord du 17me parallèle. Hanoï et le G.R.P. avaient proposé le 20 avril la reprise des négociations pour le jeudi 27 avril. C'est cette proposition que Washington et Saigon viennent d'accepter.

(Lire également en dernière page)

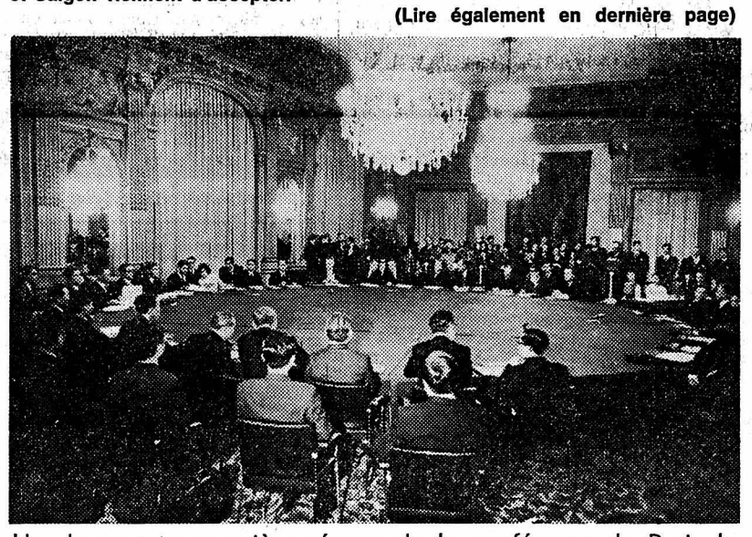

Un document : première séance de la conférence de Paris le 25 janvier 1969.

(Agip)

Les idées et les faits

MASOCHISME AMÉRICAIN

On reproche souvent aux intellectuels européens, ou du moins à certains d'entre eux, de se faire les fourriers de la révolution et de favoriser les éléments gauchistes qui sapent les fondements de notre société et de notre civilisation. Mais que dire des membres de l'« intelligentsia » américaine qui ne cessent de faire un travail de sape envers leurs propres autorités. Chez nous, un fort courant traditionnaliste existe qui contribue à endiguer les efforts de la subversion. Mais de l'autre côté de l'Atlantique, la presse, la radio et la télévision ont toute licence pour dénigrer les pouvoirs publics, et, par conséquent, pour représenter, aux yeux de l'opinion étrangère, une image de l'Américain qui n'est pas celle de la majorité du pays.

Dans une intéressante analyse qu'il a faite d'un numéro du « New-York Times », dans la revue « Itinéraires », notre confrère Thomas Molnar, écrivain français d'origine hongroise et professeur aux U.S.A., auteur d'un ouvrage percutant : « La gauche vue d'en face », dont nous avons parlé ici-même, montre comment ce grand quotidien américain, qui exerce une influence mondiale, ne cesse de travestir les faits de la politique internationale et de la politique nationale, au profit des adversaires du gouvernement Nixon.

Il n'est pas de pages, dans cet organe dont la direction est pourtant républicaine, où l'on ne cesse d'insister sur les « défaites » yankees au Viet-nam, sur la révolte des jeunes dans les « campus » universitaires de Boston ou d'ailleurs, sur la justesse de la cause de la violence noire, sur la prétendue innocence de la communiste Angela Davis, qui, si elle nie toute participation au crime dont elle est inculpée, n'en a pas moins fourni des armes aux meurtriers et ne se réclame pas moins de l'action révolutionnaire marxiste.

Un tel masochisme, de la part d'un quotidien new-yorkais qui, encore une fois, a une audience universelle, est de nature à faire passer les Etats-Unis pour un pays dont le comportement est pire que celui des nations totalitaires. Or, malgré tous les ravages subis sous l'influence de la drogue, de la criminalité et de la corruption sévissant dans les Etats de l'Union, il n'en reste pas moins qu'à deux reprises dans ce siècle, l'Amérique est intervenue en Europe pour faire triompher la cause de la justice, du droit et de la liberté. Cela, on l'oublie de plus en plus. Mais de l'inconséquence dont témoignent les « mass media » de l'autre côté de l'Atlantique et qu'attestent également les prises de position des candidats démocrates à la Maison-Blanche, les Muskie, les Humphrey et les Kennedy (bien que celui-ci se défende de toute brigue pour la présente année), il résulte que l'Amérique n'a plus foi dans les principes qui sont inscrits dans sa propre constitution. Voilà qui est gravement dommageable (et encore plus dommageable que les démonstrations d'étudiants contestataires) pour la cause de la défense de l'Occident.

Et cela s'ajoute aux étonnantes déclarations du sénateur Fulbright, relatives à l'action anti-communiste en Europe et sur lesquelles nous reviendrons demain.

René BRAICHET

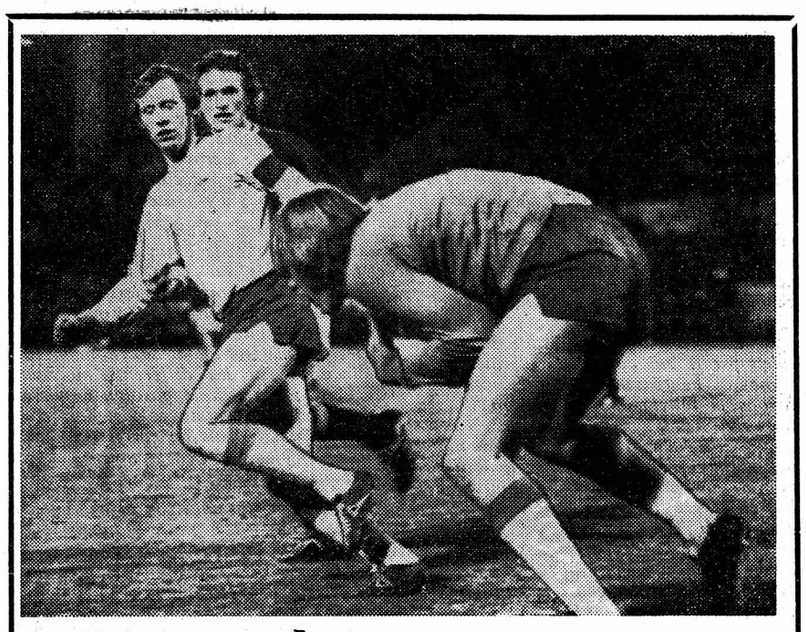

SUISSE - SUÈDE : SATISFACTION

L'équipe nationale suisse de football a commencé, hier soir, à Genève, sa période de préparation à la phase qualificative de la coupe du monde en affrontant la Suède, dans un match amical. Cette rencontre, de bonne qualité, s'est terminée par le partage des points. Lire en page 21 les commentaires de nos envoyés spéciaux. Sur notre photo, nous voyons le gardien Hellstroem, protégé par l'arrière Nordqvist (maillot blanc) s'emparant de la balle convoitée par Kunzli.

LE MÈTRE GAGNE DU TERRAIN AUX ÉTATS-UNIS !...

NEW-YORK (AP). — Sur la Lune, les astronautes Young et Duke se sont exprimés en centimètres et en mètres lorsqu'ils ont décrit les morceaux de roche qu'ils voyaient, abandonnant les pieds et les pouces.

C'est une nouvelle preuve que les Etats-Unis s'acheminent, centimètre par centimètre, vers le système métrique.

Des propositions de loi sont en instance au Congrès pour hâter la conversion, comme c'est également le cas en Grande-Bretagne, en Australie, au Canada et au Japon et il ne restera bientôt plus que la Trinité, le Malawi, le Ghana, Mascate et Oman, le Sierra-Leone, Tonga, la Gambie, la Birmanie, les Barbades, la Jamaïque, le Liberia et le Yémen du Sud pour demeurer en dehors du système métrique.

Les mesures pharmaceutiques, photographiques, optiques s'expriment déjà selon le système métrique aux Etats-Unis, et l'industrie des roulements à billes l'a également adopté. Plus de vingt pour cent des automobiles actuellement vendues ont des compteurs mixtes, donnant la vitesse en miles et en kilomètres.

Les astronautes ont fait le ménage avant le «plouf» dans le Pacifique

HOUSTON (AFP). — Avant de se coucher, mercredi matin, pour une période de repos de 8 heures, Young, Mattingly et Duke ont dû mettre de l'ordre dans leur vaisseau spatial qui se dirige vers la Terre à une vitesse sans cesse croissante sous l'effet de l'attraction terrestre.

Les nombreux sacs et valises métalliques contenant les échantillons de roches et les carottes de sol lunaire doivent en effet être rangés dans les compartiments prévus à cet effet dans les parois et le plancher de la cabine. Il ne peut être question en effet d'aborder la périlleuse manœuvre de rentrée dans les premières couches de l'atmosphère puis l'amerrissage avec des objets qui pourraient se mettre à voler dans l'étroit habitacle et blesser les trois hommes.

Ils ont à faire face aussi à un problème d'ordre... ménager : lorsqu'ils ont fermé l'écoutille du module « Orion » après avoir opéré le transfert du matériel qu'ils ramènent à terre, Young et Duke ont laissé rentrer dans Apollo 16 une certaine quantité de poussière lunaire qui vole dans la cabine et se colle aux hublots. Cela n'empêche pas pour autant les trois hommes d'être en pleine forme et leur moral, déjà au beau fixe, s'améliore même au fil des heures à mesure qu'ils se rapprochent de la Terre.

LA CUEILLETTE

La plus grosse roche ramassée par Young et Duke sur la Lune pèserait 16 kilos.

(Lire la suite en dernière page)

Mattingly flotte dans l'espace.

(Téléphoto AP)

C'EST LE LÉMAN QUI GRONDE...

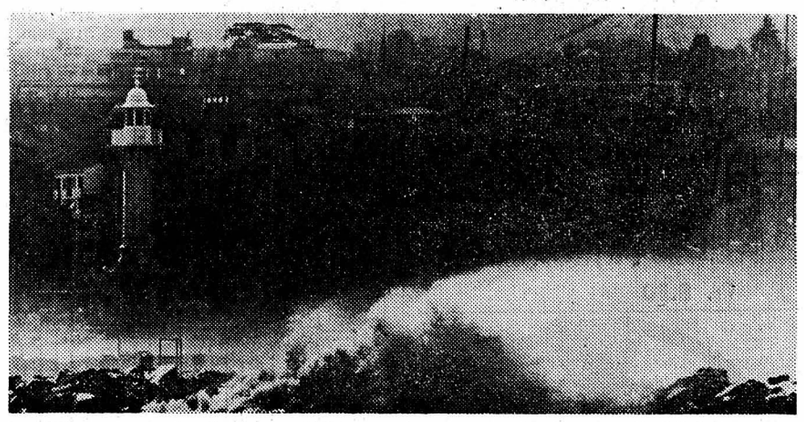

La bise a continué de souffler après son rush de mardi. Voici, prise avant-hier au quai du Mont-Blanc à Genève, une vue particulièrement dramatique de la situation. Le vent soufflait alors à 110 km/heure. Lire nos informations en pages régionales.

(Keystone)

Un trafic international d'autos volées est découvert à Lausanne

De notre correspondant :

Au terme d'une longue enquête, la police judiciaire municipale de Lausanne est parvenue à démanteler un réseau international de trafiquants de voitures volées. Plusieurs personnes ont été arrêtées et sont détenues préventivement dans les prisons du Bois-Mermet à Lausanne.

L'un des comparses est un dangereux repris de justice italien. Cette affaire revêt un caractère particulier en raison du nombre important de véhicules volés en Italie puis revendus après certaines transformations en Suisse et dans divers pays d'Europe et même d'Amérique.

Ces trafiquants portaient leur choix sur des voitures de sport de marque allemande et italienne telles que Porsche, Alfa-Roméo, Lamborghini, De Tomaso, Ferrari, Maserati.

A ce jour, le parc des véhicules volés dépasse la somme d'un demi-million de francs. Dans le cadre de cette enquête, trois cas d'escroquerie à l'assurance ont été mis à jour. Il s'agit de propriétaires de voitures qui avaient été indemnisés par leur assurance après avoir signalé le vol simulé de leur voiture valant chacune plus de 30.000 fr.

Le service des recherches du 5me arrondissement des douanes s'est intéressé à ce commerce frauduleux, de même que plusieurs polices suisses et étrangères collaborent à une enquête qui sera longue et difficile et dans le cadre de laquelle il est impossible de donner actuellement l'identité des personnes arrêtées.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 11 et 13
L'actualité suisse : page 17
Les sports : pages 19 et 21
Spécial-auto : pages 23 à 26
Pour vous Madame : pages 30 et 31
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : page 33
Dernière heure et bourses : page 35

FLASH DE LA COTE : après six ans déficitaires, l'équilibre financier de Corcelles-Cormondrèche sera-t-il rétabli ?

(Page 14)

NOS PAGES DE MADAME : La femme et l'homme 1972 négligent leurs cheveux — Enquête chez les coiffeurs

(Pages 30 et 31)

ma banque
S UBS G
Union de Banques Suisses
Place Pury 5 • Rue des Epancheurs

La majorité du drapeau blanc

Les institutions politiques suisses viendront-elles à bout des tâches complexes qui requièrent d'urgence une solution, pendant la période de mise à l'épreuve, d'ici à 1975, que M. Nello Celio, président de la Confédération, a évoquée avant-hier dans sa déclaration devant les deux Chambres réunies, à Berne ?

En guise de réponse, M. Celio a tout de suite indiqué que, pour y parvenir, « il s'agira de mieux guider le processus d'évolution vers les idéaux humains et de placer la qualité de vie au premier plan ».

En d'autres termes, la Suisse comme la plupart des autres pays occidentaux, devrait donner la priorité à la qualité sur la quantité, et ne pas laisser aller à l'aventure, « le processus d'évolution vers les idéaux humains ».

Il était bon que cela fût dit avec l'autorité du président de la Confédération et devant les deux Chambres. Dans ce pays comme ailleurs, la politique de l'abandon est prêchée, parfois avec brutalité et violence, par toutes sortes de groupuscules, attaquant les institutions démocratiques et le système libéral sous tous les prétextes. Aussi serait-il souhaitable que l'exhortation formulée par M. Celio fût suivie d'effet dans les couches les plus larges de la population.

Ces dernières s'identifient avec ce qui, depuis quelque temps, est appelé la majorité silencieuse. On pourrait aussi l'appeler la majorité du drapeau blanc. Par sa passivité, elle s'apparente à une attitude de reddition qui, dirait-on, est en train de devenir un véritable rite.

On déplore la conduite (l'inconduite) tapageuse de quelques poignées d'objecteurs de conscience ; on se scandalise (à peine) de la prise de position anti-défense nationale de trois douzaines d'ecclésiastiques égarés ; on n'ose même plus prononcer le mot patriotisme, parce qu'un autodestructeur qui se croit spirituel a inventé l'équation « patriotisme égale dictature ».

Mais nulle autorité civile, privée ou officielle, ne se risque à relever vraiment le défi. C'est le laisser-faire, laisser-aller sur toute la ligne. On dirait qu'il règne une sorte de peur de l'impopularité, dont aurait à souffrir quiconque oserait dire non à la subversion clandestine.

Les exemples abondent autour de nous, dans le passé récent, de peuples qui ont sombré dans les ténèbres du fascisme et du communisme, parce que la majorité des citoyens ont assisté, dans l'indifférence à peu près totale, à la montée d'une petite minorité de dictateurs. Cette forme de désertion civile est aussi grave, sinon plus lourde de conséquences, que la désertion sous le feu de l'ennemi.

R.A.

A Neuchâtel et dans la région

A la Rotonde, sous le patronage de notre journal

«Expo-dégustation 1972»: une manifestation à savourer...

A quoi rêve l'homme 1972, obligé de vivre à cent à l'heure tout au long de la journée? A une oasis où il puisse s'arrêter, jouir du calme, se nourrir d'aliments sains et simples dégustés lentement en compagnie de vrais amis.

Cette oasis, les Neuchâtelois ont la chance de la découvrir, jusqu'à samedi soir. Elle est à quelques centaines de mètres du centre de la ville dans la grande salle de la Rotonde.

Que vous promet ce paradis? Du vin, du pain, du fromage, de la charcuterie offerts par des gens combien sympathiques et combien compétents puisqu'ils ont eux-mêmes confectionnés ces produits. Des artisans fiers de présenter une marchandise impeccable, aussi belle que bonne. Le nom de cette oasis? «Expo-dégustation». Ce nom désigne des viticulteurs-encaveurs neuchâtelois groupés pour faire connaître et déguster les crus de notre vignoble, crus qui sont toujours soumis à des experts dégustateurs neutres avant d'être exposés.

Hier en fin d'après-midi, le président, M. Jean-Claude Kuntzer, a déclaré ouverte la cinquième «Expo-dégustation». Les vignerons n'ont pas besoin de faire de grands discours pour vanter leur marchandes: ils la font déguster et elle remporte tous les suffrages! Les vins nouveaux portent le millésime 1971. Le soleil fut le roi de l'année dernière. La vigne a heureusement capté tous ses rayons et le vignoble neuchâtelois nous fait don, maintenant, de crus qui réchauffent véritablement le cœur. Le blanc pétille de qualités, le rouge tiendra les nombreuses promesses qui entourent ses bouteilles. Il faut, en effet, le goûter maintenant et le garder précieusement dans sa cave pendant quelques mois pour qu'il puisse dégager tout son parfum. Mais qui aura le courage d'attendre? Nous, certainement pas!

A VOTRE SANTÉ ET BON APPÉTIT

La devise d'«Expo-dégustation 1972» peut être «A votre santé et bon appétit».

Car, outre les vins nouveaux, rouges, blancs, œil de perdrix et moult spécialités comme le pinot gris, le pinot blanc, le riesling, voire le marc, le visiteur peut admirer et déguster pain, fromage et charcuterie. La Centrale laitière Neuchâtel S.A. s'est déjà associée à cette manifestation. Son stand, garni d'ustensiles, de vestes d'armaillis et d'énormes cloches, est le domaine du fromage suisse. Certaines petites tommes sont de véritables découvertes, eh oui! ne manquez pas d'y goûter!

Le truc pour obtenir un jambon juteux? Demandez-le à un des deux bouchers installés au coin réservé à la Société des maîtres bouchers-charcutiers de Neuchâtel et environs. Vous verrez, c'est très simple et vous pourrez épater vos invités... Des panneaux donnent des indications sur les différents morceaux du bétail; une riche exposition de viande et de charcuterie entoure les plats combien attirants garnis de carrelets de saucissons «bien de chez nous» et de jambon.

Du vin, du fromage, de la charcuterie. Que manque-t-il à notre bonheur? Du pain. Il est là, présent sous toutes ses formes puisque l'Association des patrons-boulangers de Neuchâtel et environs en expose dix-sept sortes, pains blancs, miblancs, noirs, couronnes de seigle, pain de Graham et même au yogourt. Ajoutez encore la petite boulangerie, miches, croissants, pains au sucre, les tresses et les taillaules neuchâteloises, et vous me direz si vous pouvez résister à une telle tentation. Nous pas!

Fait encore à relever: la présentation des différents stands et de la salle en général. De magnifiques vues de notre vignoble, des grappes de raisin, des instruments utilisés il y a fort longtemps, tels ces hachoirs géants et d'un poids respectable utilisés par les anciens bouchers pour hacher leur viande, la pelle à enfourner et la médaille remise aux Chevaliers du bon pain, ces boulangers qui méritent les honneurs pour la qualité de la marchandise qu'ils offrent... et les bouteilles utilisées par nos viticulteurs-encaveurs.

Car, lorsqu'on s'est décidé pour le contenu... et ce n'est pas chose facile, il faut encore s'occuper du contenant: comme cela va de la chopine à la bouteille renfermant six litres de vin, le choix se pose de nouveau. Quant à nous, nous trouvons fort sympathique l'énorme Mathusalem...

A votre santé donc et bon appétit!

RWS

Naissances

Je m'appelle
Mehdi
suis né le 25 avril 1972
Maternité Pourtalès — Pierre et Christiane SCHMID-NICATY, Chaillet 3, 2013 Colombier

Monsieur et Madame François BAECHLER-MULLER et Nathalie ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Patrick
26 avril 1972
Maternité Pourtalès — Clos de Serrières 5, Neuchâtel

Michel et Claudine CALLMANDER-WAVRE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Serge-Jacques-Valère
le 26 avril 1972
Maternité Pourtalès Neuchâtel — 489 Witikonerstrasse 8053 Zurich

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

coop **GRAPE-FRUIT** 3 pièces **-.95**
OEILLETS le bouquet **1.60**
Avec timbres Coop

SALLE DE LA PAIX
Avenue de la Gare 3 - Neuchâtel
Vendredi 28 avril, à 20 heures
SOIRÉE MUSICALE
au profit de la Fanfare salutiste de Neuchâtel
FANFARE - CHORALE - GUITARES - TAMBOURINS
Entrée: Adultes Fr. 3.— Jeunes gratuit
Invitation cordiale à tous

Etudiants, apprentis, personnes pour portage de pancartes, samedi
de 8 h 30 à 16 h, 50 fr. + dîner. Tél. 24 68 71, le soir entre 20 et 22 h.

RESTAURANT RICHELIEU
ruelle du Port
ASPERGES FRAICHES
Fr. 8.50

NEUCHATEL FC
Stade de la Maladière — Samedi 29 avril à 17 h
REÇOIT
MONTHEY
Match des réserves à 13 h 45
Match des juniors à 15 h 45
NEUCHATEL XAMAX - YOUNG BOYS
En dessous de 18 ans ENTRÉE GRATUITE (pièces d'identité indispensables)

NEUCHATEL FC
Stade de la Maladière — Samedi 29 avril à 17 h
REÇOIT
MONTHEY
PROGRAMME-LOTERIE
1 FIAT 128
1 FIAT 500
+ 500 autres prix
Location d'avance Stade de la Maladière Tél. 25 44 28

5 à 7 musical
Samedi à 17 h, Aula du Mail
MUSIQUE DES XVIe et XVIIe SIÈCLES
par l'Ensemble instrumental du Conservatoire. Loc. Agence Strübin

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHATEL

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 21 avril. Wuillemin, Pascal, fils de Gilbert-Henri, porcher à Chabrey, et de Jacqueline-Lucie, née Christinat. 22. Pavan, Denis, fils de Constantino, menuisier à Peseux, et de Lidia, née Beltrame. 23. Mader, Sandra, fille de Pierre-Philippe, monteur à Neuchâtel, et d'Yvonne, née Masset. 24. Mas, Marie-Isabelle, fille de Francisco, maître boulanger à Neuchâtel, et de Marie, née Steiner. 25. L'Eplattenier, Sandra, fille de Gilbert-Roland, sous-officier instructeur à Bôle, et d'Alba, née Marcolina; Suarez, Luciano, fils de Marcelino, manœuvre à Neuchâtel, et de Maria de las Nieves, née Fernandez; Suarez, Pedro, aux mêmes; Rod, Fabienne, fille d'Etienne-Henri, faiseur d'étampes au Landeron, et de Jeanine-Andrée-Laure, née Richter; Leschot, Michael, fils de Serge-Walther, mécanicien à Boudry, et d'Anne-Lise, née Froidevaux; Brunner, Angélique-Marion, fille de Kurt-Josef, horloger à Neuchâtel, et d'Yvette, née Hirschy.

MARIAGE CÉLÉBRÉ. — 26 avril. Wüthrich, Werner, employé CFF à Neuchâtel, et Kaufmann, Renate, à Hermiswil.

DÉCÈS. — 21 avril. Benninger née van Kerckhove, Josephina-Alphonsina, née en 1892, ménagère à Saint-Blaise, veuve de Benninger, Guido. 24. Grau, Emile-Alfred, né en 1921, maître menuisier au Landeron, époux d'Henriette, née Güngerich; Sueur, Jean-Edouard-Louis, né en 1933, directeur à Boudry, époux de Hilda-Maria-Camiel-Theresia, née van Mossevelde. 25. Weibel née Bonhôte, Colette-Alice, née en 1892, ménagère aux Verrières-de-Joux (Doubs, France), veuve de Weibel, Charles-Louis-Maurice; Rognon née Theiller, Rognon Lina, née en 1892, ménagère à Neuchâtel, veuve de Rognon, Paul-Marcel; Descombes, Fernand-Emile, né en 1910, menuisier à Neuchâtel, époux de Nelly-Yvonne, née Baroni.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 26 avril 1972. — Température: moyenne: 5,7; min.: — 0,2; max.: 10,8. Baromètre: moyenne: 715,5. Vent dominant: direction: est nord-est, force faible. Etat du ciel: clair.

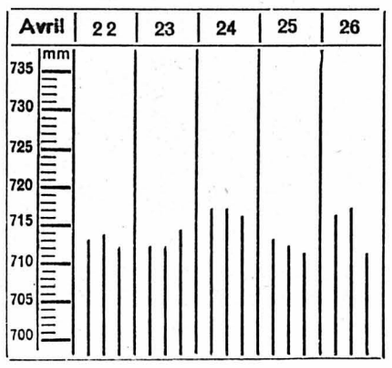

Niveau du lac du 26 avril 1972 429.03

Prévisions météo. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: la nuit, la nébulosité augmentera graduellement à partir du nord-est et on notera quelques précipitations locales surtout dans la moitié est de la Suisse.

La température sera comprise entre 2 et 7 degrés en fin de nuit et entre 8 et 13 degrés l'après-midi. La limite de zéro degré sera voisine de 1500 m.

Vent du secteur nord, faible à modéré en plaine, modéré en montagne.

Evolution pour vendredi et samedi: nord le plus souvent très nuageux ou couvert. Précipitations intermittentes. Limite des chutes de neige à 1000 mètres.

COMMUNIQUÉ

Gheorghe Zamfir à la Collégiale

Vendredi 28 avril, le célèbre flûtiste roumain G. Zamfir donnera un concert à la Collégiale, accompagné à l'orgue par Marcel Cellier. On sait l'extraordinaire succès remporté par cette association, assez insolite, à première vue, de la modeste flûte de Pan et du «roi des instruments». Etonnant dialogue qui rehausse encore la sonorité magique et l'incomparable virtuosité de G. Zamfir. C'est dans un climat de libre improvisation que les deux artistes présenteront divers thèmes populaires roumains: lentes et nostalgiques «doïnas» ou entraînantes «horas» ou «sirbas».

Les organisateurs ont eu la chance de pouvoir profiter du bref passage de Gheorghe Zamfir dans notre pays, entre une récente série de concerts en France et une tournée mondiale qui comprendra le Japon et les USA. C'est assez dire que le concert de vendredi constitue, pour les nombreux admirateurs du folklore roumain et de son prestigieux interprète, une rare aubaine.

Une première au Centre culturel neuchâtelois

«Eclatant soleil de l'injustice» de W. Weideli

Parler de première à propos d'une affaire qui a fait couler autant d'encre, prononcer autant de discours, surgir autant de troubles que celle de Sacco et Vanzetti peut paraître audacieux: chacun connaît le sujet qui, dans notre pays comme ailleurs, a soulevé le tumulte et l'indignation publique. C'est pourtant bien à une première que la troupe théâtrale du Centre culturel neuchâtelois convie le public demain soir. En quoi ce spectacle va-t-il enrichir la vision que l'on peut avoir d'événements contés par tant de livres et même un film important?

Le metteur en scène Ernest Favre peut éclairer quelques-uns de ces points en traçant la genèse du spectacle. En 1968, nous montions «Le dossier Chelsea Street» de Walter Weideli, dont l'action se situe dans les années trente. Un dialogue assez important y est consacré à l'affaire Sacco-Vanzetti, ce qui révèle qu'il s'agit pour Walter Weideli d'une préoccupation majeure. Il a écrit d'ailleurs plusieurs versions de cette pièce, l'une qui fut montée à Lausanne en 1968, l'autre par la Radio romande en 1970. C'est sur cette dernière version que nous avons particulièrement travaillé, le résultat de notre recherche est en fait une troisième version élaborée avec la collaboration de l'auteur, qui nous a témoigné à cette occasion une confiance et une liberté profonde. Pour offrir une représentation scénique cohérente d'une œuvre à caractère radiophonique, nous avons dû resserrer le texte, en supprimer tous les passages que le jeu indique suffisamment. L'aspect sonore n'a pas été négligé pour autant et conserve toute son importance quand il s'agit d'évoquer le climat qui entoure l'action proprement dite. Le résultat est plus court, plus nerveux, et je crois qu'on y pourrait difficilement soustraire encore quelque élément sans nuire à sa clarté».

Après le «Goûter des généraux» de Boris Vian, qui connut un succès et un retentissement considérables, on peut s'étonner d'un revirement vers un sujet si grave. Mais la troupe du Centre culturel, qui utilisera dans cette création de nouveaux comédiens, trouve ainsi l'occasion de satisfaire son intérêt pour un travail dense et précis, en même temps que de se rattacher à une actualité qui connaît encore des procès où le racisme et la politique s'entremêlent intimement.

M. GASTON CLOTTU à l'honneur

L'Association pour l'étude de l'histoire économique, qui publie notamment des biographies d'industriels, d'inventeurs et de réformateurs sociaux — les «pionniers suisses de l'économie et de la technique», jusqu'ici sept cahiers en français, 25 en allemand et deux en anglais, avec un total de 83 biographies — a siégé à Waedenswil (ZH) sous la présidence de M. H. Schmutz, directeur de l'Institut Juventus de Zurich.

Pour remplacer au sein du comité M. Aymon de Mestral qui avait démissionné l'an dernier, le conseiller national Deonna, de Genève, a proposé la nomination de M. Gaston Clottu, de Saint-Blaise, ancien conseiller national et président de la commission culturelle du département fédéral de l'intérieur. L'élection de M. Clottu a été ratifiée à l'unanimité par l'assemblée.

BIBLIOGRAPHIE

TRAITÉ D'ÉDUCATION SEXUELLE
Ed. Delachaux et Niestlé

Cet ouvrage a été conçu dans le but d'aider, par ses notions biologiques sur la sexualité humaine, tous ceux qui se voient confrontés avec cette lourde tâche, qu'ils soient parents ou éducateurs; il est également prévu comme livre de référence pour les adolescents recevant un cours d'éducation sexuelle (dès l'âge de 15 ans); il pourra certainement être utile aussi à tous ceux qui auront manqué d'informateurs valables au cours de leur jeunesse.

L'édition originale de ce livre a paru en allemand, sous la responsabilité du ministre de la santé de la République fédérale. La version française en a été révisée et complétée par des médecins enseignant eux-mêmes l'éducation sexuelle en milieu scolaire.

Le contenu de cet ouvrage abondamment illustré ne prétend pas être complet; c'est à l'éducateur de dépasser le cadre de la biologie et de la médecine pour aborder les problèmes psychologiques et sociologiques de la sexualité humaine.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Toujours pas retrouvé

Malgré les recherches de la police du lac de Bienne, le corps du jeune Belouard qui s'est noyé mardi n'a pas été retrouvé. Les recherches continueront jeudi.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

La Suisse des grands égoïsmes?

« Monsieur le directeur,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre éditorial de ce jour, ayant trait à «la Suisse des petits mênnages». (FAN du 24 avril). Les chiffres que vous utilisez prouvent un état de faits qui pourrait bien devenir alarmant dans quelques décennies. A-t-on cherché à savoir ce qui — entre autres — pouvait inciter certains couples à ne plus désirer d'enfants?

Rares sont les personnes supportant la présence des enfants. Il n'est que de circuler en trolleybus pour constater le mépris — voire l'impolitesse — avec lequel on les traite. Si un enfant cède la place qu'il occupait, on ne le remercie même pas du bout des lèvres; s'il doit se frayer un passage pour gagner la sortie du véhicule, on l'invective et on s'épanche tout haut sur la mentalité actuelle des enfants.

Les places de parc, la construction de routes et d'aérodromes occupent le premier plan des préoccupations des adultes. On réserve aux enfants de rares terrains de jeux, parsemés d'interdictions de toutes natures. Il est vrai qu'un enfant normal remue parfois inopportunément, et certains déplorent le fait qu'on ne puisse enlever aucune «clé de contact» pour les réduire au silence!

La situation devient plus dramatique dans les immeubles locatifs, où les enfants sont souvent exécrés. Devant les HLM, on finance la construction de parkings, alors qu'on ne concède aucun bac de sable pour occuper les petits. Les taches d'huile provenant des moteurs d'autos ne sauraient évidemment déprécier les alentours d'immeubles, autant qu'une trace de terre ou de sable laissée par un enfant. Un décilitre d'eau dans un petit arrosoir prend les proportions d'une affaire d'Etat, alors que les voitures sont lavées à grands jets aux mêmes endroits.

Les avertissements des propriétaires et gérants se succèdent, à une allure vertigineuse, sur des tons qui pousseraient n'importe quels parents pacifiques à la révolte.

On ne refuse pas aux enfants le droit d'exister, pour autant qu'on puisse les écraser. Leur maladresse rassure les personnes appelées adultes sur leur propre importance: on possède tous les droits sur eux, exploitant ainsi le fait qu'ils ont besoin de nous.

Lorsqu'on leur interdit les jeux de ballons ou la libre circulation dans les escaliers desdits immeubles, on oublie qu'ils deviendront très rapidement des êtres capables de réflexion et de discernement, donc de jugement. Il ne restera plus alors qu'à déplorer l'agressivité d'une certaine jeunesse.

Les livres de pédagogie se multiplient; on trouve partout des ouvrages de vulgarisation traitant des méthodes d'éducation. Les règles préconisées sont souvent inapplicables, par manque de place et d'espace vital et parce que d'aucuns s'évertuent à détruire les efforts des éducateurs, par la pratique systématique de la répression à tous les niveaux. La situation devenant à ce point intenable et empirant de jour en jour, on peut comprendre que les jeunes couples hésitent à mettre au monde une progéniture indésirable.

N'a-t-on pas vu des couples recevoir leur congé, parce qu'ils étaient dans l'attente d'un «heureux» événement?

L'exemple que l'on donne à la jeunesse est dépourvu de patience et de compréhension. Les aînés auraient pourtant l'occasion de travailler la pâte la plus riche qui leur ait été confiée, pour la faire lever en beauté et en valeur humaine.

La Suis se de demain sera aussi celle des petits logements, des intérêts personnels, des vues étroites et des grands égoïsmes.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Antoinette Monnier
Neuchâtel »

Enfants contre oiseaux

Monsieur le rédacteur en chef,

C'est avec indignation que je constate le danger que courent les oiseaux à cause des jeux imprudents des enfants.

Dans la petite forêt située au-dessous de l'immeuble que j'habite, certains enfants s'amusent à lancer des balles et même des couteaux sur les buissons où nichent des oiseaux.

On m'objectera que les enfants ont le droit de jouer dans la forêt, d'accord; mais pour autant qu'ils ne fassent pas de mal aux oiseaux. Car enfin, la forêt et tout ce qui la compose, arbres et buissons, est avant tout «le domaine des oiseaux et de leurs nichées». C'est «leurs maisons» et nul n'a le droit d'y causer des dégâts. Ce serait aux parents à faire comprendre cela à leurs enfants. Mais nombreux sont ceux, hélas, qui ne s'occupent plus guère de ce que font leurs enfants au-dehors.

Pourvu que leurs gosses «débarrassent le plancher», ils se moquent bien du mal qu'ils peuvent faire avec leurs jeux stupides!

Espérant que ces lignes trouveront un écho dans le cœur et la conscience des enfants autant que des adultes, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Mlle M. AUFRANC,
Neuchâtel.

La vie de nos sociétés

Succès du bal de la colonie française

Il était attendu. On en parlait souvent. Que serait-il? Il tint toutes ses promesses. A la Rotonde, on sentait battre le pouls de la France au cours de cette soirée dansante.

En présence du consul de France à Berne, M. Marcellesi, compatriotes et amis apprécièrent grandement la variété de danses anciennes et modernes, ainsi que les mélodies à la mode du pays natal. L'ambiance fut non seulement française, mais également sympathique et familiale. Et le doyen de la colonie, M. Auguste Demelais, dans sa 89me année, n'hésita pas à affronter la piste. Après minuit, une pétarade éclata. Il ne s'agissait pas de contestataires quelconques; c'étaient simplement les femmes qui levaient les jambes, dans une ronde endiablée, en s'évertuant à faire sauter les ballons plus ou moins tenaces attachés à celles des messieurs! La commission des loisirs prévoit encore mieux pour l'an prochain.

Tout rentre dans l'ordre au Red Fisch

Lors de son assemblée générale extraordinaire du 25 avril, le Red Fish a remplacé ses membres démissionnaires et un nouveau comité a été formé. Tout est donc rentré dans l'ordre et l'activité normale pourra se poursuivre.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le corps des sapeurs-pompiers du Landeron a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Emile GRAU
ancien commandant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Madame Fernand Descombes-Baroni;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Wieland-Descombes et leurs enfants, à Orbe;
Monsieur Sylvain Descombes, à Bâle, et sa fiancée, Mademoiselle Mireille Perrin;
Monsieur et Madame Herbert Gross-Descombes, à Zurich,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Fernand DESCOMBES

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 62 ans, après une très longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 25 avril 1972.
(Ecluse 12)

Ne pleurez pas, mes souffrances sont passées, je pars pour un monde meilleur.

L'incinération aura lieu jeudi 27 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le **Boxer-Club de Neuchâtel** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur
Fernand DESCOMBES

père de Monsieur Sylvain Descombes, président de la commission technique.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

253604 ou 331720
POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Ronald Satterfield-Bonhôte, à Delta (Canada);
Monsieur et Madame Emile Jéquier-Keller, à Namur (Belgique), leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Martin Wartenweiler-Keller, à Winterthour, leurs enfants et petit-fils;
Monsieur et Madame Jake Nelles-Keller, à Maquoketa (U.S.A.), et leurs enfants;
Monsieur et Madame Louis-Georges Weibel, à Auvernier, et leurs enfants;
Madame Philippe Blech-Weibel, à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), ses enfants et petite-fille;
Monsieur et Madame Charles Weibel, à Genève,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Maurice WEIBEL
née Colette BONHOTE

leur très chère sœur, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 80me année, après une courte maladie.

Les Verrières-de-Joux, le 25 avril 1972.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 28 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Monsieur et Madame Alexis Thoutberger-Vacheron et leur fille Eveline, à Cudrefin;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Vacheron-Nicolet et leurs enfants Jean-Thierry et Marie-Pierre, à Châtel-Saint-Denis,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Ernest VACHERON
ancien député

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 80 ans.

Mur et Cudrefin, le 26 avril 1972.

Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie.
Apoc. 2 : 10.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 28 avril, à 15 heures, au crématoire.

Culte à la chapelle de
CUDREFIN
à 13 h 30.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Domicile de la famille: M. et Mme A. Thoutberger, à Cudrefin.

On est prié de penser aux missions protestantes, c.c.p. 10 - 16801, à Lausanne

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Très touchée des témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur regretté frère, la famille de

Monsieur Armand JAVET

exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages ou leur envoi de fleurs.

Merci à ses amis pour leur touchant témoignage.

Peseux, avril 1972.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame François DEAMBROSI

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Elle remercie tout particulièrement les infirmières de l'hôpital de la Providence de leur grand dévouement.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, avril 1972.

Profondément touchée des nombreuses marques d'affection reçues durant sa douloureuse épreuve, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Fritz GUENOT-MULLER

remercie tous ceux qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Couvet, avril 1972.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Fritz BOREL

remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saint-Blaise, avril 1972.

A Neuchâtel et dans la région

GRAND CONSEIL : session de printemps les 15, 16 et 17 mai

Le Grand conseil siégera en session ordinaire de printemps les 15, 16 et 17 mai prochains. Le gros morceau de l'ordre du jour est l'examen des comptes et de la gestion de l'exercice 1971. On trouve ensuite l'assermentation de M. Jean-Louis Richard en remplacement de M. Jean Gabus, démissionnaire, la nomination du bureau du Grand conseil et de la commission financière 1973, des rapports concernant diverses demandes de grâce et diverses demandes de naturalisation.

Les députés devront également se prononcer en second vote sur le projet de décret portant revision de l'article 39 de la Constitution cantonale référendum financier obligatoire). Figurent enfin à l'ordre du jour de cette session une quarantaine de motions et une proposition de reviser la loi sur le repos hebdomadaire.

Après l'ouragan de bise de mardi : les dégâts commencent à chiffrer

Notre enquête dans le canton, le Nord vaudois et à Fribourg

Nous avons relaté dans notre dernière édition, les dégâts causés dans toute la Suisse romande par la brusque offensive de la bise, qui soufflait à certains endroits à des vitesses supérieures à 130 km/h. Aujourd'hui, nos correspondants d'Yverdon, de Saint-Aubin, de Fribourg, des Montagnes neuchâteloises, du Val-de-Travers et du Landeron font le point. Comme on s'en apercevra, si la région du Nord vaudois a particulièrement souffert de l'ouragan, à la Béroche et au Val-de-Travers, les dégâts sont également importants.

● Au Landeron, dans les forêts des Grèves, quelques gros pins ont été renversés à proximité immédiate du camping des Pêches. Dans leur chute, les arbres ont frôlé des caravanes et coincés des bateaux de plaisance, mais les dégâts sont relativement peu importants. A la piscine, des cabines ont été culbutées.

● Dans les Montagnes neuchâteloises, seules quelques tuiles se sont envolées et des branches cassées. En revanche la rive française du Doubs, entre les Brenets et le Saut, a particulièrement souffert. Les arbres déracinés ou brisés se sont abattus sur la petite route menant du village au Saut-du-Doubs. Une équipe de bûcherons a été demandée pour rétablir la situation.

● Dans le canton de Fribourg, plus de 200 sinistres avaient été annoncés hier à 18 heures, mais les dégâts ne peuvent encore être chiffrés. La plupart des forêts des districts de la Glâne et de la Veveyse ont subi des dommages. Une enquête est en cours auprès des forestiers.

● Dans le Val-de-Travers, c'était la désolation à Buttes.

— C'est un véritable désastre a confié à notre correspondant M. Pierre-Auguste Thiébaud, conseiller communal et responsable des forêts. Quelque 500 arbres, représentant au minimum 1000 mètres cubes de bois ont été fauchés par l'impétuosité de la bise.

La drague qui s'est échouée à la Raisse.
(Avipress - Chevalley)

Hier toute la journée des hommes se sont efforcés de déblayer les chemins de montagne menant à la Robella, au Suvagnier, aux Six-Communes et aux Rochats. L'ENSA avait pu rétablir la ligne aérienne passant par la Vy, redonnant ainsi du courant au Mont-de-Buttes qui en avait été privé pendant plusieurs heures.

DIZAINES DE MILLIERS DE FRANCS DE DÉGATS

● Dans le Nord vaudois, où dans plusieurs localités des toitures ont été endommagées, les dégâts sont estimés à plusieurs dizaines de milliers de francs. Le port de Grandson et la digue d'Yvonand ont beaucoup souffert. Le trafic sur la ligne ferroviaire Yverdon - Sainte-Croix n'a pu être rétabli qu'hier à 16 h 30 et grâce au travail ininterrompu de douze hommes qui ont débité les nombreux sapins obstruant les voies.

● A la Béroche enfin, les arbres des forêts et des vergers ont vu nombre de leurs branches se briser comme des fétus de paille. Mais les dégâts les plus considérables ont été enregistrés au bord de l'eau. Une drague appartenant à une entreprise de Marin, bien qu'elle fût solidement ancrée par des filins d'acier de 2 à 3 cm d'épaisseur, a été libérée de ses entraves par les vagues. La drague s'est échouée sur la pointe de la Raisse et, battue pendant des heures par les flots déchaînés, a subi d'importants dégâts. Les dragues dont les amarres ont « tenu bon » n'ont pas pour autant été épargnées. Leurs groupes électrogènes, pesant cinq tonnes, se sont disloqués et une révision générale s'impose.

Mais la plus désagréable surprise fut sans conteste celle que durent éprouver hier matin MM. Samuel Arm père et fils lorsqu'ils retirèrent leurs filets. A l'intérieur de ceux-ci, pas l'ombre d'un poisson, mais des coquillages à ne plus savoir qu'en faire. Chaque filet, (une quinzaine), contenait en moyenne 60 kg d'huîtres, de molusques, de coquillages, de boites de fer, de cailloux et de branches. Inutile de dire que les filets sont presque tous inutilisables. Pourtant, lorsque notre correspondant l'a surpris, M. Samuel Arm père, s'évertuait à sauver tout ce qui pouvait l'être.

C'est qu'un filet coûte 120 francs ...

N.

Au tribunal correctionnel : les prévenus aimaient bien les gros coffres-forts...

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Alain Bauer assisté de Mmes J. Steudler et Y. Comtesse, jurées. Le ministère public était reresenté par M. Henri Schupbach, procureur général et Mme C. Quinche assumait les fonctions de greffier.

Le tribunal s'est penché sur une affaire de vols par effraction commis pour la plupart sur territoire bernois par des prévenus qui y sont tous domiciliés. Il a donc fallu avoir recours aux bons soins d'un interprète. On pourra s'étonner de voir comparaître ces prévenus devant le tribunal de Neuchâtel. En fait le critère déterminant en l'espère est celui du lieu de commission de la première infraction, et le premier vol a bel et bien été commis dans le canton de Neuchâtel. Dans la nuit du 28 février 1968, deux jeunes gens s'introduisaient dans une entreprise de Cressier. Ils défoncèrent plusieurs portes et emportèrent un coffre-fort contenant environ 14.000 francs. Une fois débarrassé de son contenu, le coffre-fort fut jeté au fond d'une rivière où on devait le retrouver quelques temps après.

TRANQUILLE PENDANT 4 ANS

L'un des voleurs, J.W. décida d'en rester là et ne fit plus parler de lui jusqu'à ce jour. Pendant ces 4 ans, il a changé complètement de vie, s'est marié et a trouvé un emploi chargé de responsabilités. Son complice, H.E., encouragé par la facilité avec laquelle les choses s'étaient déroulées, se mit en quête d'un nouveau collaborateur. Il le trouva en la personne de I.S., ressortissant Hongrois et chauffeur de son état. Cressier leur avait porté bonheur, ils décidèrent d'y retourner. Qui a dit que le criminel revient toujours sur les lieux de son crime ? La nuit du 25 mars ils s'emparèrent, à nouveau par effraction, d'un lourd coffre-fort qui contenait 22.000 francs.

POUR SE FAIRE LA MAIN...

Ils ne purent guère en profiter, car il leur fut impossible de l'ouvrir et ils durent l'enterrer au fond d'une ancienne sablière. Pour se faire la main, les deux compères s'emparèrent dans un appartement de Reconvillier d'une somme de 1900 francs. Maigre butin ! Ils décidèrent alors de tenter le grand coup et s'introduisirent dans une entreprise de Büren où ils connaissaient l'existence d'un coffre. La chance n'était pas avec eux, car l'un d'eux, se frottant contre une paroi, mit en marche l'interrupteur qui commandait l'éclairage général de l'entreprise. Ils jugèrent prudent de ne pas s'attarder.

La chance devait leur sourire enfin le 8 octobre 1970 à Büren où ils étaient revenus et où ils emportèrent un coffre contenant plus de 40.000 francs. Puis ce fut une succession de vols divers parmi lesquels le vol d'un nouveau coffre à Bruegg et d'une camionnette pour le transporter. Mais ce transport ne passa pas inaperçu et la police surprit H.E. à son domicile alors que celui-ci s'acharnait sur les serrures.

LE RÉQUISITOIRE

Dans son réquisitoire, le procureur général a demandé 3 ans et 2 ans et demi de réclusion pour H.E. et I.S. ainsi que 14 mois d'emprisonnement pour J.W.. Après délibération du jury, J.W. a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans. Quant à H.E. et I.S. ils ont été condamnés à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans, dont à déduire 110 jours de prison préventive. Ils devront payer 900 fr. de frais. I.S. a été frappé d'une peine complémentaire, une expulsion d'une durée de 5 ans devenant effective en cas de révocation du sursis.

C. Fx

Neuchâtelois à l'honneur

● L'écrivain Jean-Pierre Monnier, habitant à Colombier, mais enseignant au Gymnase de Neuchâtel, accomplit actuellement une tournée de conférences en Angleterre et en Irlande. Il est attendu dans les Universités de Stirling, Saint-Andrews, Edimbourg, Manchester, Exeter, Cambridge, Brighton, Sussex, Dublin, ainsi qu'à l'ambassade de Suisse à Londres. Il y présentera des lectures extraites de son œuvre, suivies de discussions sur la littérature romande. C'est là le troisième voyage organisé par « Pro Helvetia » en Grande-Bretagne pour un écrivain suisse dans le but de faire connaître notre littérature contemporaine dans les pays de langue anglaise.

Succès d'un concert

● LA chorale « L'Echo du sapin », sous la direction du professeur Roger Sommer, a obtenu un franc succès à la maison des Charmettes, les sept chants qu'elle a interprétés ayant tous été bissés.

La sœur visitante de Cortaillod est intervenue plus de 4.000 fois en 1971

De notre correspondant :

Le comité qui gère l'institution de la sœur visitante a présenté son 27me rapport annuel à l'auditoire du nouveau collège. M. Robert Comtesse, président, releva combien sont appréciés les services de cette œuvre, à Cortaillod, commune de plus de 3000 habitants. En 1971, Mlle Stahel infirmière visiteuse et son adjointe Mme F. Boget sont intervenues 4417 fois, à l'entière satisfaction des personnes malades qui ont eu recours à leurs soins. Le président a vivement remercié les deux préposées comme aussi Mme Marcel Borel, secrétaire et tous les donateurs qui soutiennent financièrement cette œuvre. Les comptes, vérifiés par Mmes J.C. Yersin et R. Borel, accusent 23.687 francs de recettes et 23.702 fr. de dépenses.

Les prévisions budgétaires pour 1972 se montent à 25.000 francs.

L'avenir donne toujours quelques soucis au comité qui compte sur la générosité de la population et certaines subventions d'institutions diverses, officielles ou privées.

A noter que deux sociétés du village : l'« Echo du Vignoble » et l'« Union instrumentale » ont donné concert en faveur de l'œuvre. Après la partie administrative, l'assemblée a visionné le film de la Fête des Vendanges 1971, prêté par l'ADEN. On se souvient qu'à cette Fête des Vendanges Cortaillod était la commune viticole invitée d'honneur.

COLOMBIER

Nouveau chef de la protection civile

(c) Au cours de sa séance du 18 avril 1972, le Conseil communal de Colombier a nommé M. Jacques Romanens au poste de chef local de l'organisme de protection civile. Actuellement, M. Romanens commande le corps de sapeurs-pompiers, fonction qu'il abandonnera à la fin de cette année, atteint par la limite d'âge.

Important tournoi de volleyball à Planeyse

(c) C'est plus de quarante équipes romandes qui prendront part le 7 mai au tournoi de volleyball organisé par la section de Colombier de la Société fédérale de gymnastique. Ce tournoi est ouvert à toutes les équipes et sociétés gymniques féminines et masculines ainsi qu'à tous les clubs sportifs pratiquant ce sport.

Baraquement détruit par le feu au Landeron

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 1 heure 30, le centre régional de premiers secours a été alerté. Une douzaine d'hommes se sont rendus, avec le camion moto-pompe rue du Pont-de-Vaux, à l'extrémité est du Landeron. Un baraquement de chantier, propriété de M. Albert Giauque, était en flammes. Sous le commandement du capitaine Züttel, le feu a été rapidement maîtrisé, mais l'installation est anéantie. Heureusement, il ne se trouvait point d'immeuble dans le voisinage immédiat car au moment de l'incendie, la bise soufflait très violemment.

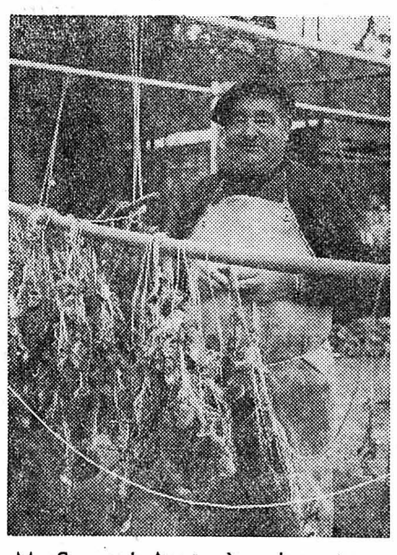

M. Samuel Arm père devant ses filets remplis de coquillages et d'objets hétéroclites.
(Avipress - Chevalley)

La « Chaîne du troisième âge » Bientôt 25.000 fr....

Les dons reçus au compte de chèque postal 20-1888 à Neuchâtel pour la « Chaîne du Troisième âge » — aide financière et, accessoirement, en nature, aux rentiers AVS-AI minimum qui vivent avec 415 fr. par mois en attendant de voir leur sort amélioré en 1973 — ont été les suivants :

Report : 24.253 fr. ; N.N., Chaumont 50 fr. ; Madliger & Challandes, Neuchâtel 100 fr. ; Mme L. Uhler-Schott, Neuchâtel 200 fr. Total : 24.603 francs.

Report : 24.603 fr. ; Alfred Stuber (NE) 10 fr. ; A. Frank (Colombier) 50 fr. ; Lauener Cie (Chez-le-Bart) 300 fr. ; total : 24.963 fr.

Nous vous donnerons prochainement des nouvelles de cette campagne en faveur des aînés du canton de Neuchâtel, dont près d'une centaine ont déjà bénéficié sous la forme d'un versement unique.

À LA CITÉ UNIVERSITAIRE

Affiches politiques suisses du XXe siècle

L'affiche est le décor quotidien, elle fait partie de la vie de la rue, du travail ; elle cristallise les rêves de chacun, les silhouettes idéales de ce que chacun voudrait être ou posséder. Plus profondément active, l'affiche politique doit, pour séduire des électeurs, à la fois révéler un danger et son remède immédiat : le gouvernement par les hommes qui savent dénoncer ce danger à temps. Aujourd'hui, le personnage auquel voudrait ressembler la majorité des Suisses est un homme encore jeune, mais qui jouit déjà d'une certaine aisance, col blanc et complet élégant. Si le graphiste est assez habile pour glisser dans son entourage immédiat un jeune enfant aux boucles blondes, ce personnage qui voit déjà reposer sur ses épaules l'avenir économique du pays aura de plus la caution morale que l'on prête volontiers à un jeune père, protecteur de la femme et de la famille.

LA SUISSE D'AVANT 1940

A en croire l'exposition d'affiches politiques de la Cité universitaire, le Suisse d'avant 1940 puisait davantage dans ses muscles que dans son col blanc la force de vaincre les démons qui mettaient en péril l'équilibre de sa vie. Plutôt qu'une valise diplomatique — signe désormais immuable de la responsabilité en toutes matières — il s'attachait à défendre le drapeau. Le dessinateur lui prête à cet effet des poses propres à mettre en évidence la puissance d'un roc en même temps que le courage indomptable d'un saint Georges : on en voit qui terrassent des dragons ou des monstres à plusieurs têtes. Le style ne s'embarrasse pas d'ellipses savantes, on n'a pas encore appris à glisser subtilement dans l'esprit des gens l'élément imperceptible au premier coup d'œil, mais qui, agissant sur le subconscient, emportera le suffrage à un parti plutôt qu'à un autre. Ce qu'on veut montrer, on le fait directement, brutalement. Le choc visuel que la simplicité des moyens techniques ne permet pas encore, on le remplace par l'expressionnisme des personnages, par un usage massif des contrastes anecdotiques, par des références directes à des notions solidement établies dans l'esprit de chacun.

Ainsi, l'une de ces affiches, contre la journée de travail de huit heures montre un ouvrier nonchalamment installé sur un échafaudage, tirant sur sa pipe, pendant qu'une famille angoissée attend dans la rue qu'il veuille bien achever son travail. Une autre, contre le suffrage féminin, montre une femme que sa petite fille tente d'arracher à une main blanche et menaçante sur laquelle il est écrit : partis.

Si tout cela prête aujourd'hui à sourire, en se plaçant dans le contexte de l'époque l'atmosphère est plutôt sombre, voire même parfois tragique, et laisse en tout cas l'impression d'une angoisse profonde en ces temps passés, que notre propre inquiétude nous incite peut-être trop à voir auréolés de quiétude ou du moins, d'une plus grande sérénité.

C.G.

Informations horlogères

Synchron S.A. : une fusion réussie et l'exemple d'une entreprise qui garde des proportions humaines

Devant les représentants des autorités cantonales et communales, des banques, des syndicats, des organisations horlogères, de la clientèle et de la presse, Synchron S.A., fabriques d'horlogerie réunies, Neuchâtel. a tenu hier une importante séance d'information à l'issue de son assemblée générale. Rappelons que Synchron S.A. est le fruit de la fusion, réalisée en 1969, sous l'égide de Chronos Holding S.A. Bienne, de trois entreprises neuchâteloises de réputation internationale, Cyma, Ernest Borel et Doxa. Chronos Holding S.A. détient la totalité du capital social de Synchron S.A. M. Jean-Louis Borel, président du conseil d'administration, a brièvement évoqué les traits dominants de l'histoire des trois entreprises constituantes de Synchron S.A. et expliqué les raisons objectives qui les ont conduites à s'unir.

DES RÉSULTATS RÉJOUISSANTS

M. André Theurillat, administrateur-délégué, a annoncé que, après trois ans d'existence seulement, Synchron S.A. avait enregistré en 1971 un bénéfice d'exploitation intéressant qui lui permettait de distribuer un dividende de 5 % bien que la conjoncture n'ait pas été des plus favorables pour l'ensemble de l'industrie horlogère.

M. Theurillat a brossé un tableau précis et détaillé des mesures de restructuration et de rationalisation qui ont touché tous les secteurs de l'entreprise et de son appareil commercial. Ces mesures, rendues nécessaires en raison de l'objectif même de la concentration, ont eu les effets positifs suivants : — réduction des engagements financiers ; — diminution des inventaires ; — accroissement de la productivité ; — amélioration du « cash flow » ; — développement d'une politique de produit intégrée ; — prise de contrôle de la distribution dans plusieurs marchés clés ; et enfin, renforcement de la confiance des distributeurs étrangers.

DEPUIS 1969...

Le processus chronologique appliqué dès le 1er janvier 1969, a rappelé M. Theurillat, a été le suivant : — l'année 1969 a été marquée par l'établissement de diagnostics approfondis et objectifs des entreprises constituantes de Synchron S.A. ; puis les directeurs généraux des trois anciennes sociétés, tout en restant responsables de la gestion de leur propre entreprise, ont décidé de coordonner leur action et d'élaborer des objectifs cohérents, tout en définissant de nouvelles structures et politiques. En janvier 1970, la direction et l'administration sont centralisées à Neuchâtel dans l'ancienne usine Ernest Borel, agrandie pour la circonstance ; les systèmes administratifs sont unifiés et le tableau de bord mis en place.

En avril 1971, la fabrication de fournitures de réveils est arrêtée et, par voie de conséquence, le Centre de production de Tavannes, qui s'est révélé non rentable, abandonné. A noter en passant que l'équilibre régional a été maintenu puisque ce centre a été repris par Ebauches S.A. qui l'a converti en une fabrication d'ébauches assurant ainsi le plein emploi. On décida alors d'assembler les réveils à la Chaux-de-Fonds en recourant à des fournitures achetées. En matière de réveils, l'entreprise passa ainsi, à cette époque, du stade de manufacture à une entreprise d'établissage.

1972 : DEUX CENTRES

Parallèlement, la production de montres était centralisée au Locle dans l'ancienne usine Doxa complètement transformée. Elle entraîna l'arrêt de la production de montres à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds. D'autre part, effets bénéfiques de la concentration de la production, l'usine du Locle fut dotée d'une nouvelle chaîne de remontage et son atelier centralisé de réglage pourvu d'un équipement moderne. En décembre 1971, l'usine Cyma, de la Chaux-de-Fonds, devenue superflue en raison de la restructuration de la production, était vendue. En janvier 1972, la décision fut prise d'abandonner à la fin de l'année l'assemblage des réveils à la Chaux-de-Fonds et de ne distribuer, dès 1973, que des réveils produits par des collègues spécialisés ; à la même époque, les services d'achat et d'approvisionnement sont centralisés au Locle et rattachés à la direction de production montres et enfin, la décision est prise de centraliser le service après-vente au plus tard à fin 1972, au Centre administratif et commercial de Neuchâtel et de le rattacher à la direction commerciale.

Cette année 1972 marquera donc la dernière phase d'intégration de Synchron S.A. qui, dès 1973, aura la structure fonctionnelle suivante : — à Neuchâtel : un centre administratif et commercial ; — au Locle : un centre de production de montres.

L'effectif de ces deux centres opérationnels sera au total de 180 personnes (au lieu de 450 à l'origine), dont six cadres supérieurs (au lieu de 15 à l'origine), et cette structure permettra à Synchron de développer son chiffre d'affaires, tout en ayant la possibilité d'augmenter sa production de 30 à 40 % sans augmentation sensible de personnel.

Mais ces efforts de restructuration auraient été insuffisants s'ils n'avaient été complétés parallèlement par des mesures de rationalisation, dont les principales ont été les suivantes : — réduction progressive du nombre de calibres de 39 à 17 à fin 1971, l'objectif étant de réduire ce nombre à 7 calibres au début 1973 ; — réduction progressive du nombre de modèles de 800 à 300 à fin 1971, l'objectif étant de réduire ce nombre à 120 modèles au début 1973 ; — introduction d'une collection montres unique Synchron au profit des trois marques. On notera aussi l'introduction d'un symbole Synchron commun pour l'identification internationale des marques, l'utilisation d'un marquage commun Synchron pour les mouvements et les fournitures d'habillement et l'identification de la marque sur les cadrans par décalque au dernier moment.

UN AVENIR PROMETTEUR

Pour terminer, M. Theurillat a souligné que de tels résultats avaient été atteints grâce à la participation active de tous les dirigeants et cadres de l'entreprise, auxquels il convient d'associer l'ensemble du personnel, qui ont accepté de mettre leur expérience, forgée dans la tradition, au service d'une entreprise qui se voulait résolument nouvelle.

Synchron S.A. sera en mesure de faire face à une augmentation de production de 30 à 40 % sans procéder à d'importants investissements, ni accroître sensiblement l'effectif de son personnel.

D'autre part, grâce à la mise en service, en février passé, d'un nouveau centre de calcul et de tabulation électronique, Synchron S.A. va s'acheminer à grands pas vers la gestion intégrée, dont le grand avantage sera de rendre les décisions moins aléatoires encore et d'améliorer leur cohérence.

L'entreprise, qui a prévu de procéder cette année aux dernières mesures de restructuration, aura réalisé ainsi son intégration industrielle et commerciale dans un temps record. Dès 1973, elle pourra donc aborder la phase d'expansion commerciale dans les meilleures conditions de compétitivité, grâce à des structures considérablement allégées et à un climat d'entreprise propice à l'épanouissement de son personnel.

Informations horlogères

« Cyclistes, cyclomotoristes : et le code de la route ? »

A quoi sert l'indication « Défense d'entreposer des vélos » devant l'entrée d'une piscine ? Il s'agit d'un manque d'égard envers ses semblables et les résultats sont nettement visibles sur le revêtement bitumeux.

Pourquoi ne pas suivre l'exemple du conducteur discipliné qui a placé son cyclomoteur dans les pinces aménagées à cet effet.

N'oublions pas, d'autre part, qu'une porte ne doit jamais être encombrée. Une utilisation urgente reste toujours à envisager (exemple : hangar de pompiers).

L'Qrdonnance sur les règles de la circulation routière dit à l'art 19-2 : il est interdit de parquer devant l'accès à des bâtiments ou des terrains d'autrui.

L'Ordonnance sur la signalisation routière stipule à l'art. 27 : interdiction de s'arrêter, de parquer. L'arrêt volontaire des véhicules est interdit par le signal « interdiction de s'arrêter » (230) et leur parcage par le signal « interdiction de parquer » (231). Les exceptions temporaires aux interdictions de s'arrêter ou de parquer sont indiquées par une plaque complémentaire (384).

Lorsque les signaux se trouvent au bord de la chaussée, l'interdiction vaut également pour le trottoir adjacent. Le début et la fin de l'interdiction seront indiqués par des plaques complémentaires (391, 392).

AVIS OFFICIELS

LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE de l'Université de Neuchâtel

vient de mettre au concours la chaire

d'Ancien Testament

occupée de 1956 à ce jour par le professeur R. Martin-Achard.
Les candidats à ce poste doivent être docteurs en théologie et spécialistes des problèmes de l'Ancien Testament.
Les dossiers de candidature doivent être déposés, **avant le 8 mai 1972,** au secrétariat de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, 24, faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel.

P. BARTHEL
Doyen

Horaire des visites dans les hôpitaux de Neuchâtel

(Pourtalès, La Providence, Les Cadolles)

A la suite d'un accord intervenu entre la direction des trois hôpitaux de Neuchâtel, un horaire commun a été adopté pour les visites faites auprès des malades hospitalisés dans ces établissements.

Services de médecine et de chirurgie

CHAMBRES COMMUNES
Tous les jours :
l'après-midi : de 13 h 30 à 14 h 45
le soir : de 18 h 30 à 19 h 30 (Providence)
de 19 h à 19 h 30 (Pourtalès)
de 19 h à 19 h 30 (Cadolles)

CHAMBRES PRIVÉES
Tous les jours : de 10 h à 20 h

Services des soins intensifs, de réveil et de réanimation

Tous les jours :
l'après-midi : de 13 h 30 à 14 h
le soir : de 19 h à 19 h 30

Service de pédiatrie

Tous les jours : de 14 h 30 à 17 h (Cadolles)
de 14 h 30 à 15 h 30 (Pourtalès)
Mardi et jeudi : de 18 h 30 à 19 h

Les visites du soir sont **réservées aux parents seulement ;** elles ne sont autorisées que chez les **enfants ayant au minimum 5 ans révolus.**
Les enfants **en dessous de 12 ans** ne sont pas admis pour les visites dans les services.

Maternité

CHAMBRES COMMUNES
Tous les jours :
l'après-midi : de 14 h à 15 h 30
le soir : de 19 h à 20 h

CHAMBRES PRIVÉES
Tous les jours :
le matin : de 10 h à 12 h
l'après-midi : de 14 h à 15 h 30
le soir : de 18 h à 20 h

Service des voies respiratoires (Cadolles)

Mardi et jeudi : de 15 h à 17 h
Dimanche : de 15 h à 18 h
Tous les soirs sauf le dimanche : de 19 h à 20 h

Les heures de visites ont été augmentées dans la mesure des possibilités des différents services. Les visiteurs sont instamment priés de les respecter.

MISE A BAN AUTORISÉE LE 8 AVRIL 1971

DEMANDE DE PROLONGATION

La Caisse de retraite de

Chocolat Suchard S.A.

La Caisse de retraite des

Fabriques de Tabac Réunies S.A.

Monsieur

André ORTLIEB

mettent à ban le chantier de construction de 5 immeubles locatifs et d'un garage collectif - lotissement locatif

Val des Prés

à Colombier, chantier ouvert sur les terrains articles 3407, 3408, 3409 et 3410 du cadastre de Colombier.
En conséquence, défense **FORMELLE** et **JURIDIQUE** est faite à toutes personnes non autorisées de pénétrer sur ce chantier. Les parents sont responsables de leurs enfants, et les tuteurs de leurs pupilles.
Les contrevenants seront punis conformément à la Loi.

Serrières, Cortaillod et Neuchâtel,
le 12 avril 1972.
Pour la Caisse de retraite de Chocolat Suchard S.A.
La Ciasse de retraite des Fabriques de Tabac Réunies S.A.
Monsieur André ORTLIEB
Mise à ban autorisée
Boudry, le 24 avril 1972
Le président du tribunal : Ph. AUBERT

IMMEUBLES

A vendre

appartements neufs

de 3 pièces à Gorgier (Béróche), surface 85 m2, dans immeuble résidentiel, tout confort, ascenseur, situation tranquille, vue imprenable.

3me étage à Fr. 99.000.—
4me étage à Fr. 103.000.—
Garage à Fr. 12.000.—
Hypothèque à disposition.

S'adresser à

COMINA NOBILE S.A.
à Saint-Aubin (NE).
Tél. (038) 55 27 27.

A vendre,
à Cortaillod,

terrain à bâtir

de 750 m2, dans quartier tranquille ne comprenant que des villas.
Services publics en limite du terrain.

Agence du Vignoble. Cortaillod. Tél. 42 15 87.

Fr. 25.— le m2

terrain à bâtir pour 2 ou 3 maisons familiales.
Situation : Chambrelien.
Adresser offres écrites à MT 1049 au bureau du journal.

Yverdon

Le Valentin A

(avenue Pierre-de-Savoie 56-58)

De Fr. 68.000.— à Fr. 73.000.—

A ces prix nous sommes encore en mesure d'offrir
quelques appartements de 3 pièces
Grâce à l'appui des grandes banques vaudoises les fonds propres requis peuvent être réduits à une somme
d'environ Fr. 20.000.—

Entrée en jouissance immédiate possible, visite sur place les mardis, jeudis et samedis, de 14 h à 18 h 30 ou sur rendez-vous (sauf dimanche).
Pour tous renseignements, s'adresser à

tefico 1003 Lausanne 2, rue de la Paix tél. 021/23 52 11

Enchères publiques

Vente de champs à Montalchez

Monsieur Charles-Fritz GAILLE offrira en vente par enchères publiques, **vendredi 28 avril 1972, dès 14 h 30,** à l'hôtel de la Béroche, à Saint-Aubin, les immeubles ci-dessous :

Cadastre de Montalchez
Article 1330 - LA FIN DESSOUS, champ de 1773 m2
Article 981 - LA FIN DESSOUS, champ de 622 m2
Article 203 - LA FIN DESSOUS, champ de 1143 m2
Article 797 - LA FIN DESSOUS champ de 972 m2
Article 1334 - DERRIÈRE LA VILLE, champ de 4770 m2
Article 295 - LA CORNE DU BOIS, champ de 1530 m2
Article 1667 - LES GRANDS CHAMPS, bois de 902 m2

Il s'agit de terrains agricoles sans caractère de sol à bâtir.

Notaires préposés à l'enchère :
Me André-G. Borel, à Saint-Aubin
Me Jean-Pierre Michaud, à Colombier.

Maison de 2 appartements de 2 1/2 pièces

à vendre à Villars-Burquin.

Construction 1970, très soignée. Jardin fleuri et aménagé de 800 m environ.
Prix de vente : Fr. 160.000.—

AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE DERIAZ
CASINO 6 024/2 61 66
1401 YVERDON

Particulier cherche à acheter

domaine

avec pâturage boisé et forêts. Région Jura neuchâtelois.
Adresser offres écrites à KR 1047 au bureau du journal.

Petit chalet

les Bulles « Clair matin », bien clôturé, libre tout de suite.
Prix demandé : Fr. 43.000.—
Adresser offres écrites à LS 1048 au bureau du journal.

A VENDRE

au Val-de-Ruz,

maison de campagne

comprenant : trois appartements de 3 pièces, verger et jardin.

Faire offres à case postale 31.708, 2001 Neuchâtel.

A LOUER

A louer à Fontainemelon, dans immeuble neuf avec tout confort,

appartements

de 4 1/2 pièces dès 505 fr. + charges ; 3 1/2 pièces dès 460 fr. + charges ; 2 pièces, 290 fr. + charges.

Tél. 24 70 52.

A louer dans

villa à Bevaix appartement

de 5 pièces, cheminée de salon, 670 fr. (garage compris) + charges. **Tél. 46 17 90.**

A VENDRE
à proximité de Neuchâtel,

bâtiment industriel

1000 m2 de plain-pied
1000 m2 en sous-sol.

Adresser offres à case postale 31.300, 2001 Neuchâtel.

A louer au Landeron pour le 24 mai,

appartement

de 4 pièces.

Tél. 24 60 40, heures de travail.

Locations de vacances

Chalets et appartements à louer,

Vaud-Valais

pour 2 à 8 personnes.
Tél. (025) 2 18 92 (Samedi après-midi fermé)

A louer

studio

tout confort.
Prix : Fr. 235.— + Fr. 15.— place de parc.

Tél. (038) 31 61 80.

A louer, quartier des Charmettes,

appartement

de 3 pièces, confort, avec poste de conciergerie, 205 fr. charges et garage compris, libre le 24 mai.

Adresser offres écrites à AG 1037 au bureau du journal.

A vendre dans le Jura vaudois, altitude 1057 m,

domaine de montagne

environ 30 poses vaudoises de 4500 m2, avec ferme comprenant habitation et rural ;

chalet

de 1 cuisine et 3 chambres. Garage pour deux voitures. Eau sous pression par grand réservoir privé.

S'adresser à la BANQUE PIGUET & Cie, service immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 51 71.

A vendre tout de suite, région les Ponts-de-Martel,

FORÊT

d'une surface d'environ 4 hectares, 55 % de résineux et 45 % de feuillus.

S'adresser à la BANQUE PIGUET & CIE, service immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 51 71.

AUVERNIER

AU-DESSUS DE LA GARE

Appartements à vendre

Vue
Standing
Prix
Extraordinaires

2 pièces 41 m2 Fr. 60.000.—
5 pièces 115 m2 de Fr. 173.000.— à Fr. 177.000.— avec garage
6 pièces 127 m2 de Fr. 190.000.— à Fr. 195.000.— avec garage

Prêts hypothécaires à disposition
Pour tous renseignements, s'adresser à :

PROMOTION IMMOBILIÈRE NEUCHATEL S. A.
Rue du Môle 4, Neuchâtel
Tél. (038) 24 70 52

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9, Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

IMOCOM
Terreaux 9 - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 48 33

A louer immédiatement
NEUCHATEL, Parcs 38,

beaux locaux d'atelier

avec grande baie, vitrine pour horlogerie, petite mécanique, architecte, décorateur, etc., avec local de réception, bureau, local d'archives, vestiaires, W.-C., chauffage général.
Loyer : 600 fr. + charges.
Dès le 24 juin 1972

LOCAUX DÉPOTS

avec place de parc pour entrepreneur, peintre, artisan, etc.
Loyer : Fr. 180.—

A vendre immédiatement à Neuchâtel, rue des Chavannes, sur passage très fréquenté,

épicerie

bien agencée, d'ancienne renommée.
Fr. 18.000.— + Inventaire marchandises. Loyer : Fr. 400.—

A vendre au Val-de-Ruz,

laiterie

avec beau magasin de vente.
Chiffre d'affaires élevé.
Agencement 30.000 fr. + immeuble comprenant : appartement de 6 chambres, tout confort, bureau, garage, et vastes dépendances.

Demande à acheter à

NEUCHATEL

quartier ouest,

maison familiale

ou

villa

de 6 à 8 chambres ou de 2 ou 3 appartements avec confort et dépendances.

Place disponible Immédiatement ou pour date à convenir, pour

employée de bureau

habile sténodactylo.

A louer

appartement meublé

3 chambres, cuisine, salle de bains, balcon, chauffage compris, 500 fr. par mois. Libre dès le 24 juillet, nord-ouest de la ville.

Tél. 31 33 62, dès 16 heures.

APPARTEMENT-ATTIQUE

à louer
à Hauterive, vue imprenable sur le lac et les Alpes, 3 chambres à coucher, 1 salle à manger, 1 grand salon avec cheminée, 1 cuisine complètement équipée, salle de bain, 1 W.-C. séparé à l'entrée, 1 garage pour 2 voitures. Entrée à convenir dès juillet 1972. Fr. 1000.— par mois, plus charges.
Tél. (038) 31 66 55, Touraine S.A., rue Pierre-de-Vingle 14, 2003 Neuchâtel.

Industrie de petit volume cherche à louer à

la Chaux-de-Fonds

pour début 1973, **usine ou surface** industrielle de 800 à 1000 m2.

Utilisation surface 1/3 service administratif ; 2/3 service exploitation, avec accès direct de l'extérieur.

Faire offres sous chiffre P 28-950037, à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

A louer, du 15 mai 1972 au 28 février 1974

appartement de 3 1/2 pièces

à Auvernier.

Location : Fr. 500.— par mois, charges comprises.

S'adresser à Fidimmobil S.A. Saint-Honoré 2 - Neuchâtel.

Tél. (038) 24 03 63.

A louer
au rez-de-chaussée supérieur d'une **VILLA**
sise rue Emer-de-Vattel 50, à Neuchâtel,

APPARTEMENT

de 5 pièces, comprenant : terrasse, grand salle de séjour, salle à manger, cuisine parfaitement agencée, vestiaire et W.-C. indépendants, ainsi que partie de nuit comportant deux grandes chambres à coucher et une plus petite. Bains et W.-C. avec tous appareils + bidet et douche.

Les tapisseries et les fonds seront exécutés au gré du preneur. L'entrée du locataire peut se faire dans un délai très court. Vue imprenable sur le lac et les Alpes, jardin aménagé, quartier résidentiel très tranquille, trolleybus à proximité.
Loyer mensuel : Fr. 1700.— chauffage et eau chaude compris.

En plus dudit appartement, cette villa comprend un logement de 2 pièces, déjà loué, ainsi que 5 boxes en bordure de rue avec accès direct. Elle serait vendue au prix de 562.000 fr. Hypothèque en 1er rang de 300.000 fr.

Pour visiter et traiter :
Fiduciaire Leuba & Schwarz, faubourg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71.

A louer à **GALS,** dans immeuble moderne :

1 appartement de 3 pièces
1 appartement de 4 pièces
2 garages

Tél. (038) 25 75 22

A louer, pour date à convenir, au centre de Saint-Aubin,

magnifique attique de 6 pièces

tout confort.

S'adresser à :
Fiduciaire F. Anker, case postale 6, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 16 49.

A louer à partir du 1er mai 1972, à **la Neuveville,**

appartement de 6 pièces attique

3me étage. Situation tranquille et très ensoleillée. Salon avec cheminée, réduit, cuisine avec machine à laver la vaisselle. Grande terrasse autour de l'appartement. Garage.
Loyer mensuel : Fr. 815.— plus charges.

S'adresser au concierge, tél. (038) 51 35 24 ou à la gérance :

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

A louer à Boudry, dans immeuble neuf du faubourg Ph.-Suchard, quartier tranquille, ensoleillé et proche du centre,

2 magnifiques appartements

de 4 et 5 pièces, tout confort.

Tél. (029) 2 86 24.

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement «prêt-à-vivre».
PARTOUT EN SUISSE
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. **Vos désirs?** (dates, personnes, stations, prix envisagé) **Immédiatement, sans frais, sans engagement:** documentation illustrée et personnalisée.
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

A louer à Bevaix, dans immeubles neufs,

appartements

de 4 1/2 pièces.

Tél. 24 70 52.

CHAMBRES

Chambre indépendante

meublée,
à louer au centre.
Tél. (061) 87 13 15, après 18 heures.

A louer immédiatement, à la rue du Seyon,

chambre meublée indépendante

Loyer, chauffage, électricité et nettoyage compris, 195 fr.

Tél. (038) 24 67 41.

Dem. à louer

2 infirmières (suisses) travaillant aux Cadolles, cherchent

appartement

de 2 ou 3 pièces dans le haut de la ville

Tél. 33 26 27 ou 33 21 88.

Nous cherchons, dans la région Boudry-Cortaillod,

appartement

de 3-4 pièces, mi-confort.

Marie-Claire Cosandier, av. de Neuchâtel 11, 2024 Saint-Aubin.

Tél. (038) 55 23 61 aux heures des repas.

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

logement de 4 ou 5 pièces

en ville ou environs immédiats pour un de nos employés de bureau.
Tél. 24 18 42.
S'adresser à Monsieur Bardo.

On cherche au plus tôt

maison familiale

avec 4 chambres à coucher, salle de séjour, salle à manger, bain, douche, W.-C. séparés, ou appartement similaire.

Faire offres à B. Kuoni-Horst, Hallerstrasse 16, Berne. Tél. (031) 23 49 05 de 19 à 20 heures.

L'annonce
reflet vivant du marché

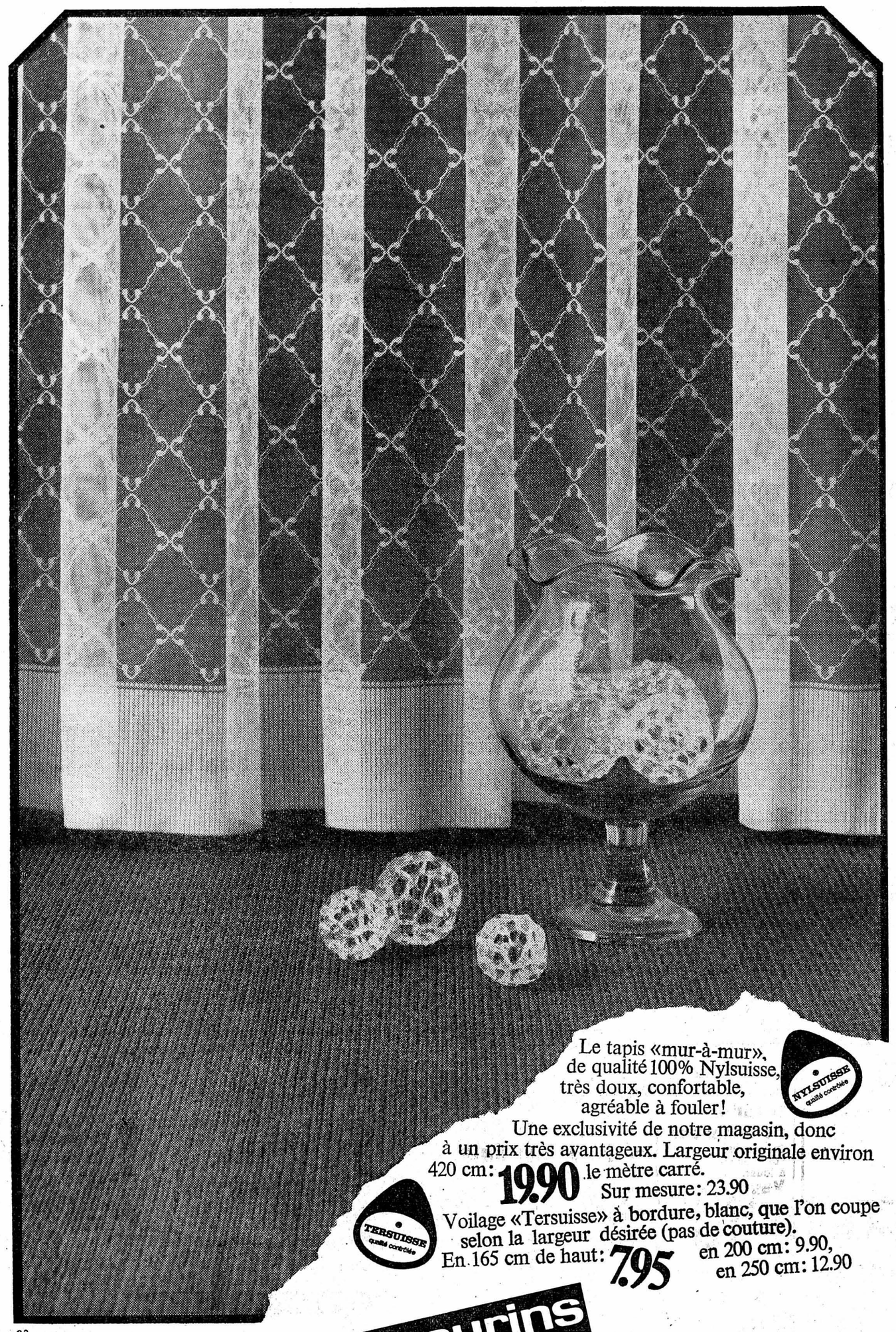

Le tapis «mur-à-mur», de qualité 100% Nylsuisse, très doux, confortable, agréable à fouler!
NYLSUISSE qualité contrôlée
Une exclusivité de notre magasin, donc à un prix très avantageux. Largeur originale environ 420 cm: **19.90** le mètre carré.
Sur mesure: 23.90
Voilage «Tersuisse» à bordure, blanc, que l'on coupe selon la largeur désirée (pas de couture).
TERSUISSE qualité contrôlée
En 165 cm de haut: **7.95** en 200 cm: 9.90, en 250 cm: 12.90

92

armourins neuchâtel

Les familles heureuses boivent *Romanette* au délicieux goût de citron

Tous l'aiment. Elle apporte détente et bonne humeur. Boire Romanette, quel plaisir. En plus, elle vous offre de participer à son grand concours dont les prix vous permettront de jouer en famille.
Participation illimitée
Prix cumulables
1 slogan à compléter
5 tirages au sort: 30 avril — 31 mai — 30 juin — 30 septembre et 31 octobre.
Bons de participation:
● au dos de chaque étiquette, sur tous les litres de Romanette «Arôme Citron»
● chez votre détaillant «Romanette»
● A l'adresse: ECS-Publicité, 1008 Jouxtens

Bonne chance.

Grand Concours Romanette
Réservé Suisse romande
100 circuits de voitures et **200 voitures** miniatures **à gagner.**

Romanette
Production sous contrôle d´Henniez-Lithinée S.A.

COMMINOT

deux yeux... pour toute une vie! Confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital 17

Quel atout !

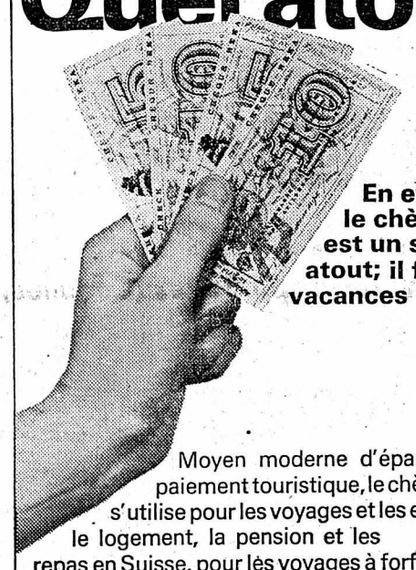

En effet, le chèque Reka* est un sérieux atout; il facilite vacances et voyages

Moyen moderne d'épargne et de paiement touristique, le chèque Reka s'utilise pour les voyages et les excursions, le logement, la pension et les repas en Suisse, pour les voyages à forfait organisés par les agences de voyages et, *le nouveau chèque avec surimpression en rouge également pour l'essence chez AVIA + BP.

Le chèque Reka s'obtient à prix réduit auprès de nombreux employeurs, de pratiquement tous les groupements de salariés et dans un grand nombre de commerces de denrées alimentaires (COOP, Mercure, services d'escompte, etc.).

Prospectus et renseignements auprès de

reka *Caisse suisse de voyage 3001 Berne, Neuengasse 15, Tél. 031 22 66 33*

Faites **cintrer vos chemises**
R. POFFET Ecluse 10 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux,
chez Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Tuyaux de drainage
flexibles en plastique. Prix très avantageux à partir de Fr. 95.— le m. Pose facile. Grands stocks.
r.d. wyder
Ø 021/56 42 77
1699 Bossonnens

A partir de Fr. 50.— par mois
il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.
Grand choix d'instruments de toutes marques.
hug
Musique Neuchâtel
Tél. 25 72 12

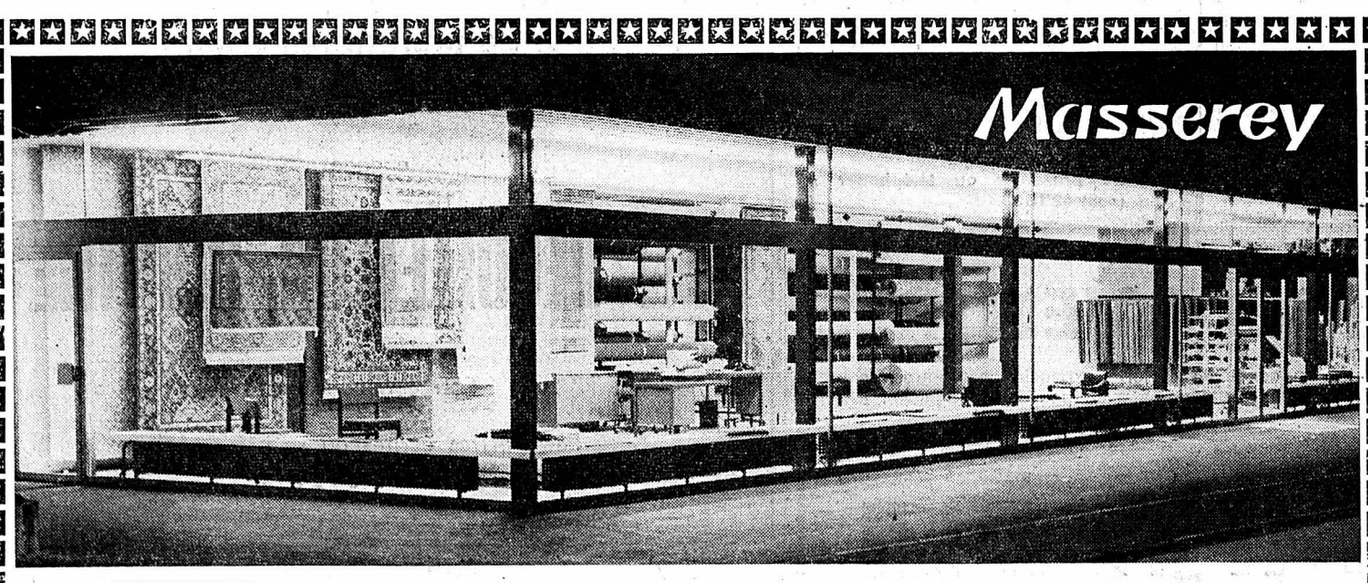

Masserey

	le m2
Alpina Party, velours	Fr. 34.—
Alpina Funny 100 % acrilan	48.—
Alpina Baronesse 100 % acrilan	58.—
Alpina Caresse 100 % acrilan	62.—
Alpina Finesse 100 % nylon	49.—
Alpina Fortress 100 % nylon	49.—
Alpina Souplesse 100 % nylon	52.—
Alpina Tigresse 100 % nylon	78.—

Qui rend votre maison digne de vous? Le tapis de fond Alpina.
En vente auprès des magasins spécialisés
alpina
Alpina Manufacture de Tapis SA, 8623 Wetzikon

Qui apporte confort, commodité et chaleur? Le tapis de fond Alpina.
En vente auprès des magasins spécialisés
alpina
Alpina Manufacture de Tapis SA, 8623 Wetzikon

Etonnante exposition
Entrez et choisissez
Livraison gratuite à domicile
Tél. 25 59 12

MAGASIN 8 vitrines — 2 étages PORTES-ROUGES 131 - 133 **• PARC**

Maison de confiance aimablement au service des clients — Prix les plus justes. Arrêt du trolleybus

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

MULTI-DISCOUNT BORLOZ MULTI-DISCOUNT BORLOZ MULTI-DISCOUNT BORLOZ MULTI-DISCOUNT BORLOZ

Bière Ceres SIX-PACK	**4.20**	au lieu de **5.40**
Suchard express	**6.80**	au lieu de **8.50**
Bas collant UNI-TAILLE	**2.10**	au lieu de **2.95**

Au centre, Hôpital 10 Serrières, Battieux 2 Rue Pourtalès 9-11
P
Timbres-escompte
SENJ

OFFRES D'EMPLOIS

NAGEL NEUCHATEL

Chauffage-Ventilation-Sanitaire engage, pour entrée à convenir,

appareilleur

en installations sanitaires sachant travailler d'une manière indépendante. (Eventuellement ayant une certaine expérience des réparations.)

Emploi intéressant et stable, ambiance agréable, semaine de cinq jours.

S'adresser au fbg de l'Hôpital 31 ou téléphoner au (038) 25 35 81.

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

jeune cuisinier
fille de buffet

et

employés (ées) de maison

ou éventuellement

couple et femme de ménage

pour le matin.

Tél. (038) 33 30 31.

L'hôtel - restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir

sommelière (ier) qualifiée

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

On cherche

aide-magasinier chauffeur

de juin à octobre.

Faire offres à
Bruno Rœthlisberger,
cultures fruitières, 2075 Wavre.
Tél. (032) 83 15 35.

---

sulem LAMINERIES MATTHEY SA 2520 LA NEUVEVILLE Tél. (038) 51 35 35

engagent tout de suite ou pour date à convenir

employé de commerce

qualifié, bilingue

pour travaux d'exportations, calculation de prix, relations téléphoniques.

Travail varié et intéressant, possibilités d'avancement. Prestations sociales d'une entreprise moderne.

Prière d'écrire ou téléphoner.

Important magasin d'horlogerie-bijouterie engagerait

vendeur (euse)

pouvant prendre des responsabilités et ayant des notions d'anglais et d'allemand. Haut salaire à personne capable.

Adresser offres à case postale 757 Neuchâtel 1.

Bracelets Union cherche

ouvriers et ouvrières

pour travaux en atelier.

Se présenter à ses bureaux, Grand-Rue 45, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 57 81.

MANPOWER
recrute

6 manœuvres

8a, rue du Seyon - Tél. 24 76 76

MANPOWER prévoit

Seul, Manpower publie ses prévisions d'emplois temporaires. Demandez le manpower planning, disponible gratuitement dans tous les centres Manpower.

A LA CHAUX-DE-FONDS
le parc du Musée sera reboisé et agrandi

Printemps 1974

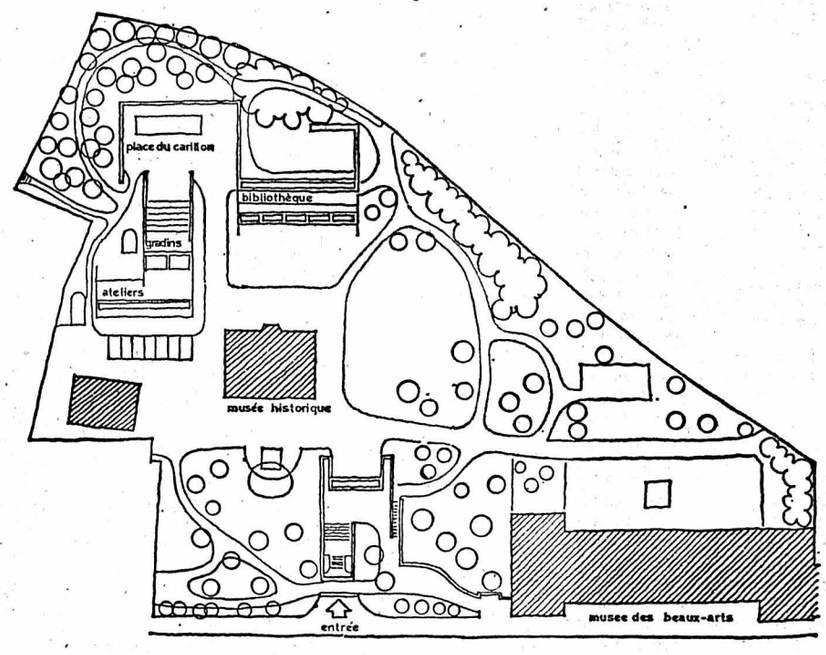

Printemps 1972

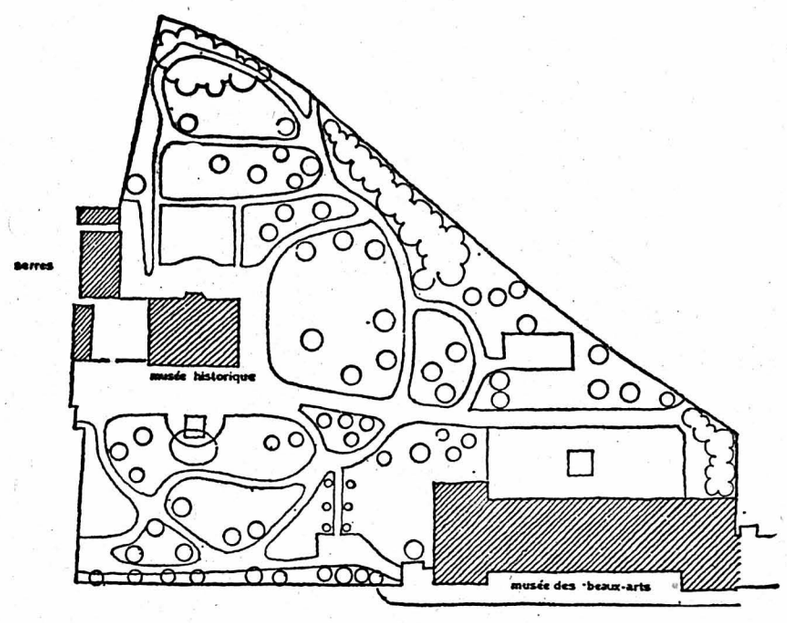

LE NOUVEAU PARC
Surface verte 7020 m²
Arbres à planter: 40

BILAN
Surface totale du parc + 2400 m²
Surface verte du parc + 540 m²
Arbres supplémentaires + 23

L'ANCIEN PARC
Surface verte 6480 m²
Arbres abattus: 17

La conception et l'emplacement du futur bâtiment pour le Musée international d'horlogerie sont le résultat d'une longue étude et d'un concours d'architecture. Le projet a été soumis pour sanction à l'autorité communale après une campagne d'information du public, comportant notamment une exposition des maquettes et des plans, des visites commentées, la remise d'une plaquette et la distribution de questionnaires. Les arbres sacrifiés ont toujours été clairement indiqués sur les plans et photographies comme dans les commentaires. C'est forte de l'assentiment de la majorité de la population que la Fondation Maurice Favre présenta une demande officielle, qui fut approuvée le 16 juin 1971, par un vote unanime du Conseil général.

En ce qui concerne le parc, à l'exception des 7 grands arbres, les sapins et feuillus seront replantés dans des dimensions supérieures à 30 cm de diamètre et 10 m de hauteur. Chacun peut donc se rendre compte que le parc, s'il subit momentanément des dégâts, sera finalement agrandi et amélioré. Nous remercions la population de sa compréhension et de son objectivité.

FONDATION MAURICE FAVRE

Pour notre service E.D.P., nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une perforatrice IBM

Cet emploi d'un genre nouveau pourrait aussi convenir à une employée de bureau jeune et dynamique, habituée à un travail précis. Nous sommes disposés à former candidate capable.
Salaire intéressant. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Adresser offres écrites à la Direction de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Garage de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

vendeur automobiles

si possible expérimenté.

Garage Mario BARDO, Sablons 47; Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42

Bar de la Ferme, Cortaillod, cherche

sommelier (ère)

Se présenter ou téléphoner au (038) 42 12 83.

Chez **FRANCO** Spécialités Italiennes

cherche :

sommelier
garçon de buffet
aide de cuisine

LAUENER & Cie

Fabrique de fournitures d'horlogerie

2025 Chez-le-Bart

engage

UN DÉCOLLETEUR QUALIFIÉ

Entrée à convenir.

Faire offres écrites ou se présenter.
Tél. (038) 55 24 24.

Entreprise du bâtiment et travaux publics

désire engager tout de suite ou pour date à convenir :

technicien ou dessinateur architecte

expérimentés, pour métrages ou tous autres travaux propres à la profession ;

chef de chantier

ayant une bonne formation pratique pour la conduite de chantiers ;

contremaître en bâtiment
contremaître en génie civil

Nous offrons : très bons salaires à personnes capables, places stables, semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Adresser offres manuscrites, avec certificats, références, prétentions de salaire et date d'entrée en service, ou prendre rendez-vous par téléphone à

l'**Entreprise F. BERNASCONI,** rue du 1er-Mars 16, 2206 **les Geneveys-sur-Coffrane** (Neuchâtel)
Tél. (038) 57 14 15. Discrétion assurée.

VOTRE AVENIR

dans notre entreprise en constante et forte expansion est entre vos mains. Notre société de type autonomne avec pouvoir de décision à Lausanne cherche un

COMPTABLE

de nationalité suisse, âgé de 28 à 40 ans, capable d'initiative et ayant l'esprit ouvert, pour lui confier, après une mise au courant complète, la direction du service comptable.

Qualifications requises :
— comptable diplômé ou ayant formation équivalente, acquise de préférence dans l'industrie ou le commerce d'articles de marques de grande consommation
— les qualités de chef en tant que responsable et animateur du personnel et bon organisateur.

En outre, nous attachons de l'importance à une bonne formation commerciale et à la connaissance écrite et parlée du français et de l'allemand. Les documents en masse sont traités par ordinateur. Les exigences étant élevées, les compensations sont fixées en conséquence.

Nous vous assurons de notre entière discrétion.

Vous êtes prié d'adresser votre offre, sous pli personnel, à M. Eli Lusso, société E. Lusso & Cie, fabrique de glaces alimentaires, 62, Ch. de Montelly, 1000 LAUSANNE 20.

DIXI LE GROUPE DIXI

cherche pour son centre E.D.P.

PERFORATRICE

Débutante serait éventuellement formée, installation 3me génération.

Nous offrons :

— ambiance de travail jeune et dynamique
— excellentes conditions de rémunération selon capacités
— vacances d'été et d'hiver.

Les candidates intéressées peuvent adresser leurs offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, à DIXI S.A., service du personnel, 2400 le Locle.

DES MIETTES D'HISTOIRE ET UN SOLEIL ÉCLATANT

LE SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ FÊTE CETTE ANNÉE SES 75 ANS !

Les Conseils communaux du Locle et de Neuchâtel y étaient représentés. De même que l'Etat. L'on notait aussi la présence de diverses personnalités neuchâteloises du monde de la politique et de l'économie. Une cinquantaine de personnes et un magnifique après-midi ensoleillé ; autant d'atouts pour marquer, discrètement mais avec à propos les 75 ans d'existence du service de l'électricité de la Chaux-de-Fonds.

Emmenés par M. Maurice Payot, président de l'exécutif et directeur des services industriels, les hôtes ont pu apprécier le fruit d'une collaboration entre les trois villes du canton, l'usine de Combe-Garot au bord de l'Areuse. Un excellent prétexte à une agréable promenade qui de la métropole de l'horlogerie permit d'atteindre Neuchâtel, Boudry et de remonter, en car, les Gorges. Enfin, par la Tourne, l'on atteignit enfin la deuxième visite de l'après-midi, celle de l'usine Numa-Droz 174.

Pas de discours, aucun cérémonial. Voilà qui n'était pas pour déplaire à tous ceux qui ont néanmoins pu, en quelques heures, apprécier le fruit de 75 années de réalisations. Aussi est-il indiqué de faire un bref retour en arrière afin de revivre non pas la naissance de l'électricité mais de celle d'une ville moderne.

POINT DE DÉPART

Nous sommes en janvier de l'an 1886. Le point de départ de cette histoire qui voit la ville racheter l'usine à gaz dont l'exploitation laissait à désirer. Moins de deux ans plus tard, l'on inaugurait déjà l'amenée des eaux de l'Areuse par l'usine des Moyats. En avril 1890, la concession pour l'exploitation de la force motrice entre Champ-du-Moulin, près de Boudry et Combe-Garot est accordée aux villes de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, par décret du grand Conseil.

Dès lors, les choses iront vite, janvier 1892 : le Conseil général de la Chaux-de-Fonds votait un crédit de 370.000 fr. pour financer les travaux de confection du canal entre les Moyats et Combe-Garot. Cette même année, la ville du Locle demandait à être associée à l'entreprise. La répartition prévoyait : 44 % à la Chaux-de-Fonds, 30 pour Neuchâtel et 26 au Locle, répartition de la force motrice du tronçon.

En 1894, la Chaux-de-Fonds devient une ville et compte 30.000 habitants.

A LA SUITE D'UN CONCOURS

A la suite d'un concours, l'on décide en 1894 d'employer du courant continu à haute tension et à intensité constante pour le transport Combe-Garot, la Chaux-de-Fonds et le Locle. Ce courant est alors adopté pour la distribution dans les villes. En mai 1895, un crédit d'un million est accordé pour la construction et l'aménagement d'une usine génératrice à Combe-Garot notament, et pour une ligne de transport constituée d'un câble de cuivre de 150 mm2 et d'une longueur totale de 48 km.

Après divers autres travaux, le 1er janvier 1897 débutait l'exploitation du service de l'électricité et de la fourniture du courant à la compagnie des tramways.

Les bâtiments administratifs à la rue du collège verront le jour au début de ce siècle, suivis en 1908 de l'inauguration de l'usine à la rue Numa-Droz 174 (crédit total de 1.685.000 francs). En 1911, le courant altrnatif triphasé fait son entrée à la Chaux-de-Fonds par l'établissement d'un réseau pour l'alimentation des quartiers extérieurs. Puis, au cours des années, cette ligne passe à 32 kv. Enfin l'on note la première installation de chauffage à distance en ville, en 1926. Débuts bien modestes, puisque comprenant une centaine d'appartements, soit cinq groupes de maisons. Il faudra attendre 1948, après avoir vu la puissance reçue des Gorges de l'Areuse atteindre jusqu'à 3200 kw, pour voir une extension de ce réseau de chauffage à distance avec cette fois 550 appartements.

Autre grande date dans l'histoire du service, l'inauguration du barrage et de l'usine du Châtelot, en 1953. Puis en 1961, l'adoption définitive du tarif binôme introduit expérimentalement en 1943.

NOUVELLE CONVENTION

A la suite d'une nouvelle convention avec l'électricité neuchâteloise SA, en 1967, l'ENSA fournira désormais toute l'énergie à l'usine Numa-Droz, tandis que l'énergie de Combe-Garot passe directement à cette société au poste des Moyats. C'est ainsi qu'après 70 ans de bons et loyaux services, la ligne de transport Combe-Garot-La Chaux-de-Fonds cessait toute activité.

Quelques chiffres, des dates : autant d'éléments qui permettent brièvement d'évoquer une extraordinaire aventure, celle de l'arrivée puis du développement de l'électricité à la Chaux-de-Fonds.

Une visite aux sources n'était que justice rendue à tous ceux qui ont permis cet événement.

N.

Le départ en autocar. But premier : la visite des usines électriques.
(Avipress - Robert)

Au tribunal de police

Série d'affaires sans beaucoup d'éclat...

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé hier, toute la journée, sous la présidence de M. Daniel Blaser, assisté de Mme Josette Perrenoud, qui remplissait les fonctions de greffier.

Il a prononcé les jugements suivants :

Mme B.F., pour infraction à la loi sur la taxe et la police des chiens, à dix francs d'amende et 80 fr. de frais ; P.C., pour rupture de ban, à trois jours d'emprisonnement et 30 fr. de frais ; P.H., pour infraction à la LCR et OCR, à 20 fr. d'amende et trois francs de frais ; A.B., pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, à cinq jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans et à 50 fr. de frais ; F.O., pour infraction à la LCR et OCR, à 20 fr. d'amende et trois francs de frais ; B.J., pour infraction à la LCR et ivresse au volant, à dix jours d'emprisonnement et 255 fr. de frais. Le tribunal a en outre ordonné la publication du jugement ; M.B., pour infraction à la LCR, à 80 fr. d'amende et 14 fr. de frais ; G.M., pour diverses infractions, à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, à 20 fr. de frais et à un an d'interdiction de fréquenter les auberges ; E.de S., pour infraction à la LCR et OCR, à une amende de 20 fr. et à trois francs de frais.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS :
Corso : 20 h 30 « Le Corniaud » (dès 12 ans).
Eden : 20 h 30 « Homo eroticus » (18 ans).
Plaza : 20 h 30 « Valdez » (16 ans).
Scala : 19 h et 21 h « Les Diables » (18 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS :
Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h - 2 h.
La Boule d'or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

EXPOSITIONS :
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine. sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée des beaux-arts : ouvert.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Galerie du manoir : huile, gouache et dessin de Hekimian.
Galerie du club 44 : peintures et dessins de Philippe Visson.
Permanences médicale et dentaire :
En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
PHARMACIE D'OFFICE :
Pillonel, Balancier 7 - Serre 61, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS :
Club 44 : 20 h 30 « L'alchimie et la tradition hermétique ».

Peinture et inflation (2)

Nous avions déjà eu l'occasion de le dire à propos de la dernière exposition de la Galerie ADC : il y a des peintres très amateurs qui, croyant avoir atteint les sommets de la peinture, ne craignent pas d'afficher des prix himalayesques pour des toiles qui valent à peine le bois de leur châssis.

Oscillant entre 900 fr. et 1000 fr. les toiles actuellement exposées à la Galerie-club rééditent l'exploit — sans battre le record. De qualité, tout amateur d'art le jurera, il n'y en a pas. Les prix ne reflètent donc que les illusions du peintre.

Nul ne saurait contester le droit d'un peintre ou d'une galerie à exposer n'importe quoi à n'importe quel prix, c'est évident.

Il faut tout de même rappeler — en parallèle — que nombre de peintres, jeunes et vieux, amateurs ou non, qui ont quelque chose à présenter qui mérite d'être regardé, ne trouvent pas de lieux pour leurs premiers pas d'exposants.

Les galeries citées (ou les salles et couloirs qui se donnent pompeusement ce nom) pourraient faire, une fois, un effort d'imagination ; donner une première chance et un premier encouragement à un peintre qui mérite ce nom, c'est participer, un peu, à la promotion culturelle de la cité et de la région. Ne pas le faire, c'est rester dans la médiocrité et le cafouillage. Et les illusions...

G. St.

Au «Club 44»: Les sciences occultes aujourd'hui...

Le « Club 44 » en collaboration avec l'Union rationaliste avait choisi Mme Jacqueline Marchand de Paris, agrégée de lettres et professeur au Lycée Fénelon pour parler de l'astrologie et des sciences occultes qui jouissent actuellement d'une vogue renouvelée.

Sans faire un historique complet de Nostradamus à Mme Soleil, Mme Marchand a très bien démontré et démonté les procédés qui font que l'on retrouve ces phénomènes depuis les temps les plus anciens, mêlés aux premiers balbutiements de la science. Le progrès des connaissances a rendu les choses particulièrement délicates. En présence d'un phénomène inexplicable, le rationaliste dit qu'il ne comprend pas, alors qu'un autre prétendra qu'il s'agit d'éléments surnaturels. Il faut donc avoir une méthode de jugement qui doit être définitive dans l'état actuel de nos connaissances. La Fontaine et Voltaire ont d'ailleurs fort bien écrit sur les charlatans et les croyants de leur temps.

UN VOCABULAIRE

Actuellement, des notions scientifiques s'ajoutent aux croyances populaires et il existe tout un vocabulaire de la croyance savante. On constate également, depuis 1938, un envahissement des journaux par les horoscopes et une recrudescence de succès d'une certaine presse et même radio spécialisées. L'astrologie, dite scientifique, a énormément de crédit sur bon nombre de gens. Ces derniers font grand cas des horoscopes publiés dans les journaux dont le contenu est suffisamment général pour pouvoir s'appliquer et trouver quantité de correspondances à beaucoup de cas.

Cette soi-disant science n'est donc pas plus sérieuse que le reste.

Selon Mme Marchand, l'histoire des signes du Zodiac est également une imagination des hommes, qui a tout au plus le visage d'une belle affabulation poétique.

Cependant, des publications entières de voyants et d'astrologues vivent, et même très bien, de la crédibilité d'un important public. Cela va jusqu'à un engouement certain et le succès de Mme Soleil le prouve. En femme intelligente et de bon sens, elle donne des conseils, parfois certainement valables, aux gens ayant besoin d'assistance, en les saupoudrant d'éléments poétiques et irrationnels. Ce phénomène tient de la sociologie et concrétise ce profond malaise humain, mêlé de crainte, de notre société.

Il est rassurant de pouvoir se raconter à quelqu'un qui vous écoute, qui endosse pour un bref instant une partie de votre peur. Contrairement à la science qui est exacte, précise, et expliquée par des faits, l'irrationnel permet le rêve, les suppositions, l'échappatoire à la réalité.

Impuissant de par un manque de volonté ou une faiblesse évidente, le monde a un réel besoin d'espoir ; l'évolution remplacera peut-être les voyantes par des psychiatres, mais le malaise persistera, sans l'auréole de l'incompréhensible, et sans poésie.

if

Etat civil
mercredi 26 avril

NAISSANCES : Haag, Christian Roland, fils de Roland Gilbert, employé de bureau et de Nivosolo Marie Alexandrine, née Ramialimihasina. Perrin, Raphael, fils de Gérard Aristide, comptable et de Erika, née Aegerter.

PROMESSES DE MARIAGE : Peçon, Jean-Philippe, employé de commerce et Törö, Marja Leena Lenger, Alfons, boucher et Iseli, Johanna, Perret, Claude André Willy, chauffeur et Mombelli, Michelle Françoise.

DÉCÈS : Boillat, Marcelle Lina, née le 13 juillet 1905, célibataire Beau-Site 7. Barben, née Ruedin, Jeanne Adèle, ménagère, épouse de Barben, Jean Gottlieb, dom. Parc 89.

Concours de la Société canine: MAGNIFIQUES RÉSULTATS

Une quarantaine de participants de la Chaux-de-Fonds et de Suisse prirent part samedi au concours organisé par la société canine de la Chaux-de-Fonds.

Six juges durent se prononcer sur la qualité des exhibitions des chiens qui étaient répartis en cinq classes (de la classe A pour les débutants à la classe III pour les plus avancés).

Dns l'attente des résultats, les membres de la société délaissèrent les véritables participants pour se réunir autour d'une table bien garnie. Agréable mise en condition quand on sait que cette société va durant l'année 1972, fêter sa 40me année d'existence.

En fin d'après-midi, M. J.-C. Hess, président de la société, procéda à la remise des prix dont voici la liste des lauréats.

(J. S.)

Classe A. — 1. excellent, 243 points, Alain Chapuis, avec Cnnie, Société canine de la Chaux-de-Fonds ; 2. excellent, 234 p., Edouard Oppliger, avec Milo, Société canine de la Chaux-de-Fonds ; 3. très bon, 207 p., Raymond Gigon, avec Gandhi, Société cynologique de Saint-Imier.

Classe I. — 1. excellent, 393 p., Jean-Claude Sester, avec Bunko, berger allemand Neuchâtel ; 2. excellent, 390 p., Ernest Vago, avec Tarzan, Groupe du berger allemand, Vevey ; 3. excellent, 388 p., Jean-Pierre Broquet, avec ISA, Société cynologique de Tavannes ; 4. excellent, 386 p., René Racine, avec Balzac, Société cynologique de Tavannes ; 5. excellent, 373 p., Robert Farine, avec Oret, Société cynologique de Sainte-Croix ; 6. excellent, 370 p., Jean Bionda, avec King, Société cynologique d'Ajoie ; 7. très bon, 351 p., Marie Muhlemann, avec Britta, Berger allemand de Neuchâtel ; 8. très bon, 331 p., Jean Zaugg, avec Mack, Société canine de la Chaux-de-Fonds.

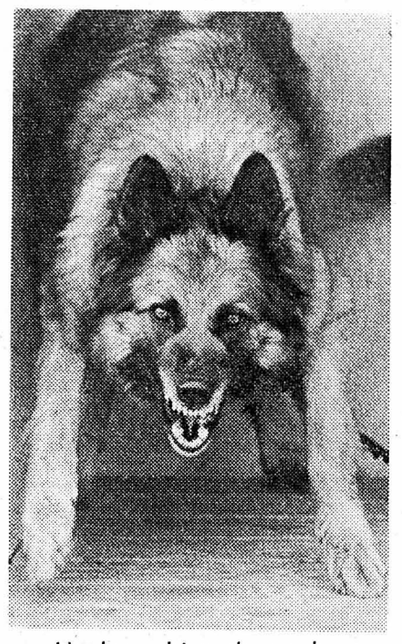

Un bon chien de garde.
(Avipress - Robert)

Classe II. — 1. excellent, 586 p., Yvan Vuillomet, avec Onix, Société canine de la Chaux-de-Fonds ; 2. excellent, 574 p., René Monnier, avec Batna, Société cynologique de Tavannes ; 3. excellent, 570 p., François Pelletier, avec Sultan Doberman, Société cynologique de Tavannes ; 4. excellent, 569 p., Senn Huguenin avec Senn, Société canine de la Chaux-de-Fonds ; 5. excellent, 561 p., Charles Grandgirard, avec Astor, Les Amis du chien, Payerne ; 7. excellent, 543 p., Josette Perrenoud, avec Gitan, Société canine de la Chaux-de-Fonds.

Classe sanitaire III. — 1. excellent, 377 p., Paul Béguin, avec Pineau épagneul, Société canine du Locle ; 2. excellent, 370 p., Paul Oulevay, avec Caty BB, Société canine de la Chaux-de-Fonds.

Classe III. — 1. excellent, 600 p., Marcel Courvoisier, avec Amiral, Société canine de la Chaux-de-Fonds ; 2. excellent, 596 p., Frédy Heimann, avec Rio, Groupe du berger allemand Vevey ; 3. excellent, 595 p., Pierre Gentil, avec Erus, Société canine de la Chaux-de-Fonds ; 4. excellent, 595 p., Pierre Wicki, avec Hambo, Berger allemand de la Chaux-de-Fonds ; 5. excellent, 592 points, Paul Battaly, avec Arno, Club du berger allemand, Neuchâtel ; 6. excellent, 590 p., André Monnin, avec Elch, Berger allemand Lausanne ; 7. excellent, 586 p., Willy Lerch, avec Basco, Société cynologique de Tavannes.

Cave canem...
(Avipress - Robert)

VAL-DE-RUZ

Fête cantonale de lutte à Chézard

(c) Le Club des lutteurs du Val-de-Ruz et la Société fédérale de gymnastique de Chézard Saint-Martin organisent le dimanche 30 avril prochain la 53me fête cantonale de lutte suisse. Le comité d'organisation travaille depuis de longues semaines pour assurer un déroulement parfait de la fête.

Sur les quatres ronds de sciure, les Neuchâtelois Grunder, Wydler, Weber, Mottier, Wenker, seront aux prises avec les Fribourgeois Genoud, Rime, Tache, les Valaisans Guy, Jollien, les Vaudois Anderreg, Esseiva et Gasser pour ne citer que les principaux.

D'autre part nous pourrons applaudir pour la première fois les garçons lutteurs âgés de dix à quatorze ans.

Comme toutes les fêtes villageoises celle-ci débutera déjà le samedi soir par un grand bal populaire à la salle de spectacles.

VILARS

Le chœur mixte ... chante !

(c) Nous avons omis de signaler dans le compte rendu de la soirée annuelle du chœur mixte de la Côtière-Engollon, paru dans l'édition de mardi, qu'en plus de l'interprétation de l'œuvre de J.-P. Zimmermann « Les Vieux-Prés » par un groupe de théâtre amateur de la société, les choristes, dans leur présentation habituelle, exécutèrent cinq œuvres sous la direction de Mme L. Wenger. « La Chanson des Vieux-Prés » de G.-L. Pantillon, accompagné à l'accordéon par M. A. Martin mettait tout de suite à l'aise, tandis que « Premier Printemps » de F. Mendelssohn s'ouvrait comme une fleur en cette saison ! La traditionnelle « Kalinka » mélodie populaire russe harmonisée par J. Rochat donnait tout l'entrain désiré par le public qui a réclamé un bis. Ensuite « La Marion » chanson canadienne d'A. Sala faisait découvrir le folklore d'un autre continent ; quant à « Saltimbanques » de L. Bessières, qui eut l'honneur du bis, il ravit le public par ses superbes accords.

Vu le franc succès remporté par ce spectacle, on nous promet d'ores et déjà une représentation supplémentaire le 13 mai prochain.

VALANGIN

La société littéraire cherche un président

(c) La société littéraire de Valangin a siégé sous la présidence de M. Jules-Auguste Girard qui retraça l'activité fructueuse de l'année 1971-1972. Le caissier présenta des comptes bénéficitaires et une fortune actuelle de 765 fr., permettant de monter un nouveau spectacle. Six départs ou congés sont acceptés : ceux d'Anne-Gabrielle Evard, Marc Morier, Laurent Grosjean : Jules-Aug. Girard (5 ans d'activité), Martine et André Monnier (10 ans d'activité). Pour la saison à venir, le comité est formé de la manière suivante : André Evard, metteur en scène ; Christine Bourquin, caissière ; Christiane Junod, secrétaire ; Christian Monnier, chef du matériel. Le président n'a pas encore été trouvé !

Pour aider Landeyeux

(c) Les chanteuses du chœur mixte de Boudevilliers, Fontaines, Valangin ont offert spontanément et bénévolement de travailler à l'hôpital de Landeyeux. Ces jours derniers, elles ont fait tous les nettoyages de la nouvelle aile de l'hôpital, permettant à l'institution du district de réaliser de sérieuses économies.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

DOMBRESSON

Feu de cheminée

(c) Un feu de cheminée s'est déclaré tôt dans la matinée de mardi dans l'immeuble occupé par l'entreprise Dickson. Les premiers secours de Dombresson et les pompiers ont été alertés. A midi, tout danger était écarté. La cheminée devra être reconstruite.

LE LOCLE

Carnet du jour

CINÉMA. — **Casino :** 20 h 30, TEPETA (16 ans).
EXPOSITION. — **Galerie d'art classique :** Alfred de Wiary, huiles, pastels, gouaches (17-18 h).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Coopérative, Pont 6. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicales et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Etat civil

PROMESSES DE MARIAGE. — Piacenti, Valter, facteur, et Todeschini, Andreina.
NAISSANCES. — Bellomo, Daniela, fille de Angelo-Antonio, chauffeur, et de Giacinta née Negrin ; Defend, Massimo-Thierry, fils de Valter, mécanicien, et de Bruna née Castelli.

BROT-DESSUS

20 km à pied ...

(c) Des écoliers de la classe de Brot-Dessus accompagnés de leur instituteur et de quelques adultes du hameau et d'ailleurs, inscrits sous le nom « Les Brotiers et Cie », ont pris part à la journée de marche romande à Lausanne en parcourant la distance des 20 km. Jean-Claude Currit y participait pour la deuxième fois ; quant à Francis Fahrni, il s'est vu remettre la médaille d'argent pour sa 5me participation. Bravo à ces enfants qui trouvent encore du plaisir dans ce sport qu'on abandonne beaucoup trop.

FRANCE VOISINE

Mystérieux accident à Champagnole

Informés mardi soir, vers 22 h, qu'une voiture flambait dans un bosquet, le long de la route nationale numéro cinq, entre Poligny et Champagnole, sur le territoire de la commune d'Ardon, les gendarmes se rendaient sur place et constataient que les arbres étaient maculés de sang.

Des recherches furent entreprises qui durèrent toute la nuit mais ne donnèrent rien. Mais à 9 h, mercredi, le conducteur de l'autorail Morez-Dole découvrait, dans le ballast de la voie ferrée, le corps du propriétaire de la voiture, un Espagnol, Luis Albitzur, 34 ans, blessé à la tête et aux mains. L'homme, transporté dans une clinique de Champagnole, devait succomber à ses blessures à la mi-journée.

La police pense qu'il pourrait s'agir d'un crime camouflé et le Parquet de Dole a ordonné une autopsie.

Approche de l'Europe, la région «lémano-alpine» couvrirait le territoire de l'ancien royaume de la Bourgogne transjurane

— L'obstacle à l'union de l'Europe, c'est l'Etat-Nation jaloux de sa souveraineté absolue et qui ne veut renoncer à aucune de ses prérogatives...

Denis de Rougemont se sent d'autant plus à l'aise pour le dire et le répéter qu'il a déjà beaucoup donné de lui-même à cette Europe qui ferait mieux de l'écouter et qu'il est chez lui, en costume gris souris et chandail blanc, à la villa Moynier, dans cet ancien Centre de la culture devenu Institut universitaire d'études européennes. A Zurich, en septembre 1946, Churchill criait : « Debout l'Europe ! ». Aujourd'hui, elle est toujours sur sa chaise. Si l'une se fait tout doucement au stade économique, l'autre, la politique, piétine. Pourquoi ce retard ? A la Haye, on avait cru pouvoir remodeler le continent à partir d'une série de pièces d'un puzzle, les Etats-Nations. C'était à la fois une erreur et un paradoxe : comment bâtir une véritable union sur ce qui est avant tout un obstacle ?

—... Vouloir faire une Europe des Etats-Nations revenait à créer une amicale de misanthropes !, ajoute Denis de Rougemont.

En quelques mots, devant la presse à laquelle il présentait, hier à Genève, les grandes lignes de l'étude d'une « région lémano-alpine » mise en chantier par son institut et patronnée par le Conseil d'Etat genevois et le Fonds national suisse pour la recherche scientifique, Denis de Rougemont fit tout de suite le procès de l'Etat-Nation, création napoléonienne reprise des meubles du jacobinisme et destinée avant tout à mobiliser un peuple pour des guerres à venir. Il requiert et obtient la tête du condamné. Pour l'instant le jury le suit les yeux fermés. Tout à l'heure, il lui demandera de se justifier.

COMPLÉMENTARITÉ

De création récente, certain mais à tort de sa pérennité, l'Etat-Nation est bien mortel. Renan l'a déjà expliqué : les nations sont nées à un moment de l'histoire, elles disparaîtront donc. La survie de l'Etat-Nation est d'autant plus précaire qu'à la fois trop petit et trop grand, il n'est plus adapté au monde actuel.

Il faut alors, pour mettre l'Europe sur ses pieds, d'autres unions continentales, des unités plus petites : les régions. La construction de l'une et la création des autres peuvent se faire de concert. Elles sont complémentaires. Denis de Rougemont distingue trois types de région. La première est ethnique. C'est le Pays de Galles, ce sont la Bretagne ou le Pays basque qui se définissent essentiellement par des questions de langue, de culture et d'histoire. Le plus souvent, cette renaissance ne va pas sans heurts. La deuxième répond à des critères économiques. Elle vit de programmes, pose des problèmes et n'est généralement pas une création naturelle. L'agglomérat Rhône-Alpes n'est-il pas, par exemple, que la création de technocrates parisiens ? La preuve ? Les Savoyards ne s'y trouvent pas chez eux. Enfin, n'ayant pas les mêmes limites territoriales, la dernière région est d'ordre écologique. La pollution du Rhin concerne tous ses riverains. Pour en venir à bout, il faudra donc créer une autorité régionale au sens le plus large du terme.

Les régions sont donc des mélanges à doses inégales de ces trois facteurs et elles n'ont qu'un caractère commun : elles sont transfrontalières et ce sont bien les problèmes posés par les barrières instituées entre Etats-Nations qui freinent les réalisations collectives et naturelles. Encore une fois, la région ne fait pas double emploi avec la construction européenne. Plus les barrières tarifaires s'abaissent, plus les régions reprennent vie. L'Europe de Bruxelles a reconnu leur importance et cet été sera organisé le premier colloque des régions transfrontalières. Dans certains cas, cette renaissance se confond avec une recrudescence de la rebellion contre l'Etat-Nation qui leur offre une hospitalité forcée.

RÉGION « LÉMANO-ALPINE » MAIS...

Le chef de travaux, M. Charles Ricq, prend ensuite la parole, détaillant les grandes lignes de l'étude. La région porte l'étiquette de « lémano-alpine » mais le nom n'est pas définitif. La surface prévue ne l'est pas non plus. Elle épouserait grosso modo le territoire du royaume de la Bourgogne transjurane. Là, le directeur de l'Institut universitaire d'études européennes attend la question des Vaudois. Ils craignent que Genève ne veuille encore accaparer le centre de cette région naturelle qui, autre les territoires où était parlé le franco-coïncidence, recouvre assez exactement provençal. Mais Denis de Rougemont affirme qu'il n'y aura pas de « Genevocentrisme ». Le but de l'étude n'est pas de désigner une métropole, de voir comment elle rayonne ou ne rayonne pas mais de construire un espace où plusieurs pôles, même en opposition, constitueraient la trame, le tissu des interactions régionales de tous ordres. Même réponse aux objections neuchâteloises. Chacun selon ses dispositions, son histoire ou ses compétences y aura sa place et l'ensemble devra être souple. Le lien ancestral entre le Pays de Neuchâtel et la Franche-Comté ne peut être nié. D'autres seront trouvés par l'enquête. Comme Neuchâtel le fit jadis à Besançon, on prendra des entrèves pour équilibrer le mieux possible la région.

L'aire que couvre cette étude présente en effet la caractéristique essentielle d'être variable en fonction des secteurs analysés. C'est ainsi, devait préciser M. Ricq, que le champ écologique ne couvre pas le champ historique, de même que le champ des flux de biens et de services ne se superpose pas à celui de la main-d'œuvre. L'étude parle à la fois de la « petite région » essentiellement donc de la cuvette genevoise pour les problèmes de main-d'œuvre frontalière ou d'achats de terrain par exemple ; parfois de « grande région » dont les pôles seraient Neuchâtel-Lausanne-Genève-Grenoble ou Aoste-Genève-Besançon. Cette variation des champs n'est pas la moindre difficulté de la recherche. Elle présente toutefois l'énorme avantage de ne pas s'enfermer dans un carcan spatial fixe et immuable.

PRISE DE CONSCIENCE

Il y a trente ans, dans ces mêmes colonnes, un projet de région de la montre appuyé sur l'axe Besançon-Neuchâtel, provoqua des haussements d'épaule. C'était pourtant la voie à suivre et, aujourd'hui, on le prône de part et d'autre du Doubs horloger. Mais les temps ont changé. Denis de Rougemont reconnaît que la région est devenue à la mode. Des esprits hier encore fermés, s'ouvrent maintenant. Et il confond une nouvelle fois le coupable : l'Etat-Nation, toujours lui. Il se souvient de certaines cartes de géographie de ses années d'école primaire où le cours des fleuves s'arrêtait net, aux frontières nationales, comme s'ils avaient été avalés par quelque gouffre souterrain. Les consciences nationales naissent-elles d'autre chose que de ce genre de conditionnement ? Maintenant que la région reprend vie, ce sera un des rôles de l'école que d'éveiller les enfants à une conscience régionale qui fait table rase des poncifs et saute les barrières de la douane. Les promoteurs de l'étude ne cachent cependant pas qu'en atteignant le domaine psycho-social, ils se heurtent à la porte la plus solidement verrouillée.

Nous reviendrons sur les problèmes posés par cette vaste étude, car on imagine que le travail est aussi complexe qu'immense. Mais il est réconfortant que l'Europe ne soit pas seulement née dans des bureaux à Rome ou à Bruxelles : elle se bâtit également dans le grand parc de la villa Moynier où les écureuils répondent presque à leur nom...

Cl.-P. Ch.

Lire d'autres informations en page 13

TOLERIE + MECANIQUE
■ bâtis de machines
■ armoires électriques
■ pupitres de commande
■ machines à dégraisser
■ cabines de peinture
■ étuves de séchage ou cuisson
DONAX SA
30, PORTES-ROUGES
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 25 01
Ateliers de tôlerie industrielle et constructions mécaniques
DONAX
337.3

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Christofle

Fabrique de couverts et d'orfèvrerie

Nous engageons, pour date à convenir :

POLISSEUR

Travail varié pour collaborateur capable de fonctionner dans d'autres ateliers.

OUVRIÈRE

pour notre atelier de brunissage et travaux divers.
Places stables, caisse-maladie et de retraite.

Se présenter ou téléphoner à SICODOR S. A., orfèvrerie Christofle, Peseux (près de la gare). Téléphone (038) 31 13 01.

& NOUS CHERCHONS:

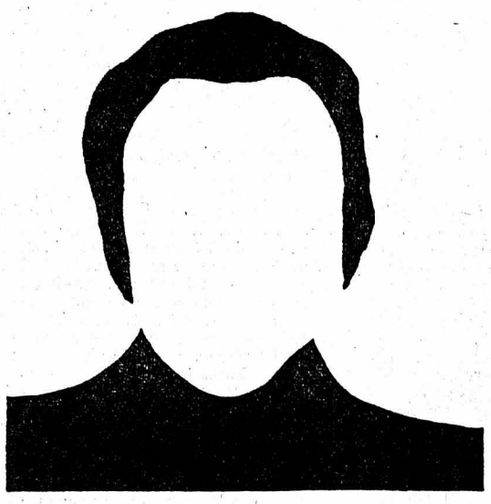

DESSINATEUR DU BÂTIMENT

Signalement

Profession: Vous avez une bonne formation. Vous connaissez la pratique à fond.
Champ d'activité: Tout ce que l'on peut construire. Hôpitaux, bâtiments industriels, bâtiments administratifs, immeubles commerciaux, immeubles locatifs.
Détails: L'établissement des plans nécessaires tels que plans de situation, de projet, des travaux et de détail ne vous cause pas de difficultés. Le travail exact, par exemple le contrôle minutieux des plans quant aux mesure, l'échelle, la construction, est pour vous une chose qui va de soi. Vous secondez et représentez le responsable intégralement.
Caractéristiques: Une bonne ambiance de travail et un esprit d'équipe ne sont pas pour vous que de vaines paroles. Vous ne vous contentez pas de ce que vous avez appris. Vous aimez vous perfectionner. Vous voulez gagner un salaire élevé. 13e mois, assurance collective.
Personnalité: Vous êtes plein d'initiative, indépendant, actif, ouvert aux nouveautés, conscient de vos responsabilités, travailleur. Vous avez un talent d'organisateur. Vous savez que les problèmes ne se résolvent pas d'eux-mêmes et que le travail ne se fait pas tout seul.

Etes-vous la personne que nous cherchons?
Téléphonez-nous. 031 25 51 51.
Demandez Mme Traber.

ITTEN+BRECHBÜHL ARCHITECTES FAS/SIA BERNE

Belpstrasse 14 3007 Berne

Nous sommes une importante maison industrielle du canton de Neuchâtel.

Nous désirons créer le poste de

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ

de notre service de **gérance d'immeubles.**

Nous aimerions attribuer ce poste qualifié et de confiance à un employé de commerce possédant le CFC ou le diplôme d'une école de commerce.
Nous demandons à ce futur collaborateur une solide expérience en comptabilité et la volonté de se fixer dans une tâche à longue échéance, dans une équipe jeune et sympathique, au sein d'une grande maison offrant stabilité de l'emploi et conditions d'engagement intéressantes.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres de service détaillées et manuscrites sous chiffres P 900116 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous garantissons une discrétion absolue.

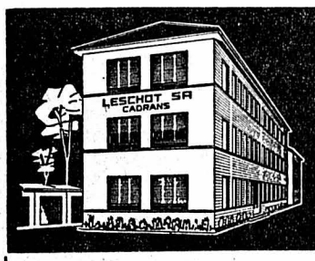

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir :

décalqueuses
poseuses de tritium
ouvrières

ainsi qu'un

jeune homme

pour le département de zaponnage ; éventuellement formation assurée par nos soins.

Travaux propres et intéressants.

Prière de se présenter sur rendez-vous.
Tél. 25 84 44.

Pour le nouveau
Restaurant AU VIEUX VAPEUR
dans le port de NEUCHÂTEL

Nous cherchons pour le 15 mai ou pour date à convenir :

sommeliers
filles d'office et de buffet
casseroliers

Faire offres à Neuchaflott S.A. case postale, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner après 19 heures au (031) 55 44 07.

Nous cherchons :

— pour le directeur d'un important groupe suisse de renom international, une

secrétaire de direction

(réf. 537/1)

de langue maternelle allemande ou française avec de très bonnes connaissances de l'autre langue. Un esprit d'initiative et le sens des responsabilités sont nécessaires.

Il s'agit d'une véritable collaboration à haut niveau.

— pour une entreprise horlogère du centre de la ville, une

collaboratrice

(réf. 538/1)

de langue française avec connaissances d'anglais et de comptabilité. Elle sera responsable d'un département « exportation ». Horaire libre.

Possibilités de développement très rapides.

— pour une importante société, à quelques kilomètres de Lausanne, une

secrétaire

(réf. 531/1)

de langue française ou allemande. Elle gérera seule le stock de toute l'entreprise. Sténodactylographie dans l'une ou l'autre langue.

Travail autonome pour une candidate précise.

Ecrire ou téléphoner à:

CARRIERES FEMININES

44, avenue de la Gare, 1003 Lausanne
tel. (021) 20 64 55
une division de ALEXANDRE TIC S.A., Genève
Conseils internationaux en recrutement

LAMPA

La Fédération neuchâteloise de réassurance pour l'assurance maladie des personnes âgées offre emploi à temps partiel (une trentaine d'heures par semaine) à

employé(e)

connaissant tous les travaux de bureau.

Entrée immédiate souhaitée.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à l'administration de la FNR, rue des Parcs 113, 2000 Neuchâtel, ou prendre rendez-vous par téléphone No (038) 24 04 12.

FAEL

Pour notre **DÉPARTEMENT TOLERIE INDUSTRIELLE** nous cherchons :

SERRURIERS-CONSTRUCTEURS
FERBLANTIERS d'USINE
TÔLIERS
OUVRIERS aux presses.

Nous offrons :
emplois stables,
travail intéressant et varié.

Adresser offres ou se présenter à :
FAEL S. A., Musinière 17
2072 Saint-Blaise, **tél. (038) 33 23 23**

IMPORTANTE USINE

engage, pour ses ateliers de décolletage, taillages et montages de précision en horlogerie et appareillage,

CHEF D'EXPLOITATION

expérimenté qui apprécie de travailler avec un équipement moderne et rationnel.

Adresser offres sous chiffres P 900.121 N, Publicitas, 2001 Neuchâtel, accompagnées d'un curriculum vitae et des prétentions de salaire.

On cherche
ouvrier ferblantier-appareilleur
et
apprenti ferblantier-appareilleur
(Entrée : fin scolarité 1972.)

F. GROSS & FILS, Coq-d'Inde 24, Neuchâtel. Tél. 25 20 56.

Café cherche
sommelière
(ou débutante).
Deux horaires de travail. Studio.
Tél. (038) 31 66 98.

On cherche
coiffeuse
pour fins de semaines.
Tél. 25 18 73.

TORRE-AMSA, le plus grand magasin spécialisé de la région neuchâteloise, cherche

VENDEUR photo - ciné

sérieux, expérimenté et possédant un bon sens de l'organisation.

Rémunération en rapport avec les qualifications.

Intéressement direct aux ventes.

Nous offrons un travail varié, tous les avantages sociaux, d'une entreprise moderne, notamment un fonds de prévoyance, une assurance maladie, deux matinées de congé par semaine et une ambiance de travail agréable.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Téléphoner au (038) 25 76 44 ou écrire à TORRE-AMSA 5, Fausses-Brayes, Neuchâtel.

Ω OMEGA

cherche, pour le **Département ligne pilote** de la **Direction recherche et développement SSIH,**

un dessinateur-constructeur

Tâches principales :
— construction de posages et d'outils de fabrication, d'assemblage et de contrôle ;
— participation à l'étude et la mise au point de postes de travail.

La préférence sera donnée à un candidat bénéficiant de quelques années de pratique dans le domaine de la construction.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à

OMEGA

Département du personnel technique et de production, 2500 Bienne. Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

FABRIQUE DE MONTRES AVIA
Degoumois & Co. S.A.

demande

JEUNE FILLE ou JEUNE DAME

pour contrôle. Mise au courant rapide.

Se présenter ou faire offre :
3, rue de la Place-d'Armes. Tél. 25 67 01.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

Wirth

L'AVENIR appartient au REPRÉSENTANT !

Entreprise avec une importante équipe de représentants cherche encore quelques

représentants

doués d'initiative, même **débutants.** Seuls les représentants décidés à consacrer toutes leurs forces au service de l'entreprise sont priés de s'annoncer. Les représentants seront formés et seront constamment soutenus dans leur activité par le chef des ventes. **On offre :** fixe dès le premier jour, remboursement des frais élevé, commission, vacances payées ainsi que le service militaire, publicité à la télévision.

Les candidats sont priés de retourner le coupon rempli à

Paul Wirth, 5316 Gippingen
Tél. (056) 45 16 38 - 45 16 43

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Profession : _____
Localité : _____
Rue : _____
Tél. : _____
Entrée : _____

Répondez, s. v. p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires à d'autres demandes

---

P. Andrey & Cie S.A. - H. R. Schmalz S.A.,
travaux publics,
Neuchâtel Le Landeron La Neuveville

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

mécanicien

pour entretien et réparations de véhicules et machines de chantiers diverses à notre dépôt du Landeron

Nous demandons :
Personne sérieuse et stable possédant le permis de conduire cat. A.

Nous offrons :
Travail varié, salaire correspondant aux capacités. Prestations sociales. Semaine de 5 jours.

Adresser offres à P. Andrey & Cie S.A. - H. R. Schmalz S.A., 11, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 24 06 22 - 51 12 91.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS
118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Séance du Conseil général de Fleurier: «accrochage» à propos du centre espagnol

De notre correspondant :

Le Conseil général de Fleurier a siégé sous la présidence de M. Robert Parrod, (soc), et en présence de 31 membres et du Conseil communal au complet. Le premier point des délibérations portait sur l'examen des comptes de l'année dernière. Comme nous l'avons déjà indiqué, ils bouclent par un boni net de 11.553 francs. Une somme de 250.000 fr. a été mise en réserve à titre de provision au sujet des dépenses futures du service des eaux. M. John Chaudet, (soc) a trouvé insuffisants les commentaires relatifs aux comptes, notamment à la section des travaux publics. M. André Clerc (soc) déplore un dépassement budgétaire du matériel scolaire de quelque 3000 francs. Certains livres pourraient être repris à la fin de l'écolage et remis à d'autres volées. On éviterait ainsi un certain gaspillage. M. Eric Luthy (soc), reconnaît le bon travail entrepris par les travaux publics. Cependant, il aimerait avoir des explications à propos d'un dépassement de 59.000 fr. par comparaison au budget. Quant à M. Charles Voisard (rad), il est d'avis que le budget des travaux publics n'a pas été fait avec toute la prudence voulue. M. Emile Wenger (soc), chef de la section des travaux publics, relève que des travaux nécessaires ont dû être entrepris après l'élaboration du budget. Il pense aux exigences posées par le service des améliorations foncières, à des fouilles nécessitées par les services industriels, à une ruelle en chantier l'automne passé et qu'il a bien fallu terminer. Il admet que des demandes de crédits supplémentaires auraient dû être soumises au législatif, ce qui sera le cas à l'avenir dans de telles circonstances. Puis à l'unanimité les comptes ont été adoptés.

COLONIES DE VACANCES

Un crédit de 9000 fr. a été accordé sans discussion au Conseil communal en vue de subventionner la construction d'un escalier de secours métallique et d'une lucarne attique à l'immeuble de Bellevue, à la Montagne-de-Buttes, propriété de la fondation des colonies de vacances de Fleurier. Nous avons fait part dans notre avant-dernière édition, de la demande du Tennis-club en vue d'obtenir une subvention pour l'éclairage de ses courts. M. André Clerc est surpris de voir cette requête arriver quinze jours avant les élections, car le premier échange de correspondance date de la fin de l'an passé. M. André Junod (rad), répond que le Conseil communal qu'il préside est responsable du retard intervenu. C'est l'exécutif, pour des raisons financières, qui a demandé au Tennis-club de renvoyer d'une année sa demande. Après quoi un crédit de 25.500 fr., dont à déduire une participation de 10.500 fr. du Tennis-club, a été voté pour installer l'éclairage électrique sur les courts.

ÉPURATION DES EAUX

Le syndicat intercommunal d'épuration des eaux usées du Val-de-Travers a été autorisé à conclure un emprunt complémentaire de 2.900.000 fr. pour la couverture de l'augmentation du coût des stations et de divers ouvrages, problèmes exposés en détail dans nos colonnes. Par la même occasion, le pouvoir exécutif a été autorisé à mettre à disposition du syndicat le personnel nécessaire à l'exploitation et à l'entretien des stations d'épuration. Les prestations fournies par le personnel ne seront pas facturées par la commune au syndicat selon une convention précédemment adoptée. Le rapport, le règlement et l'arrêté relatif à l'entretien des chemins, canalisations et drainages construits par le syndicat d'améliorations foncières du Val-de-Travers ouest n'a donné lieu à aucun commentaire.

LE CENTRE ESPAGNOL

Après avoir ratifié sans opposition, une vente de terrain de 1157 m2 à M. Jacques Thiébaud pour la construction d'une maison familiale à la Binrée, près du stade des Sugits au prix de 11 fr. le m2, un «accrochage» s'est produit au sujet de la demande faite par le centre espagnol. Ce centre, qui a déjà dû déménager plusieurs fois pour des raisons indépendantes de sa volonté et qui est installé actuellement dans l'ancien cercle démocratique qui sera démoli et reconstruit prochainement, avait demandé à la commune d'acheter un terrain pour construire un bâtiment modeste, mais en dur. Les Espagnols voulaient, une fois pour toutes, se sentir dans «leurs meubles». Le Conseil communal préconisait de vendre à ce centre une parcelle d'environ 600 m2, à 11 fr. le m2 près de la fonderie Reussner, soit en zone industrielle. Au nom du groupe socialiste, M. Marcel Hirtzel a demandé le renvoi de cette question. Cette demande de renvoi est motivée par le fait que l'emplacement choisi n'est pas particulièrement approprié et que les Espagnols comme les autres étrangers, qui sont des contribuables, ont droit à un meilleur traitement. Les responsables, a rétorqué M. André Junod, ont eu une entrevue avec le Conseil communal. Le tour du problème a été fait avec eux et ce sont ces responsables du centre espagnol qui ont approuvé la proposition. M. Junod, pour rassurer M. Hirtzel, a précisé que le nouveau centre ne sera pas un établissement public et au cas où il serait tenté de le devenir, le législatif aurait encore son mot à dire. L'exécutif a tenté de donner satisfaction eu égard aux possibilités de construction.

Pour M. Jean Hugli, il serait malheureux de ne pas voter la vente de terrain, ce qui freinerait le centre espagnol dans son dessein de construire. Selon M. John Chaudet, il y a lieu de faire attention. Il existe d'autres terrains, près de la patinoire par exemple ou sur l'emplacement de l'ancienne piscine aux Sugits. M. Michel Veuve obtient alors une suspension de séance de façon que les groupes puissent se concerter. A la reprise M. Michel Veuve précise que le groupe radical votera la vente du terrain. Le centre espagnol pourra refuser de l'acheter et faire d'autres suggestions. Près de la patinoire il n'est pas possible d'octroyer du terrain, car les installations de celle-ci peuvent se développer. Et à l'emplacement de l'ancienne piscine aux Sugits n'est-il pas prévu d'implanter un home pour personnes âgées ? M. Marcel Hirtzel maintient sa proposition de renvoi, «pour des raisons humanitaires». D'après M. François Sandoz (lib), il serait dommage de ne pas donner au centre la possibilité de construire et opposer un refus catégorique serait malvenu. Pour le surplus M. Sandoz se rallie aux conclusions de M. Veuve. M. Jean Gerber (soc), pense qu'outre les terrains près de la patinoire et aux Sugits, il s'en trouve au nord de la voie ferrée du RVT, dans le quartier des Petits-Clos. M. Jean-Louis Barbezat (rad), ne comprend pas pourquoi on tergiverse tant. Il faut vendre le terrain et laisser ensuite au centre espagnol la possibilité de faire son choix. M. Jean Gerber rétorque qu'en proposant une parcelle près de la fonderie Reussner on a imposé cet endroit au centre espagnol en lui disant que rien d'autre n'était à disposition. C'est pourquoi le renvoi s'impose.

Au vote, la proposition de renvoi est repoussée par 15 voix contre 12 et 1 abstention. Puis l'arrêté dans son ensemble a été approuvé par 16 voix contre 6. Le Conseil communal écrira au centre espagnol pour lui faire part de la discussion intervenue à son propos devant le Conseil général.

PISCINE DES COMBES

M. François Sandoz aimerait connaître l'avis du Conseil communal à propos de la piscine des Combes. L'ouverture de celle-ci est sujette à caution pour la prochaine saison. Les industriels sont prêts à faire un geste, la population aussi, mais qu'en pensent les autorités ? Les présidents des Conseils communaux, dit M. André Junod, ont reçu un projet extrêmement onéreux. Il comporte des choses superflues et l'on estime que le strict nécessaire doit être fait et non du superflu. M. Francis Peyer, vice-président de l'exécutif, ajoute qu'à la suite d'une séance tenue à Couvet, les communes sont d'accord en ce qui concerne le bassin, la régénération et le chauffage de l'eau. Il n'en est pas de même du bâtiment projeté. Le comité de la piscine doit s'enquérir de quelles subventions il touchera de la part de l'Etat puis l'on saura alors quelle somme lui sera encore nécessaire.

Répondant à M. John Chaudet, M. Emile Wenger relève que les travaux qui se font maintenant au stand de tir ont été prévus par le budget. Si des dépenses supplémentaires étaient à envisager elles feraient l'objet d'une demande de crédit.

Nomination au jardin d'enfants

(c) Depuis le départ de Mme Perret-Thiébaud, le jardin d'enfants de Fleurier était dirigé par Mme Claude Fuchs, femme du pasteur de Buttes. Comme Mme Fuchs et son mari quitteront le Val-de-Travers au mois d'août pour se fixer à Zurich, le Conseil communal de Fleurier a mis au concours le poste de maîtresse au jardin d'enfants. Son choix s'est fixé sur Mlle Elisabeth Leuba, de Fleurier. Comme Mlle Leuba est célibataire, elle pourra former deux sections d'enfants au lieu d'une et rendre ainsi service à un plus grand nombre de parents. Financièrement, les prestations de la commune de Fleurier resteront les mêmes que celles qui sont actuellement fournies.

Vitres en éclats

(c) Avant-hier, deux grandes baies vitrées ont volé en éclat sous l'effet de la bise, à la société industrielle du caoutchouc à Fleurier.

Candidats grands électeurs

(c) La paroisse catholique romaine a droit à trois grands électeurs pour désigner les membres du synode 72. Les candidats sont les suivants : M. Diego Capelli, mécanicien, Fleurier ; Mme Jacqueline Cottet, commerçante, Fleurier ; M. Bernard Cousin, étudiant, Fleurier ; M. Lucien Gigandet, mécanicien, Fleurier ; Mme Sylva Leuba, ménagère, Fleurier et M. Maurice Magnin, fonctionnaire, les Verrières. Les listes désignant plus de trois candidats seront considérées comme nulles. Le scrutin aura lieu les 6 et 7 mai. On votera aux Verrières à la chapelle et à Fleurier à la cure catholique. Il sera aussi possible de voter par correspondance jusqu'au 5 mai à minuit.

Des judokas se distinguent

(c) Lors d'un championnat amical aux Foyers des jeunes travailleurs, à Besançon, trois minimes du Samouraï-club Fleurier-les Verrières se sont distingués en obtenant le troisième rang. Il s'agit de Patrick Montandon, de Fleurier, de Johny Haldi, de Couvet et de Pierre-André Godel, du Locle.

Noces de diamant

(c) M. et Mme Jules Jeannin-Dubois, domiciliés rue de Buttes, à Fleurier, ont célébré hier le soixantième anniversaire de leur mariage. Après avoir été directeur de l'ancienne école de mécanique de Fleurier, M. Jeannin fut appelé à la direction de la succursale Tornos à Fleurier. M. Jeannin est aujourd'hui à la retraite.

Prochaine rencontre des musiques du Val-de-Travers

De notre correspondant :

La fanfare des usines Dubied, l'«Helvetia» organisera samedi 17 juin la 27me rencontre des Musiques du Val-de-Travers. Le comité d'organisation qui est, en fait, le comité de la société, a fixé comme suit le déroulement de cette manifestation musicale : En fin d'après-midi, l'«Helvetia» donnera un concert-apéritif à la salle de spectacles. Le soir, le défilé des huit sociétés inscrites débutera par la «Persévérante» de Travers, société qui a, depuis une année, la garde de la bannière de la Fédération des musiques du Val-de-Travers. Les fanfares défileront dans l'ordre suivant, les départs étant donnés de cinq en cinq minutes : Travers, Môtiers, Saint-Sulpice, les Verrières, Noiraigue, l'«Avenir-Couvet», l'«Ouvrière-Fleurier» et l'«Helvetia-Couvet». Le parcours de ce défilé empruntera la place des Halles, la rue Emer-de-Vattel, celle de l'ancienne Chapelle indépendante et celle des Collèges.

Dans le même ordre que cité ci-dessus, les sociétés donneront de quart d'heure en quart d'heure, concert à la salle de spectacles. En fin de soirée, il y aura un bal. La remise de la bannière qui arrivera de Travers et qui sera accompagnée par M. Louis Ricca, président de la 26me fête des Musiques du Val-de-Travers, aura lieu avant les productions de l'«Helvetia». Le comité d'organisation a réglé, d'autre part, toutes les questions se rapportant à cette rencontre qui pour la première fois sera mise sur pied un samedi soir au lieu d'un dimanche après-midi.

F.J.

Samedi, la société de chant «L'Espérance» de Travers fêtera son 75me anniversaire

(sp) Le chœur d'hommes «L'Espérance» de Travers a été fondé le 8 mars 1897. Notre journal ayant déjà publié quelques notes historiques sur la fondation de cette société et sur quelques grands événements vécus par les chanteurs traversins, nous nous bornerons aujourd'hui à reprendre dans la très belle plaquette de fête rédigée par M. Edgar Triponez, membre honoraire, quelques faits importants de la vie de «L'Espérance» au cours de ses trois premiers quarts de siècle d'activité. Le 8 mars 1897, l'assemblée nomme son premier comité. La première répétition a lieu le mardi suivant. Dès lors, «L'Espérance» n'a cessé de chanter, connaissant pendant ces 75 ans d'existence, de nombreux succès, des périodes de calme et d'autres d'intense activité.

CINQ DIRECTEURS...

Le premier directeur, Louis Haemmerli, restera fidèle à son poste jusqu'en 1924, soit pendant 27 ans. Son successeur fut désigné en la personne de M. Georges Pantillon qui dirigea la société de septembre 1924 à mai 1932. En septembre de la même année, M. William Porret, instituteur à Travers, membre de «L'Espérance» depuis 1917, fut nommé directeur. Il le restera jusqu'en 1948. Pour le remplacer, le comité fit appel à M. Charles-André Huguenin ; en 1958, ce directeur de valeur quittait «L'Espérance». M. Georges Perrenoud, alors instituteur à Travers, membre du «Chant» fut appelé à lui succéder. Il dirigea la société jusqu'à son départ de Travers, en 1968. M. Charles-André Huguenin, contacté à nouveau, reprit du service. C'est lui qui dirigera samedi en fin d'après-midi le grand concert d'anniversaire. Si la société n'a connu que cinq directeurs au cours des 75 dernières années, elle aura vu se succéder 29 de ses membres à la présidence. L'actuel président, M. Armando Ermacora est le premier à ne pas être originaire du pays, mais de celui du bel canto. Un beau témoignage de confiance mutuelle ! On notera aussi que «L'Espérance» a un président d'honneur en la personne de M. René Blaser qui fut pendant de nombreuses années un excellent président. Aujourd'hui, la société compte huit membres d'honneur dont trois femmes et 34 membres actifs. Parmi eux, deux sont entrés à «L'Espérance» en 1924 et suivent régulièrement les répétitions de la société de chant ; il s'agit de MM. Armand Flückiger, ancien président de commune, et René Blaser, président d'honneur.

CONCOURS, CONCERTS ET MANIFESTATIONS...

Depuis sa fondation, «L'Espérance» a participé aux concours organisés par la Société des chanteurs neuchâtelois. Notons qu'au Locle en 1951, elle sortit première de sa catégorie, aussi bien en lecture à vue que dans les concours d'exécution. Parmi les concerts les plus importants donnés au Temple, on relèvera l'exécution des «Sept du Christ» de Haydn (1908), «Le Désert» de F. David (1926), «Le Déluge» de Saint-Saens (1927), «La Ronde des songes» de G. Grandval (1935), «Ruth» de C. Frank (1947), «Terre Neuchâteloise» de Pantillon (1948), «les Sept paroles du Christ», à nouveau (1952) et «Le Messie» de Haendel (1958). Trois bannières, inaugurées en 1898, 1914 et 1948, ont fait flotter les couleurs de «L'Espérance». Trois insignes également ont été portés par les membres ; l'actuel date de 1914.

LE CONCERT DU 75me ANNIVERSAIRE

Pour fêter dignement ce bel anniversaire, le chœur d'hommes a préparé un concert de valeur qui sera donné, samedi au temple de Travers. Pour l'occasion, la société s'est assuré le concours de Mmes Simone Mercier, soprano (Lausanne), Thérèse Hotz, alto (Neuchâtel), de MM. Alfredo Nobile, ténor (Fribourg), Pierre Gagnebin, basse, (la Chaux-de-Fonds), de Mlle Suzanne Perret, violoncelliste (Neuchâtel), du chœur d'hommes «La Brévarde» de Neuchâtel et d'un orchestre. Le programme de ce concert-anniversaire comprend la cantate No 154 de Jean-S. Bach pour soli, chœur et orchestre ; le concerto en mi mineur pour violoncelle d'Antonio Vivaldi ; la messe No 2 pour soli, chœur et orchestre de Charles Gounod et le «Chœur des Hébreux» pour chœur et orchestre de Giuseppe Verdi. Avant l'exécution de cette dernière œuvre aura lieu la cérémonie officielle du 75me anniversaire de «L'Espérance» au cours de laquelle plusieurs personnalités prendront la parole.

F. Jt.

Remarquable exposition de peinture

De notre correspondant :

Par sa tenue et sa qualité, c'est une remarquable exposition que présente actuellement à la salle Fleurisia, à Fleurier, sous les auspices des «Compagnons du théâtre et des arts», Jean-François Vigny. Celui-ci a suivi, pendant cinq ans, l'école des arts décoratifs dans la cité de Calvin. Puis il travailla dans différents ateliers et depuis bientôt dix ans, il partage son temps entre l'enseignement, la décoration de théâtre et la peinture. La première impression du visiteur peut certes manquer d'enthousiasme, mais au fur et à mesure que l'on observe mieux les œuvres de Vigny, on y découvre des richesses insoupçonnées. Ce ne sont pas des toiles qui jettent de la poudre aux yeux, comme le sont celles de prétendus peintres abstraits pour lesquels ce chemin n'est que celui de la facilité.

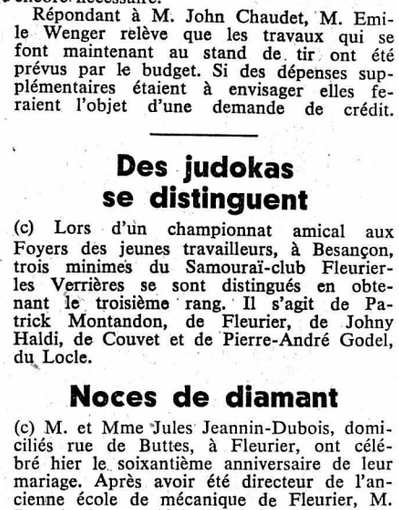

Jean-François Vigny
(Avipress - Schelling)

Si d'aucuns avaient tendance à rapprocher le style de Vigny de celui de Mondrian, par exemple, ils auraient tort. Car s'il y a sans doute une extrême rigueur, chez l'artiste genevois, dans la forme et dans le choix des tons dont la subtilité n'apparaît qu'à un œil averti, Vigny reste malgré tout très concret. En donnant forme à la couleur, à la lumière et à l'espace, il sait admirablement créer des réalités nouvelles, empreintes d'une poésie n'ayant plus rien à voir avec un Parnasse de pacotille. Si les créations de Vigny se suffisent à elles-mêmes, elles ouvrent sur la perspective d'un monde sensoriel et visuel souvent inconnu, et débouchent sur des secrets raffinements dont quiconque peut faire sa joie et son profit.

Diamétralement opposé, du moins en apparence au regretté Boris Simon, Jean Vigny est comme le peintre parisien : la source d'un enchantement merveilleux dans un monde où le peintre genevois sait admirablement tirer parti de tout ce qui touche de près et de loin à la condition humaine.

G.D.

Les trois «grands» de la société : de gauche à droite, MM. Huguenin, directeur, Blaser, président d'honneur et Ermacora, président.
(Avipress - Schelling)

critique

Parti de rien

Curieux portrait que celui de cet entrepreneur et brasseur d'affaires valaisan que nous présentait l'émission de Claude Goretta et André Gazut «Aujourd'hui». Emission qui venait corroborer d'autres émissions que nous avions vues auparavant : Le Valais serait-il entre les mains de quelques grands entrepreneurs ? M. Filippini, fils de saisonniers italiens émigrés au début du siècle, parti de rien, est aujourd'hui un entrepreneur à la tête d'une affaire occupant sept cents personnes et d'un parc à véhicules dont il ne connaît pas le nombre exact. Il construit des routes et des barrages, il fait aussi dans l'immobilier et l'hôtellerie. Il a replanté cinq hectares de vigne en un seul tenant, sur le rocher, au-dessus de Sion. «C'est un bon placement pour l'avenir de mes enfants», dira-t-il. On sait que les vignerons n'aiment pas beaucoup cela.

De maçon qu'il fut à ses débuts, M. Filippini a, aujourd'hui, les allures d'un PDG, paternaliste avec ses employés et ses cadres, il leur offrira lors d'une fête commémorative de l'entreprise des boutons de manchettes en or, en argent ou en bronze, selon l'âge d'entrée dans la maison. Il est sûr qu'ils seront fiers de l'honneur qui leur sera ainsi fait.

Aucun parti politique ne répond à ses aspirations. Pourtant il fait de la politique, il appartient à la Municipalité. C'est parce que c'est le meilleur moyen d'avoir des relations, d'avoir l'oreille sur les projets de construction. Cela va jusqu'au tutoiement de M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, rencontré lors d'un comptoir valaisan.

Etre président du FC Sion, c'est encore pour les relations d'affaires. C'est aussi descendre dans les vestiaires afin de galvaniser les joueurs avant un match capital. Les joueurs écoutent sagement le patron du club.

Il connaît chacun de ses ouvriers. Son entreprise est une grande famille. Il en est seul responsable et directeur, refusant (jusqu'à quand) les apparentements aléatoires avec les grands trusts. Mais le PDG est plus souvent sur les chantiers que dans son bureau. Le profit ne l'intéresse pas, ses affaires oui. C'est sur cette phrase que se termine l'émission.

Au travers du portrait de M. Filippini, c'est l'évolution du Valais ces vingt dernières années, de canton agricole en canton industriel.

On ne sait pas trop ce qu'a voulu nous montrer l'émission — ou peut-être fallait-il savoir lire derrière les images — un exemple de persévérance et de volonté à l'époque des grands barrages donc lorsque la conjoncture était favorable, ou le Valais entre les mains de quelques hommes d'action pour le meilleur et pour le pire. C'est parce que l'émission offrait cette alternative qu'elle suscitait en même temps la réflexion au-delà d'un simple portrait.

R.Z.

VAUD

YVERDON

Suppression du marché aux porcs

(c) La Municipalité d'Yverdon a décidé la suppression du marché aux porcs qui avait lieu jusqu'ici chaque mardi. Seul est maintenu le marché du jour de foire, le dernier mardi de chaque mois. Cette décision, qui a été approuvée par le département de l'intérieur, découle de la fréquentation toujours plus faible de ces marchés, dont les recettes ne couvrent plus les frais. Le déplacement du marché de la rue de la Plaine près de la poste, entre celle-ci et le local des pompes avait provoqué pas mal de discussions. Les Yverdonnois avaient fini par considérer ce marché comme une institution quasi historique en raison des rapports économiques ville-campagne. Maintenant les affaires se font le plus souvent à la ferme.

Collège tout neuf pour les écoliers de Moudon

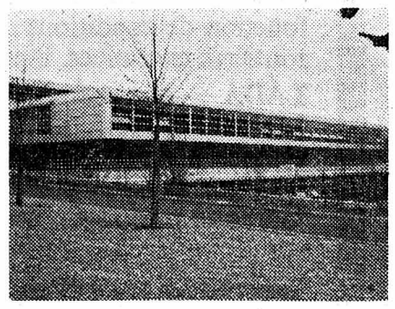

(c) Depuis quelques jours, les écoliers moudonnois ont pris possession de leur nouveau collège. Le nouveau bâtiment, dont la construction a commencé au mois de mars 1970, peut recevoir 480 élèves, et a été devisé à huit millions de francs.

Il comprend dix-neuf salles de classe, huit salles pour l'enseignement spécial, une bibliothèque, une salle de gymnastique avec bassin de natation couvert et chauffable, un réfectoire, ainsi que des locaux annexes.

La mise en service du collège de l'«Ochette» a permis aux élèves secondaires d'abandonner le vieux collège situé près de la Grenette, qui sera affecté à une autre destination.

COUVET

Assemblée de la section de l'U.T.S.

(c) C'est au chalet du Ski-club de Couvet qu'a siégé la section du Val-de-Travers de l'Union technique suisse (U.T.S.) Fondé en 1950, ce groupement compte actuellement 29 membres et est présidé par M. Serge Humbert (Couvet). Ce dernier a rappelé l'activité de la section au cours des douze derniers mois. Les rapports du caissier et des vérificateurs des comptes ont été acceptés. Le comité a été constitué comme suit : MM. Serge Humbert (Couvet), président ; Heinz Heiniger (Couvet) ; Fernand Jaccard (Couvet), secrétaire ; Paul Panchaud (Couvet), caissier ; Eric Kokler (Marin), assesseur. Dans son exposé, évoquant les problèmes à l'étude auprès du comité central de l'UTS, le président de la section a parlé de la formation continue et du recyclage des membres par le moyen de cours et de visites d'entreprises en activité ; de l'intégration des ingénieurs-techniciens dans l'ensemble de l'Europe et des possibilités de dialogue avec les syndicats patronaux.

La section visitera le musée des transports à Lucerne, une fabrique d'horlogerie à Soleure et cherchera à organiser d'autres sorties, telles la visite du chantier de la T 10 à la Clusette quand les travaux auront commencé.

COMMUNIQUÉ

L'agressivité chez l'enfant

Tel sera le titre d'une conférence que donnera demain soir vendredi à la salle grise de Couvet, Mme Axelle Adhémar, conseillère, psycho-pédagogique. Le sujet traité — l'agressivité chez l'enfant, dont le rôle est si capital dans le destin de l'homme — ne saurait laisser personne indifférent.

La Société pédagogique du Val-de-Travers, organisatrice de cette rencontre, invite cordialement les parents des élèves, les éducateurs et toutes les personnes préoccupées par les graves problèmes concernant l'enfant et la jeunesse à se rencontrer à cette occasion, le sujet étant traité par une personnalité qui s'est acquis une autorité incontestable dans le domaine pédagogique.

LES VERRIERES

Blaise Cendrars et Les Verrières ...

(c) La plupart des Verrisans se souviennent bien de Mlles Sophie et Marcelle Sauser, nées respectivement en 1877 et en 1879, toutes deux décédées en 1963. Ce qu'ils ne savent sans doute pas, c'est qu'elles étaient cousines germaines de Blaise Cendrars. Au reste, le visage de Mlle Sophie n'était-il pas fort ressemblant à celui de l'écrivain connu ?

Améliorations au cimetière

(c) Le Conseil communal a décidé de planter près de quatre cents thuyas au cimetière, lesquels, peu à peu, cacheront un mur de planches béton, peu esthétique il est vrai.

BUTTES

L'horloge au musée

(sp) Si le Conseil général vote le crédit nécessaire au remplacement de l'horloge du temple, le mouvement de l'horloge actuelle, vieux de deux cents ans, sera déposé par la commune de Buttes au Musée régional d'histoire de Môtiers, en la maison des Mascarons.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h, Les Derniers aventuriers. 18 ans.

Fleurier, salle Fleurisia : de 15 h à 18 h et de 19 h 30 à 22 hû exposition Jean-François Vigny.

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance : de jour tél. 61 12 00 ; de nuit tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet : tél. 6' 25 25 ; de Fleurier tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : Tél. 61 23 47.

Bureaux de renseignements : Vaucher-Bognard, avenue de la Gare, Fleurier, banque cantonale les Verrières.

Fleurier, service du feu : Tél. 61 12 04 ou 18.

Gendarmerie : Tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

Restaurant de l'Union, Couvet, tél. (038) 63 11 38, cherche

une sommelière

immédiatement ou à convenir. Gain élevé. Nourrie, logée.

Me CLAUDE DESSOUSLAVY
AVOCAT
et son ancien collaborateur
Me PHILIPPE JUVET
AVOCAT
se sont associés
Etude Cl. DESSOUSLAVY et Ph. JUVET
Terreaux 7, NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 84 55

Pour la beauté du jardin... ou de la voiture

Voici un bon tuyau pour garder votre jardin – ou votre voiture – en beauté tout l'été: un tuyau en plastique dont la lance peut se dévisser.

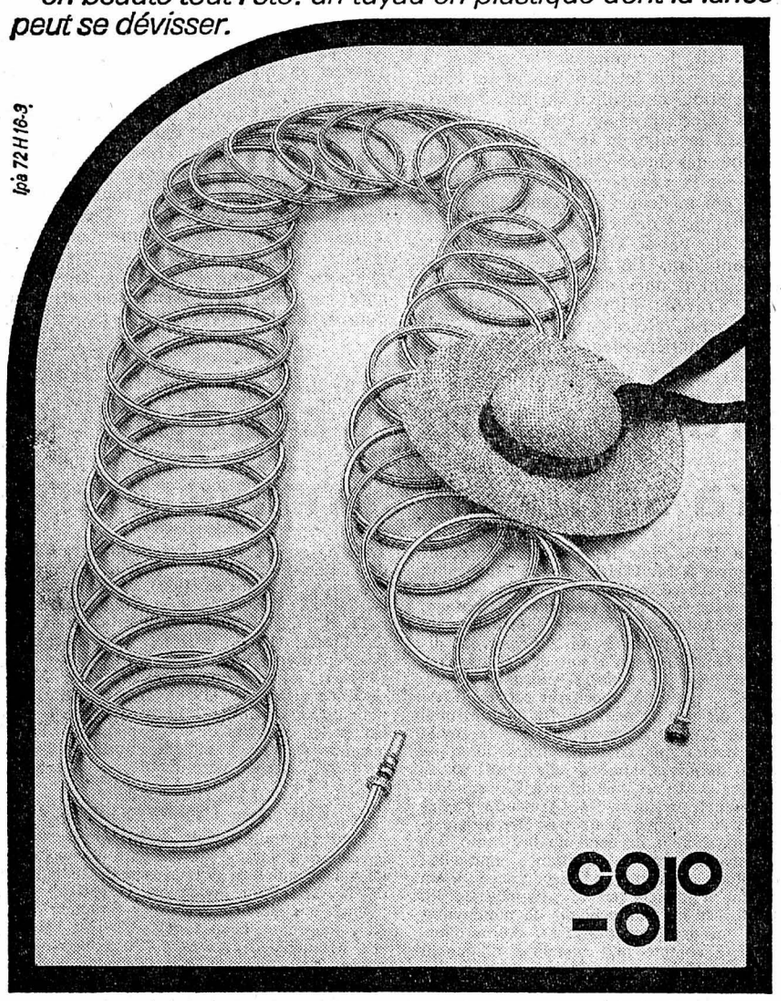

Tuyau d'arrosage, armatures en laiton, longueur 25 mètres Fr. 22.–, 15 mètres Fr. **17.–**

Timbres Coop ou 5 % rabais

coop La Treille

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

monteur en chauffage central

Région Val-de-Travers. Préférence sera donnée à candidat sachant prendre des responsabilités et travailler seul.

Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, à JP-1046 au bureau du journal.

La papeterie Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

une jeune fille

ayant terminé sa scolarité, pour des commissions et petits travaux de bureau.

Se présenter au bureau ou téléphoner au 25 44 66.

Atelier de réglages engage

personnel féminin

pour virolages-centrages et divers travaux fins et soignés en atelier, éventuellement à la demi-journée.

Tél. 41 10 55.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL

MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Si vous aimez entrer en contact avec vos semblables...

Si vous êtes âgé de

21 à 25 ANS

nous pouvons vous offrir une activité captivante dans notre

SERVICE EXTERNE

(représentation et promotion des ventes)

Nous demandons :

Bonne instruction scolaire et si possible diplôme d'apprentissage commercial ou autre, facilité de contact, bonne présentation, grande disponibilité de temps, esprit indépendant et entreprenant, sens de l'organisation. Intérêt pour les manifestations sportives. Porteur du permis de conduire. Fumeur.

Domicile : Neuchâtel ou environs immédiats.

Nous offrons :

Période de formation assurée par nos soins, cours de perfectionnement. Activité largement autonome avec l'appui de notre organisation de vente. Conditions de travail et de rémunération d'une grande entreprise. Prestations sociales intéressantes et stabilité de l'emploi.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres complètes, accompagnées d'une photo et d'une page manuscrite, à l'adresse ci-dessous.

Notre service de recrutement se tient également à votre disposition pour une première prise de contact par téléphone.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL

NAGEL Neuchâtel

Chauffage-Ventilation-Sanitaire engage, pour entrée immédiate ou à convenir,

un dessinateur sanitaire

ou

un installateur sanitaire

avec maîtrise fédérale.
Emploi intéressant et stable, ambiance agréable, semaine de cinq jours.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, ou téléphoner au (038) 25 35 81.

ISCHI

Bäckerei — Konditorei
Lunch-Tea-Room
Spitalgasse 37 3001 Bern
Tel. 031 22 36 46

Nous cherchons :

1 boulanger
1 boulanger-pâtissier

pour notre entreprise de moyenne grandeur, au centre de Berne.

Bons salaires mensuels.

1 ½ jour congé à partir du samedi après-midi.

PETITPIERRE & GRISEL S.A.
Avenue de la Gare 49,
2002 Neuchâtel

engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un magasinier

à la demi-journée, de préférence pour l'après-midi.
Cet emploi conviendrait à un retraité. Travail varié et agréable.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres à la Direction ou de prendre rendez-vous par téléphone 25 65 41, interne 23.

L'hôtel du Vaisseau,
Petit-Cortaillod, engagerait tout de suite ou pour date à convenir

un garçon de cuisine

chambre à l'hôtel.

S'adresser à G. Ducommun, tél. 42 10 92.

Restaurant Saint-Honoré Neuchâtel - Tél. (038) 25 95 95 cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

sommelier (ère)

Confiserie Schmid cherche

serveuse

Entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. 25 14 44.

Hôtel de l'Areuse, Boudry

cherche

sommelière

Entrée immédiate ou date à convenir.
Deux services : de 8 à 16 h et de 16 à 24 heures.
Congé le mercredi et deux dimanches.
Service non compris ; chambre à disposition ;

fille ou garçon de cuisine

Bon salaire, congés réguliers.

Se présenter ou téléphoner au (038) 42 11 40.

MIGROS

cherche,
pour son **Marché rue de l'Hôpital, Neuchâtel :**

dame de buffet
magasinier - vendeur
magasinier débutant

Jeune homme serait formé par nos soins.

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.**

faites des jaloux ...avec AGIP

SINT 2000 huile de synthèse (auparavant utilisée pour l'aviation et maintenant aussi pour les moteurs que l'on veut soigner)

SANS Y FAIRE TOUS MES ACHATS... JE TROUVE L'«UTILE ET L'AGRÉABLE» AU BIG BON — AGIP

(AGIP AJOUTE TOUJOURS QUELQUE CHOSE POUR MON PLAISIR)

Ceux qui préfèrent AGIP obtiennent toujours une attention supplémentaire pour leur voiture... et pour eux-mêmes.
AGIP ajoute au service, le petit geste qui fait plaisir (et qui donne une dernière touche à votre sécurité).
AGIP ajoute le choix des boutiques « BIG BON », la détente des cafétérias et le repos du « MOTEL AGIP ».
AGIP ajoute la qualité de ses produits, à la pointe du progrès comme SINT 2000, une huile de synthèse, utilisée jusqu'à ces jours exclusivement pour l'aviation.
AGIP ajoute la sécurité et l'expérience d'une société de dimension internationale, qui met à votre service ses stations toujours situées aux points clés du réseau routier.
AGIP ajoute toujours quelque chose.

GRATUIT ! Une carte routière : "Routes et Autoroutes d'Italie". Adresser le coupon ci-dessous à : AGIP (Suisse) S.A., 7bis, rue Caroline, 1003 LAUSANNE.

UNIADVERTISING

AGIP

Veuillez m'adresser gratuitement **"Routes et Autoroutes d'Italie"**

Nom :
Rue :
No postal :
Localité :

Lada

la nouvelle 1200 très robuste...
conçue et construite en Russie en fonction de conditions climatiques et routières excessives, inconnues en Suisse.
LADA — une vraie 5 places, 4 portes.
Moteur 1198 cm³, 62 CV DIN, 146 km/h., essence normale. Sièges-couchettes et intérieur en simili-cuir inclus...
Garantie prolongée, service 10 000 km.

Livraison sans délai. Pièces de rechange stockées chez l'Importateur suisse.

Un prix surprenant :
7950.–

Importateur exclusif en Suisse :
SARES SA Chavannes/Lausanne
Tél. 021/24 27 25

Coupon Da, je m'intéresse à la LADA et vous prie de m'envoyer votre documentation.
Nom :
Adresse :
à expédier à SARES SA Case 22 1022 Chavannes

Agences : **LE LOCLE :** Garage du Stand, tél. (039) 31 29 41. **YVERDON :** Garage du Chasseron, Le Bey, tél. (024) 2 22 88 **MOUTIER :** Garage Moderne, tél. (032) 93 15 68. **BOUDRY :** Ricardo Voitures, tél. (038) 42 18 02. **LA CHAUX-DE-FONDS :** Garage du Versoix, Charrière 1a, tél. (039) 22 69 88. **LA SAGNE-ÉGLISE :** Garage de la Sagne, tél. (039) 31 51 68. **TAVANNES :** M. Mordasini, Garage Pierre-Pertuis, tél. (032) 91 23 04. **MERVELIER :** Garage G. Marquis, tél. (066) 38 83 83. **PORRENTRUY :** Garage Affolter, route de Courtedoux 26, tél (066) 66 68 22. **FLEURIER :** Garage Basset & Magg, tél. (038) 61 23 08. **DIESSE :** Garage de l'Etoile, tél. (032) 85 12 44.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Le centre antidrogue « Drop-In » définit son travail et ses buts

Hier, les responsables du Centre biennois « Drop-In » ont tenu à renseigner la presse régionale sur les buts que poursuit leur organisation. On a appris que Bienne et sa région comptent déjà près de 400 drogués à des degrés différents et qu'il est grand temps de mettre tout en œuvre pour lutter contre ce fléau.

Le 1er janvier a été ouvert sous le nom de « Drop-In » un Centre d'accueil, d'information et d'assistance pour tous les problèmes présentés par la drogue.

Le « Drop-In » a été créé sous le patronnage de l'Association biennoise pour la prévention de la toxicomanie qui, sous la présidence de M. Michel Wallis, juriste, regroupe des représentants des services sociaux, du service médico-social, de la Société des médecins de Bienne et d'autres corps professionnels plus ou moins directement concernés par les problèmes de la toxicomanie. Cette association permet au « Drop-In » de recourir, en fonction de ses besoins, à des professionnels pouvant apporter une aide dans le cadre de leurs compétences. Mais cela n'implique pas la moindre dépendance du « Drop-In » envers qui que ce soit.

Le « Drop-In » est placé sous la responsabilité de M. Philippe Garbani, qui est entouré d'une équipe de collaborateurs bénévoles.

Ne disposant pour le moment — en raison du peu de moyens mis à sa disposition — que de petits locaux à la Vieille Ville, dans la maison de la Römerquelle (Ruelle du Haut 15), M. Garbani doit principalement limiter son travail à des consultations individuelles de tout ordre et à un service d'urgences.

Le « Drop-In » n'intervient pas sur mandat d'une instance quelconque, mais est à disposition des toxicomanes qui décident librement d'être aidés ou soignés.

C'est pourquoi les responsables du « Drop-In » de Bienne travaillent en collaboration avec ceux d'autres centres, comme le Dr Serrano de Berne, pour l'établissement de formules nouvelles de prise en charge des anciens drogués, basées généralement sur une vie communautaire et plus ou moins autonome, et impliquant une surveillance médicale et des activités professionnelles éducatives ou créatrices.

Du directeur à l'administrateur

Sous une photo parue hier une erreur s'est glissée dans la légende. Ce n'était pas M. Sisin Eichner qui accompagnait le professeur Golland — qui était venu donner un cours aux musiciens du Brass-Band — mais bien M. Henri Maurer, administrateur de la formation.

Fracture du crâne

Hier à 14 h 20, M. Fritz Scholl, âgé de 65 ans, menuisier, qui travaillait dans une construction à la savonnerie Schnyder a fait une chute d'une hauteur de 5 mètres. Il a été transporté à l'hôpital où il est soigné pour une fracture du crâne.

Manifestation de gymnasiens en vue

Hier matin les classes romandes du gymnase de Bienne ont dressé une tente dans le préau du collège. Ils y ont déposé du matériel scolaire. Il est probable qu'une manifestation aura lieu, ayant pour thème le manque de locaux à l'école.

Après un accident : appel du juge d'instruction de Cerlier

Samedi 8 avril 1972, vers 19 h 45, à Champion, un piéton a été renversé par une voiture et grièvement blessé, communique mercredi le juge d'instruction de Cerlier.

L'automobiliste s'est enfui en direction de Cudrefin (Vaud). Il a pu être constaté avec certitude que le véhicule recherché est une voiture de couleur blanche. Ce véhicule doit être endommagé du côté droit (entre-temps éventuellement déjà réparé). Prière de fournir tous renseignements utiles au juge d'instruction de Cerlier (Erlach) ou au poste de police le plus proche. (ATS)

Voleurs sans envergure condamnés

Le tribunal de district sous la présidence de M. Otto Dreier, s'est occupé, hier matin du nommé Peter B. âgé de 35 ans, d'origine danoise. Après des études à l'Ecole des Beaux-Arts à Bienne il se rend à Berne puis revient à Bienne. Se trouvant dans une situation financière pas très brillante il commet des tentatives de vols avec brigandages. Pour ce faire, il se rend dans différents magasins, armé d'un pistolet en plastique il somme des caissières de lui remettre le montant de la caisse. Il n'a pas réussi à recevoir le moindre centime. Considéré par le psychiatre comme ayant une responsabilité le tribunal le condamne à 7 mois de prison ferme, moins 82 jours de préventive subie, au payement des frais d'intervention se montant à 2700 fr. Cette peine sévère est due au fait qu'il est récidiviste.

X., âgé de 24 ans, est accusé de vols par métier. Alors qu'il devait quitter la Suisse en 1970, il y demeure. En 1971 il vole 100 francs à sa logeuse et la même somme au chef de service du restaurant où il était employé. Se servant d'un passe-partout il pénètre au bureau du gérant, emporte une somme de 5400 fr. et une caméra. Il réussit à passer la frontière et c'est à Paris qu'il est arrêté. Il a été condamné pour ces délits à 8 mois de prison ferme, moins 26 jours de préventive, et à 700 fr. de frais.

Il sera expulsé du pays pour 5 ans et devra encore purger 2 mois pour une peine sous sursis.

Etat civil de Bienne en avril

NAISSANCES. — Avril 7. Weber Pius Thomas, de Ernst et de Maria, à Jens ; Begle Patricia, de Karl et de Nadine, à Bienne ; Berset Daniel, de Gérard et de Rita, à Bienne ; Hilfiker Marc Alain, de Michel et de Katharina, à Nidau ; Vassalotti Elena, de Domenico et de Encarnacion, à Bienne ; D'Agostino Mario Angelo, de Giuseppe et de Antonietta, à Sonceboz-Sombeval ; Ryser Roland, de Werner et de Katharina, à Bueren. — 8. Lopez Damian, de Antonio et de Antonia, à Bienne ; Neuenschwander Markus, de Benjamin et de Esther, à Port ; Seibt Selina Simone, de Horst et de Elisabeth, à Courtelary ; Brœnnimann Sibylle, de Paul et de Heidi, à Bienne ; Vinci Antonio Domenico, de Martino et de Grazia, à Bienne ; Périat Roger, de Joseph et de Berta, à Ipsach. — 9. Wenger Ronald, de Georges et de Monika, à Worben ; Henry Stéphanie, de Pierre et de Madeleine, à Tavannes. — 10. Straub Gisela, de Bruno et de Verena, à Orpond ; Schaedeli Marc, de Martin et de Heidi, à Bienne ; Spack Thérèse, de Ernst et de Rosmarie, à Bueren ; Vitelli Massimiliano, de Andrea et de Mariantonia, à Nidau ; Staempfli Pascale Sarah, de Roland et de Silvia, à Gléresse. — 11. Schwab Irène Elisabeth, de Peter et de Meieli, à Aarberg ; Cattoni Paolo Bruno, de Bruno et de Chantal, à Tramelan ; Brognoli Silverio, de Enrico et de Ermida, à Bienne ; Galli Marco, de Hermann et de Thérèse, à Worben ; Grollimund Olivier, de Werner et de Monique, à Ipsach ; Mueller Barbara, de Peter et de Renate, à Sutz-Lattrigen ; Buerki Christophe Silvio, de Silvio et de Elisabeth, à Péry ; Knœpfli Caroline, de Hans et de Ritha, à Taeuffelen. — 12. Torron Maria Lorendana, de Juan et de Dolores ; Fleury Anne, de Claude et de Josette, à Bienne ; Inglin Barbara, de Georg et de Annamarie, à Lyss ; Wenger Monique, de Raymond et de Maria-Luz, à Corgémont ; Liardet Stéphanie Anne Claude, de Vincent et de Josette, à Estavayer-le-Lac ; Trupia Rosalba, de Antonio et de Maria, à Pieterlen ; Bonanno Antonella, de Francesco et de Salvatora, à Longeau ; Keller Daniel Eric, de Roger et de Eva, à Bienne. — 13. Siegenthaler Olivier, de Werner et de Elfriede, à Nidau ; Guerlet Caroline, de David et de Charlotte, à Orpond ; Pheulpin Christelle, de Maxime et de Yolande, à Bienne ; Swann Katherine, de Jeremy et de Weny, à la Neuveville ; Devaux Philippe Robert, de Daniel et de Rosmarie, à Nidau. — 14. Péronniat Isabelle Anne, de Jean-Paul et de Christiane, à Ipsach ; Roueche Rébecca, de Jacques et de Jasmine, à Orvin ; Kurth Anne Catherine, de Pierre et de Rita, née Kaiser, à Bienne ; Winistœrfer Thomas, de Heinz et de Marie, à Orpond ; De Gasparo Alexander Silvio, de Dario et de Arlette, à Bienne ; Orlandi Tatjana, de Aronne et de Rita, à Orpond ; Haenni Pascale, de Walter et de Esther, à Bienne ; Zogg Christoph, de Florian et de Monika, à Taeuffelen. — 15. Moser Stefan Andreas, de Hans et de Linda, à Lyss ; De Luca Tania Yolanda, de Francesco et de Josette, à Bienne ; Menzi Nathalie, de Willi et de Rosmarie, à Lyss ; Probst Martin, de Paul et de Bertha, à Finsterhennen ; Abbata Rosario Fritz, de Antonio et de Rosmarie, à Bienne ; De Biase Pellegrino, de Angelo et de Angela, à Bienne.

« Pro Aéroport » : oui au rapport gouvernemental

Le comité de l'Association « Pro Aéroport » a pris connaissance avec intérêt du rapport des autorités bernoises relatif aux expertises consacrées à la place d'aviation bernoise et a constaté avec satisfaction que les problèmes ont été étudiés avec la plus grande attention, annonce un communiqué publié hier à Berne. Tels qu'ils ont été présentés, les aspects de ces problèmes devraient être de nature à former la base réelle d'une discussion objective dont il reste à souhaiter qu'elle puisse se dérouler sur une base saine et sans passion, ajoute le communiqué. En considération de sa valeur d'information, ce gros travail représente un heureux pas en avant, estime l'association « Pro Aéroport ».

La paroisse catholique-chrétienne a reçu hier ses quatre cloches

C'était hier jour de fête pour la paroisse catholique-chrétienne de Bienne qui recevait ses quatre cloches. La cérémonie fut suivie par un nombreux public.

C'est en 1904 que l'église « Ephiphanie », sise rue de la Source près de la gare du funiculaire d'Evilard a été construite. Elle ne possédait ni orgues, ni cloches. Les orgues furent installées en 1955 et hier les cloches ont été hissées au clocher, ce qui coïncide avec le centième anniversaire de la décision de fonder des paroisses catholiques-chrétiennes en Suisse.

Arrivés à Boujean, les quatre cloches : « Joie, Freiheit, Gloire et Frieden » ont été coulées à Aarau. Leur poids total est de 1400 kg et leurs tons : sol dièse, si, do dièse, ré dièse. Elles ont parcouru le trajet Boujean-l'église accompagnées du son des autres cloches de la ville. Le public a pu les admirer jusqu'à 14 h 30, moment solennel ou l'évêque de Suisse, Mgr Urs Küry, procéda à la bénédiction. Puis les enfants de la paroisse, accompagnés de leurs camarades des paroisses voisines hissèrent les cloches dans le clocher. Le carillon sonnera pour la première fois à Pentecôte.

La cérémonie en l'église et la bénédiction sur le parvis étaient présidées par Mgr Küry assisté des curés Richterich de Bienne, Vogt, de Granges et Schwab de Saint-Imier, le curé titulaire de Bienne-Marbach étant malade. Assistaient à cette cérémonie les représentants des autorités du district, locales et religieuses.

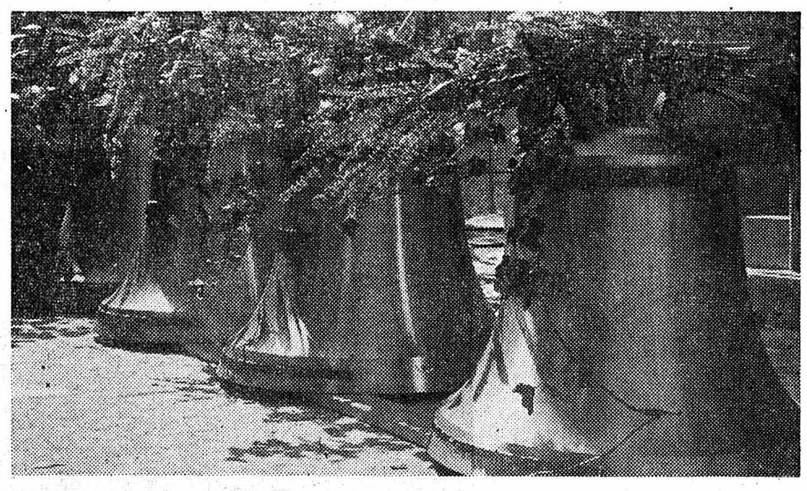

Les cloches devant l'église.

(Avipress - ADG)

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h, Alamo.
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 45 et 20 h 15, Saint-Paulis - Nachrichten.
Lido : 15 h et 20 h 15, La Folie des grandeurs.
Métro : 15 h et 20 h, Le Temps du massacre - Les Maîtres du monde.
Palace : 15 h et 20 h 15, Le Phare du monde.
Rex : 15 h et 20 h 15, Liebe ins nur ein Wort - à 17 h 45, I Vilelloni.
Scala : 15 h et 20 h 15, French Connection.
Studio : 15 h et 20 h 15, Hausfrauen Report.

EXPOSITIONS

Galerie Lydie Ray, place de la fontaine : Exposition permanente.
Galerie de l'Estampe : Exposition permanente.
Galerie forum-light : Céramique d'Alma Rossini.
Galerie Flury : 20 artistes.
Galerie pot art : Rolf Ackermann.
Galerie d'art, Lyss : A. Holy - M. et V. Surbek - A. Schnyder.
Galerie d'art la Neuveville : Duruz.
Pharmacie de service de nuit et du dimanche : Pharmacie Stern, rue du Canal 7, tél. 2 40 05.
Médecin pour cas urgents : Jeudi et dimanche, tél. 6 62 62.
Service permanent du jeudi : Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.
Patinoire et piscine couverte : ouvertes.
Bureau de renseignements : tél. 6 62 62.

CONCERTS

Palais des congrès : Concert symphonique, dir. Jost Meier, soliste Oswald Russel, pianiste.
Capitole : Oberkrainer Sextett ; Das weltberühmte Volksmusik-Ensemble mit dem Oberkrainer Wunschkonzert 72.

FRIBOURG - FRIBOURG

A la veille de la session du Grand conseil

HÔPITAL CANTONAL: LES 90 MILLIONS DÉPASSÉS!

De notre correspondant :

A la veille de la session du Grand conseil qui commencera le 2 mai, le Conseil d'Etat a donné hier une conférence de presse qui a permis de survoler les principaux objets. M. Arnold Waeber, président du gouvernement, a rondement conduit la reconnaissance. La session de mai se présente comme une hydre à trois têtes, puisqu'elle sera prorogée deux fois, à la mi-juin, puis du 4 au 7 juillet. Il s'agira, en dernier lieu, de mettre sous toit la nouvelle loi sur les impôts, si tout va bien. Il n'est pas question de donner ici le détail du programme. Tous les aspects de la vie de la république y passeraient, ou presque. Nous aurons d'ailleurs à y revenir au cours de la session.

CAP DES 90 MILLIONS

Le nouvel hôpital cantonal devait être ouvert progressivement à la fin de 1971. On estimait alors son coût total à 85 millions de francs, sous réserve d'une accélération imprévue du renchérissement. Il y a dix ans, on parlait d'une trentaine de millions... bref, ne retournons pas le bistouri dans la plaie. Plus de 15.000 Fribourgeois ont pu constater, lors de la présentation du 15 septembre 1971, que les millions se trouvaient bien dans le bâtiment. Mais l'ère des finitions, dans un hôpital moderne, est longue et difficile. Les premiers malades n'y sont entrés qu'en décembre et l'inauguration effective a eu lieu le 17 avril. Le transfert de l'hôpital des Bourgeois sera réalisé à la fin du mois prochain.

Le « plafond » de 85 millions, a souligné M. Denis Clerc, directeur de la santé publique, avait été établi sur la base d'estimations, à partir de chiffres fournis par les architectes mandataires qui, on le constate aujourd'hui, se sont trompés et ont péché par omission(s). En fait, il faut compter 4,9 à 7,7 millions de plus. Un nouveau plafond est fixé à 90 millions. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : il sera crevé...

LOI FISCALE : BONNE VOIE

La nouvelle loi sur les impôts, qui arrive à la fin de sa période de gestation, doit permettre une répartition plus équitable de la charge fiscale. Il n'est pas question — bien au contraire — de parvenir à un allégement général. Mais le projet de loi, pour l'essentiel, semble pouvoir être admis par tous. Reste la question de l'initiative fiscale du parti socialiste. Sera-t-elle retirée ? Ce n'est pas exclu. D'autre part, deux questions de forme restent ouvertes. Il s'agit d'abord de la publicité du registre de l'impôt : on pourrait trouver un compromis en introduisant la possibilité de consulter ce registre dans les communes, sans doutefois qu'il y ait à proprement parler publication. Deuxième pierre d'achoppement : la fonctionnarisation des autorités de taxation (les socialistes préconisent la suppression des commissions de district, composées de profanes). Ici encore, on pourrait s'acheminer vers un compromis, c'est-à-dire vers des commissions composées à la fois de fonctionnaires et « d'amateurs ».

RN12 : HOMMAGE DE POIDS

M. Jean Riesen, conseiller d'Etat socialiste, directeur des travaux publics, a rendu hier un hommage à son prédécesseur, l'ancien conseiller d'Etat démocrate-chrétien, M. Claude Genoud. M. Riesen a, en effet, loué la « politique habile » de son devancier, qui a notablement contribué à l'avancement rapide de la RN12. La décision du Conseil fédéral sur le programme à long terme est proche. Il semble qu'elle doive être favorable aux thèses de Fribourg et des cantons occidentaux, en accordant les crédits nécessaires à la construction simultanée des tronçons Morat-Berne(RN 1) et Corpataux - Vevey (RN 12).

Le Grand conseil sera appelé à voter un crédit d'engagement de 30 millions de fr. pour ces deux routes nationales, en plus de 26 millions déjà votés à partir de 1964.

La question du référendum financier obligatoire, récemment introduit, se pose évidemment. Cet objet découlant d'une loi, le peuple ne devrait pas en être saisi. Le problème se pose, d'ailleurs, pour d'autres crédits à accorder et les conceptions risquent fort d'être divergentes.

Michel GREMAUD

Professeur-objecteur condamné

Siégeant hier à Lausanne, le tribunal de division 2 a condamné à douze jours de prison et à l'exclusion de l'armée un professeur du Technicum de Fribourg qui, après avoir accompli la quasi-totalité de ses devoirs militaires, s'était rallié à l'objection de conscience et avait refusé de faire les douze derniers jours de son dernier cours de répétition. La prison compensera donc les jours de service manqués.

Personnel de l'Etat : position syndicale

Le comité de l'union des syndicats chrétiens des services publics du canton a pris position sur les requêtes du personnel de l'Etat qui ont fait l'objet des dernières négociations avec le conseil d'Etat.

S'il a pris acte avec satisfaction de la décision d'indexer les allocations de ménage et pour enfants, il ne peut en revanche accepter le principe d'un blocage des allocations familiales. Ce blocage lui paraît inopportun au point de vue social.

L'union demande, pour 1972, un 13me mois partiel, sous forme d'une allocation uniforme versée à tous les employés ; elle demande le 13me mois intégral pour 1973. De plus, elle est d'avis que les primes de fidélité ne doivent pas se substituer au 13me mois, puisqu'elles ne sont pas un élément du salaire.

Agrandissement de l'Ecole normale

Et pourquoi le chantier n'est-il pas encore ouvert ?

De notre correspondant :

Un crédit de 10,6 millions de fr. avait été approuvé le 21 mai 1971 par le Grand conseil, pour financer l'agrandissement de l'Ecole normale cantonale. La décision avait été précédée d'un long débat. Il s'agissait de savoir si la formation traditionnelle du corps enseignant (deux ans d'école secondaire et cinq ans d'Ecole normale) devait encore être préférée à la formation gymnasiale que nombre d'instituteurs préconisaient. En fin de compte, on avait opté — non sans excellentes raisons — pour le statu-quo. Deux députés avaient proposé de renvoyer le projet. Ils n'avaient pas été suivis.

Onze mois ont passé. Le délai référendaire s'est écoulé sans heurt. Mais le chantier n'est toujours pas ouvert. Pratiquement, on voit mal comment on pourrait encore terminer les travaux pour l'automne 1973, ce qui satisferait les besoins. Le directeur de l'instruction publique, M. Max Aebischer, notait dans son message de 1971 que le canton manque d'enseignants, particulièrement dans la partie alémanique.

Différentes raisons semblent avoir retardé l'ouverture du chantier. Mais, alors que des difficultés d'ordre pratique ont trouvé une solution, d'autres problèmes se sont fait jour. Des discussions âpres se sont déroulées autour de la question des honoraires d'un des architectes S.I.A. On affirme que cette organisation, saisie de l'affaire, a désavoué son membre. On se pose des questions sur les raisons profondes de la temporisation. Et l'on s'interroge, évidemment, sur les incidences financières, le renchérissement n'étant nulle part

M. Max Aebischer directeur de l'instruction publique, interrogé, a confirmé qu'un conflit a surgi à propos des honoraires demandés par un architecte qui a été contraint d'abaisser ses prétentions. M. Aebischer a toutefois exprimé un avis personnel selon lequel l'affaire peut se résumer à des questions d'appréciation des divers travaux fournis par l'architecte dont il ne met pas en doute la bonne foi. Il n'en reste pas moins que la S.I.A. (société des ingénieurs et architectes, dont le praticien en cause est membre) a prononcé un désaveu.

Le directeur de l'instruction publique précise qu'il a demandé que la commission de bâtisse, présidée par M. Gustave L. Roulin, conseiller aux Etats, se réunisse sans retard. Il se confirme, enfin, que la réalisation ne pourra vraisemblablement pas être menée à bien dans les délais prévus, d'où un dépassement dû au renchérissement.

Michel GREMAUD arrêté...

Les comptes de l'Etat pour 1971 bouclent avec un déficit de 7,2 millions

Le résultat financier présenté par les comptes généraux de l'Etat de Fribourg de 7,2 millions de francs pour un total de dépenses ordinaires de 254 millions fait apparaître un excédent de recettes ordinaires de 247 millions. Le déficit enregistré dépasse de 100.000 francs le déficit budgeté.

Le classement par nature fait apparaître que 55,3 % des recettes proviennent des produits des impôts, taxes et émoluments et 24,4 % des subsides reçus. Le produit de la fortune n'est que de 5,3 % et 15 % proviennent des recettes administratives et du produit des ventes.

On constate que les dépenses pour le personnel représentent 35,7 % des dépenses totales, Les subsides versés représentent 32 % des dépenses et 15,1 % ont été affectés à l'achat de biens mobiliers et immobiliers.

Les dépenses ont augmenté de 5,6 % par rapport au budget et les recettes de 5,7 %.

Le sommaire du bilan annuel de l'Etat passe de 488,5 millions à fin 1970 à 590,6 millions à fin 1971. L'augmentation globale de l'actif et du passif se monte à 102,1 millions et correspond à un taux d'accroissement de 20,9 %.

La valeur comptable des actifs productifs se monte à 174,8 millions et représente 29,6 % du total du bilan. L'ensemble des biens improductifs correspond à une valeur de 404,3 millions soit 68,4 % du bilan. Le découvert du bilan atteint 11,5 millions à la fin 1971. Le passif exigible à fin 1971 s'élève à 541 millions contre 443,4 millions à fin 1970, soit un accroissement de 97,6 millions. (ATS)

JURA - JURA - JURA

La rénovation de l'Ecole normale des institutrices de Delémont devrait revenir à près de 18 millions

De notre correspondant :

Lors de la session du Grand conseil qui débutera lundi, le Conseil exécutif présentera le projet de construction et de transformation de l'Ecole normale des institutrices de Delémont. Cet établissement, qui existe depuis 126 ans, est désuet et ne répond plus aux nécessités de la formation pédagogique d'un nombre d'élèves toujours croissant. Sur la base d'un examen approfondi des installations existantes, le programme de travaux suivants a été établi : deux salles de gymnastique, un bassin de natation, des installations sportives en plein air ; locaux d'enseignement pour la musique, les ouvrages et le dessin ; locaux d'enseignement également pour la physique, la chimie, la biologie, la géographie, l'histoire, le français, les mathématiques et la psychologie. Un auditoire avec scène et des locaux annexes ; un centre audio-visuel avec des locaux techniques ; un centre pédagogique avec classes d'application et de méthodologie ; des locaux d'administration ; un foyer pour 75 élèves ; un restaurant scolaire.

DES CRÉDITS IMPORTANTS SERONT DEMANDÉS

D'après les devis, calculés selon les prix de décembre 1971, les frais de construction des bâtiments scolaires, auditoire, restaurant, foyer et les frais d'inventaire s'élèveront à 8.700.000 francs. La transformation des bâtiments scolaires actuels est estimée à 2.500.000 francs. Les installations sportives coûteront 3.000.000 de fr. et les travaux de démolition et de viabilité 1.200.000 francs. On prévoit encore 2.000.000 de fr. pour le mobilier et les appareils d'enseignement audio-visuel. D'autre part, les frais d'élaboration du projet, honoraires d'architectes et d'ingénieurs, analyses de sol, sont estimés à 585.000 fr., de telle manière que l'ensemble des constructions et transformations reviendra à près de 18 millions de francs.

COURTELARY

Epuration des eaux

(sp) Une commission chargée de l'étude de l'épuration des eaux dans le Bas-Vallon va être constituée. Elle sera formée de deux représentants des communes de Cormoret, Courtelary, Cortébert, Corgémont et Sonceboz.

Maître de dessin et manque de locaux

(sp) La direction cantonale de l'instruction publique ayant autorisé la création d'un poste de maître de dessin, la commission scolaire a nommé M. Yves Voirol en qualité de maître de dessin.

Malgré de nombreuses démarches, le poste de caissier de l'école n'a pas encore été repourvu. Face aux problèmes multiples auxquels la commission est confrontée il a été décidé d'en informer les conseils municipaux des trois communes de la communauté et de leur demander leur point de vue quant à leur collaboration au sein de la communauté scolaire : l'école a besoin de locaux, de plus ceux dont elles disposent sont vétustes.

SOYHIÈRES

Enfant renversé par une voiture

Hier à 13 heures, un enfant qui traversait la route à Soyhieres a été happé par une voiture et projeté à 8 mètres. Il a subi une commotion cérébrale et souffre de nombreuses contusions. Il est hospitalisé à Delémont. Il s'agit du petit Yves Joray, âgé de 5 ans.

FAN

C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre

PETITE ANNONCE

Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Contacts entre le Rassemblement jurassien et le Mouvement pour l'unité du Jura

Le Rassemblement jurassien et le Mouvement pour l'unité du Jura (troisième force) communiquent : « L'évolution de la question jurassienne a rendu nécessaire une prise de contact entre les deux mouvements. Ces contacts ont été pris dernièrement au cours de plusieurs séances dans lesquelles les deux délégations ont échangé des renseignements touchant à leurs programmes et à leurs actions. Les pourparlers continuent. » (ATS)

SAINT-IMIER

Demandes de crédits

(c) Deux demandes de crédit seront soumises, en fin de semaine au corps électoral de Saint-Imier. Le premier concerne la construction d'une nouvelle conduite d'eau, devisée à 1.833.000 fr., pour laquelle est demandé un emprunt de 1.433.000 fr., 400.000 fr. étant à la charge de l'Etat.

Un second crédit de 140.000 fr. est demandé, représentant la part de Saint-Imier aux frais d'étude pour la construction d'une station d'épuration pour les villages de Villeret, Sonvilier, Renan et Saint-Imier. La somme de 140.000 fr. n'est pas à emprunter, elle est à disposition sur un fonds spécial mais il s'agit tout de même de voter le crédit.

Le parti radical jurassien demandera une entrevue au conseiller fédéral Furgler

« Répondant à l'invitation adressée aux partis politiques jurassiens, le comité directeur du parti radical jurassien sollicitera une entrevue de M. Furgler, conseiller fédéral. Il l'informera des prises de position du parti dans l'affaire jurassienne (unité du Jura dans l'unité cantonale) et lui exposera ses préoccupations ayant trait aux tentatives de remettre en question, en cas de plébiscite, l'exercice du droit de vote des citoyens établis dans le Jura, théorie que le comité directeur repousse énergiquement ».

C'est ce qu'indique M. Michel Flueckiger, secrétaire du parti radical jurassien, dans l'éditorial du numéro d'avril du « Radical jurassien ».

Le secrétaire du parti radical indique en outre, que lors de sa séance du 24 mars, le comité directeur du parti radical « a examiné la situation créée par la menace des treize députés séparatistes (dont deux députés radicaux, réd.) de boycotter les séances de la députation jurassienne aussi longtemps que leurs collègues biennois, de langue française, ne seraient pas écartés des débats sur le statut du Jura ». Le comité directeur a constaté que, souligne l'éditorialiste, même en l'absence des députés séparatistes, la députation jurassienne pourrait continuer de délibérer valablement.

Il a surtout salué avec satisfaction la volonté clairement exprimée par les députés biennois de demeurer membres de la députation jurassienne. Le comité directeur, poursuit M. Michel Flueckiger, fera connaître son point de vue dans cette affaire au parti national romand de Bienne (parti radical romand de Bienne. réd.) à qui il réitèrera, par ailleurs, les engagements pris dans le passé de veiller à ce que les Romands de Bienne ne soient pas mis à l'écart des discussions en vue de trouver une solution à la question jurassienne.

De plus, le comité directeur consultera les organes dirigeants du parti national romand et ceux de la fédération radicale bernoise, en vue de définir une attitude commune lorsque le moment sera venu d'examiner le projet gouvernemental d'un statut du Jura ». (ATS)

... et voici une nouvelle chemise

telstar

finessa

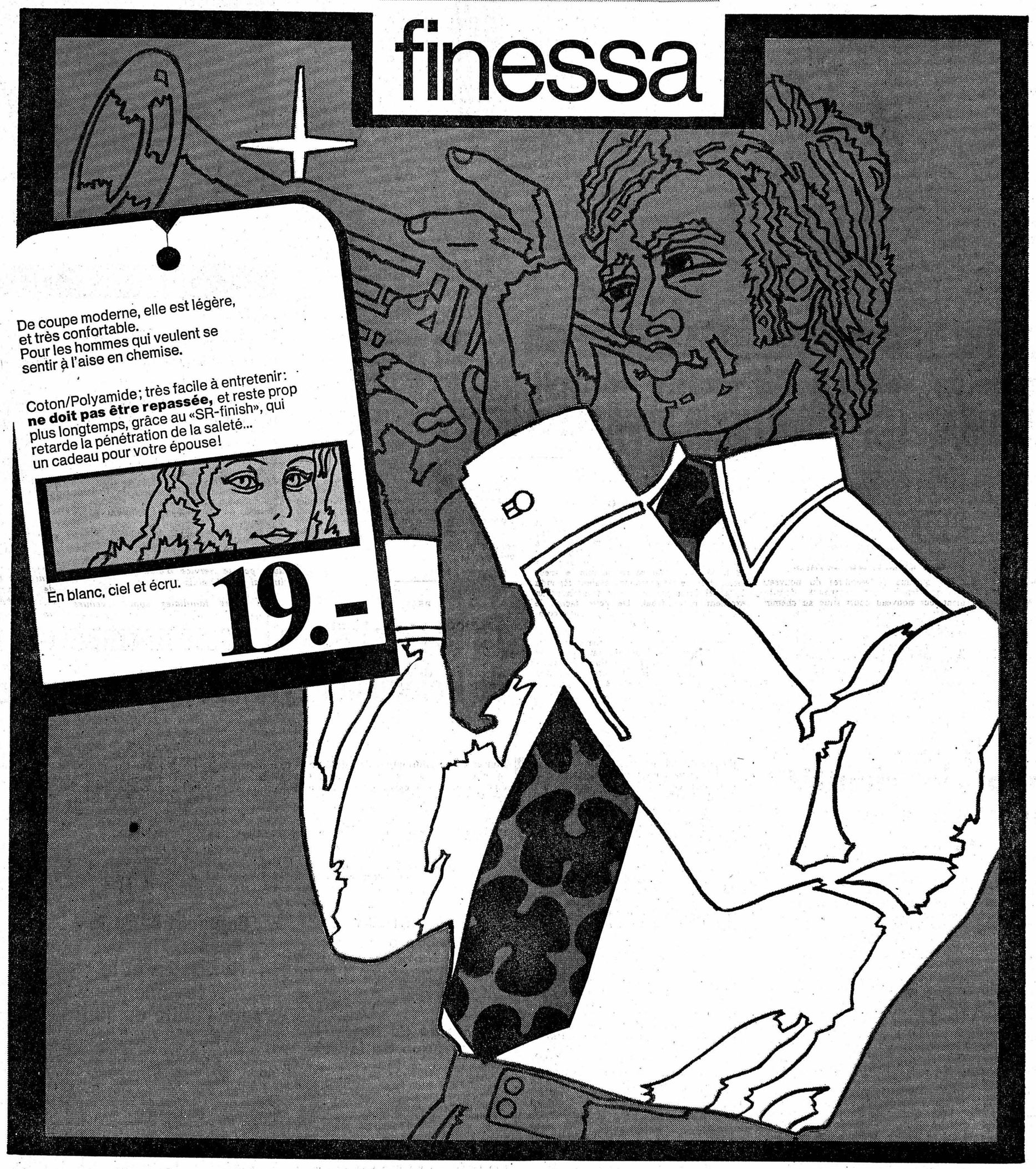

De coupe moderne, elle est légère,
et très confortable.
Pour les hommes qui veulent se
sentir à l'aise en chemise.

Coton/Polyamide; très facile à entretenir:
ne doit pas être repassée, et reste prop
plus longtemps, grâce au «SR-finish», qui
retarde la pénétration de la saleté...
un cadeau pour votre épouse!

En blanc, ciel et écru.

19.-

MARCHÉS
MIGROS

Peseux et rue de l'Hôpital

A Neuchâtel et dans la région

Sa toute première conférence : à Neuchâtel en 1949

Entretien avec Haroun Tazieff cinéaste et ramoneur de volcans

Sans lui, nous ne nous serions sans doute jamais hardiment penchés, pantoufles aux pieds, au bord d'un cratère pour y voir jaillir un peu des entrailles de la terre. Avec Haroun Tazieff, cinéaste et ramoneur de volcans, c'est un peu l'enfer à portée de main, le Club Méditerannée sur les pentes de l'Etna ! Pourtant, l'intérêt du grand public pour la volcanologie est relativement récent. A quoi l'attribuer ? Haroun Tazieff y est un peu pour quelque chose.

— Certainement. Les reportages et le films que mes collègues et moi avons faits ces dix dernières années ont permis, dans ce domaine, une certaine sensibilisation du public. Les films en couleurs, en particulier, dépassent de beaucoup les fantasmes de l'imagination !

Mais cela s'accompagne également d'un intérêt tout nouveau des scientifiques eux-mêmes qui jusque-là dédaignaient la volcanologie. Un peu partout dans le monde, aux Etats-Unis et en URSS en particulier, on s'aperçoit que les volcans sont à l'origine de phénomènes essentiels qui conditionnent toute l'écorce terrestre.

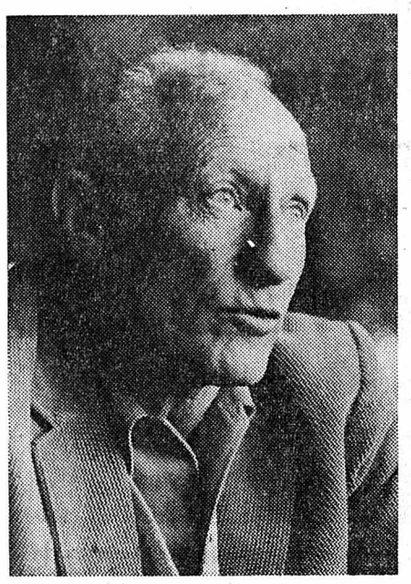

INCONSCIENCE ET INDIFFÉRENCE !

Géologue lui-même, sa « conversion » à la volcanologie s'est faite en 1948 à l'occasion d'un voyage au Congo. Et depuis lors, à l'intérêt scientifique s'est joint une grande volonté de partager son enthousiasme. Par la parole évidemment, — sa toute première conférence en public, c'est à Neuchâtel qu'il l'a donnée... en 1949 ! —, mais aussi par le film, un merveilleux instrument de vulgarisation.

— On accuse volontiers les vulgarisateurs de trahir en simplifiant à outrance...

— On ne peut pas être spécialiste en toute chose. D'ailleurs le spécialiste au sens étroit du terme est un pauvre type ! Et si l'on veut avoir d'autres notions dans d'autres domaines, physique, chimie et pourquoi pas volcanologie, il faut faire appel aux ouvrages de vulgarisation.

— Ce qui frappe, c'est l'impression à la fois de puissance et de beauté qui se dégage d'une éruption volcanique...

— C'est incontestablement un spectacle d'une grande beauté et même les scientifiques les plus austères y sont sensibles.

— Est-ce que le volcan n'a pas perdu aujourd'hui un peu de sa terrible réputation ? Les dernières catastrophes datent d'il y a quelque temps déjà.

— Le danger est tout aussi grand aujourd'hui. Seulement, la grande chance de l'humanité, c'est que les deux plus grandes éruptions de ce siècle (en 1912 en Alaska) et en 1956 au Kamtchatka) ont eu lieu en des endroits désertiques. Mais rien n'empêche, — au contraire —, qu'il y ait demain un nouveau cataclysme très meurtrier ! C'est même une quasi-certitude ! Et personne ne s'en inquiète. L'inconscience et l'indifférence des pouvoirs publics pour tout ce qui n'est pas immédiat est stupéfiant !

LES DEUX GRANDS MOTEURS DE L'HUMANITÉ

Un autre exemple ? La pollution. On en parle beaucoup. Mais il y a, par exemple, quinze ans, qu'à Paris la Seine est recouverte de la mousse des détergents. Aujourd'hui, c'est un égout immonde ! Il y a bien des gens et des commissions qui lancent des cris d'alarme... Le problème est énorme : on peut, pourtant, le résoudre. Ce ne serait pas plus difficile que d'envoyer un homme sur la Lune ! Seulement pour la Lune, il y a bien trop d'intérêts stratégiques...

— et scientifiques !

— Pas du tout ! C'est d'une hypocrisie merveilleuse, tout cela. Quant au problème de la pollution, il y a trop d'intérêts privés en jeu. C'est une question de gros sous ! C'est d'ailleurs inquiétant de voir comme on manque aujourd'hui de sens civique ! Voyez-vous, il y a deux grands moteurs de l'humanité : l'intérêt personnel et la vanité ! Un scientifique a vite conscience de son insuffisance. Le volcan, c'est un monde hostile, effroyable. On s'y sent très petit et le géologue encore plus que tout autre qui sait que l'humanité est appelée irrémédiablement à disparaître, selon les lois de l'évolution ; qu'elle n'est qu'un phénomène transitoire ; que toute vie disparaîtra un jour de la terre.

Haroun Tazieff n'est pas croyant, « trop rationaliste, dit-il, pour donner son adhésion à quelque chose de totalement irrationnel ».

— J'ai échappé plusieurs fois, réellement, à la mort et j'ai compris que ce besoin d'immortalité qui nous habite n'est que le désir de ne pas quitter ce à quoi on est attaché. Mais, tout cela ne m'empêche pas d'adorer la vie !

VANITÉ, VANITÉ...

— En ce moment, une fois de plus, des hommes marchent sur la Lune. Vous qui avez les pieds au chaud, est-ce que ça ne vous démange pas d'aller voir là-haut ce qui s'y passe ?

— J'aimerais surtout voir la Terre en prenant du recul. C'est la Terre qui m'intéresse d'abord... la Lune, oui bien sûr, mais je n'appartiens ni à la bonne génération, ni à la bonne nation !

— « 24 heures sur la deux » a présenté, il y a quelque temps, un reportage qui s'intitulait « La bande à Tazieff » et qui présentait vos équipiers.

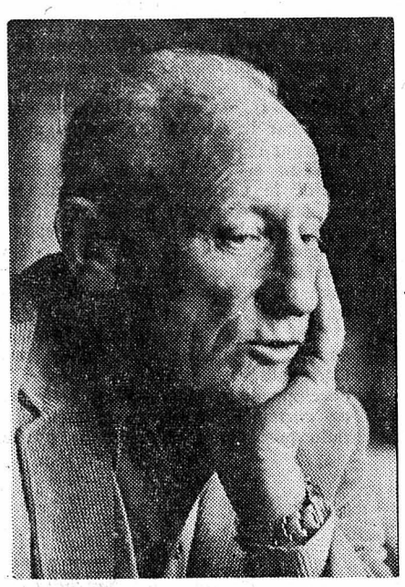

— Le travail en équipe est fondamental. Il en est ainsi de toute recherche scientifique. Chacune de nos expéditions représente un très gros effort physique et moral. Il faut qu'on puisse s'appuyer les uns sur les autres. Il y faut un grand sens de l'altruisme. A ce propos, j'ai dans mon équipe un Covasson, Kurt Stauffer, et beaucoup de gars des bords du Doubs.

Haroun Tazieff, 58 ans, s'en retournera, au mois de juin, à son volcan-laboratoire, l'Etna. Il s'en retourne à ses recherches. Des recherches qui lui ont déjà valu de nombreux prix, comme l'Oscar du courage en 1966 ou le prix Parkin de l'Académie des sciences. Quant aux décorations, il les refuse !

— Vous savez, ces hochets de vanité distribués à tout propos par des incompétents...

Propos recueillis
par Serge Schmidt

M. F. Campiche au Club des cinéastes de Neuchâtel

Récemment, le Club des cinéastes de Neuchâtel a eu le plaisir de recevoir M. F. Campiche. Cet éminent cinéaste-amateur a été pendant plusieurs années membre du jury national de la Fédération suisse des cinéastes-amateurs et président du club de Sainte-Croix. Il est maintenant fixé à Payerne où il se voue à la peinture et aussi au cinéma. Un de ses films intitulé « Le peintre Charles Clément », a obtenu le prix du reportage au Festival de Cannes en 1971. Il fut précisément au programme de la soirée. C'est une biographie en images de la meilleure veine. Un deuxième film du même auteur soulignait, avec le talent du peintre, les beautés des villes de Madrid, Tolède, Séville, Grenade. Une corrida avec mise à mort, dans une arène inondée de soleil, fait oublier pour quelques instants les fraîches soirées de ce mois d'avril.

En résumé, excellent et intéressant programme accompagné de commentaires techniques de M. Campiche.

COLOMBIER

Inauguration du court de tennis

(c) Les quelque 60 membres du nouveau club de tennis ont imauguré dernièrement leur nouveau court situé au chemin des Perreuses. L'inauguration officielle a été précédée d'un match opposant quelques bons joueurs de la région.

Ils sont allés au théâtre

(c) Récemment les élèves des niveaux I et II de CESCOLE (13 classes) sont allés à la Chaux-de-Fonds pour assister au spectacle présenté par la section préprofessionnelle de la Métropole horlogère, spectacle qui, comme on le sait, a déjà obtenu beaucoup de succès.

LA COUDRE

Soirée cadette

(c) Les sections féminine et masculine de l'Union cadette ont donné leur soirée annuelle. Une innovation a marqué cette manifestation cette année. Le public était convié à participer d'abord à un souper à 18 h 30 avant que ne se déroule le spectacle. Près de 80 personnes avaient répondu à l'appel des organisateurs et dégustèrent un excellent repas froid. De cette façon, le programme de divertissement put commencer plus tôt qu'à l'ordinaire.

Ce spectacle très bien préparé par les chefs et cheftaines se déroula sans accroc et sur un rythme accéléré. Chacun se donna la plus grande peine et tous ces acteurs en herbe mirent le meilleur d'eux-mêmes afin d'assurer la réussite de la soirée. Chansons mimées, sketches, rondes, ombres chinoises furent tour à tour présentés avec tout le charme et la spontanéité que les enfants savent mettre dans leur exécution.

Pour terminer, un groupe de grands cadets joua avec beaucoup de vie la comédie « Le Commissaire est bon enfant » de G. Courteline. Quelques acteurs furent particulièrement bons dans leur rôle.

Un nombreux public était venu et fut conquis par le très bon spectacle de variétés qui fut présenté.

PESEUX

Examen des comptes

(c) Pour sa dernière séance de la législature, le Conseil général de Peseux siègera vendredi. A l'ordre du jour : une demande d'agrégation, un crédit pour l'achat d'immeubles au bas du chemin des Pavés, ce qui permettra d'envisager l'amélioration de la rue des Granges et de faciliter la circulation dans ce quartier. Enfin l'examen des comptes de 1971 donnera le plat de résistance.

RÉGION DES LACS

Le tracé de la RN 5 à la Neuveville

Une nouvelle route de liaison

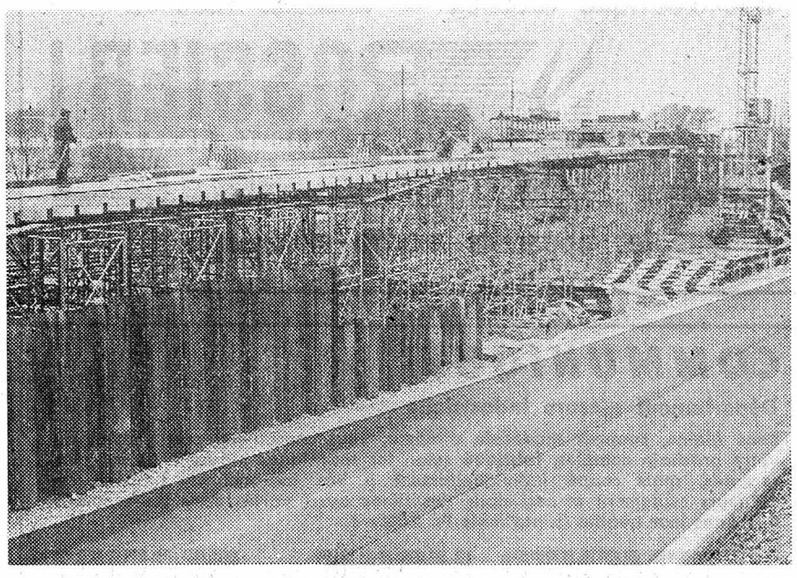

Comme nous l'avons souligné dans une récente édition les travaux de la RN 5 sont bien partis à la Neuveville. La nouvelle route de liaison, chemin de la Récille-Mon Repos, est terminée. Notre photo montre le pont routier enjambant la double voie ferrée et la nouvelle route de la Récille. (Avipress - Guggisberg)

Succès aux examens

(c) M. François Marolf, dont le père exploite un établissement horticole à la Neuveville, a terminé un apprentissage d'horticulteur à Zuchwill et suivi les cours de l'école professionnelle de Soleure. Sur 21 candidats aux examens, M. Marolf s'est attribué le 1er diplôme.

A l'Ecole supérieure de commerce

(c) Récemment, les cours ont repris à l'Ecole supérieure de commerce de la Neuveville. Le nouvel effectif est de 222 élèves, soit 140 jeunes filles et 82 jeunes gens.

Les élèves sont répartis dans quatre classes de 1re, trois classes de 2me et trois classes de 3me. Des élèves de l'étranger, notamment des Etats-Unis d'Amérique, d'Espagne et d'Italie, témoignent de la bonne renommée dont jouit l'établissement.

Traitement du corps enseignant

(c) La direction de l'instruction publique du canton de Berne a procédé au nouveau classement des communes pour leur quote-part aux traitements du corps enseignant, valable à partir du 1er avril 1972. Ce classement a été fait en se fondant sur les données fiscales des années 1966-1969, en tenant compte de la capacité contributive et du facteur des charges des communes par classe d'école. La commune de la Neuveville est rangée en 34me classe pour l'école primaire, avec une quote-part de 16.740 fr. pour chaque poste d'instituteur ou d'institutrice (jusqu'ici 33me classe, avec une quote-part de 16.464 fr.) et en 28me classe pour l'école secondaire, avec une quote-part de 18.432 fr. pour chaque poste de maître ou de maîtresse (jusqu'ici 27me classe, avec une quote-part de 18.108 fr). La quote-part de la commune pour les classes d'ouvrages n'est par contre pas modifiée par le nouveau classement.

au Jour le jour

Des coccinelles qui apportent du bonheur

Des vols compacts de coccinelles vont s'abattre dans les rues de Neuchâtel et dans les villes et les villages avoisinants. Ces charmantes bestioles sont, en vérité, faites de délicieux chocolat, et sont vendues par le Service d'aide familiale du littoral neuchâtelois.

Les aides familiales sont devenues indispensables dans notre région. Non seulement elles remplacent les mères de famille malades ou absentes, en se chargeant de toutes ses tâches, allant de la confection des repas à la répétition des devoirs des enfants, mais elles s'occupent également des ménages de personnes âgées. En effectuant régulièrement les gros travaux, elles permettent à nos aînés de rester dans leurs appartements, de vivre d'une manière indépendante. N'est-ce pas là un double rôle très méritoire ?

Le Service d'aide familiale du littoral neuchâtelois a de graves problèmes financiers à résoudre. Il compte sur la vente des coccinelles pour mettre un peu de « beurre dans les épinards », et chacun d'entre nous tiendra à en glisser un morceau.

Les « bêtes à Bon Dieu » portent bonheur. Faisons-en donc une ample provision et elles porteront effectivement du bonheur dans les familles de chez nous privées momentanément de maman et dans les ménages des personnes âgées.

NEMO

VAL-DE-RUZ

Toute une vie consacrée aux Noirs de l'Afrique du Sud

D'un de nos correspondants :

Le Haut Val-de-Ruz est le berceau de l'œuvre missionnaire en Pays de Neuchâtel. C'est en effet à la fin du siècle dernier qu'une institutrice de Dombresson, Mlle Elise Kiener, après avoir entendu le missionnaire François Coillard, décida de partir en mission. Dès lors, pendant des décennies et jusque tout récemment, Dombresson et Villiers furent toujours présents en Afrique du Sud.

Hélas ! Il semble que la lignée des missionnaires va être interrompue parce qu'il n'y a, pour le moment, plus personne dans ces deux villages qui consente à offrir sa vie et sa jeunesse pour le bien des petits déshérités de couleur.

Madeleine Fallet, née en 1909 à Dombresson, après avoir obtenu son brevet d'institutrice en 1927 et souhaité devenir femme de paysan, entendit un appel pour la mission. Quelques remplacements dans le canton, un stage pour apprendre le bon allemand à Fribourg-en-Brisgau, quatre ans passés à l'école protestante de Martigny et c'est l'ébranlement. La Mission suisse en Afrique du Sud cherche pour le Mozambique des forces jeunes pour pouvoir poursuivre son œuvre bienfaitrice.

Madeleine Fallet se sent concernée. Sa candidature est acceptée. Elle s'en va d'abord en Angleterre et au Portugal pour y apprendre les deux langues qui lui seront particulièrement utiles. Elle obtient ainsi l'autorisation d'enseigner à Lourenço-Marques et quitte la Suisse en 1934. Sur le bateau qui l'emmène dans l'autre hémisphère, la future institutrice missionnaire se met à l'étude de la langue indigène, le Tsonga, une des langues bantou en usage en Afrique du Sud.

De retour au pays en 1939 pour raison de santé, Madeleine Fallet se décide en 1942 à repartir en mission, mais au Transvaal cette fois-ci, où l'hôpital d'Elim cherche une secrétaire.

En fait c'est plus d'une activité que la jeune institutrice neuchâteloise exercera à Elim. Elle sera encore comptable, téléphoniste, radiologue, cuisinière. En 1964 nouvel horizon : Shiluvane, dans le nord du Transvaal. Le pays a besoin d'une secrétaire et d'une ergothérapeute. C'est dans cet hôpital perdu dans la brousse, à 30 km de toute communication, que Madeleine Fallet terminera, bien malgré elle, son activité au service de la mission qui dura ainsi tout près de quarante ans. Pendant cette longue période sept retours au pays natal lui ont permis de ne pas perdre le contact avec ses amis, sa paroisse. D'ailleurs régulièrement, elle envoyait à Dombresson et à Villiers une lettre circulaire dans laquelle elle brossait un tableau de son activité et ne manquait pas de remercier tous ceux qui soutenaient financièrement les œuvres missionnaires ayant encore tant besoin d'argent.

LES CADRES PEU A PEU REMPLACÉS

« Si c'était à refaire, je repartirais en Afrique », nous disait récemment Madeleine Fallet. Les missions ont encore tellement besoin d'aide morale, intellectuelle et financière. Certes, de plus en plus, les indigènes prennent les leviers de commande ; les Noirs tendent à remplacer les Blancs. Mais les cadres ne peuvent être formés que dans les écoles, lesquelles doivent créer l'élite dont ont besoin tous les pays du tiers monde.

Les missions contribuent encore à stabiliser les tribus qui commencent à se civiliser et qui, faute d'appuis, risqueraient de retomber au niveau où elles étaient avant l'apparition des missionnaires. Par ailleurs, lorsque les médecins blancs s'en vont, les sorciers reparaissent. L'œuvre missionnaire, en elle-même, se justifie encore pleinement. Les interventions des Etats ne suffisent pas à satisfaire tous les besoins des populations pauvres souvent mal nourries à cause des périodes de sécheresse qui tuent les récoltes. La lutte contre les maladies endémiques doit se poursuivre sans désemparer. Il faut tenter d'introduire dans la brousse un peu d'industrie pour occuper sur place les bras des hommes. De l'argent encore il en faut pour agrandir les hôpitaux, pour construire des écoles missionnaires. La lutte doit se poursuivre, lutte pour le bien des populations autochtones souvent exploitées et victimes de leur longue nuit de paganisme et d'analphabétisme.

A.S.

revue automobile No. du 27.4.72
en vente partout
Nouveaux essais objectif vérité
Opel Rekord 1900

LE LOCLE · LA CHAUX-DE-FONDS MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS · LE LOCLE

« Show » capillaire à l'occasion de la remise des certificats de capacité aux coiffeuses et coiffeurs du canton

Les remises de certificats se succèdent et pourtant ne se ressemblent pas. Le domaine de la coiffure est avant tout un art de l'élégance et de la beauté et en agrémentant une séance officielle d'un véritable « show » de la coiffure, l'Association des maîtres coiffeurs illustre au mieux le côté attractif de la profession. La grande salle de la Maison du Peuple était à l'image d'une ruche bourdonnante où un nombreux public composé de parents, d'amis et de professionnels a suivi avec intérêt les coups de peigne, la mise en forme et les derniers détails de la réalisation de coiffures dont la diversité a rallié tous les goûts. Les chignons sophistiqués ont voisiné avec des coupes à réminiscences 1920, faisant quelques incursions dans le mode hippy et le new chic 72. Tous les nouveaux diplômés ont démontré autant leur imagination que leur parfaite maîtrise technique du métier, prouvant que la haute coiffure de la ville n'a rien à envier à Paris.

Par quelques projections de diapositives commentées, nous avons pu pénétrer dans l'univers des difficultés et des satisfactions de la formation. Information intéressante pour ceux que la profession intéresse mais aussi pour la cliente qui sait qu'elle peut faire confiance à la coiffeuse diplômée, car si son sens artistique du beau et du gracieux a été encouragé et développé, elle possède également de véritables connaissances scientifiques de chimie et de biologie, éléments indispensables au bon traitement des cheveux. Un très joli film a permis de constater qu'une coiffure souple et très actuelle, savamment négligée, demande pourtant de bons soins de base.

Au nom des autorités, M. Robert Moser, vice-président du Conseil communal, a prononcé quelques mots d'encouragements et de félicitations, alors que M. Bédat, chef de la section de formation professionnelle à l'Office cantonal du travail, au terme d'une brève allocution, avait l'insigne honneur de distribuer les certificats fédéraux de capacité et les prix offerts par les associations patronales aux élèves les plus méritants. Sur 57 candidats qui se sont présentés aux examens, 51 ont reçu leur certificat fédéral, trois le recevront en 1973, après les examens de la deuxième branche (dames ou messieurs) et trois ont échoué.

Outre de nombreux professionnels de la coiffure, on relevait la présence de Mme Nelly Degraz, présidente de la section chaux-de-fonnière de l'Association des maîtres coiffeurs, M. R. Martinet, président d'honneur de l'Association suisse, M. C. Wehrli, chargé de cours à la Chaux-de-Fonds, M. Bussy, maître de cours à Neuchâtel, M. R. Juan, président d'honneur de la section locale, et M. Bourgeois, président de la commission d'apprentissage.

1re ex aequo - moyenne générale 5,5 Pain Martine, Stauffer Sonya. 3me ex aequo - moyenne générale 5,4 Barras Jeannine, Chapatte Françoise-Mirella. 5me ex-aequo - moyenne générale 5,3 Coendoz Véronique, Luthi Martine, Freléchoz Françoise, Weber Marie-Claire, Zobrist Rolf. 10me ex aequo - moyenne générale 5,2 Ducommun Ginette, Hadorn Marguerite, Marchitelli Anna. 13me ex aequo - moyenne générale 5,1 Gaille Sylviane, Hauser Brigitte. 15me ex aequo - moyenne générale 5,0 Bulliard Francine, Chopard Josiane, Monnet Monique, Montandon Denise, Santoro Benedetta, Walther Marlyse.

Viennent ensuite, par ordre alphabétique : Aeschlimann Béatrice, Aubry Gérard, Bader Annelyse, Barrelet Anna-Marie, Bedert Chantal, Calame Josiane, Callegari Neva, Chaves Suzanne, Colin Marianne, Ding Chantal-Georgette, Elzingre Jocelyne, Fallard Eliane, Fallet Sonia, Gumy Danièle, Guyot Denis, Hauser Christiane, Inderwildi Françoise, Jeanneret Michèle, Johner Monique, Kilcher Claude, Lagger Christine, Lamprecht Agnès-Madeleine, Lauber Chantal, Maire Patricia, Muller Janine, Oberson Marie-José, Ottet Josette, Perrin Elisabeth, Pluss Lotti, Porret Sonia, Richard Janine, Veuve Nadine, Zumsteg Violette, Zybach Josianne.

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

Musique instrumentale et chansons fantaisistes

UN MARIAGE FORT RÉUSSI

(sp) Récemment au Casino-Théâtre, la fanfare « La Sociale » a prouvé — s'il en était besoin — qu'elle était en pleine santé. Cette cohorte d'une quarantaine de musiciens (dont de nombreux jeunes) a en effet offert au public loclois un concert d'un excellent niveau.

Grâce au choix judicieux des œuvres interprétée, « La Sociale » a démontré qu'elle possédait des registres bien équilibrés et des musiciens de grand talent. Des accords romantiques des « Danses villageoises » aux rythmes endiablés de Baby Face en passant par plusieurs autres styles (notamment une ouverture et une suite espagnole), elle a dévoilé une large partie de ses possibilités.

Sous la direction toujours aussi énergique et compétente de M. Maurice Aubert, « La Sociale » a vraiment laissé une forte impression à un public satisfait qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Si « La Sociale » s'est présentée samedi soir dans d'excellentes conditions, il n'en reste pas moins que le problème du recrutement demeure un souci constant. C'est d'ailleurs dans ce sens que s'est exprimé le président de la société, M. Rémy Cosandey. Lançant un vibrant appel en faveur des sociétés en général et des fanfares en particulier, il a conclu par une phrase significative du désintéressement d'un grand nombre de personnes à l'égard des sociétés locales : « La musique instrumentale, source d'amitié, a encore sa place dans notre société. On ne peut tout de même pas imaginer un cortège des promotions conduit par un juke-boxe ».

En seconde partie de la soirée, « Les Vrais Copains » ont fait rire la salle aux éclats. Les chansons mimées de ces six jeunes Loclois ont laissé une excellente impression; tant par leur originalité que par la qualité de leur interprétation. Grâce à ses remarquables dons de comédien, Georges-André Vermot assure à lui tout seul 50 % du spectacle. Comment d'ailleurs ne pas être pris d'un énorme rire en voyant ce sympathique garçon prendre un vrai bain et se livrer à d'autres pitreries du meilleur goût ? Le public ne s'est vraiment pas ennuyé samedi soir au Casino-Théâtre.

MÔTIERS

Visite de l'hôtel de district

(sp) Lundi après-midi, en compagnie du président du Conseil communal, l'intendant des bâtiments de l'Etat a fait une visite de reconnaissance à l'hôtel de district de Môtier où des transformations sont enfin envisagées. L'hôtel de district est le siège du tribunal, du greffe, du détachement de la gendarmerie, de l'office des poursuites et de l'administration communale. Dans ce bâtiment se trouvent aussi les prisons, mais elles ont été décrétées insalubres par M. Raoul Robert, médecin cantonal.

JURA

C'est le premier constructeur européen

Plus de 3000 locomotives construites par Alsthom en 25 ans

Premier constructeur européen de locomotives et troisième exportateur mondial, Alsthom a construit de 1947 à 1971 3035 machines. Ainsi 1522 locomotives électriques ou diesel ont été livrées à la S.N.C.F. durant ces 25 années et 1513 locomotives ont été exportées.

Avec l'appui de la division ferroviaire de Brissoneau et Lotz s'est constituée maintenant une unité capable de produire 200 à 220 locomotives de ligne par an et un nombre équivalent de motrices de métro ou de chemin de fer. Parmi les principaux marchés étrangers d'Alsthom, certains en participation avec d'autres constructeurs européens, on peut relever la Hollande, l'Inde, l'Espagne, la Chine, la Corée, la Tunisie et la Birmanie.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Flash sur la Côte

Une boutique cadeaux = tous les cadeaux

ROSSIER
ELECTRICITE GENERALE
PESEUX 311216 BEVAIX 461757 CHEZARD 531975

+ tous les appareils électro-ménagers

COMMUNIQUÉ

Département mesure industrielle

René Moine, coupeur modéliste diplômé, vous conseillera pour l'achat de votre prochain complet, fabriqué selon les techniques industrielles les plus récentes, mais coupé individuellement à vos mesures en l'espace de 10 jours seulement et ceci dans des tissus aussi variés dans leurs coloris que dans leur qualité (à partir de Fr. 260.—).

VÊTEMENTS MOINE - PESEUX

Boucherie chevaline
Peseux

Marcel Joset
Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31

Ainsi que **viande de porc** de première qualité

ANDRÉ HAEFELI PESEUX
GRAND-RUE 22 (sous les arcades)

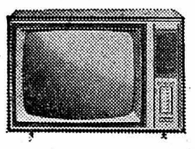

TV - RADIO - DISQUES
TOURNE - DISQUES
MAGNÉTOPHONES

✆ 31 24 84
Service prompt et soigné

BABY - HALL

Votre détaillant spécialisé
PESEUX
Grand-Rue 2
Téléphone 31 38 35

Maître opticien
Landoz
Gd. rue 29 PESEUX
bien conseillé bien servi

Baromètres
Thermomètres
Jumelles
Longues-vues
Loupes

Faites plaisir en offrant des FLEURS

FATTON
FLEURISTE

PESEUX - Grand-Rue 32 Tél. 31 18 42 - 31 15 05

Pour vos livraisons à domicile

31 11 31
Pharmacie Gauchat
PESEUX

RÉMY PERRET

Concessionnaire PTT

RADIO - TÉLÉVISION COULEUR
BIENNOPHONE PHILIPS
Peseux - ✆ 31 40 20
Atelier Temple 6
Magasin Grand-Rue 6

NOS EXPOSITIONS PERMANENTES,
(plus de 1000 m²) ouvertes à toute heure...

Prix avantageux

Reprise de vos anciens meubles

Tél. 31 43 44
ou 31 50 88

MEUBLES NUSSBAUM
PESEUX ET NEUCHÂTEL

LANCÔME à Peseux

Droguerie – Parfumerie – Michel Jenni

Tél. (038) 31 15 07

Après six ans déficitaires, l'équilibre financier de Corcelles-Cormondrèche sera-t-il rétabli ?

Depuis six ans, la commune de Corcelles-Cormondrèche voit les déficits se succéder. Celui de l'exercice 1971 est élevé. Après un prélèvement à la réserve pour l'épuration des eaux de près de 80.000 fr., il est encore de 210.463 fr., selon le plan comptable suivi par le Conseil communal et imposé par l'Etat.

Même si l'on retranche, comme l'a décidé le Conseil général mardi soir, un poste d'amortissements de 58.000 fr. au chapitre du Service des eaux et le poste d'amortissement du compte exercice clos de 65.000 fr., il reste encore un déficit de l'ordre de 87.000 francs.

Bien que, durant ces dernières années, les villages de Corcelles et de Cormondrèche aient connu un développement plus modéré que celui de certaines autres communes, il a fallu procéder à d'importants travaux. D'autant plus importants qu'auparavant, l'on avait pratiquement fort peu investi. Les autorités se sont ainsi trouvées devant des échéances inéluctables : remplacement des conduites d'égout à Cormondrèche, puis à Corcelles, amélioration d'ensemble du réseau d'eau et de gaz, ouverture des passages sous-voies au collège, à la Nicole, à la gare CFF. Parallèlement de nouveaux quartiers se développaient impliquant, eux aussi, des investissements. Il faut citer encore les importants travaux concernant l'épuration des eaux et la suppression des décharges de gadoues.

Ces travaux nécessaires ne pouvaient être financés seulement par l'emprunt. L'emprunt est certes indispensable, mais il doit rester dans des limites raisonnables pour ne pas charger par trop les générations à venir.

MODIFIER LE TAUX D'IMPOTS

Dès lors, seule la modification du système d'impôt pouvait apporter à la commune les ressources lui permettant de faire face à ses obligations. C'est pourquoi, dès 1972, le taux proportionnel ancien de 3,4 % pour l'imposition des personnes physiques est remplacé par un taux progressif de 3 % à 6,5 %.

Le Conseil communal constate que, malgré un souci d'économie louable dans l'administration notamment, le phénomène de progression des charges se poursuit, tandis que les recettes n'augmentent pas à la même cadence. Mais, conclut le Conseil communal, il est vraisemblable que 1972 retrouvera l'équilibre financier souhaitable grâce à la modification du taux de l'impôt.

LES PRINCIPALES CHARGES

Les revenus de la commune sont relativement stables : les impôts ont augmenté de 10 % environ ainsi que diverses taxes alors que les autres revenus sont stationnaires. Les charges en revanche augmentent : celles de l'instruction publique de 60.000 fr., celles des travaux publics également. L'enseignement secondaire coûte à lui seul à la commune 237.929 fr. soit 2688 fr. par élève.

Voici en chiffres quelques postes des comptes : les impôts ont rapporté 1.176.755 fr. ; les taxes 175.094 fr. et les forêts 120.165 fr.

Quant aux charges communales, voici les principales :

— Instruction publique : 663.437 fr.
— travaux publics 252.720 fr.
— frais d'administration 242.658 fr.
— hygiène publique 230.959 fr.
— œuvres sociales 174.069 fr.

Pour les 200 ans des Mousquetaires : un stand rénové et une grande fête de tir

J'ai même vu dès sportifs heureux ! Les Mousquetaires de Corcelles-Cormondrèche.

Ils ont un stand fort adroitement rénové, à Chantemerle, et un président que pourrait leur envier mainte société. Ses principales qualités, comme l'a joliment relevé le président Pierre Duckert, du Conseil communal, lors de l'inauguration de jeudi passé, c'est d'être entreprenant et tenace. Presque jusqu'à l'entêtement, lorsqu'il s'agit de ses Mousquetaires ! En tout cas, en ce qui concerne M. Eugène Bernard, il ne fait aucun doute, comme l'a dit encore M. Duckert, qu'on peut appeler cela de la foi, digne de servir d'exemple à la ronde.

C'est cette foi, ce dynamisme et cette ténacité, qui ont suscité une poignée de bonnes volontés comprenant autant de membres de la société que d'amis et qui ont mis la main à la pâte pour refaire de ce vieux stand un instrument digne d'une compagnie de tireurs allant à grands pas vers son deuxième centenaire.

L'autre soir, donc, on fêtait, sur les hauteurs de Chantemerle, dans un décor non pas printanier mais hivernal, une belle réussite : la réfection quasiment complète du stand et de la sympathique buvette sur lequel il est construit. Avant, le plancher dansait au

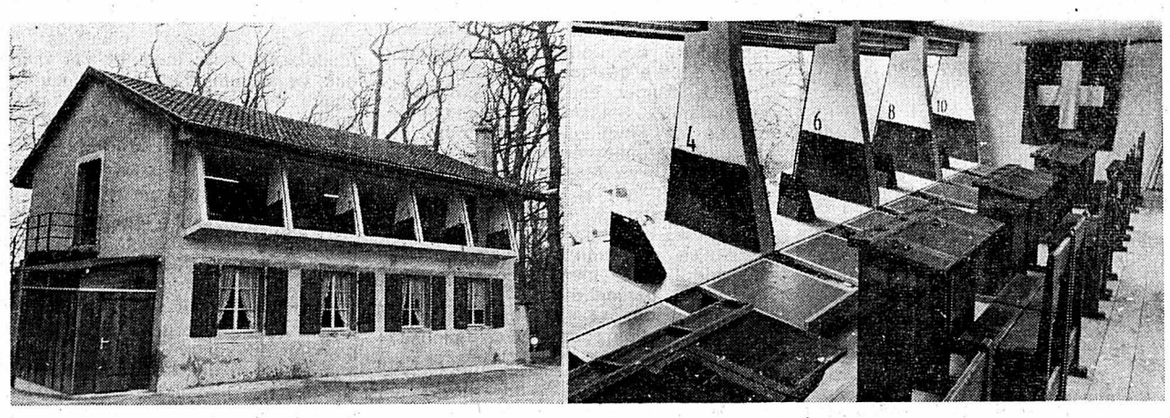

Le stand des Mousquetaires modernisé avec (à droite) le nouveau pas de tir en béton et en avancée de 60 cm sur la façade (Avipress - J.-P. Baillod)

moindre pas, l'espace vital, derrière les tireurs, était nettement insuffisant, le pas de tir n'était pas perpendiculaire aux cibles !

Tous ces défauts ont été corrigés et le stand des Mousquetaires dispose maintenant d'un pas de tir parfait, absolument stable, bien éclairé, face aux cibles, l'arrière-scène a été dégagée et tous ceux qui participent activement au tir y seront à l'aise. Enfin, la buvette a été rafraîchie et modernisée, donnant du même coup à ce site rustique un attrait de plus.

André Luthy, le chef technique des Mousquetaires, a eu les mots simples qu'il fallait pour dire au président et à son équipe de collaborateurs, le grand merci des tireurs.

Tout est prêt, à Chantemerle, pour le tir du bicentenaire. Sur les dix cibles à 300 mètres, une vraie fête aura lieu qui verra 800 tireurs se succéder au nouveau stand les 25, 26, 27 août et les 2 et 3 septembre prochains, la cérémonie officielle de cet anniversaire devant avoir lieu l'an prochain, en même temps que les 100 ans de la fanfare « L'Espérance ».

Grâce à une dépense d'une quinzaine de milliers de francs, le travail bénévole d'une équipe de copains tireurs, et la compréhension de la commune propriétaire du stand géré par la société, de l'entrepreneur Roquier et du peintre Rappo, il a été possible de donner aux tireurs une sécurité accrue en même temps qu'un bien-être appréciable.

G. Mt

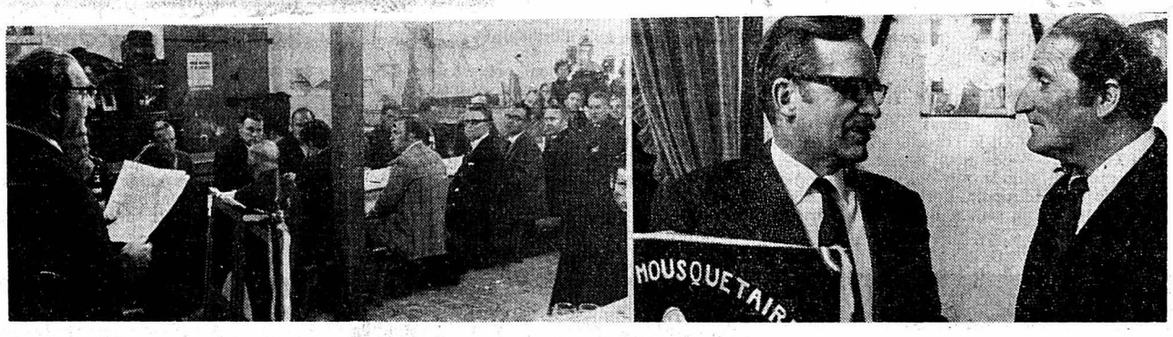

L'inauguration des nouvelles installations et tête-à-tête entre le président du Conseil communal (à gauche) et celui des Mousquetaires.

Votre publicité dans la FAN
Notre représentant à la Côte se tient à votre disposition pour vous conseiller
CLAUDE SERMET
Carrels 9 a
2034 Peseux Tél. 31 29 67
FAN-Bureau, tél. 25 65 01

PESEUX : Les «Jazz Vagabonds» : sept copains, originalité et respect des valeurs

Dès les débuts du jazz en Suisse, la région neuchâteloise a joué un rôle de promoteur. Les orchestres amateurs, et non des moindres, y ont proliféré plus qu'ailleurs. Actuellement, et en grande partie grâce aux clubs locaux, le canton de Neuchâtel demeure le centre important du jazz amateur en Suisse.

Une vie musicale intense, des goûts communs, une bonne entente et l'inévitable discipline, voilà ce qui tient ensemble, depuis longtemps déjà, les sept musiciens des « Jazz Vagabonds » de Peseux, pourtant dispersés dans les cantons de Vaud, Berne et Neuchâtel. Un équilibre sonore peu courant : une trompette, un saxophone ténor et un saxophone alto ; une section rythmique homogène et dynamique : piano, guitare, contrebasse et batterie.

La valeur d'un orchestre tient pour une bonne part à sa stabilité. Cette stabilité, indispensable à une création collective est nettement le fait des « Jazz Vagabonds ». En effet, l'orchestre joue sous ce nom depuis quatre ans et relativement peu de musiciens s'y sont succédé ; plusieurs générations s'y côtoient (de 22 à 51 ans) et chacun y voit un enrichissement. Ni exacerbée, ni étouffée, la personnalité de chacun est guidée, canalisée de manière à servir au mieux l'ensemble.

Sortir à tout prix des sentiers battus ou ne pas se détacher des modèles est trop souvent la condition d'orchestres amateurs de jazz dont on parle beaucoup mais que l'on écoute peu.

Les « Jazz Vagabonds » tiennent un juste milieu ; ils axent leur musique sur le swing en évitant la copie pure et simple comme aussi les orchestrations farfelues ou sophistiquées ; ils jugent inutile de parler un langage que personne ne comprend ou de répéter maladroitement ce que d'autres ont si bien dit.

Leur style typiquement « middle-jazz » profondément attaché au blues, est très direct, il prend sa source auprès d'orchestres tels que ceux de Count Basie, Duke Ellington, Coleman Hawkins, Benny Carter. Le choix des compositions est fait pour s'adapter à la couleur sonore de l'orchestre ; par ailleurs, l'accent est mis sur des thèmes originaux mais relativement peu connus, d'où un répertoire où les mélodies ressassées et traitées à toutes les sauces ont été bannies.

Avant d'être des musiciens, les « Jazz Vagabonds » sont des amateurs de jazz qui ont de solides connaissances de l'art qu'ils exercent ; il s'ensuit une attitude modeste de bon aloi, une conscience de la valeur relative de chacun et une volonté constante de se parfaire.

C'est un orchestre trop peu connu, qui joue une musique vraie, sincère, sans prétention, mais qui prétend respecter ce que le jazz a en propre : le swing.

On le verra se produire en public, lors du concert du 5 mai.

ROSE D'OR MONTREUX 1972

(Pavillon)

28 avril (20 h 30)	AMAZING BLONDELL Bridget St. John LES HUMPHRIES SINGERS
29 avril (15 h et 20 h 30)	LINDISFARNE Khan CARAVAN CAPTAIN BEYOND (PREMIÈRE MONDIALE) avec LEE DOORMAN Ex-Iron-Butterfly LARRY REINHARD BOBBY CARLWELL Ex-Johnny-Winter ROD EVANS Ex-Deep-Purple
30 avril (15 h et 20 h 30)	Claire Hamill Sutherland Brothers DOORS GARY WRIGHT (Ex-Spooky-Tooth) AND WONDERWHEEL
3 mai (20 h 30)	Veniece Philip Mitchell WILSON PICKETT

Service de location :

Montreux OFFICE DE TOURISME, case 97, 1820 Montreux Tél. (021) 61 33 84
GENÈVE Grand Passage S. A. Tél. (022) 25 63 66.
LAUSANNE Foetisch Frères S. A. Tél. (021) 20 24 76
BERNE Bestgen-Music. Tél. (031) 22 36 75

Grand-Rue 13a PESEUX **OUVERTURE** Grand-Rue 13a PESEUX

de la nouvelle boutique

ARTIS

Samedi 29 avril 1972 dès 8 h 30

Dans un cadre jeune et agréable **MARIE-LAURENCE** se fera un honneur de recevoir ses futurs clientes et clients.

Elle se fera un devoir de les conseiller judicieusement parmi un choix important d'articles jeunes en

FANTAISIE, en **BIJOUTERIE - BIBELOTS**
Ensembles, robes, marinières de plage, etc.

Vente et location de livres

A vendre

machines à laver

le linge et

lave-vaisselle

d'exposition.
Bas prix.

L. Rochat,
quai de la Thièle 21, Yverdon.

Tél. (024) 2 60 80 de 14 h à 18 h 30, ou 2 98 85.

N'hésitez plus... Mettez votre nez dans les affaires publiques... votez POP

Tout à fait actuel !

PULL en acryl

facile à entretenir, côtes fantaisie, col montant, poche de poitrine, manches courtes

Coloris assortis **22.80**

timbres Coop ou 5 % rabais

coop La Cité

Concours Binaca Fluor No 2:

Devinez combien de dents les Suisses ont en moyenne.

(Si vous trouvez la bonne réponse, vous pouvez gagner l'une des 200 brosses à dents Walther Broxodent dont est doté ce concours.)

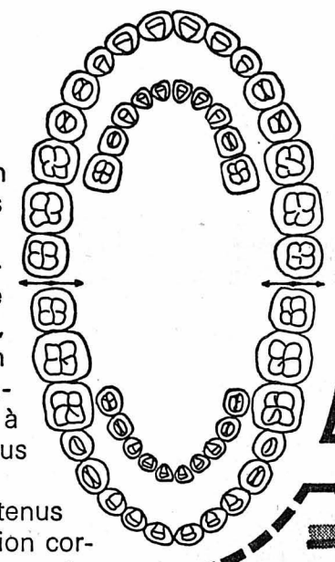

Binaca Fluor aimerait bien savoir combien de leurs 32 dents originales les Suisses ont gardé en moyenne.

Voilà un sujet tout trouvé pour un nouveau concours facile. Le coupon-réponse comprend deux parties. A vous d'indiquer, à gauche, combien vous avez de dents bien à vous (pas les prothèses) et, à droite, combien en ont, en moyenne, les participants à ce concours. Ensuite, envoyez-nous, s'il vous plaît, le coupon d'ici au 15 juin.

Nous ferons la moyenne des chiffres contenus dans les coupons reçus. Si votre estimation correspond à cette moyenne, vous gagnerez une brosse à dents électrique. Si le nombre des réponses justes dépasse 200, il sera procédé à un tirage au sort. S'il est inférieur à 200, les gagnants seront ceux qui auront donné les réponses les plus approchantes. Chaque gagnant sera avisé par écrit.

Binaca Fluor offre ces 200 brosses à dents électriques Walther Broxodent, pour que tous ceux qui tiennent à employer le meilleur dentifrice puissent aussi se servir de la meilleure brosse à dents.

P.-S. Binaca Fluor est meilleur parce qu'il contient du fluorure de sodium qui rend les dents saines et résistantes. En plus, il contient du bromure de domiphène (Bradosol®) qui donne un sourire éclatant.

Le seul dentifrice doté de points Silva.

GGK

Le meilleur couplet du premier concours Binaca Fluor.

Nous avons eu le plaisir de recevoir un si grand nombre de couplets amusants. Parmi presque deux mille couplets le jury a élu celui que nous publions ci-dessous:

Mes dents ne sont pas en or
Mais elles valent plus que de l'or
Parce que j'utilise Binaca Fluor.

Nous le citons ici pour que vous puissiez le découper. (Et pour que vos enfants puissent l'apprendre par cœur.)

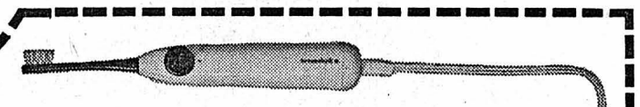

(En lettres d'imprimerie s.v.p.) J'ai encore ☐ dents bien à moi et je les soigne avec .....

J'estime que les Suisses ont en moyenne ☐ dents.

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/localité: _____

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet de ce concours.
A découper et à envoyer, d'ici au 15 juin (le cachet de la poste faisant foi), à:
Binaca, Case postale, 4002 Bâle.

Si vous voulez nous témoigner votre prédilection pour Binaca Fluor, vous pouvez coller ici le couvercle d'une boîte de Binaca Fluor. ☐

BAUX À LOYER
en vente au bureau du journal

Choisissez votre **CYCLOMOTEUR** chez le spécialiste
CILO, PIONIER-PUCH
CADY, ALLEGRO, MOOR

RENÉ SCHENK
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

R. MARGOT
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
NEUCHATEL
℗ 2 lignes 25 66 20 - 25 66 21
Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

F. GROSS & FILS
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

CLAIRVUE

NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 25 24 41

NETTOYAGES
Villas, appartements, bureaux, etc.
G. ZÜRCHER
Débarras en tous genres
Tél. **41 26 72** Tél. **25 99 36**

Levi's® Fashion Jeans The Wildest

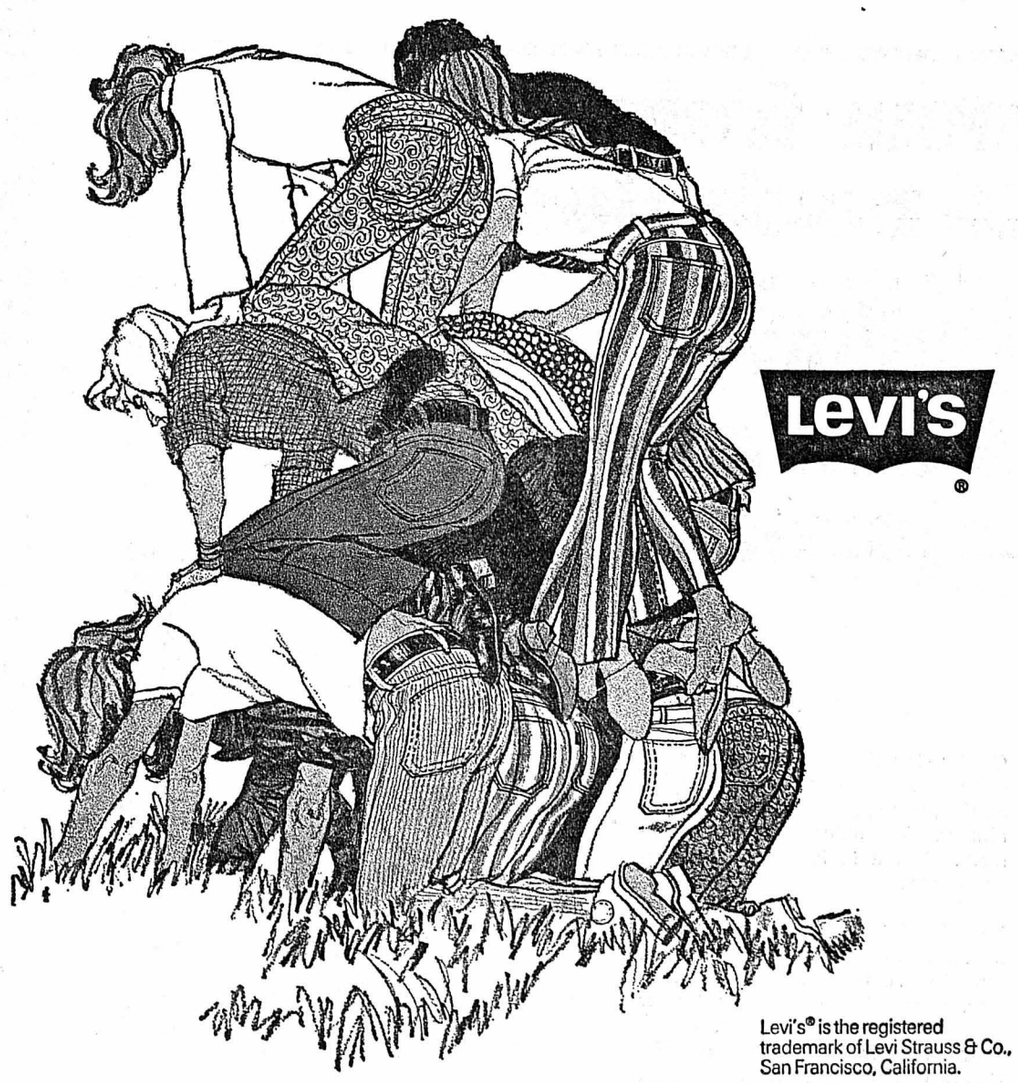

Levi's® is the registered trademark of Levi Strauss & Co., San Francisco, California.

claude lambelet

Articles de sport, Saint-Honoré 3, Neuchâtel

AGIBAT

Un bon exemple à suivre.

Il a valu la peine de réviser les anciennes conceptions. Il était grand temps que naisse une voiture qui demande peu mais offre beaucoup, surtout en matière d'habitabilité, de sécurité, d'utilité et de rentabilité.

C'est le cas de l'Austin Maxi 1750. On ne s'étonnera donc pas qu'elle compte de plus en plus d'adeptes dans cette nouvelle catégorie d'automobilistes qui se font une idée précise des avantages que l'on est en droit de demander dorénavant à une voiture:

- 5 grandes portes: espace de chargement à usages multiples
- moteur transversal: habitabilité visiblement plus grande
- traction avant: sécurité accrue
- arbre à cames en tête: nervosité sensiblement supérieure
- 5 vitesses: les 4 premières pour la conduite sportive, la 5e pour l'économie
- levier au plancher: passage rapide et précis des 5 rapports
- sièges anatomiques: grand confort
- mécanisme de transformation des sièges en lit double: la Maxi devient un compartiment de wagon-lits
- éléments de sécurité: colonne de direction articulée, serrures avec verrou pour les enfants, chauffage et aération à ventilation forcée
- freins à disque assistés, avec régulateur: freinage sans déviation, sur une distance minimale; un facteur de plus en plus important dans la circulation
- suspension Hydrolastic à roues indépendantes: tenue de route et confort signés Austin
- contre-valeur maximale: haut rendement sur toute la ligne, économie à l'achat et à l'entretien

Tout cela devrait en fait figurer, aujourd'hui, au cahier des charges de toute automobile raisonnable. Tout cela fait de l'Austin Maxi 1750 un bon exemple à suivre: plus qu'une grande voiture, une Maxi.

Maxi sur toute la ligne, sauf pour ce qui est de son prix.
Austin Maxi 1750, 5 portes, 5 places, 9/72 ch DIN, ***Fr. 10990.–***

Austin Maxi 1750

Comparez nos prix si avantageux avec ceux des autres marques!

AUSTIN

Importation: British Leyland Switzerland, Badenerstrasse 600, 8048 Zurich, tél. 01/545600

BEVAIX: O. Szabo, tél.: 038/461247 – NEUCHÂTEL: H. Comtesse, tél.: 038/252877 – ST-BLAISE: H. Dall'Acqua, tél.: 038/333315 – ST-MARTIN: M. Javet, tél.: 038/71707 – PRAZ: P. Dubied, tél.: 037/712979

PRIX choc !

Echarpes indiennes pure soie

batik ou uni

2.–

timbres coop ou 5% rabais

coop La Cité

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

Samedi 3 juin

au Panespo

FÊTE DE LA BIÈRE

GELÉE ROYALE POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

Documentation gratuite sur demande à

CEDISA, 1022 CHAVANNES-RENENS

Tél. (021) 35 48 22

MENUISERIE

DECOPPET et Cie

Evole 69 - Tél. 25 12 67

pour freiner le poids des ans,

CONTREX a son rôle à jouer

On dit: «le poids des ans» et ce n'est pas qu'une façon de parler. Avec les années, vous prenez du poids. Modérément, c'est naturel, mais exagérément, c'est à la fois disgracieux et dangereux.

Ne dites pas: «On ne peut rien contre». En adoptant un régime alimentaire modéré, en faisant de l'exercice et en buvant de l'eau minérale de Contrexéville, vous faites ce qu'il faut pour conserver votre ligne de jeunesse, pour protéger votre ligne de vie. Contrex stimule votre foie et vos reins, active l'élimination sous toutes ses formes, lutte pour freiner le poids des ans.

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

UNIADVERTISING

«Sentez donc!»

C'est **l'ammoniac-plus** – la **force** qui rend propre!

Seul AJAX a de l'ammoniac-plus... rien ne nettoie mieux!

(Vous en sentez la fraîche propreté).

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Réforme du Code civil au chapitre de l'adoption

Les jeunes couples pourront désormais adopter des enfants

Le Conseil national a poursuivi hier matin l'examen de la nouvelle législation sur l'adoption.

L'entrée en matière n'a pas été combattue et la discussion s'est engagée article par article.

La revision proposée du droit sur l'adoption a été rendue nécessaire pour tenir compte de l'évolution des esprits dans ce domaine. Il était nécessaire de faciliter désormais l'adoption de mineurs par des adultes et tout particulièrement par de jeunes couples.

En considérant que la famille demeure la base de la société, le législateur a procédé à une véritable refonte sans se contenter d'aménagements partiels.

L'ADOPTION DÉSORMAIS POSSIBLE PAR DES JEUNES

L'article 264 alinéa « a » admet l'adoption conjointe par des époux à condition qu'ils aient 35 ans révolus ou qu'ils soient mariés depuis cinq ans au moins. Ainsi, il est important de souligner que le projet du Conseil fédéral permet l'adoption par des conjoints de moins de 35 ans.

Un des époux peut également adopter l'enfant de son conjoint s'il est âgé de 35 ans révolus ou s'il est marié depuis 2 ans au moins.

Selon le projet du Conseil fédéral une personne non mariée peut également adopter un enfant si elle a 35 ans révolus.

Cependant, la minorité de la commission du Conseil national a proposé de baisser l'âge limite à 30 ans en avançant l'argument qu'il est nécessaire pour l'enfant d'avoir des parents jeunes.

Mme R. Spreng (rad FR) a soulevé à ce propos le cas des jeunes couples qui ne peuvent ou ne désirent pas avoir d'enfants de peur de leur transmettre des facteurs génétiques défavorables. M. Ziegler (soc-Genève) invoquant les vingt et un millions d'enfants orphelins recencés dans le tiers-monde estime qu'il ne faut pas exclure tout un groupe d'âge avec une limite à 35 ans. A cela M. A. Copt (rad VS), « rapporteur de la majorité » a précisé que l'adoption est une chose et que l'accueil en est une autre...

Pour M. Masoni (rad-TI) il est regrettable que la loi ne prévoie qu'une forme d'adoption, la « plénière ».

UNE RÉFORME DÉCISIVE

Apportant dans le débat toute la clarté désirable, M. Furgler conseiller fédéral, a souligné derechef que pour les personnes mariées l'âge minimum n'entrait pas en considération pour autant que le mariage dure depuis au moins cinq ans. Cette disposition constitue en fait le point décisif de la réforme proposée. C'est une amélioration considérable du droit d'adoption. L'abaissement à 30 ans de l'âge requis pour personne seule n'est pas judicieux, estime M. Furgler, car à cet âge, la probabilité de mariage est encore forte et l'enfant adopté précédemment pourrait souffrir d'un mariage ultérieur. Malgré cette remarque judicieuse du chef du département de justice et police, l'abaissement de l'âge à 30 ans a été adopté par le Conseil national grâce à la voix du président Vontobel en faveur de la proposition de minorité, le vote ayant donné soixante-cinq voix à chacune des deux propositions.

A l'article 265 le Conseil fédéral stipule que l'enfant à adopter doit être au moins seize ans plus jeune que ses parents. Le Conseil des Etats a décidé pour sa part à la session de décembre dernier que la différence d'âge devait être de dix-huit ans et la commission du Conseil national a proposé de revenir au texte du Conseil fédéral.

L'article 265 « a » prévoit l'obligation du consentement du père et de la mère de l'enfant. Le Conseil des Etats a ajouté l'expression « pour autant que la filiation soit établie ». Mais la commission du National rejette cette précision qui n'a pas besoin d'être apportée dans le droit suisse. Les modalités du consentement ont provoqué une discussion nourrie. L'article 265 « b » stipule que le consentement ne peut être donné avant l'écoulement d'un délai de six semaines dès la naissance de l'enfant. Cette disposition correspond d'ailleurs à l'article 5 de la convention européenne de Strasbourg à laquelle la Suisse se propose d'adhérer.

DÉLAI DE RENONCEMENT POUR LA MÈRE

S'appuyant notamment sur le fait que des réserves seraient possibles dans la signature de ladite convention, M. G. Fontanet (chr.soc-Genève) a invoqué d'excellentes raisons pour proposer que tout délai soit supprimé pour la déclaration de renoncement mais qu'une révocation soit possible dans un laps de temps de trois mois.

Rapporteur de la commission M. Copt (rad-Valais) s'est cependant opposé à cette proposition attendu que, dans la réalité, des pressions morales sont déjà exercées sur des mères pour qu'elles renoncent à leur enfant. Le délai de réflexion de six semaines apparaît donc raisonnable.

Pour Mme Blunschy (chr-soc-SZ), ce serait d'ailleurs trop demander à une mère de révoquer, cas échéant, dans les trois mois la renonciation faite immédiatement après l'accouchement. Combattu également par M. Furgler l'amendement Fontannet n'a recueilli, au vote, que 20 voix tandis que la proposition de la commission et du Conseil fédéral en récoltait 98.

L'article 265 « c » précise les cas où le consentement des parents n'est pas requis. Cet article est présenté comme susceptible de lever les objections soulevées par M. Fontanet lorsqu'il fit état des situations dramatiques dans lesquelles se trouvent par exemple des filles-mère venues accoucher clandestinement en Suisse.

Actuellement, le consentement n'est prévu légalement que dans le cas où les parents intéressés disposent de la puissance paternelle. Dans le texte proposé par le Conseil fédéral le consentement n'est plus nécessaire dans plusieurs cas où l'un des parents a fait complètement défaut à ses obligations. Le Conseil des Etats a apporté des restrictions à la liste ainsi établie mais la commission du National s'est ralliée à la version du Conseil fédéral.

Avec l'article 265 « d » introduit par le Conseil des Etats, il est prévu que l'autorité tutélaire est compétente pour décider si l'on peut faire abstraction du consentement de l'un des parents faisant défaut. La commission du National a proposé de préciser que la compétence était accordée à l'autorité tutélaire du domicile de l'enfant. En conséquence, les parents adoptifs peuvent présenter leur requête de dispense du consentement dès avant le début d'un placement.

ADOPTION DE MAJEURS

L'article 266 traite de l'adoption de majeurs. Une telle adoption doit rester, dans l'esprit de la loi, limitée aux cas exceptionnels. Il y aurait en effet trop de tentations d'en abuser pour des raisons répréhensibles. Le projet du Conseil fédéral prévoit ainsi qu'une personne majeure ne peut être adoptée que dans les cas où elle souffre d'infirmité physique ou mentale et que les parents adoptifs lui ont fourni des soins pendant cinq ans au moins (cas spéciaux réservés). Il est cependant prévu que, lorsque les parents adoptifs ont des descendants, ceux-ci doivent être entendus avant l'adoption.

Au nom de la minorité de la commission M. Kaspar Meier (rad-LU) voulant rendre plus difficile encore l'adoption de majeurs, aggrave les dispositions votées par le Conseil des Etats selon lesquelles l'adoption ne peut se faire qu'en l'absence de descendants directs. M. Copt (rad-VS) a fait remarquer cependant que cette disposition restrictive aboutirait à léser les personnes qui, dans le droit actuel, n'ont pu être adoptées avant de devenir majeures et pourraient désormais l'être. Des cas de ce genre peuvent se présenter encore pendant un certain temps pendant la période de transition des deux législations.

Le Conseil fédéral se rallie toutefois à la proposition de minorité mais ne l'emporte que par 43 voix contre 42.

Le débat se poursuit aujourd'hui sur cette importante revision du code civil.

J.-P. G.

D'AUTRES SUJETS

Le Conseil national reprend ensuite l'examen des grandes lignes de la politique gouvernementale. Au chapitre de la sécurité sociale, déjà abordé mardi, M. Diethelm (soc-SZ) présente une intervention traitant notamment des allocations familiales et de l'assurance chômage, et M. Ketterer (ind-ZH) évoque le problème de la drogue, ainsi que celui de la propagande des fabricants de cigarettes. M. Butty (PDC-FR) estime qu'il n'a pas été suffisamment question de la famille dans le rapport du Conseil fédéral, et demande l'institution d'un régime généralisé des allocations familiales.

M. Mueller (soc-BE) reprend l'ensemble du problème de la sécurité sociale. M. Oehen (an-BE) revient au problème de la famille et se préoccupe de notre équilibre démographique.

Au chapitre de l'aménagement du territoire, M. Tschäppät (soc-BE) note l'évolution dangereuse que connaît notre pays à cet égard. M. Kuenzi (rad-ZH), au nom de son groupe, demande la mise en œuvre la plus rapide possible de la législation sur l'aménagement. M. Schlumpf (udc-GR) évoque entre autres la situation des régions de montagne et la protection du paysage et M. Allgoewer (ind-BS) se préoccupe de la question des transports à l'intérieur du territoire national.

Le problème des transports est également analysé par M. Dueby (soc-BE), qui rappelle la conception générale que doit élaborer une grande commission récemment nommée à cet effet, et dans laquelle ne figurent malheureusement pas de représentants des travailleurs.

Dans le même ordre d'idées, M. Ketterer (ind-ZH) déplore la consommation exagérée d'oxygène que provoquent nos transports, et demande que l'on fasse appel à de nouvelles sources d'énergie. M. Generaldi (rad-TI) intervient lui aussi sur le plan de la politique énergétique, plus particulièrement des centrales nucléaires construites et à construire.

Enfin, M. Junod (rad-VD) souligne la gravité de l'exode agricole, se félicite de voir le gouvernement empoigner le problème des régions défavorisées, et rappelle les données fondamentales de la rémunération agricole : il faut des prix plutôt que des subventions, déclare le député vaudois.

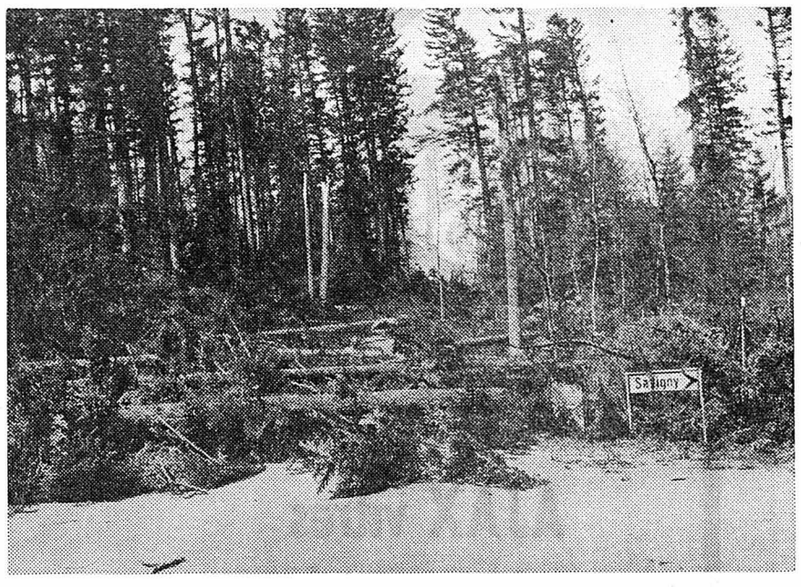

Quand la bise se déchaîne

BERNE (ATS). — L'ouragan qui a traversé la Suisse mardi a provoqué en plusieurs endroits des dégâts considérables. Les assurances immobilières et mobilières, ainsi que les assurances casco partielles ou complètes couvriront les dommages causés par les éléments automatiquement inclus dans les diverses polices.

Ces dernières prévoient, en effet, que les dégâts provoqués par des vents soufflant à plus de 75 km/h sont considérés comme ayant été causés par les éléments. Comme, par endroits, le vent a atteint mardi une vitesse dépassant 100 km/h, les conditions nécessaires à la couverture des dommages sont remplies dans la plupart des cas.

Notre photo Interpresse : la route près de Savigny sur Lausanne a été totalement obstruée par les arbres abattus sous la violence de la bise.

UN TRISTE SPECTACLE A GENÈVE

(c) Mercredi matin c'est un spectacle de désolation qui s'offrait aux regards des Genevois. Partout, surtout dans les parcs publics, ce ne sont qu'arbres brisés, que branches arrachées. Un tilleul énorme a été déraciné. Au bois de la Bâtie, un vieux chêne s'est abattu, terrassé par les bourrasques. Toutes les communes ont souffert. Des arbres séculaires ont été soit jetés bas si atrocement frappés qu'il faudra les « exécuter ».

Ce ne fut pas plus réjouissant sur la rade où une bonne centaine de bateaux amarrés ont été fortement endommagés. On cherche à faire le compte de ceux qui ont rompu leurs ammares et qui ont fait naufrage. Dans le centre de la ville un toit de cinquante mètres carrés s'est littéralement « envolé ». Il est retombé sur une ligne de trolleybus.

Un champion du ballon rond devant la justice militaire

LAUSANNE (ATS). — Daniel Jeandupeux, 23 ans, footballeur bien connu du F.C. Zurich et de l'équipe nationale, a comparu mercredi, pour refus de servir, devant le tribunal de division 2, à Lausanne. Il ne s'agissait pas d'objection de conscience : le jeune Jurassien avait fait son école de recrue et deux cours de répétition, mais il refusa en 1971 de faire une école de sous-officier, car il estimait que plusieurs mois de service supplémentaires le gêneraient dans sa carrière sportive.

Le défenseur du prévenu a relevé que celui-ci avait déjà perdu six kilos pendant son école de recrue et qu'il lui avait fallu des mois pour reprendre son poids normal. Ce fut une année de perdue, or la carrière d'un footballeur ne dépasse guère dix ans. Quand on sait qu'un semi-professionnel peut gagner jusqu'à 90.000 francs par an, ça compte...

Le tribunal, tenant compte du fait que Jeandupeux ne s'opposera plus à un nouvel ordre de marche, l'a condamné à trente jours d'arrêts avec sursis durant trois ans. Cela ne devait pas empêcher le footballeur de prendre part le soir-même à la rencontre Suisse - Suède.

Il avait tué sa fiancée : quatre ans de prison

(c) Le tribunal criminel de Lucerne a publié le verdict d'un procès peu commun, aussi bien par l'acte qui y était jugé que par la sentence. Un ouvrier, âgé de 54 ans, avait tué sa fiancée, âgée de 39 ans, à coups de couteau. Alors que le procureur avait requis contre l'accusé une peine de 6 ans de réclusion pour meurtre, les juges se montrèrent beaucoup plus cléments, reconnaissant W.S. coupable de meurtre par passion avec responsabilité limitée de l'accusé, la sentence étant de quatre ans de prison, dont à déduire la prison préventive.

Stupéfiant trafic de travailleurs étrangers en Suisse: Berne inquiet

BERNE (ATS). — Le « commerce d'esclaves » de Turcs, de Yougoslaves, d'Espagnols, d'Italiens et de Portugais n'est pas pratiqué uniquement par des charlatans étrangers, mais également, depuis l'été 1971 surtout, par « un nombre relativement important d'employeurs suisses ». Le département fédéral de justice et police suit ce « commerce » avec « une inquiétude croissante ».

En 1971 uniquement, des étrangers et des Suisses ont fait entrer « plusieurs milliers » de travailleurs étrangers dans notre pays grâce à différents trucs. Il n'est pas rare de voir cette main-d'œuvre étrangère — qui n'ose pas protester — « travailler et être logée dans des conditions extrêmement misérables ».

DES PSEUDO-TOURISTES PÉNÈTRENT DANS LE « PARADIS SUISSE »

Il arrive que cette main-d'œuvre illicite entre en Suisse en car, accompagnée par un « marchand d'esclave » déguisé en « guide », apprend-on du directeur de la police fédérale des étrangers, M. Elmar Maeder. Le « guide » dépense quelque argent pour un tel voyage, afin de jouir de la pleine confiance de ses « esclaves ». Il arrive très souvent que ces derniers vendent le peu de biens qu'ils possèdent dans leur pays et n'ont par la suite plus rien à perdre...

L'armée du Salut de Koeniz, près de Berne, héberge actuellement huit petits paysans turcs qui se sont séparés de tout ce qu'ils possédaient dans leur pays « pour mener une vie meilleure dans le paradis suisse ». Ils sont tombés dans le piège d'un ressortissant italien de 28 ans, E.O., pourtant connu dans la branche. Afin d'offrir un premier « sucre » à ces huit Turcs, il les hébergea « à ses frais » dans un hôtel à Spiez, au bord du lac de Thoune. Mais il joua de malchance : le propriétaire de l'hôtel se méfia et alarma la police. L'homme sentit venir le danger et faussa compagnie à ses « hôtes » turcs, afin de préserver ses derniers bénéfices. E.O. aurait déjà amené en Suisse des centaines de Turcs sans défense.

« UNE PRIME D'ENCOURAGEMENT... »

Depuis l'été 1971, le département fédéral de justice et police a observé de manière toujours plus fréquente qu'un « nombre relativement important d'employeurs suisses » tentaient de violer les mesures de limitation de la main-d'œuvre étrangère. Une notice du département fut envoyée aux directions cantonales de police, leur demandant de procéder à des contrôles périodiques dans les entreprises. On rappela également les dispositions légales aux employeurs, soit par l'intermédiaire d'associations, soit directement. Le département espère que la menace de réduire, voire de supprimer l'octroi d'autorisations aux nouveaux ouvriers étrangers d'un employeur qui n'aurait pas respecté les dispositions fédérales produira un effet persistant. Mais du point de vue financier, les employeurs fautifs peuvent s'attendre à une amende maximum de 2000 francs, ce qui, de l'avis de différentes personnes au département est presque « une prime d'encouragement ».

UN COMMERCE QUI RAPPORTE

Aux dires de M. Maeder, ce « commerce d'esclaves » se traduit très souvent dans les faits par de mauvaises conditions de travail et de logement. Certes, les employeurs paient toujours les impôts et les cotisations AVS de leur main-d'œuvre illicite, mais très souvent, ils ne leur paient pas d'assurance-maladie et accidents.

Pour ce qui est des « passeurs » étrangers, ce sont toujours les mêmes. Et M. Maeder de rappeler un cas qui s'est produit en Suisse romande : en quelques mois, un « marchand d'esclaves » avait gagné, grâce à ce « commerce », 62.000 francs net. Le tribunal l'a condamné à une amende de 5000 francs. Il importait des Portugais...

Querelle au sein de la section de Zurich de l'Action nationale

D'un correspondant :

Tout ne va pas pour le mieux au sein de la section de Zurich de l'Action nationale.

Plusieurs de ses dirigeants mènent la petite guerre entre eux et s'accusent mutuellement de comploter les uns contre les autres. Quelques-uns d'entre eux n'entretiennent plus que des contacts par lettres chargées. Et il semble n'y avoir plus qu'un pas à franchir jusqu'à la citation à comparaître devant le juge pour médisance ou calomnie.

Rappelons que l'Action nationale, alliée au « mouvement populaire contre la surpopulation étrangère », a remporté dans le canton de Zurich, un siège au Conseil national et qu'il ne s'en est fallu que de 53 listes pour qu'elle obtienne un deuxième mandat, tandis que le mouvement républicain de M. Schwarzenbach a obtenu 4 sièges.

FRÈRES ENNEMIS

Mais revenons à la querelle des frères ennemis. L'homme le plus visé n'est autre que M. Hans R. Bachofner, président de la section, ancien candidat à la municipalité zuricoise et au Conseil d'Etat et « père » de la troisième initiative contre la pénétration étrangère.

Un député de l'Action, M. Walter Frey, âgé de 74 ans, a porté plainte contre lui pour abus de confiance et escroquerie. Quatre autres membres de la section, dont deux députés, sont accusés en outre de complicité. Le directeur cantonal de la justice a transmis le dossier au procureur général. M. Bachofner est accusé notamment de s'être approprié de fonds appartenant à la caisse de la section. Il aurait tenté de camoufler de prétendues irrégularités dans la comptabilité et prononcé l'exclusive à l'encontre du plaignant, pour que celui-ci, nommé reviseur des comptes, ne puisse les contrôler.

Le député Frey accuse encore le président de section d'avoir ourdi un complot contre lui, dans le but de faire approuver sans discussion par l'assemblée générale des membres, les comptes et le rapport des reviseurs. Interrogé au sujet de la plainte dont il est l'objet, M. Bachofner a déclaré qu'il n'en avait pas encore pris connaissance et que les accusations portées contre lui ont déjà été à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Il a laissé entendre qu'il n'entendait pas les prendre au sérieux.

Selon lui, le différend remonte aux élections du Conseil national. M. Frey aurait voulu que sa candidature figure en tête de liste, afin de devenir le doyen d'âge du Conseil national.

Conseil des Etats: oui à la ratification de la convention sur les doubles impositions avec l'Allemagne de l'Ouest

BERNE (ATS). — C'est à l'issue de quatre heures de délibérations que le Conseil des Etats s'est prononcé mercredi matin par 29 voix contre 4 pour la ratification de la convention signée en août 1971 avec la République fédérale d'Allemagne au sujet des doubles impositions. Auparavant, la Chambre des cantons avait rejeté par 30 voix contre 1 une proposition de renvoi au Conseil fédéral émise par M. Hefti (Rad-Gl) et combattue notamment par M. Eggenberger (soc-SG).

DES CONCESSIONS

M. Hofmann, rapporteur, a, en début de matinée, souligné le soin avec lequel la commission a délibéré avant de décider, par 8 voix contre 2 et 3 abstentions, qu'il fallait ratifier la convention, qui remplace l'ancien accord et doit permettre de mieux lutter contre les transferts excessifs de domiciles d'Allemands et de sociétés allemandes en Suisse pour de simples raisons fiscales. Il a fallu 6 ans et demi de négociations pour arriver à conclure la convention qui prévoit en particulier une lutte accrue contre les évasions fiscales, en accord avec la base de « l'OECD ».

Au cours de ces négociations, la Suisse a dû consentir des concessions à l'Allemagne, concessions qui ne limitent toutefois pas la souveraineté fiscale de notre pays. Comme elle l'a déjà fait dans ses accords avec la France et la Grande-Bretagne, la Suisse a également dû accepter une clause d'échange de renseignements.

Les Suisses d'Allemagne ont surtout protesté contre le principe nouveau qui assujettit leurs biens fonciers en Suisse à la fiscalité allemande. Aussi, la commission présente-t-elle un postulat pour éviter à l'avenir les charges inégales de la méthode d'imputation allemande dans la convention germano-suisse et en revenir à l'exonération prévue par l'ancien accord. Selon elle, les concessions faites ne sauraient justifier un refus de ratification, d'autant plus que la nouvelle convention apporte des avantages non négligeables.

DISCUSSION

Avantages et inconvénients de la nouvelle réglementation ont fourni matière à une vive discussion d'entrée en matière au cours de laquelle certains spécialistes en la matière, qui admettent certes que le gouvernement allemand établisse des barrages efficaces contre l'évasion fiscale, ont fait valoir que les intérêts de nos compatriotes établis outre-Rhin n'ont pas été suffisamment protégés et que nos négociateurs ont accordé à la fiscalité allemande un blanc-seing dangereux et des moyens de contraintes fiscales inconnus chez nous.

M. Bodenmann (PDC-VS) a regretté que les commissions des finances n'aient pas été consultées avant la négociation, notamment au sujet des implications d'une nouvelle convention pour les Suisses de l'étranger. Il a contesté aussi l'effet rétroactif au 1er janvier 1972.

M CELIO PLAIDE

M. Celio, président de la Confédération, a ensuite plaidé avec chaleur pour l'entrée en matière et la ratification de la convention qui, selon lui, a été injustement attaquée par certains organes de la presse spécialisée.

Après avoir rappelé les difficultés rencontrées par les négociateurs pour parvenir à un accord, il a souligné qu'on ne saurait contester à l'Allemagne le droit de légiférer en matière fiscale et de lutter contre l'évasion de sa matière imposable vers notre pays. Ajoutant que le postulat de la commission permettra au Conseil fédéral de rechercher un accord à vues plus lointaines, M. Celio a expliqué que l'effet rétroactif est dû au fait que la convention a été paraphée en août 1961 déjà et qu'il faut éviter un afflux inconsidéré de capitaux allemands jusqu'à la fin de la procédure parlementaire de ratification.

Avant de se prononcer finalement pour l'adoption le Conseil des Etats a encore rejeté par 20 voix contre 12 une proposition de M. Eggenberger de transformer le postulat de la commission en motion à caractère plus contraignant afin d'obtenir par la suite une solution plus favorable pour les Suisses d'Allemagne au sujet de leurs biens fonciers.

Toute la Suisse centrale à l'heure des Landsgemeinden et des élections

(c) Jamais encore en Suisse centrale au cours de ces dernières années, on n'aura assisté à une telle concentration en matière d'élections, de Landsgemeinden et de votations. Quatre cantons — Obwald, Nidwald, Lucerne et Schwytz — vont vivre dimanche à l'heure des décisions politiques.

Dans le canton de Nidwald, on se retrouvera très certainement pour la dernière fois entre hommes dans l'illustre ring de « Wil ân der Aa », car personne ne doute du résultat positif du projet de loi concernant l'introduction du suffrage féminin sur le plan cantonal. Depuis 1971, les Nidwaldiennes peuvent voter et être élues dans les communes. Le pas qui reste à franchir jusqu'au suffrage féminin sur le plan cantonal, est petit et, sauf surprise, les Nidwaldiennes seront les habitantes du 17me canton suisse à connaître l'égalité politique.

Il en va tout autrement dans le canton d'Obwald, où l'on parlera également suffrage féminin, sans pourtant prendre de décisions. Il s'agira en effet pour les habitants masculins de se prononcer sur une initiative populaire. Si cette initiative est acceptée, le gouvernement commencera alors — seulement — les travaux préparatifs concernant un projet de loi sur l'introduction du suffrage féminin sur le plan cantonal.

Au cours de ces deux Landsgemeinden, il y aura encore d'autres projets de lois et divers crédits, qui retiendront l'attention. Pas moins de 13 points sont à l'ordre du jour à Stans, en plus des élections du landamman, des membres des tribunaux, etc. En pays obwaldien les crédits, qui doivent être votés, sont d'environ 6 millions et demi. Le projet d'une école pour handicapés physiques retiendra particulièrement l'attention. Le projet en question, qui coûtera 18 millions, est financé à 50 % par la Confédération et à 25 % par les communes d'une part et le canton d'autre part.

Dans le canton de Lucerne, c'est le grand point d'interrogation. Qu'adviendra-t-il du crédit de 33,8 millions pour la construction du nouveau technicum de Suisse centrale, qui devrait être construit à Horw ? La Confédération participera avec 29,7 millions à ce projet géant de 63,6 millions, projet qui est d'une importance capitale pour l'avenir estudiantin de toute la Suisse centrale.

Dans le canton de Schwytz, ce sera l'heure des élections des conseillers d'Etat et des membres du Grand conseil. La grande question que l'on se pose est de savoir qui des démo-chrétiens ou des radicaux l'emportera. Les sept membres du Conseil d'Etat seront très probablement élus selon la proposition des partis politiques, et ceci malgré l'apparition en toute dernière heure d'une « liste sauvage », sur laquelle figurent quatre candidats inédits.

Après Luxembourg : satisfaction à Berne

BERNE, (ATS). — On enregistre avec satisfaction au Palais fédéral le fait que le Conseil des ministres de la CEE a modifié sur plusieurs points sa position dans un sens favorable aux six pays candidats à un accord de libre-échange. Les négociations peuvent ainsi se poursuivre à un bon rythme, et on peut déduire de cette attitude que les pays du Marché commun désirent — comme la Suisse — que les négociations aboutissent avant les vacances d'été.

En ce qui concerne les points touchant plus particulièrement la Suisse, il semble à première vue que les décisions prises en matière de certificats d'origine correspondent largement aux désirs helvétiques. On ajoute au Palais fédéral que « des pas allant dans la bonne direction » ont été accomplis pour les produits alimentaires ainsi que pour l'élimination du gel tarifaire de trois ans qui avait été prévu par la CEE pour certains produits.

On note toutefois à Berne que plusieurs questions doivent encore être réglées, de sorte que la négociation garde toute son importance. On attend notamment des informations complémentaires au sujet de l'horlogerie et des clauses de sauvegarde. Les propositions de la CEE à ce sujet sont à l'étude.

Pour ce qui est enfin du volet agricole, on rappelle à Berne que la Suisse est disposée à inclure certaines dispositions dans le traité, si la CEE le désire. Mais les concessions doivent être réciproques.

Un chaland suisse coule sur le Rhin

DARMSTADT, (DPA). — Le chaland suisse « Gaissau » de Bâle, est entré mardi soir en collision avec un convoi de péniches néerlandais sur le Rhin et a coulé à la hauteur de Gernsheim.

Seule une femme a été légèrement blessée dans l'accident. Le bateau suisse se rendait à Mayence. Les circonstances de l'accident ne sont pas encore éclaircies.

coop

Discount Portes-Rouges
Discount Serrières

coop

Lessive AJAX anticalcaire	le paquet	1.30	au lieu de	3.15
AJAX vitres	le flacon	2.50	au lieu de	3.95
VIGOR détergent	le flacon	1.20	au lieu de	2.50
HAMOL shampooing sec		2.70	au lieu de	3.50

LES BONNES
LASAGNES
au
RESTAURANT
de la GRAPPE
LA COUDRE - L. Marini

A vendre
cuisinières
et
frigos
d'exposition.
Bas prix.

L. Rochat,
quai de la Thièle 21,
Yverdon.

Tél. (024) 2 60 80 de 14 h à 18 h 30, ou 2 98 85.

Venez voir la nouvelle
KAWASAKI

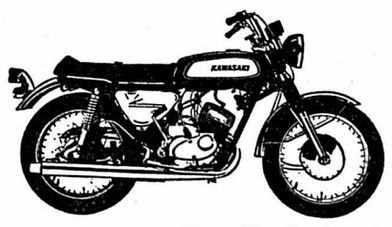

250 cc, 3 cylindres
Toute la gamme KAWASAKI
est en stock au
CENTRE DES 2 ROUES
Agent officiel
Maison GEORGES CORDEY & Fils
Ecluse 47-49 - NEUCHATEL - Tél. 25 34 27

Au risque de vous ennuyer, nous aimerions vous annoncer notre troisième titre de la «Voiture de l'Année»* en six ans.

* Autovisie

Bien qu'il existe plus de 50 marques différentes en Europe, Fiat a obtenu le titre de la «Voiture de l'Année» à trois reprises depuis 1966.

D'aucuns ont pensé que nous avions inventé nous-mêmes ce genre de récompense. Mais ce n'est pas le cas.

De quoi s'agit-il au juste? Dans plusieurs pays d'Europe, une fois par année, un jury d'experts se penche sur toutes les voitures nouvelles. En Hollande, par exemple, le magazine spécialisé «Autovisie» réunit 44 journalistes de 12 pays. Ils comparent chaque voiture sur le plan technique, esthétique, de la sécurité, de l'économie, des performances et situent, ensuite, sa valeur réelle par rapport à son prix.

Le modèle qui obtient le plus de points — quels que soient son constructeur et son importance — est appelé «Voiture de l'Année».

Et l'on peut affirmer qu'il s'agit là d'une appellation diablement contrôlée!

Pourquoi avons-nous gagné? La conception des Fiat 127 et 128 repose véritablement sur la même idée. Elles possèdent toutes deux la traction avant et un moteur transversal qui leur donnent une habitabilité étonnante alors que, par leurs dimensions extérieures, elles figurent parmi les voitures les plus courtes de leur catégorie.

En même temps, elles offrent des performances et une tenue de route que même des voitures beaucoup plus coûteuses ne parviennent pas à égaler. Cela bien que les 127 et 128 soient équipées de moteurs de petite cylindrée, créant un minimum de pollution.

Au vu des problèmes de circulation et de pollution que connaissent de nombreuses villes, ces avantages sont assez importants pour faire de ces Fiat, non seulement des voitures de l'année, mais peut-être les voitures de l'avenir.

Tout agent Fiat sera heureux de vous proposer un essai de l'une ou l'autre.

FIAT

Intrag S.A.
Gestion d'Investment Trusts

Paiement des coupons des fonds de placement Intrag

au 28 avril 1972

CANAC
Fonds de Placement en Actions Canadiennes

Coupon No 19, *revenu net*	Fr. 4.—
moins impôt anticipé	Fr. 1.20
montant net par part	Fr. 2.80

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire: Fr. 4.—

Coupon No 20, *gains de cours*	Fr. 1.20
montant exonéré de l'impôt anticipé	

SAFIT
South Africa Trust Fund

Coupon No 30, *revenu net*	Fr. 6.50
moins impôt anticipé	Fr. 1.95
montant net par part	Fr. 4.55

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire: Fr. 6.50

Coupon No 31, *gains de cours*	Fr. 2.50
montant exonéré de l'impôt anticipé	

DENAC
Fonds de Placement en Actions du Commerce de Détail et de l'Industrie Alimentaire

Coupon No 10	Fr. 2.50
moins impôt anticipé	Fr. —.75
montant net par part	Fr. 1.75

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire: Fr. 2.30

Encaissez vos coupons aux domiciles de souscription et de paiement:

SUBSG
Union de Banques Suisses

Lombard, Odier & Cie, Genève
La Roche & Co., Bâle
Chollet, Roguin & Cie, Lausanne

FAN SPORTS L'EXPRESS

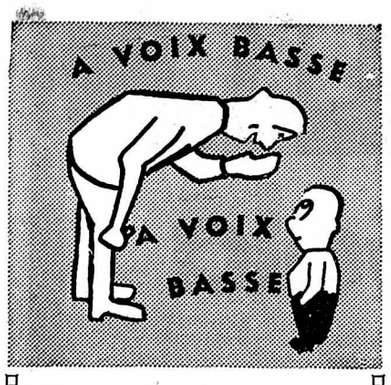

Les copains étaient unanimes dans leur fureur : trois « cent » nonante minutes de football joué par les meilleures équipes d'Europe pour ne marquer, en tout et pour tout, qu'un seul but dépassait de loin leur capacité d'indulgence. Les commentaires n'étaient pas tendres, ni pour les uns, ni pour les autres. Remarquez que pas un de ces contempteurs n'ira à la pêche le jour des finales promises, à profusion, pour bientôt. C'est d'autant plus amusant qu'un des arguments le plus souvent avancé pour obliger les équipes à opter pour une tactique plus offensive, était de convaincre le public à déserter les stades !

On est donc d'accord pour s'énerver, pourvu que ce soit à l'œil. J'avoue qu'au sortir des championnats du monde de hockey sur glace, cette fringale de buts helvète me laisse songeur. Des buts, moi, j'en ai soupé. Avec dix buts encaissés par match, mes besoins sont couverts et comme Rigolet, je dis : « Pour un bout de temps, parlez-moi d'autre chose ».

DEDEL

football

Le championnat de ligue A sous la loupe

LA VINGTIÈME JOURNÉE S'ANNONCE MAUVAISE POUR LES TOUT DERNIERS

Mine de rien, la dernière journée a laissé tomber quelques verdicts : Grasshoppers a perdu son titre, La Chaux-de-Fonds s'est définitivement mise à l'abri. Si Zurich est encore dans la course au titre, un trio composé de Saint-Gall, Lucerne et Bienne reste face à son destin. Granges se sauvera, car il a la chance de recevoir chez lui Lucerne et Saint-Gall, ce dernier ayant celle d'attendre Bienne, alors que Bienne et Lucerne n'ont plus de rencontre directe.

Dimanche prochain, calme plat ; distribution de points sans sommet.

Bâle - Bienne (2-1)

Le premier reçoit le dernier dans un match de simple routine, Bienne n'apparaissant pas en mesure de créer une sensation : ce serait trop beau !

Granges - Winterthour (0-3)

Une occasion pour Granges d'améliorer l'ordinaire, même si l'on ne se souvient pas d'un Winterthour battu trois fois d'affilée. Or, il vient de perdre deux matches. Comme Granges a de la peine à marquer des buts, un partage n'est pas utopique.

Lugano - Grasshoppers (0-2)

Pas particulièrement brillants ces derniers temps, même si Grasshoppers n'est pas de la même déconfiture. Il veillera pourtant à garder son rang.

Saint-Gall - Sion (0-3)

Hors de souci, Sion sera dangereux pour Saint-Gall obligé de vaincre, car, à l'Espenmoos, il n'aura plus que trois hôtes : Grasshoppers, Bienne et Lausanne. Deux morceaux coriaces.

Servette - Lausanne (2-1)

Un derby bien loin des charmes d'antan, mais avec la douce perspective, pour Servette, de jouer un bon tour à son rival et à sa quatrième place. Privé de Chapuisat, on verra comment Lausanne réagira. Ses chances de vaincre sont minces, mais non inexistantes.

Young Boys - Lucerne (2-1)

Sing serait fort heureux de quitter le Wankdorf avec un point. La chose est faisable, même si l'on n'y croit guère, les Bernois tenant à récupérer leur quatrième place. Surtout qu'à Genève, se joue un certain derby.

Zurich - La Chaux-de-Fonds (2-0)

Du tout cuit pour la société anonyme, à moins que La Chaux-de-Fonds ne tienne à jouer un bon tour à leur ancien copain Jeandupeux. Ou bien, aurait-elle perdu le sens de l'humour ?

A. EDELMANN-MONTY

CONDITIONS FAVORABLES. — Sion, représenté ici par Elsig (à gauche), et Lugano, figuré par Prosperi, terminent le championnat en « roue libre ». En certaines circonstances, cela peut être un avantage. (A.S.L.)

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la dix-neuvième journée

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Bâle	19	13	6	—	48	19	32
2. Zurich	19	13	3	3	40	20	29
3. Lausanne	19	10	5	4	42	25	25
4. Grasshoppers	19	10	5	4	37	20	25
5. Young Boys	19	9	5	5	32	20	23
6. Winterthour	19	8	3	8	25	24	19
7. Sion	19	7	5	7	28	29	19
8. Servette	19	7	4	8	29	37	18
9. La Chx-de-Fds	19	5	6	8	21	30	16
10. Lugano	19	4	7	8	23	31	15
11. Granges	19	3	8	8	18	32	14
12. Saint-Gall	19	3	5	11	21	34	11
13. Lucerne	19	5	1	13	17	36	11
14. Bienne	19	2	5	12	20	44	9

La saison dernière

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Grasshoppers	19	15	2	2	47	15	32
2. Bâle	19	12	5	2	51	22	29
3. Lugano	19	8	7	4	35	26	23
4. Lausanne	19	9	4	6	42	33	22
5. Zurich	19	8	5	6	32	33	21
6. Young Boys	19	8	4	7	34	37	20
7. Servette	19	5	8	6	29	29	18
8. La Ch.-de-Fds	19	6	6	7	31	32	18
9. Winterthour	19	7	4	8	23	28	18
10. Sion	19	5	6	8	27	33	16
11. Bienne	19	3	9	7	23	28	15
12. Lucerne	19	6	3	10	29	36	15
13. Fribourg	19	3	5	11	21	51	11
4. Bellinzone	19	1	6	12	19	40	8

Notre classement

Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement :

Victoire = 2 points.
Egalité = 1 point.
Défaite = 0 point.

Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire.

Aucun but marqué = 1 point en moins.

Match nul 0-0 = moins 1 point.

	Résultats	Points	Total
1. Bâle	2-1	2	40
2. Zurich	1-0	2	34
3. Lausanne	2-1	2	32
4. Grasshoppers	1-2	—	29
5. Young Boys	0-1	—1	24
6. Sion	3-2	3	19
7. Servette	2-0	2	17
8. Winterthour	0-1	—1	16
9. La Ch.-de-Fds	1-0	2	12
10. Lugano	2-3	—	10
11. Granges	1-2	—	7
12. Saint-Gall	0-2	—1	6
13. Bienne	0-2	—1	4
14. Lucerne	2-0	2	4

Penalties

Pour	Total	Réussis
Bâle	5	5
Bienne	3	3
La Chaux-de-Fonds	3	2
Granges	3	2
Grasshoppers	2	1
Lausanne	1	1
Lucerne	1	1
Saint-Gall	2	2
Servette	1	1
Sion	2	2
Winterthour	2	1
Young Boys	5	4
Zurich	1	1

Contre	Total	Réussis
Bâle	1	1
Bienne	4	3
La Chaux-de-Fonds	3	2
Granges	2	2
Lucerne	5	3
Lugano	1	1
Saint-Gall	2	2
Servette	3	3
Sion	4	4
Winterthour	4	4
Young Boys	2	1

Expulsés

Rebmann (Bienne)
Mumenthaler (Granges)
Vuileumier, Zappella, Guggisberg, etc.
Chapuisat (Lausanne)
Böffi (Lugano)
Jaquet (La Chaux-de-Fonds)

Autobuts

Pour

Bâle	1
Bienne	1
Lausanne	2
Sion	1

Contre

Granges	1
Lugano	1
Young Boys	1
Zurich	2

Douzième et 13me hommes		Joueurs utilisés	
Sion	12	Sion	16
Young Boys	15	Grasshoppers	17
Grasshoppers	17	Young Boys	17
Zurich	17	Zurich	17
Bâle	18	Bâle	18
Servette	18	La Ch.-de-Fds	18
Lucerne	19	Granges	19
La Ch.-de-Fds	20	Lausanne	19
Bienne	22	Servette	19
Lausanne	22	Winterthour	19
Granges	23	Saint-Gall	20
Saint-Gall	23	Lugano	22
Winterthour	25	Bienne	23
Lugano	26	Lucerne	26

Ligue B

1. Vevey	19	12	6	1	36	21	30
2. Chiasso	19	11	2	6	27	19	24
3. Neuchâtel	19	7	9	3	42	31	23
4. Fribourg	19	10	3	6	29	20	23
5. Martigny	19	7	7	5	35	24	21
6. Bellinzone	19	8	5	6	40	30	21
7. Mendrisiostar	19	7	7	5	27	22	21
8. Aarau	19	6	5	8	24	22	17
9. Chênois	19	6	5	8	26	38	17
10. Carouge	19	4	8	7	23	26	16
11. Monthey	19	6	4	9	26	35	16
12. Wettingen	19	6	4	9	22	33	16
13. Bruhl	19	4	7	8	27	39	15
14. Gambarogno	19	—	6	13	12	36	6

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. Premier. Trente-deux points. Seule équipe invaincue, avec les meilleures défense et ligne d'avants. Bilan du deuxième tour : 18-2.

BIENNE. Dernier. Neuf points. La plus faible défense. A perdu les quatre derniers matches de la Gurzelen.

LA CHAUX-DE-FONDS. 9me. Seize points. Deuxième match gagné sur penalty par un à zéro (Saint-Gall et Young Boys).

GRANGES. 11me. Quatorze points. Record des partages : huit. Première absence de Braun. Première apparition de Maradan et de Wirth. Cinquième défaite du tour.

GRASSHOPPERS. 3me. Vingt-cinq points. Première nomination d'Elsener. N'a gagné qu'un match au deuxième tour.

LAUSANNE. 3me. Vingt-cinq points. Déplore son quatrième expulsé. Obtient son premier penalty. Invaincu neuf matches durant.

LUCERNE. 13me. Onze points. La plus médiocre ligne d'avants. Tire son premier penalty. A trouvé sa formation idéale.

LUGANO. 10me Quinze points. Encaisse son premier penalty. Premier but de Boffi. Quatrième défaite d'affilée : 3-11.

SAINT-GALL. 13me. Onze points. Deuxième absence de Brander. Encaisse son deuxième penalty.

SERVETTE. 8me. Dix-huit points. Première absence de Perroud ; retour de Wegmann. Deuxième victoire en déplacement. De nouveau deux buts de Dœrfel.

SION. 6me. Dix-neuf points. Bilan de buts déficitaire. Invaincu chez lui depuis le six octobre. Marque son deuxième penalty.

WINTERTHOUR. 6me. Dix-neuf points. Deuxième défaite d'affilée. A perdu quatre matches chez lui.

YOUNG BOYS. 5me. Vingt-trois points. N'a plus gagné en déplacement depuis le trois octobre ! Rate un penalty.

ZURICH. 2me. Vingt-neuf points. Réapparition de Grunig.

A. E.-M.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Bâle - Bienne. — Pas besoin d'être grand devin pour prévoir l'issue d'une telle rencontre. Prions donc pour les Seelandais qui tiennent fermement la lanterne rouge. 1 1 1

2. Granges - Winterthour. — Le bon comportement des Zuricois lors de leur derby ne manquera pas de saper le moral des Soleurois ; ceux-ci ne retireront donc pas grand-chose de leurs adversaires. 2 X 2

3. Lugano - Grasshoppers. — Les Tessinois sont sur la pente savonneuse ; nul doute qu'il se feront étriller par les Sauterelles à la recherche d'un meilleur classement. 2 2 2

4. Saint-Gall - Sion. — Les actions valaisannes sont en hausse mais, à Saint-Gall, leur cote risque d'en prendre un coup car, là-bas, on craint le spectre de la relégation. X 1 1

5. Servette - Lausanne. — Un derby lémanique qui fera courir les foules et dont le pronostic reste réservé. Le résultat dépendra beaucoup de la forme du moment de certaines vedettes mais, hélas ! pas de Chapuisat. 1 1 X

6. Young Boys - Lucerne. — Sur le papier, les Jeunes garçons sont nettement favoris, mais Lucerne a amorcé un redressement qui fera quelques malheurs. 1 X 1

7. Zurich - La Chaux-de-Fonds. — Les Meuqueux ne feront certainement pas le poids, même si le match se déroule aux pénalties. 1 1 1

8. Bellinzone - Bruhl. — A moins d'un miracle, les Saint-Gallois rentreront du Tessin les mains vides. Et pourtant, ils ont un urgent besoin de points. X 1 1

9. Fribourg - Aarau. — Nous miserons sur les Pingouins, qui ont à défendre leur place au soleil, même si Gambarogno a failli les faire trébucher. 1 1 1

10. Martigny - Mendrisiostar. — Bonnet blanc, blanc bonnet ; celui qui aura les plus solides tibias risque d'emporter la mise. X X 2

11. Neuchâtel Xamax - Monthey. — Un dimanche pas trop désagréable pour les Britchons, qui, cependant, devront d'emblée se ruer à l'attaque des Valaisans. 1 1 1

12. Vevey - Etoile Carouge. — La supériorité actuelle des Vaudois est telle qu'ils pourront accueillir leur adversaire en toute sérénité. 1 1 1

13. Wettingen - Chênois. — Un combat entre mal classés où le pronostic se révèle très difficile. Un partage des points fera l'affaire des deux camps. X X 2

Dix experts vous proposent...

	1	X	2
1. Bâle - Bienne	8	1	1
2. Granges - Winterthour	4	4	2
3. Lugano - Grasshoppers	3	4	3
4. Saint-Gall - Sion	4	3	3
5. Servette - Lausanne	3	4	3
6. Young Boys - Lucerne	6	2	2
7. Zurich - La Chaux-de-Fonds	8	1	1
8. Bellinzone - Bruhl	7	2	1
9. Fribourg - Aarau	7	2	1
10. Martigny - Mendrisiostar	6	3	1
11. Neuchâtel Xamax - Monthey	8	1	1
12. Vevey - Etoile Carouge	7	2	1
13. Wettingen - Chênois	5	3	2

La 2me place engendre des luttes intenses

Des matches «tendus» en ligue B

Vevey tient bon. Il obtient des résultats qui « fabriquent » les champions. Personne n'est dupe : l'équipe de Rœsch traverse une période difficile. Mais elle gagne. C'est l'essentiel. Et derrière, c'est la bousculade au portillon : Chiasso a retrouvé sa deuxième place qu'il n'est plus tenu de partager ; Neuchâtel Xamax et Fribourg le suivent à une longueur ; Martigny, Mendrisiostar et Bellinzone attendent à deux points du duo précité. Et il reste sept journées de championnat pour régler définitivement la question de la promotion. Pour Vevey il suffit d'engranger encore neuf points pour être à l'abri de toute surprise, Chiasso ne pouvant atteindre que la cote des 38 points pour autant qu'il ne sème pas le moindre bénéfice d'ici au 11 juin. En revanche, plus dure sera la tâche des Neuchâtel Xamax, Mendrisiostar, Chiasso, Martigny, Bellinzone et autres Fribourg.

Dimanche, les équipes de tête se voient proposer des menus variés, plus ou moins digestibles selon qu'ils se mettront à table chez soi ou chez l'adversaire. A l'exception de Martigny et Mendrisiostar — ils s'affrontent sous la Bâtiaz — toutes les équipes de la première moitié de classement se mesurent avec des relégués en puissance.

A priori, Chiasso semble le moins en danger puisqu'il recevra Gambarogno, toujours à la recherche d'une victoire cette saison. Tout autres seront les confrontations Bellinzone - Bruhl, Fribourg - Aarau, Neuchâtel Xamax - Monthey et Vevey - Etoile Carouge.

A tout seigneur tout honneur, le chef de file ! En Copet, il reçoit cette équipe carougeoise se mettant à espérer en des jours meilleurs après avoir étrillé Wettingen (4-1), dimanche passé. Les « poulains » de Gilbert Dutoit vont-ils poursuivre sur leur lancée ? Leur victoire n'est-elle qu'un feu de paille ? A Vevey de prendre ses précautions pour éviter un faux pas, d'autant plus qu'au match aller, il avait laissé la moitié de l'enjeu à la Fontenette.

NEUCHATELOIS EN DANGER

Pour sa part, Monthey est toujours à la poursuite de « l'exploit » après avoir subi la loi de Vevey, Fribourg et Chiasso. Trois défaites dont les conséquences font qu'il est relegué dans les profondeurs du classement, partageant le dixième rang (16 points) avec Carouge et Wettingen, à une longuer de l'avant-dernier Bruhl ! Il viendra donc à la Maladière avec des intentions bien arrêtées : sauver, pour le moins, un point. Un résultat qui ne ferait nullement l'affaire de Neuchâtel Xamax à l'heure où Chiasso est presque certain d'empocher deux points. Un match tendu à l'extrême que celui opposant Neuchâtelois et Valaisans !

Après avoir résisté plus d'une heure à Vevey, Aarau a finalement capitulé. Aarau, c'est le premier de la seconde moitié du classement, quatre points le séparant de Mendrisiostar, six de son adversaire dominical Fribourg. Pour les hommes de l'entraîneur Olk — même si, théoriquement, la possibilité de finir premier ou deuxième existe — l'essentiel est de mettre le plus de distance possible entre eux et leurs poursuivants. L'occasion est donc belle de creuser le fossé en posant des problèmes aux « Pingouins », des « Pingouins » nullement disposés à la complaisance à l'heure où tout est encore possible pour eux. Encore un match tendu...

GUÈRE MIEUX LOTI

Et Bellinzone ? En recevant Bruhl, il n'est guère mieux loti que ses partenaires visant l'ascension. D'autant plus que les hommes de Léo Eichmann occupent une position guère enviable. Mais gagner au Tessin n'est pas un jeu d'enfants ; seule une formation solide, tant physiquement que moralement, peut prétendre récolter queques bénéfices. Et les « petits gabarits » saints-gallois ne sont pas précisément de cette trempe.

Enfin, septième et ultime confrontation de cette vingtième journée de championnat, Wettingen - Chênois. Les Suisses alémaniques ont une sérieuse revanche à prendre sur le football genevois en général, après la « fessée » de samedi dernier. Est-ce Chênois (3-3 au match aller) qui en fera les frais ? Sur le stade d'Altenbourg, ce dernier serait déjà heureux de prendre un point, point qui n'arrangerait nullement les actions de Wettingen. P.-H. B.

Samedi, Wembley:

Allemands pessimistes

L'équipe nationale ouest-allemande quittera aujourd'hui Francfort avec des ambitions limitées pour Londres, où elle rencontrera, samedi, l'Angleterre en match aller des quarts de finale du championnat d'Europe des nations. M. Helmut Schœn, entraîneur-sélectionneur fédéral, ne pourra aligner une sélection au mieux de sa forme. Il a dû renoncer à six éléments de valeur : Lœhr (Cologne), blessé, Schnellinger, qui souffre d'une élongation, et Fichtel (Schalke), écarté par la fédération en raison de son implication éventuelle dans le scandale à la corruption qui secoue le football allemand depuis plusieurs mois. S'y ajoutent Vogts, Overath et Weber, également blessés.

L'ESPOIR DE MULLER

En outre, il est à craindre que les quatre joueurs de Munich incorporés à la formation n'aient pas encore « récupéré » après les efforts qu'ils ont dû fournir les dernières semaines. Seul parmi eux, Muller, le meilleur « buteur » allemand, espère pouvoir, à l'occasion de ce déplacement, égaler le record d'Uwe Seeler en matches internationaux (43 buts). On comprend donc que, dans ces conditions. Schœn ait estimé qu'un match nul serait honorable.

Sur les 14 rencontres ayant opposé les deux pays depuis 1908, l'Angleterre en a remporté 10, concédant deux matches nuls. L'Allemagne, qui ne s'est jamais imposée à Wembley, a gagné les deux dernières confrontations : en 1968 à Hanovre (1-0), et en 1970 à Leon (3-2).

escrime

Les brassards d'avril à la salle neuchâteloise

Joël Raaflaub a remporté aisément le brassard d'avril à l'épée de la salle d'armes de Neuchâtel. Il n'a pratiquement rencontré aucune résistance. Voici le classement de cette épreuve : 1. Raaflaub 10 victoires ; 2. Thiébaud 7 ; 3. Matile 6 ; 4. Crelier 6 ; 5. Lacroix 6.

L'épreuve au fleuret s'est déroulée selon une nouvelle formule. Pour la première fois, les concurrents étaient divisés en deux séries, suivant leur valeur. En série A, les six meilleurs fleurettistes de la salle se disputèrent le titre avec acharnement et, finalement, Denis Thiébaud s'imposa sans concéder de défaite. Classement : 1. D. Thiébaud 5 victoires ; 2. Raaflaub 4 v. ; 3. F. Thiébaud 2 v. ; 4. Jeanneret 2 v. ; 5. Lacroix 2 v.

En série B, les juniors Jung et Berger se sont imposés facilement et ils se retrouveront, ainsi, en série A le mois de mai prochain. Classement : 1. Jung 7 victoires ; 2. Berger 6 v. ; 3. Thorens 4 v. ; 4. Letessier 4 v. ; 5. G. Grezet 3 v. L.C.

hockey sur terre

Importante victoire de Neuchâtel-Sports

Stade Lausanne II - Neuchâtel 1-2 (0-1)
Marqueurs : Hasler, Messerli.
Formation : Chenaux (Jenny) ; Glauser Piot, C. Crivelli, P.-A. Lauber, Comte (Courvoisier), D. Lauber, M. Crivelli, Steiner, Messerli, Hasler.

Dimanche matin, à Vidy, les Neuchâtelois se sont imposés face à une équipe lausannoise très volontaire. Bien que dominant territorialement, les « jaune et rouge » durent attendre la fin de la première mi-temps pour ouvrir la marque par Hasler. Dès la reprise, la pression des Neuchâtelois se fit plus forte, mais, sur une contre-attaque, les Stadistes obtinrent un coup de coin qu'ils transformèrent habilement. Les Neuchâtelois, nullement démoralisés, rétablirent la situation quelques instants après, par Messerli, sur passe de Hasler.

Ainsi, Neuchâtel empoche deux points très importants, puisqu'ils lui permettent de dépasser l'équipe vaudoise au classement.

Le prochain adversaire des Neuchâtelois sera Black Boys de Genève, dimanche matin, sur le terrain du Chanet. L.

Association cantonale neuchâteloise de football

Nouvelles classes des juniors

Avis très important à tous les clubs

Afin de permettre à tous les clubs de préparer déjà la prochaine saison au point de vue de l'inscription des équipes juniors, nous avons jugé utile de vous donner les quelques renseignements suivants.

Sur proposition du département technique de l'ASF, l'assemblée des délégués du 29 janvier 1972 a admis une nouvelle répartition des classes des juniors.

C'est ainsi que pour la saison 1972-73, les nouvelles classes seront les suivantes, soit :

Juniors A : 17 et 18 ans, soit classes 1954 et 1955.

Juniors B : 15 et 16 ans, soit classes 1956 et 1957.

Juniors C : 13 et 14 ans, soit classes 1958 et 1959.

Juniors D : 11 et 12 ans, soit classes 1960 et 1961.

Juniors E : 8, 9 et 10 ans, soit classes 1962, 1963 et 1964.

Les juniors B peuvent jouer en A ; les juniors C peuvent jouer en B ; les juniors D peuvent jouer dans la classe C et les juniors E de l'année la plus haute (soit 1962 pour la saison 1972-1973) peuvent jouer dans la classe D.

Les juniors A ne sont pas autorisés à jouer en B, C, D et E.

Les juniors B ne sont pas autorisés à jouer en C, D et E.

Les juniors C ne sont pas autorisés à jouer en D et E.

Les juniors D ne sont pas autorisés à jouer en E.

Les juniors B, C, D et E ne sont pas autorisés à jouer, dans l'espace de deux journées consécutives (week-end), plus d'un match. Si un junior participe à un deuxième match, le club fautif sera puni de forfait.

Une exception est faite pour le gardien, qui peut jouer deux parties.

Nous invitons les clubs à étudier très attentivement ces nouvelles dispositions.

Nous tenons, toutefois, à informer les clubs que, vu le manque de terrains et d'arbitres, nous renonçons à organiser un championnat des juniors E pour la saison 1972-1973.

Si la situation venait à s'améliorer par la suite, nous pourrions toujours revoir la question pour les saisons suivantes.

Avec nos salutations les meilleures.

Cernier, 24 avril 1972.

Comité central ACNF

Les dates de la coupe suisse 1972 - 1973

L'ASF a fixé les dates de la coupe suisse 1972-73 comme suit :

Tours préliminaires en août pour les clubs de série inférieure. **Premier tour principal,** avec participation des clubs de 1re ligue, le 3 septembre. **Deuxième tour principal,** avec participation des clubs de ligue nationale B, le samedi du Jeûne 16 septembre. **Troisième tour principal,** le 8 octobre. **Quatrième tour principal** avec participation des clubs de ligue nationale A, le 5 novembre, **Huitièmes de finale** le 26 novembre. **Quarts de finale,** avec matches aller et retour, les 10 et 17 décembre. **Demi-finales,** avec matches aller et retour, les 25 et 28 mars 1973. **Finale,** le lundi de Pâques, 23 avril.

Lire et laisser lire

Savoir lire suffit pour l'utilisation de la nouvelle ADDO-SHARP CS-742R.
Tout le reste se fait par elle-même:
Elle calcule et écrit pour vous les opérations les plus complexes.
Vous n'avez qu'à enregistrer les données et lire les résultats.
Tout le monde est à même de lire sa bande de contrôle.

Le calcul automatique avec la touche pourcentage montre comme résultat soit: le rabais et le montant net, ou la majoration et le montant brut.

Arrondi en 3 positions, c.-à-d. arrondi absolu en dessus, arrondi 5/4 en dessus ou arrondi en dessous.

Capacité de 14×14 chiffres, avec système Underflow.

Lecture facile des grands nombres grâce aux signes de ponctuation.

Virgule fixe et flottante.

Touche non-addition, pour l'impression de numéros de référence.

2 véritables mémoires à 4 touches augmentent la flexibilité d'opérations.

Racine carrée automatique pour problèmes techniques et scientifiques.
En mode d'addition, la CS-742R imprime automatiquement un point décimal entre la 2e et 3e position (comme sur les machines à additionner mécaniques).

Accumulation automatique des premiers facteurs en multiplication et division.

Prix Fr. 2950.–

Clavier équipé d'une mémoire-tampon permettant l'enregistrement ultra-rapide des données.

Touche pour inversion du signe de tous les facteurs et résultats.

MB & Co B

ADDO SHARP

8050 Zurich, Binzmühlestrasse 94, tél. 01 46 59 60
3007 Berne, Eigerplatz 2, tél. 031 46 13 22
1000 Lausanne, Chemin de Mornex 38, tél. 021 22 96 55
1201 Genève, Rue du Levant 3, tél. 022 31 40 90
6500 Bellinzone, V. S. Franscini 35, tél. 092 25 70 78

Coop Hit

Spirettes Gala

2 paquets à 500 gr.

2.30

2 au lieu de 3.-

coop

1/2 kg Fr. 6.-

Ragoût, blanquette, roulé de veau 1er choix: une action de fin de semaine dont il faut profiter !
Au choix : le 1/2 kg Fr. 6.– seulement

Article traiteur : une nouveauté, pâté tessinois, la pièce Fr. 1.50

Bell

Création Knirps

bel ami

le nouveau parapluie plat (21 cm) jeune et moderne

biedermann
maroquinier
Neuchâtel

SINGER
vous propose la
machine à repasser
à air comprimé
J. Monnier
rue du Seyon 11
Neuchâtel
Tél. (038) 25 12 70

Quinzaine de Neuchâtel
Vendredi 2 juin
Spectacle-promenade
Neuchâtel au bord de son lac

CNP **Centrales Nucléaires en Participation S.A., Berne**

5 % **Emprunt 1972–87 de fr. 30 000 000**

destiné au financement partiel du prêt qu'elle accorde à l'Electricité de France, Service national, à Paris, en vue de la réalisation de la centrale nucléaire de Fessenheim (1re tranche), Haut-Rhin.

Modalités de l'emprunt

Durée:	maximum 15 ans
Titres:	obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000
Cotation:	aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

98,40 **Prix d'émission**
% plus 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 99 %

Délai de souscription du 27 avril au 4 mai 1972, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse	**Banque Cantonale de Zurich**
Crédit Suisse	**Banque Cantonale de Berne**
Union de Banques Suisses	**Banque Cantonale Vaudoise**
Banque Populaire Suisse	**Banque Cantonale d'Argovie**
Banque Leu SA	**Banque Cantonale de Bâle**

plus vite plus simple **Prêts personnels**

Bon pour de l'argent comptant avantageux

C/ 391
Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25 000.–) remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

Discrétion garantie – pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

35 ans

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, tél. 022-24 13 28
Siège principal: St-Gall, Neugasse 26
Succursales: Zurich, Lugano, Chiasso

Meubles de bureau bon marché

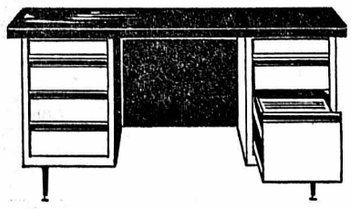

Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs ; à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir **Fr. 690.—**

Bureau pour étudiant, en bois, grandeur du plateau 120 x 56 cm, composé de 2 corps **Fr. 168.—**

Actuellement : quelques meubles de bureau usagés ou légèrement endommagés par des transports

Reymond

Exposition à Cornaux
(A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

football

En match amical hier à Genève

SPORTS

La Suisse tient une très bonne Suède en échec

SUISSE - SUÈDE 1-1 (0-0)

MARQUEURS : Hult 76me ; Blaettler 78me.

SUISSE : Deck ; Ramseier, Mundschin, Boffi, Stierli ; Odermatt, Blaettler, Kuhn ; Balmer, Kunzli, Jeandupeux. Entraîneur : Michaud.

SUÈDE : Hellstroem ; Kristensson, Hult, Nordqvist, Grip ; Flink, Larsson, Persson ; Grahn, Kindvall, Eklund. Entraîneur : Eriksson.

ARBITRE : M. van den Kroft, Hollande.

NOTES : Stade des Charmilles, à Genève. 15.000 spectateurs. Bonnes conditions de jeu. Le conseil fédéral est représenté par M. Graber. Hymnes nationaux joués par une fanfare aussi puissante que chamarrée. A la reprise, Demarmels remplace Kunzli et Sjoestroem entre pour Kindvall. Coups de coin : 13-3 (5-1).

Les débuts de Michaud sont-ils ratés ou pas ? Les avis se partageront à l'image du match, genre fondue moitié-moitié. Le partage n'est pas un insuccès, alors que l'entente suisse a plutôt laissé à désirer, comme souvent lorsqu'on cherche à prouver quelque chose.

Confirmer la prestation de Wembley n'était pas facile, les Suédois affirmant d'emblée des ambitions assez hautes appuyées par du muscle et du souffle qui tinrent jusqu'à près de la fin, cela étant normal puisque leur championnat vient de débuter. Les différents mouvements et changements entre joueurs, leur vitesse d'exécution, les balles violentes et souvent « brossées » qui prirent fréquemment nos arrières de court, empêchèrent les Suisses de calmer le jeu comme ils l'avaient fait contre les Anglais avec tant de succès. Plus grave encore, ils s'engluèrent dans une tactique voulue ou pas mais diablement néfaste. En effet, quarante minutes durant, Kuhn était attaché aux chausses de Grahn toujours déporté à droite. Le tandem Odermatt - Kuhn était ainsi complètement disloqué. Les deux compères ne pouvant correspondre qu'en morse.

UNE CERTITUDE

A cinq minutes de la mi-temps, Stierli passa enfin à gauche mais, alors qu'à la reprise on espérait retrouver l'axe Kuhn

De nos envoyés spéciaux

- Blaettler - Odermatt, l'effacement de Kunzli propulsa Blaettler en avant, laissant le néophyte Demarmels se débrouiller dans son nouvel entourage avec, pour mission principale, de surveiller Grahn. Il est difficile de dire jusqu'à quel point les Suédois ont influé sur les plans de Michaud. Une chose est sûre, à savoir la peine des Suisses à imposer leur jeu. Ce n'est guère qu'à 20 minutes de la fin que la cohésion s'améliora sensiblement. Enfin, Odermatt trouva le « passage » de droite, enfin aussi le public s'enflamma un peu.

KUNZLI HORS DE FORME

Très peu nombreux, au demeurant, ce public, qui eut droit à de très belles choses comme à de médiocres. Il eut la révélation d'une équipe suédoise plus forte qu'on pensait, acharnée, solide sur ses jambes et sans compromission, alors que sa propre formation, plus studieuse qu'enragée — au début du moins — avait énormément de difficultés à trouver son assise. Certes, Kunzli n'est plus en forme et son remplacement n'étonna pas. Blaettler fut aussi discret, hésitant même à faire rempart de son corps sur une balle haute, devant le but suédois ; or, cette balle non défendue faillit donner un but contre la Suisse.

Par contre, bon match de Deck et de Mundschin, alors que Demarmels devra être revu, N'empêche que notre jeu a eu plus de déchet qu'à l'ordinaire et qu'il faudra exiger davantage de rigueur dans le marquage — voir but du défenseur Hult, lequel faillit, du reste, marquer auparavant déjà.

A. Edelmann-Monty

DUEL AÉRIEN. Il oppose le Suisse Balmer à son cerbère Grip, sous le regard inquiet du capitaine suédois Nordqvist.

(Téléphoto AP)

La soirée genevoise de Jeandupeux ou le résultat de la statistique

Seul joueur romand de ce match Suisse-Suède, Daniel Jeandupeux, le Chaux-de-Fonnier de Zurich, a connu des fortunes diverses sur la pelouse des Charmilles. Porteur du numéro 11, il « officia » sur l'aile gauche, ayant pour cerbère le trapu Hult (7 sélections, une de plus que Jeandupeux). L'arrière latéral de Norkoeping marqua le but suédois, Jeandupeux ne l'ayant pas suivi lors de sa montée offensive ! Peut-on parler d'une faute de la part du Zuricois ? Peut-être, en raison de son comportement général sur le terrain. Une fois seulement, il collabora aux tâches défensives ; le plus souvent, il se cantonna à une trentaine de mètres du but de Deck où, 18 fois, il sollicita le ballon ; mais 5 fois seulement la passe vint !

DE BONNES CHOSES

Ailier gauche nominal, Jeandupeux créa souvent la diversion en permuttant avec Balmer ou en se fixant à la pointe extrême du jeu. A 39 reprises, il entra en possession de la balle, 15 fois il la perdit. Un déchet considérable, de prime abord, puisque avoisinant les 50 %. Toutefois, il convient de ne pas négliger les bonnes choses que Jeandupeux entreprit une fois en possession du « cuir ». Lent à entrer en action, il se mit en évidence à la 19me minute: faisant un « piquet » avec Balmer sur l'aile droite, il sollicita la balle dans la profondeur. En vain... Puis, après avoir manqué deux centres apparemment faciles (20me et 22me minutes), il obligea le blond gardien Hellstroem à se détendre à la suite d'un violent tir dans la « lucarne » (24me minute). Quatre minutes plus tard, il récupérait une balle au milieu du terrain, mystifiait son cerbère et adressait une passe à Blaettler, qui galvaudait cette chance de but. Dès cet instant, l'ex-Chaux-de-Fonnier se mit particulièrement en évidence. Il obtint deux coups de coin, une occasion de but (reprise de la tête sur centre de Balmer), une passe à Mundschin monté à l'attaque et dont le tir força Hellstroem à plonger.

Très à l'aise à partir du premier quart d'heure de jeu, brillant même entre la 30me et la 45me minutes. Jeandupeux « s'effaça » par la suite. En seconde mi-temps, il souffrit de la position plus avancée de Kuhn. Retrouvant son compère Odermatt au centre du terrain, Kuhn multiplia les passes, les « une-deux » et les « combines » avec le capitaine. A ce jeu, Jeandupeux fut oublié sur son aile gauche et, sur les cinq fois où il sollicita le ballon, il ne le reçut qu'une seule ! Mais si, en seconde mi-temps, Jeandupeux n'entra en possession du ballon qu'à 16 reprises, il se montra plus tenace dans sa volonté de le prendre à l'adversaire car, à six reprises (contre une auparavant), il obtint gain de cause dans ses duels.

UN RATÉ

Sur le plan des actions de jeu, dans cette seconde mi-temps, Jeandupeux obtint un coup de coin, adressa une balle à Kuhn dont le centre parvint à Balmer qui, hélas ! manqua sa « bicyclette » — un but qui aurait fait se lever le stade. De plus, sur le but obtenu par Blaettler, il était également présent, doublant le Bâlois. Enfin, nous retiendrons une reprise de volée face au but, volée se terminant en coup de coin. Seule action négative de cette seconde mi-temps, un centre derrière le but après avoir passé Hult en force.

Très actif avant le thé, efficace mais « moins dans le coup » après, Jeandupeux aura marqué ce Suisse-Suède de sa présence. La statistique est là pour le prouver ... même si l'on dit qu'il n'y a rin de plus faux que les chiffres.

Pierre-Henri BONVIN

Une coupe romande pour les juniors

A quelques heures du match Suisse - Suède, les membres de l'équipe nationale helvétique ont participé au tirage au sort des tours éliminatoires de la coupe « Semaine sportive » pour jeunes footballeurs. Cette manifestation romande groupera 56 équipes, ce qui représente environ 600 joueurs.

Le tour éliminatoire se déroulera durant le mois de mai et au début de juin dans les localités suivantes : Neuchâtel, Cortaillod, Fribourg, Genève, Porrentruy, Sion et Renens.

BLAETTLER : « J'ai reçu la balle dans le dos »

« Lorsque le calme règne dans le vestiaire, c'est que le match n'a pas été bon », avait coutume de dire un grand entraîneur : on n'ira pas jusqu'à la mauvaise prestation. Mais on restera dans la « bonne moyenne » avouée par tous les observateurs, par les acteurs aussi :

« En première mi-temps, nous avons eu bien de la peine » admet M. Thommen. **« Le tourbillon suédois a handicapé nos joueurs. Le rendement moyen de notre ligne médiane aussi : Kuhn et Odermatt n'ont pas pu jouer leur rôle de distributeurs, comme à l'accoutumée. Après c'est allé un peu mieux. Mais quelle différence avec notre dernier match contre l'Angleterre. En automne, nous avions pu tout faire, ou presque, en conservant le ballon. Aujourd'hui, au contraire, il fallait que nous prenions l'initiative des opérations. »**

MICHAUD EXPLIQUE

Bruno Michaud donne une explication quant à cette ligne médiane qu'il connaît bien et qui n'a pas rendu selon ses espérances : **« Cela vient du fait que Kuhn avait pour mission de surveiller Grahn. En suivant très bien cette consigne, il était trop loin de Karli (Odermatt). Par la suite, avec le changement de la deuxième mi-temps, il y a eu progrès. Mais alors, c'est Demarmels, que j'ai lancé dans l'aventure, qui n'a pu donner la plénitude de ses moyens, car il lui faut absolument jouer devant. »**

L'entraîneur reconnaissait aussi la leçon donnée par les Suédois : **« Ils ont un « forechecking » extraordinaire. Leur façon de faire est attrayante, dangereuse aussi. »**

Sundermann, entraîneur de Servette, parlait aussi des Suédois : **« On a vu qu'ils sont au début de leur saison. La fatigue a augmenté au fur et à mesure que passait la deuxième mi-temps. Chez les Suisses, on a été un peu « mou ». Sauf Balmer, vraiment le meilleur du lot. Mais il faut reconnaître que ce match, même s'il fut un peu trop « amical », a laissé apparaître un bon moral des Suisses, lequel leur a permis d'égaliser aussitôt après avoir encaissé un but chanceux.**

Ramseier, lui, se félicitait de la bonne entente de la défense helvétique : **« Mundschin a été excellent pour sa première apparition ».**

LA CHANCE DE BLAETTLER

Enfin, il convenait d'apprendre comment avait été marqué exactement le but suisse. C'est à Blaettler que revient l'explication : **« Sur le « corner », je me suis baissé, sentant Balmer mieux placé que moi. Mon coéquipier a, d'ailleurs, fort bien frappé (de la tête) et, alors que je n'étais pas encore complètement relevé, j'ai reçu la balle dans le bas du dos... Le gardien suédois l'avait relâchée, et j'avais eu de la chance ... ».**

Chez les Suédois, on était aussi calme, aussi content du résultat d'ailleurs : **« Il importait, pour nous, de voir où nous étions au début de l'année. Nous venons de recommencer à jouer. Voilà pourquoi un homme comme Grahn est parmi les meilleurs : son entraînement est beaucoup plus long. Le match ? Agréable. Le résultat ? Juste. Les Suisses ? Bons. Comme nous peut-être. Nous avons eu chacun nos chances ».**

Serge DOURNOW

● A Prilep, en Yougoslavie, la Yougoslavie et l'Allemagne de l'Est ont fait match nul (0-0) dans le cadre du tournoi préolympique. Victorieuse à l'aller par 2-0, l'Allemagne de l'Est est qualifiée pour le tournoi olympique de Munich.

● Dans le cadre du tournoi préolympique, à Stettin, la Pologne, qui sera l'adversaire de la Suisse le 10 mai prochain à Poznan, a battu l'Espagne par 2-0 (1-0). Les buts ont été marqués par Maszczyk (21me et 59me minutes) qui fut le meilleur élément de son équipe avec Deina.

● En match international amical joué à Pilsen, la Tchécoslovaquie a écrasé le Luxembourg par 6-0 (2-0). Les buts furent l'œuvre de Kuna (2), Capkovic (2), Jokl et Dobias.

● Championnat d'Angleterre de première division : Crystal Palace - Stoke City 2-0.

Schild manque un penalty contre Annecy

Les espoirs romands sans but

ESPOIRS ROMANDS - ANNECY 0-0

En lever de rideau du match Suisse - Suède, la sélection des espoirs de Suisse romande et le F.C. Annecy ont fait match nul (0-0). Ce résultat reflète bien la physionomie d'une rencontre qui fut dominée par les défenses. De part et d'autre, les occasions furent rares. Les Annéciens s'en créèrent deux par Rizzo, leur attaquant le plus dangereux, aux 70me et 75me minutes. A la 65me minute, la sélection romande avait eu la possibilité d'ouvrir la marque sur un penalty accordé pour une faute commise sur Lambelet. Schild rata, cependant, la transformation.

PORTNER EN ÉVIDENCE

Les attaquants romands ont, dans l'ensemble peiné face à une défense française regroupée devant son gardien. Le plus en vue fut le Servettien Castella, qui réussit trois bonnes actions. Au centre du terrain, le Chaux-de-Fonnier Portner fut de loin le meilleur, tout au moins en première mi-temps. Les équipiers de l'attaque ne surent cependant pas profiter de son excellente distribution. En défense, devant un Burgener très sûr de lui et un Marti qui, en seconde mi-temps, intervint toujours à bon escient, le Soleurois Voegeli s'est le mieux comporté face à des attaquants pourtant très rapides.

Sélection romande : Burgener (Lausanne), puis Marti (Servette) ; Schnyder (Servette), Vœgeli (Granges), Cuénoud (Lausanne) Monnier (Neuchâtel Xamax) ; Dufour (Lausanne) puis Portner (La Chaux-de-Fonds), Schild (Young Boys), Portner (La Chaux-de-Fonds) puis Kurz (Servette) ; Lambelet (Vevey), Rub (Neuchâtel Xamax) puis Vergères (Martigny), Castella (Servette).

cyclisme

Le Tour d'Espagne démarre aujourd'hui

Aucun favori notable à la 27me « Vuelta »

Fuengirola, en Andalousie, sera le point de départ du 27me Tour d'Espagne, qui débute aujourd'hui par un prologue de 6 km contre la montre, pour se terminer le 14 mai, à Saint-Sébastien.

La « Vuelta » 1972, qui ne passera pas par Madrid, se présente comme l'une des plus dures et des plus difficiles depuis sa création. Les organisateurs ont, en effet, choisi soigneusement un itinéraire sillonnant des routes secondaires avec un total de 39 cols comptant pour le grand prix de la montagne, dont 11 de première catégorie, 9 de deuxième et 19 de troisième disséminés sur les 3063 km du parcours. Celui-ci est divisé en dix-sept étapes dont quatre contre la montre, sans jour de repos !

QUELQUES ÉTRANGERS

Neuf équipes, avec un total de 90 concurrents, prendront le départ. L'absence des grandes vedettes comme Merckx, Ocana, Poulidor, Gimondi et de Vlaeminck enlève de l'intérêt à l'épreuve qui devrait cependant être plus disputée et offrir plus de possibilités aux autres coureurs.

L'occasion sera bonne pour les Espagnols de s'imposer. En effet, la participation étrangère, qui reste nombreuse, ne comporte que peu de grands noms.. On peut, cependant, citer le Hollandais Wagtmans, le Danois Mortensen, le Portugais Agostinho, les Belges Willy et Walter Planckaert, le Français Labourdette, le Belge Pjgen.

Les étapes

Jeudi 27 avril : Prologue à Fuengirole contre la montre individuellement (6 km). - **Vendredi 28 avril :** Première étape, Fuengirola-Cabra (159 km). — **Samedi 29 avril :** Deuxième étape, Cabra-Grenade (206 km). - **Dimanche 30 avril :** Troisième étape, Grenade-Almeria (181 km). — **Lundi 1er mai :** Quatrième étape, Almeria-Dehesa de Campoamor (251 km). — **Mardi 2 mai :** Cinquième étape, Dehesa de Campoamor-Gandia (183 km). — **Mercredi 3 mai :** Sixième étape, Gandia-el Saler, en deux tronçons : le premier en ligne (114 km), le second contre la montre par équipes (6 km). — **Jeudi 4 mai :** Septième étape : Valence-Vinaroz (171 km). — **Vendredi 5 mai :** Huitième étape, Vinaroz-Tarragone (189 km). — **Samedi 6 mai :** Neuvième étape, Tarragone-Barcelone, en deux tronçons : le premier en ligne (128 km), le second contre la montre individuellement (10 km). — **Dimanche 7 mai :** Dixième étape, Barcelone-Banolas (192 km). — **Lundi 8 mai :** Onzième étape, Manresa-Saragosse (259 km). — **Mardi 9 mai :** Douzième étape, Saragosse-Formigal (169 km). - **Mercredi 10 mai :** Treizième étape, Sanguesa-Eibar-Arrate (201 km). — **Jeudi 11 mai :** Quatorzième étape, Eibar-Bilbao (142 km). — **Vendredi 12 mai :** Quinzième étape, Bilbao-Torrelavega (148 km). — **Samedi 13 mai :** Seizième étape, Torrelavega-Vitoria (219 km). — **Dimanche 14 mai :** Dix-septième étape, Vitoria-Saint-Sébastien en deux tronçons : le premier en ligne (121 km), le second contre la montre individuellement (17 km 750).

Les cols de première catégorie sont ceux de Leon (première étape), de Haza de Lino (3), de Formic et de San Hilario (10), de Mon Repos (12), de Formigal et d'Elgueta (13), d'Arrate (13), d'Alisas (16), de Los Tornos et d'Ordona (16).

Bientôt le Tour de Romandie

Trois nouveaux groupes sportifs ont annoncé la composition de leur équipe pour le prochain Tour de Romandie, qui se déroulera du 10 au 14 mai : Flandria, Zonca et Gitane. D'autre part, au sein de l'équipe dirigée par Guillaume Driessens, le Portugais Joaquim Agostinho a été remplacé par le Belge Georges Pintens, le vainqueur du dernier Tour de Suisse. Des tractations son encore en cours avec les dirigeants de deux groupes sportifs.

● Fait rare dans les annales du Tour de France, une équipe allemande a annoncé, à Dortmund, son intention de participer à la prochaine course française par étapes (1er - 23 juillet).

● Les Boucles de la Seine, la traditionnelle épreuve française du mois de juin, n'aura pas lieu cette année. Son organisateur, « L'Humanité-Dimanche », a été contraint de renoncer à la faire courir en raison du manque de soutien dont il pâtit depuis plusieurs années.

motocyclisme

Un Neuchâtelois au sein de l'élite mondiale

Ph. Schreyer malchanceux à Imola

Le week-end dernier s'est déroulé, à Imola (Italie), sur le circuit Dino Ferrari, une épreuve qui voyait la participation de presque toute l'élite mondiale motocycliste.

C'était, en effet, pour la première fois sur le continent européen qu'une course de vitesse avait lieu selon la formule de la célèbre épreuve américaine de Daytona. Il s'agissait, en l'occurrence, des 200 Miles d'Imola, auxquels participaient plus ou moins officiellement Ducati, MV-Agusta, Guzzi et Laverda pour l'Italie ; Triumph, Norton et BSA pour la Grande-Bretagne ; Honda, Kawasaki et Suzuki pour le Japon et BMW pour l'Allemagne de l'Ouest.

A Daytona, un mois auparavant, les machines japonaises n'avaient laissé que des miettes à leurs adversaires puisque seule Norton avait réussi à tirer son épingle du jeu en s'octroyant la quatrième place avec Phil Read. L'inconnue principale de l'épreuve italienne résidait dans la mise en lice de machines n'ayant pas couru outre-Atlantique, les Ducati, MV-Agusta et Laverda. Leur succès a été tel que l'on peut considérer les résultats obtenus comme une revanche sans précédant sur les usines nipponnes. Ne trouve-t-on pas la première Honda qu'à la septième position du classement final ?

Les marques italiennes n'avaient rien laissé au hasard. Elles alignaient leurs toutes dernières créations en 750 cmc, puisque cette catégorie a été enfin admise officiellement par les hautes instances de la Fédération internationale motocycliste. MV-Agusta avait confié sa nouvelle 4 cylindres au pilote le plus titré du monde, Giacomo Agostini. Ducati, en plus des pilotes habituels, avait fait appel au prestigieux coureur britannique Paul Smart. Laverda alignait les Italiens Brettoni et Larcher et le Neuchâtelois Philippe Schreyer. Une autre usine italienne, Guzzi, confiait deux de ses machines à l'Italien Brambilla et à l'Australien Findlay.

CONFIRMATION

La tâche de Schreyer n'était donc pas de tout repos. Face aux Américains forts des résultats acquis à Daytona — le vainqueur de cette dernière épreuve, Donald Emde, était de la partie — le coureur de Cortaillod a mérité la confiance de la fabrique italienne et, s'il n'a pu terminer la course pour des raisons mécaniques (frein arrière), il a confirmé sa grande valeur.

Après 64 tours du circuit Dino Ferrari, ce qui représente 200 miles ou environ 320 km, la victoire est revenue à Ducati, qui place deux de ses pilotes (Smart et Spaggiari) aux deux premiers rangs. L'Italien Walter Villa s'est octroyé une inattendue troisième place sur Triumph, dominant un Phil Read (Norton) quelque peu handicapé par une luxation de l'avant-bras.

Le tour le plus rapide a été réalisé au dixième de seconde près par trois pilotes, les Italiens Spaggiari et Agostini et le Britannique Paul Smart, en 1'52"1 (moyenne 161,116 kmh).

Giacomo Agostini, que 70.000 spectateurs considéraient comme le grand favori de l'épreuve, a été contraint à l'abandon après avoir occupé la première place durant trois tours et la troisième position jusqu'à son abandon au cours du 42me tour. C'était la première fois qu'une MV-Agusta 4 cylindres 750 cmc à cardan s'alignait en compétition. Mais ce ne sera, certes, pas la dernière.

Charles-F. PÉCOUD

C'EST FINI. — Les freins de sa machine ne fonctionnent plus. L'aventure se termine trop tôt pour Schreyer et son « manager », R. Borel.

(Avipress - Pécoud)

tennis

Surprise à Rome

Une grosse surprise a été enregistrée aux championnats internationaux d'Italie à Rome où le Français Jean-Loup Rouyer (26 ans) a éliminé au deuxième tour l'Américain Stan Smith (25 ans), tête de série No 1 et principal favori de l'épreuve avec le Roumain Ilie Nastase. Smith ne put jamais trouver la bonne cadence sauf au deuxième set, où il infligea au Français un sévère 6-0. Rouyer s'est finalement imposé par 7-6 0-6 6-2.

Nastase fut, pour sa part, sérieusement accroché par l'Italien Castigliano (6-2 3-6 6-4) et il ne fit jamais preuve de sa maîtrise habituelle.

lutte

Quatre victoires suisses à Katowice

Au cours de la deuxième journée des championnats d'Europe de lutte libre, qui se déroulent à Katowice, les Suisses ont remporté quatre victoires et subi sept défaites. Jimmy Martinetti, dans la catégorie des poids moyens, a signé trois succès contre un à son frère Etienne, chez les poids mi-lourds. Voici les résultats enregistrés par les lutteurs helvétiques :

Mouche : Baka (Tur) bat Hutter (S) par tombé. **Coq :** Zedzicki (Pol) bat Schadler (S) par tombé. **Plume :** Iliev (URSS) bat Nicolet (S) par tombé. **Welters :** Pavlov (Bul) bat Trachsel (S) aux points. **Moyens :** Martinetti (S) bat Bouchoulé (Fr) aux points ; J. Martinetti (S) bat Lisy (Tch) aux points ; J. Martinetti (S) bat Deak (Hon) aux points. **Mi-lourds :** Martinetti (S) bat Lins (Aut) aux points ; Gursoy (Tur) bat E. Martinetti (S) par tombé. **Lourds :** Jarigin (URSS) bat Jutzeler (S) par tombé. **Super-lourds :** Stingu (Rou) bat Neuhaus (S) par tombé.

hockey sur glace

Le Chaux-de-Fonnier Jenni à Fribourg

L'international du H.C. la Chaux-de-Fonds, Heinz Jenni, (22 ans), a été transféré au H.C. Fribourg. Le transfert a été signé mercredi.

boxe

Contrat signé pour Ménétrey

M. Armand Coullebaut, « manager » du champion d'Europe des poids welters, le Français Roger Ménétrey, et l'organisateur danois Mogens Palle ont signé le contrat du championnat d'Europe Ménétrey-Hansen, qui se déroulera à Copenhague, le jeudi 25 mai.

athlétisme

Un record suisse junior

Le Lucernois Bernhard Vifian a établi, à Bergame, un nouveau record suisse junior du 3000 m en 8'28"8.

M. Hess en verve

La Suissesse Margrit Hess, qui se trouve depuis de nombreux mois au Canada, a réussi un temps excellent sur 1500 mètres, lors d'une réunion à Vancouver. Créditée de 4'29"8, Margrit Hess s'est approchée de son record suisse, qui date de 1970 (4'24"1).

Résultats : 1. M. Hess (S) 4'29'8 ; 2. M. Stearns (EU) 4'42"6 ; 3. K. Kuyk (EU) 4'43"3 ; 4. J. Grace (NZ) 4'45"9 ; 5. C. Morgan (EU) 4'46"6.

judo

L'équipe suisse pour La Haye

La fédération suisse a sélectionné les athlètes suivants pour les championnats d'Europe qui auront lieu du 11 au 14 mai, à La Haye :

Légers : Marcel Burkhard (Zurich). Welters : Marco Trippi (Lausanne). Moyens : Philippe Aubert (Lausanne) et Erwin Scheidegger (Baden). Mi-lourds : Uli Falk (Zurich) et Frédéric Kyburz (Neuchâtel). Lourds : Pierre Paris (Lausanne).

OFFRES D'EMPLOIS

Pour compléter son équipe administrative,

L'HÔPITAL de MORGES

cherche à s'assurer la collaboration d'une

EMPLOYÉE DE BUREAU

Ce poste comprend la réception et l'accueil des patients et des visiteurs, le téléphone et divers travaux de bureau. Il conviendrait particulièrement à une personne de bonne formation et aimant le contact avec le public.

Nous offrons un traitement correspondant aux capacités et tous les avantages sociaux.

Entrée en service à convenir.

Adresser offres manuscrites complètes, avec prétentions de salaire et photo, à la Direction de l'hôpital de Morges, 1110 Morges.

Organisation professionnelle cherche, pour son secrétariat à Berne,

COLLABORATRICE

aimant les travaux indépendants et faisant preuve d'initiative.

Champ d'activité principal :

- **correspondance, indépendamment et sous dictée (français - allemand) ;**
- **secrétariat de rédaction ;**
- **autres travaux de secrétariat (dont traductions).**

Nous offrons :

- **travail varié et indépendant ;**
- **équipe dynamique ;**
- **horaire au choix, semaine de 5 jours ;**
- **bonne caisse de retraite.**

Entrée : 1er juillet 1972 ou selon entente.

Veuillez adresser offres au :

Secrétariat de l'Association des fonctionnaires et employés des administrations centrales fédérales (AFEAC), Giacomettistrasse 15 (Centre Freudenberg), 3006 Berne. Vous obtiendrez également des renseignements complémentaires en appelant le numéro de téléphone : (031) 44 96 11.

Pour compléter nos effectifs, nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir

VENDEUSES

pour les départements :

LINGERIE
CONFECTION DAMES
TABLE RÉCLAME
MÉNAGE

Places stables, bonne rétribution selon capacités, ambiance de travail agréable.

Prière de se présenter ou d'adresser les offres de service à

Gonset

Tél. (038) 25 02 52 **Neuchâtel**

Bureau d'architectes, région Genève,

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

2 techniciens en bâtiment
3 dessinateurs en bâtiment

pour l'exécution d'importantes réalisations.

Salaire en fonction de la qualification.
Prestations sociales.

Candidats suisses, permis B ou C, frontaliers.

Faire offres sous chiffres 920221-18 à Publicitas, Publicitas, 1002 Lausanne.
1211 Genève 3.

Carrefour casse les prix

ÉPICERIE

Mayonnaise Thomy, verre 350 g	1.60
BANAGO, 1 kg	5.30
Pâtisserie DORIA, 250 g	1.30
Apéritif « Ambassadeur », 1 l	7.40
Jus de pommes, 1 l, verre perdu	1.-
Cidre de pommes, 1 l, verre perdu	1.-
« Bio 70 » ULTRA BIENNA, 5 kg	12.-
Déodorant W.-C. SCRATCH rose ou bleu	1.60
Hairspray GLORIA	4.-
Engrais liquide pour plantes BELFLOR, 1 l	2.70

BOUCHERIE

ACTION VEAU Roulé de veau, ½ kg	6.25
Rôti de veau, épaule et cou, ½ kg	7.-
Tranche de veau, 100 g	2.60

POISSONNERIE

Filets de perches, 500 g	7.25
Truite fraîche, 500 g	4.75

CRÈMERIE

Dessert DANY, 2 × 125 g	-.75
Frites GOLDEN, 450 g	1.80
Rôti de dindonneau, 1 kg	9.-

12 POMPES SELF-SERVICE
Essence super -.65
98/100 octanes, le litre

Carrefour
Centre commercial Brüggmoos Brügg / Bienne
Parking 1100 places gratuites

Horaire

	Ouverture	Fermeture des portes d'entrée
lundi	13.00	18.30
mardi mercredi jeudi	09.00	18.30
vendredi	09.00	nocturne 21.30
samedi	08.00	16.00

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

SALON USAGE mais propre, bas prix ; table salon, neuve, réelle occasion. Tél. 25 01 81.

HERMES BABY. Tél. 25 92 91.

SOULIERS : pour dame ou fille, pointure 41, les 3 paires, 15 fr. ; pour homme, pointure 41, 5 fr. Tél. 25 36 40.

ROBES, PANTALONS, casaque, jersey, coton, taille 40, état impeccable, 5-20 fr. Tél. 25 36 40.

PANTALONS + pullovers, garçon (9 ans), 25 fr. le tout. Tél. 25 36 40.

ARMOIRE 3 PORTES, en noyer, 170 cm, penderie + rayonnages, 280 fr. ; armoire 2 portes frêne, 115 cm, penderie + rayonnages, 170 fr. Tél. (038) 25 11 91, heures des repas. Favarger, Eglise 6, Neuchâtel.

VIBROGRAPHE, machine à laver les pendules Ultrason. Tél. 31 30 05, le matin entre 9 et 11 h, ou 41 12 23, heures des repas.

2 MAGNIFIQUES CHAISES Louis XIII, en parfait état. Tél. (039) 37 12 41.

1 ORGUE FARFISA 2 claviers, état de neuf. S'adresser à J.-C. Schneider, Planches-Vallier 9, 2088 Cressier.

BANC DE MENUISIER avec divers outils ; machine à laver le linge Elida (cuisson), parfait état, 50 fr. Tél. 41 27 63.

SALON COMPLET, parfait état, composé de : 1 divan-lit, 2 fauteuils, 1 table mosaïque, 1 tapis 2 x 3 m. Prix à discuter. Téléphone (038) 31 38 94, après 19 heures.

POUR CAUSE DE DÉPART, un salon, une salle à manger, une cuisinière électrique, le tout en bon état et à prix avantageux. Téléphone 25 04 75.

POUSSETTE en bon état, 100 fr. Téléphone 24 08 18 ou 24 38 61.

ROBE DE MARIEE, taille 38-40, longue. Tél. 25 50 21.

CHAUDIERE de central A-I, citerne mazout 1100 litres, brûleur et pompe circulation d'eau, bon état. Tél. 41 20 07.

LITS avec sommier et matelas ; 1 porte-bébé. Tél. 33 37 63.

CANOT MIXTE 10 m2, acajou, en bon état, 1000 fr. Tél. 31 21 08.

1 LIT COMPLET NEUF. Prix : 110 fr. Téléphone 24 57 73.

ROBE DE CEREMONIE, longue, couleur bleu ciel, taille 38, portée une fois, cédée à moitié prix. Tél. (038) 33 40 32.

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT : une chambre à coucher ancienne, 250 fr. ; une cuisinière électrique Le Rêve, 3 plaques, 250 fr. ; un pousse-pousse avec capote et tablier, 80 fr., le tout en parfait état. Téléphone 31 46 69.

VETEMENTS POUR DAME, taille 36-38 ; blouses, robes, costumes, jupes. Téléphone 24 41 00.

2 COSTUMES LAINAGE, taille 38-40 ; blazer, 1 pantalon pour garçon 10 ans. Tél. 42 18 16.

CUISINIERE ELECTRIQUE Siemens, 4 plaques (1 automatique) + gril, état de neuf. Tél. 42 24 10.

ENREGISTREUR 2 pistes micro et bandes, prix neuf 490 fr., cédé à 220 fr. Tél. 41 33 33.

VOILIER BELOUGA, remis à neuf intérieur extérieur, visible au chantier naval de Saint-Aubin. Tél. 25 99 10.

LIT AVEC ENCADREMENT, bas prix. Téléphone 24 71 78, aux heures des repas.

ROBE DE MARIEE, dernière mode, longue, plus accessoires. Tél. 42 37 35, après 19 heures.

Offres d'emplois

1 AIDE-MENAGERE est cherchée, pour la période du 15 août au 8 septembre, de 10 à 14 heures, à Cortaillod. Tél. 41 12 29.

FEMME DE MENAGE est cherchée une demi-journée par semaine, à Cortaillod. Tél. 41 12 29.

PARTICULIER CHERCHE PERSONNE pour entretien, entre 17 et 19 heures. Téléphone 24 44 58.

ETUDIANTS, APPRENTIS, PERSONNES pour portage de pancartes samedi de 8 h 30 à 16 heures. Salaire + dîner. Tél. 24 68 71, de 20 à 22 heures.

QUELLE DAME OU JEUNE FILLE viendrait garder deux enfants, 8 ans et 16 mois, pendant la journée, du lundi après-midi au samedi ? Tél. (038) 24 57 87.

Demandes à acheter

1 BUFFET ET 1 TABLE de cuisine, 1 accordéon diatonique (occasion). Tél. (038) 31 59 73, midi et soir.

RAYONNAGES OU AGENCEMENT de magasin usagés. Tél. (038) 31 59 73, midi et soir.

ECLAIREURS CHERCHENT REMORQUES en état, bas prix. Téléphoner au 41 23 00, dès 18 heures.

Perdus - Trouvés

PERDU chatte noire aux yeux verts, nommée « Pasha », région avenue des Alpes, Valangines, Parcs. Prière de téléphoner au 25 92 00.

QUI A VU MON VELOMOTEUR ? Allegro, rouge, réservoir surélevé, sans porte-bagages, disparu samedi soir, près de l'église catholique, à Peseux. Tél. 42 19 89. Récompense !

Divers

ON CHERCHE JEUNES, 14-17 ans, pour former groupe d'expression orale et corporelle. Tél. 25 95 77 (le soir).

HOMME cherche dame dans la cinquantaine, amitié, aimant la montagne, si possible permis de conduire, voiture à disposition. Ecrire sous chiffres 87-50.259, Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

CANNAGE DE CHAISES. Tél. 24 12 17, dès 18 heures.

LEÇONS DE GUITARE ; reste encore quelques places. Tél. 42 12 10.

FLUTISTE pour formation groupe. Se présenter samedi après-midi, Louis-Favre 6, au rez-de-chaussée.

Demandes à louer

JEUNE FILLE cherche studio meublé, région Neuchâtel, Peseux ou Serrières. Téléphone 25 45 62, 8 h à 18 h 30.

JE CHERCHE chambre indépendante à Neuchâtel. Tél. 25 70 01, heures de bureau.

200 FR. DE RECOMPENSE à qui procure appartement 2 pièces, en ville ou ouest. Case postale 801, 2001 Neuchâtel.

APPARTEMENT 3 PIECES, si possible Peseux, Boudry, Neuchâtel, 300 à 380 fr. Tél. 42 12 42, le matin, M. Francesco Saracino.

JEUNE HOMME cherche studio ou petit appartement, meublés, près du centre, pour le 1er mai. Tél. (038) 24 01 03, la journée.

A louer

JOLIE CHAMBRE, confort, à jeune employé sérieux. Tél. 25 47 76.

BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE, douche, tout confort. Tél. 25 06 35.

J'ECHANGERAIS APPARTEMENT de 3 ½ pièces, avec service de conciergerie, contre appartement de 3 à 4 pièces, sans conciergerie, à l'est de la ville. Tél. 25 35 39.

AU CENTRE, CHAMBRE indépendante, douche, à jeune homme, Fleury 14.

CHAMBRE A DEUX LITS, quartier est, préférence à deux jeunes filles. Tél. 25 59 42.

JOLIE CHAMBRE, confort pour jeune fille. Tél. 25 44 65, l'après-midi.

PETITE CHAMBRE à monsieur, pour le 1er mai. Tél. 25 44 89.

CHATEAU-D'ŒX, appartement tout confort, dans chalet neuf, pour 4 ou 5 personnes. Tél. (038) 51 26 87.

JOLI REZ-DE-CHAUSSEE, 2 chambres, cuisine, douche. Les Ponts, tél. (039) 37 14 86.

AU SEPEY, SUR AIGLE, chalet meublé, confortable, jusqu'à fin mai. Dès septembre, 15 fr. par jour. Tél. (038) 31 26 00.

CHAMPION (GAMPELEN) APPARTEMENT DE 3 ½ PIECES, tout confort, pour fin juillet 360 fr., charges comprises. Tél. 21 11 45, interne 449 (le matin).

Demandes d'emplois

MAMAN GARDERAIT UN BEBE, région Marin. Tél. 33 19 64.

ETUDIANT (SCIENCES) neuchâtelois cherche travail à plein temps pour une année. Tél. 33 29 53.

ETUDIANTE UNIVERSITE donnerait leçons d'anglais, français et répétitions des devoirs. Tél. 31 68 21 (école secondaire).

AIDE-DENTISTE, SUISSESSE allemande, cherche un emploi du 15 mai au 15 juin. Tél. (052) 27 22 12.

SOMMELIERE cherche remplacement la semaine. Tél. 24 27 83.

DEUX DAMES cherchent heures de ménage dans un bureau ou une fabrique, à partir de 18 h 30. Tél. 25 73 87.

JEUNE FILLE, Suissesse allemande, cherche place pour aider au ménage à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à BH-1038 au bureau du journal.

JE CHERCHE TRAVAIL ACCESSOIRE, si possible de bureau, environ 2 heures par soir, à domicile. Adresser offres écrites à HN-1044 au bureau du journal.

SPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOS

Vauxhall sous de nouveaux visages

Vauxhall, filiale britannique de la General Motors, a connu des heures sombres de récession. Un effort était absolument nécessaire pour sortir la marque de l'ornière où elle s'était enlisée et lui rouvrir les portes des marchés européens qui l'avait quelque peu délaissée. Une certaine inadaptation des modèles aux conditions du moment trahissait un attachement trop prononcé à un traditionalisme révolu.

Ainsi le renouvellement complet de la série Victor et Ventora est le résultat de cette reprise en main spectaculaire dont les dirigeants semblent attendre beaucoup. Les mécaniques et les châssis ont été complètement revus ainsi que les carrosseries qui ne renient toutefois pas complètement leurs devancières : la formule reste inchangée. Ce sont de grosses limousines certainement robustes et bien conçues mais dont la vocation sportive n'est pas manifeste. Elles s'adressent de toute évidence à une couche de clientèle qui apprécie au besoin la vivacité des reprises (VX 4-90) mais conduit sans prétention sportive, satisfaite pourtant de réaliser de bonnes moyennes sur les autoroutes dans d'excellentes conditions de confort.

Pour apprécier ainsi les qualités de sa nouvelle série Vauxhall, la General Motors suisse à Bienne avait invité les journalistes suissses à faire un rapide voyage au Portugal où les attendaient les Vauxhall amenées de l'usine.

Par les routes de la région de Lisbonne, souvent bombées et sinueuses, les voitures se sont en effet bien comportées. Des quatre modèles de base présentés le type Victor 2300 100 CV DIN nous a semblé le plus équilibré. C'est sans doute un modèle qui sera favori en Suisse. La VX 4-90 a reçu un moteur de 111 CV DIN et la 2800 (remplace la Ventora 3300) de 117 CV DIN. Il est significatif que General Motors ne donne jamais la vitesse maximum de ses véhicules. L'accent est surtout mis par ce constructeur sur les qualités de reprise, attendu que la vitesse est généralement limitée sur les routes américaines et qu'il faut s'attendre qu'elle le devienne en Europe devant l'inflation des puissances à laquelle on assiste.

Extérieurement les diverses versions diffèrent essentiellement par le dessin de leur partie frontale (grille de radiateur et disposition des phares). En plus des versions berline, Vauxhall présente une station-wagon « Estate » à 5 portes, livrée en Suisse seulement avec moteur 2,3 litres. Avec ce moteur on peut aussi obtenir une boîte automatique GM, à trois phases, construite à Strasbourg. La VX 4-90 et la 2800 sont équipées de boîtes mécaniques à 4 vitesses avec overdrive sur 3me et 4me. Le dispositif overdrive répandu seulement sur les voitures anglaises, se révèle extrêmement pratique sur route. Dans les manœuvres de dépassement il peut donner très rapidement un second souffle au moteur et, sur longues distances, il économise sensiblement le régime et la consommation d'essence.

Les Vauxhall 1800 et 2300 SL, la VX 4-90 et la 2800 ont dû passer des tests de maturité après des essais portant sur des milliers de kilomètres dans le nouveau terrain d'essais de Millbrook, l'un des plus grands et des plus modernes d'Europe. Le cahier des charges des constructeurs comportait un nombre impressionnant d'objectifs. L'accent a été mis surtout sur l'amélioration de la tenue de route et de la maniabilité, l'accroissement de la fiabilité et de la sécurité, ainsi que de la puissance et du confort. Ces objectifs impliquaient de profonds changements par rapport aux modèles précédents. Ainsi la suspension avant de tous les modèles est nouvelle, les ressorts sont renforcés, la transmission améliorée, l'amortissement plus efficace, le bruit plus faible.

L'augmentation de puissance des moteurs a été obtenue notamment par l'adoption d'un arbre à cames en tête commandées par courroie crantée, solution moderne lancée il y a quelques années seulement par le constructeur allemand Glas.

La qualité de la finition remarquée sur les véhicules présentés au Portugal par l'usine, la volonté manifestée par les ingénieurs de la marque de répondre aux desiderata de la clientèle et de tenir compte des critiques éventuelles en disent long sur la rude partie qui consiste à remonter la pente sur des marchés déjà saturés de concurrents parmi lesquels même la filiale allemande de General Motors, la maison Adam Opel S.A. J.-P. G.

VX 4/90.

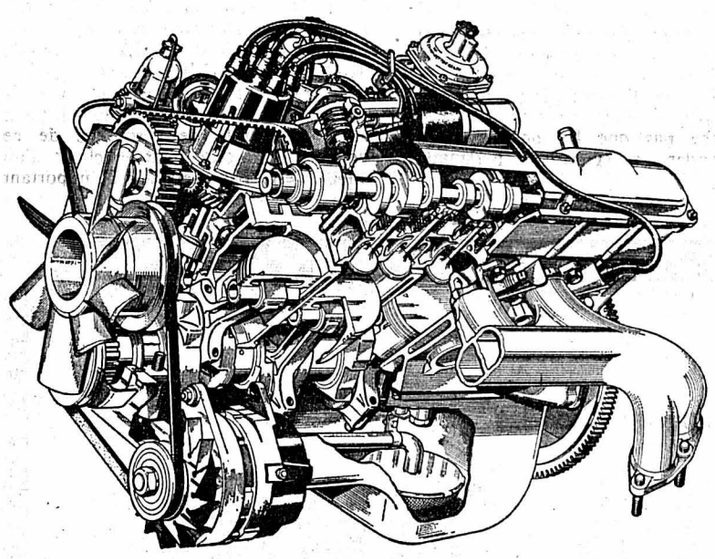

Le moteur VX 4/90, 2279 cm³.

La nouvelle Ventora.

La nouvelle Victor.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Vauxhall 1800

Moteur : 4 cylindres en ligne, alésage X course 85,73 X 76,2 mm, cylindrée 1759 cmc, taux de compression 8,5 : 1, puissance 78 ch DIN à 5200 tr/mn, puissance spécifique 44,34 ch/1 DIN, couple maximum 13,4 mkg DIN à 3000 tr/mn. 8,96 CV fiscaux.

Soupapes en tête, arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers, filtre à huile sur circuit principal, huile 4,8 l ; 1 carburateur simple corps Zenith-Stromberg, épurateur d'air sec, refroidissement à eau, capacité 7,7 l ; batterie 12 V 55 Ah, alternateur 336 W 28 A.

Transmission : Embrayage monodisque à sec, boîte à 4 vitesses, toutes synchronisées, commandée par levier central, rapports I = 3,300 : 1, II = 2,140 1, III = 1,362 : 1, IV = 1,000 : 1, R = 3,064 : 1 ; couple conique hypoïde, rapport de pont 3,90 : 1.

Châssis, suspension : Carrosserie autoporteuse, suspension AV à roues indépendantes, levier triangulé supérieur court, levier transversal inférieur long avec barre de poussée, ressorts hélicoïdaux et amortisseurs télescopiques, suspension AR à essieu rigide, leviers longitudinaux et barre Panhard, ressorts hélicoïdaux et amortisseurs télescopiques à double effet ; frein à double circuit avec servofrein, à disques AV et tambours AR, frein à main mécanique sur les roues AR, direction à crémaillère, pneus 6,40 S 13.

Carrosserie, dimensions, poids : Berline 4 portes, 5 places, longueur 455,4 cm, largeur 169,9 cm, hauteur 137,4 cm, empattement 266,7 cm, voies AV-AR 142,7-140,7 cm, diamètre de braquage 11,40 m, contenance du réservoir d'essence 65 l, poids à vide 1159 kg.

Vauxhall 2300 SL

Mêmes caractéristiques que Vauxhall 1800, sauf :

Moteur : Alésage X course 97,54 X 76,2 mm, cylindrée 2278 cmc, puissance 100 ch DIN à 5200 tr/mn, puissance spécifique 43,9 ch/1 DIN, couple maximum 19,0 mkg DIN à 3000 tr/mn. 11,6 CV fiscaux.

Refroidissement à eau, capacité 8,2 l ; alternateur 444 W 37 A.

Transmission : Sur demande, boîte automatique GM, convertisseur hydraulique et boîte planétaire à 3 rapports : I = 4,97 : 1, II = 3,06 : 1, III = 2,07 : 1, R = 3,97 : 1, avec levier central, rapport de pont 3,73 avec boîtes mécaniques et automatique. Pneus 175/70SR 13.

Carrosserie, dimensions, poids : Hauteur 137,9 cm, poids à vide 1166 kg.

Vauxhall VX 4/90

Mêmes caractéristiques que Vauxhall 2300 SL, sauf :

Moteur : Puissance 111 ch DIN à 5200 tr/mn, puissance spécifique 48,73 ch/1 DIN, couple maximum 19,3 mkg DIN à 3000 tr/mn.

2 carburateurs simple corps Zenith-Stromberg.

Transmission : Boîte mécanique avec overdrive, rapports 3me overdrive = 1,060 : 1, 4me overdrive = 0,778 : 1, rapport du pont avec boîte mécanique 3,90 : 1. Pneus 185/70 HR 14.

Carrosserie, dimensions, poids : Hauteur 136,1 cm, voies AV-AR 143,2-139,9 cm, poids à vide 1177 kg.

Vauxhall 2800

Mêmes caractéristiques que Vauxhall 2300 SL, sauf :

Moteur : 6 cylindres en ligne, alésage = 84,73 X 82,55 mm, cylindrée 2792 cmc, puissance 117 ch DIN à 5000 tr/mn, puissance spécifique 41,91 ch/1 DIN, couple maximum 19,5 mkg DIN à 1500 tr/mn. 14,22 CV fiscaux.

Vilebrequin à 4 paliers, huile 5,11, refroidissement à eau, capacité 8,8 l ; batterie 12 V 72 Ah.

Transmission : Boîte mécanique avec overdrive sur les 3me et 4me rapports (1,060 : 1 et 0,778 : 1), pas d'option pour boîte automatique, rapport du pont 3,45 : 1. Pneus 185-70 HR 14.

Carrosserie, dimensions, poids : Hauteur 135,6 cm, voies AV-AR 143,2-139.9 cm, diamètre de braquage 12,0 m, poids à vide 1254 kg.

Le bilan de Vauxhall en 1971

Vauxhall Motors Ltd annonce pour 1971 un bénéfice net de 2,61 millions de livres, contre un déficit net de 9,44 millions en 1970. Ce bénéfice comprend 694.000 livres provenant du gain résultant du réalignement de la parité de la livre.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 287,8 millions de livres en 1971 (209,9 en 1970). 71,6 millions de livres ont été payées en salaires et appointements (60,5 millions).

Un porte-parole de l'entreprise a rappelé que lorsque les résultats du premier semestre 1971 ont été annoncés, l'on ne s'attendait pas à un profit aussi élevé pour la seconde moitié de l'année. Ces prévisions se sont réalisées et trois raisons expliquent le profit plus bas pour l'année entière : baisse dans le monde entier, des ventes de véhicules utilitaires ; la fermeture annuelle des usines en août ; l'augmentation des frais (matières premières, salaires, etc.) qui n'a pas été compensée dans les prix de vente.

SPÉCIAL AUTO

Prochaine parution : **25 mai 1972**

Morris Marina
1.8 Limousine
Glace arrière chauffante
Sièges couchettes
Servo frein
Feux marche arrière
Fr. 9990.-

1.3 Coupé 57 DIN-PS Fr. 8540.–
1.3 Limousine 57 DIN-PS Fr. 8940.–
1.8 TC Coupé 87 DIN-PS Fr. 10590.–
1.8 TC Limousine 87 DIN-PS Fr. 10990.–
BRITISH LEYLAND
MA 72/6 d

GARAGE WASER
2000 Neuchâtel 4. Tél. (038) 25 00 98, Seyon 34-38

GARAGE TERMINUS
Rolf Blaser Saint-Blaise

école de conduite
Toutes catégories
jean-françois zaffinetti
Tél. dom. 41 33 84
Tél. bur. 25 88 66

COLOR CENTER AUTO-SHOP
Rue de l'Ecluse 15
Neuchâtel, Tél.: 25 17 80

Pour que votre voiture soit en bonne condition lors de longs déplacements, pendant les vacances et préservée du soleil, de la pierraille, de l'humidité, etc... Utilisez DUPLI-COLOR, la grande marque de vernis en boîtes aérosols.

»Auto-Spray« DC acryl
Le vernis de réparation rapide pour toute voiture. Aussi durable qu'un vernis recuit. Pulvériser tout simplement sur la zone endommagée ... et c'est fini. 2000 tonalités disponibles. La vôtre aussi.
à partir de **8.50**

4 x Set
Garniture des accessoires complets pour un réparation parfaite de vernis: spatule, mastic, papier-abrasif et bande à masquer.
6.50

»Pinceau-retouche« DC acryl
Pour toutes les petites détériorations du vernis et les griffures, par ex. aux bordures des portes. Couleur exacte pour chaque voiture.
5.20

»Couche passivante« DC
Assure la bonne adhérence du vernis sur tout support métallique ou matière synthétique. Egalise les traces de ponçage.
à partir de **8.50**

FERRO-BET
L'arme antirouille des automobilistes. Détruit la rouille en profondeur et protège contre une nouvelle formation de rouille. Flacon avec pinceau.
à partir de **2.75**

Pâte abrasive DC
Ponce et polit en même temps. Les vieux vernis ternis retrouvent leur éclat de neuf. Enlève le brouillard de pulvérisation et conserve la surface du vernis.
4.30

CONSEILS PRATIQUES GRATUITS POUR TRAVAILLER SOI-MEME

De l'essence
à n'importe quelle heure
du jour et de la nuit

Indispensable !

auto gaz-oil NEUCHÂTEL CARTE-ESSENCE
1 = 2 = 1
STATIONS PORTES-ROUGES VAUSEYON

1 carte automate
2 stations au choix
1 facture mensuelle

65 Normale
68 Super

STATION-SERVICE COOP
Téléphone 25 37 21
Portes-Rouges 55
NEUCHÂTEL

SPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOS

SPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALSPECIALAUTOSPECIALAUTOSPECIALAUTO

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour date à convenir, un ou une

DROGUISTE

diplôme E.S.D.

Poste de confiance pour employé (e) aimant les responsabilités. Place stable, bon salaire, ambiance de travail agréable.

Droguerie - parfumerie Baumann,
2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 22 50.

Pour notre service E.D.P., nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une dactylo

pour travaux sur machines IBM.

Nous sommes disposés à former candidate capable.

Salaire intéressant.

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Adresser offres écrites à la Direction de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Grand garage de Neuchâtel

en pleine extension, engagerait, pour date à convenir,

chef d'atelier

qualifié, ayant quelques années de pratique

mécaniciens autos
mécaniciens motos
électriciens autos

ainsi qu'un

laveur-graisseur

(installations modernes)

Places stables, tous les avantages sociaux

Ecrire sous chiffres 87-204 aux Annonces Suisses S. A., « ASSA », 2001 Neuchâtel

MORRIS

Garage R. Waser

Seyon 34-38 Neuchâtel, tél. (038) 25 16 28, cherche

1 SERVICEMAN

pour son département vente d'essence, pneus, etc.
Place stable et bien retribuée + nombreux gains accessoires.
Semaine de cinq jours.
Avantages sociaux,
ainsi que

TRIUMPH

1 REMPLAÇANT

pour le soir, samedi et dimanche.

Nous sommes une entreprise industrielle jouissant d'une renommée mondiale dans la technique de transmission et la mécanique de précision, avec siège principal à Berne. Dans notre bureau de correspondance, nous avons à repourvoir un poste varié de

secrétaire

particulièrement pour la correspondance française, offres, rapports, telex, etc. Excellente occasion de perfectionner vos connaissances d'allemand. Une bonne formation professionnelle (apprentissage ou école de commerce équivalente) avec parfaite connaissance de la sténographie française est exigée.

Faites vos offres ou téléphonez-nous en demandant l'office du personnel A de

Hasler SA Berne

Belpstrasse 23, 3000 Berne 14, tél. (031) 65 21 11.

Nous cherchons

sommelier (ère)

connaissant les 2 services

extra

pour le dimanche.
Cercle National, Neuchâtel.
Tél. 24 08 22.

Entreprise de Neuchâtel engagerait :

maçons
chefs de chantier

ayant permis de conduire.
Tél. 24 44 67.

Demoiselle ayant

sens des responsabilités

et bonne expérience pratique des travaux de bureau cherche nouvelle activité, dans entreprise du centre ou parcours Gouttes-d'Or, Hauterive.

Adresser offres écrites à 274-367 au bureau du journal.

AVIS DIVERS

Mariage

Dame veuve, 64 ans, beau caractère, simple et affectueuse, désire rencontrer monsieur affectueux, âge 60 à 65 ans, pour rompre solitude.

Ecrire à DJ 1040 au bureau du journal.

Amoureux de la mer...

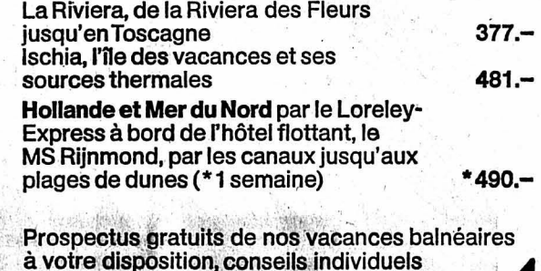

... et un drap de bain que vous offre Popularis, c'est tout ce que vous devez avoir pour passer les plus heureuses vacances à la mer dont vous ayez rêvé!

Par train: sécurité, confort et rapidité!
Chaque semaine, de mai à octobre, trains rapides pour la Méditerranée. Grand choix d'hôtels et de bungalows. Tout compris au départ de Suisse, train 2e cl., pension complète. Réduction pour enfants: 20–60%.

	2 semaines dès fr.
France Vacances-club à la Côte d'Azur Avant et après-saison **3e semaine gratuite!**	405.–
Espagne par l'Hispania ou le Catalan La Costa Brava, ses baies romantiques	394.–
La Costa Dorada, ses grandes plages de sable	551.–
Yougoslavie via l'Autriche ou l'Italie L'Istrie, la côte en «filigrane»	305.–
L'île de Rab, avec la plage de sable de Lopar	348.–
Italie par l'express du Sud ou de l'Adriatique L'Adriatique, ses plages à perte de vue	320.–
La Riviera, de la Riviera des Fleurs jusqu'en Toscagne	377.–
Ischia, l'île des vacances et ses sources thermales	481.–
Hollande et Mer du Nord par le Loreley-Express à bord de l'hôtel flottant, le MS Rijnmond, par les canaux jusqu'aux plages de dunes (*1 semaine)	*490.–

Prospectus gratuits de nos vacances balnéaires à votre disposition, conseils individuels

popularis tours
4, rue de la Treille
2000 Neuchâtel
Téléphone (038) 24 02 02

GENERAL WATCH

GENERAL WATCH CO LTD,

une concentration en rapide extension de l'industrie horlogère (sociétés affiliées : Certina, Era, Eterna, Mido, Oris, Rado, Technos), cherche pour son administration centrale un

analyste - informaticien

Ce nouveau collaborateur participera à la conception, l'analyse et l'introduction, dans une première étape, d'un système intégré de gestion commerciale et de gestion des stocks, faisant appel à des méthodes modernes et à un équipement puissant de la dernière génération d'ordinateurs.
Nous demandons : expérience comme analyste, capacité de travailler de manière indépendante, initiative, connaissance parfaite de l'allemand.
Tous renseignements complémentaires vous seront volontiers fournis au (032) 2 98 25, interne 27.

Prière d'adresser votre offre écrite, avec curriculum vitae, certificats et références, au Secrétariat général de General Watch Co Ltd, case postale 765, 2501 Bienne.

GENERAL WATCH

Bureau d'ingénieurs à Genève cherche :

1 ingénieur en béton armé
1 dessinateur en béton armé

Suisses ou frontaliers.

Salaires élevés.

Fonds de prévoyance.

Horaire individuel.

Faire offres sous chiffres K 920222-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Restaurant des Bateaux - Concise

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

sommelier (ère)

bon gain assuré, congés réguliers, ainsi qu'une

fille de buffet

Se présenter ou téléphoner au (024) 4 51 03.

DEMANDES D'EMPLOIS

Suisse de toute confiance, permis A, cherche place de

chauffeur

à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres écrites à 274-368 au bureau du journal.

Jeune

coiffeuse

sortant d'apprentissage cherche place à Neuchâtel.

Tél. (032) 7 56 53, le soir, à partir de 18 heures.

Suissesse, de langue maternelle anglaise, ayant formation universitaire, cherche travail comme

employée de bureau

ou professeur d'anglais.
Faire offres sous chiffres P 300272 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jeune homme dans la trentaine cherche place

d'aide-magasinier chauffeur

(permis A) grand travailleur et de bonne conduite.
Adresser offres écrites à EK 1041 au bureau du journal.

Chauffeur

(permis A) dans la trentaine cherche changement de situation.
Adresser offres écrites à FL 1042 au bureau du journal.

Employé de commerce

28 ans, diplômé, particulièrement au courant des problèmes comptables ainsi que de la question sociale, cherche place dans administration ou commerce de la ville.

Adresser offres écrites à 274-369 au bureau du journal.

Mécanicien de précision,

dans la cinquantaine, 30 ans comme chef d'atelier et de fabrication, connaissance des moules et des plastiques, cherche place à responsabilités.
Adresser offres écrites à IO-1045 au bureau du journal.

Mécanicien dessinateur

cherche emploi, région de Neuchâtel.
Entrée à convenir.
Adresser offres écrites à GM-1043 au bureau du journal.

Société européenne de rayonnages métalliques intéressant le commerce, l'industrie, l'administration, l'artisanat, etc., **cherche**

revendeur

ou

agent exclusif

avec dépôt

ou

agent

à la commission.

Nous offrons : excellents rayonnages métalliques bien introduits en Suisse, prix très compétitifs et possibilités d'un important chiffre d'affaires.

SIMA SUISSE S.A. 8, rue Thalberg 1201 GENÈVE. Tél. (022) 32 71 20.

Nous cherchons, pour le canton de Neuchâtel,

des personnes sérieuses

pour la distribution de prospectus.
Horaire libre - Salaire intéressant.

Tél. (022) 32 02 09 et 31 16 25.

Bar, Dancing

L'Escale

cherche

garçon

ou

dame de buffet

Se présenter ou téléphoner au 25 03 26.

Fervents du ski de fond

venez avec vos amis, samedi 29 avril 1972 à 20 h 15 à **l'hôtel de Tête-de-Ran** pour fonder le Ski-Club nordique.

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES

INDESIT

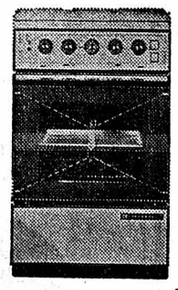

3 plaques, four vitré, couvercle, tiroir

398.-

4 plaques, four vitré, gril, tourne-broche, couvercle, tiroir

598.-

Garantie d'usine 1 année

Autres marques : AEG - BBC - SHOLTES - MENALUX

Reprise de votre ancienne cuisinière

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL 25 69 21

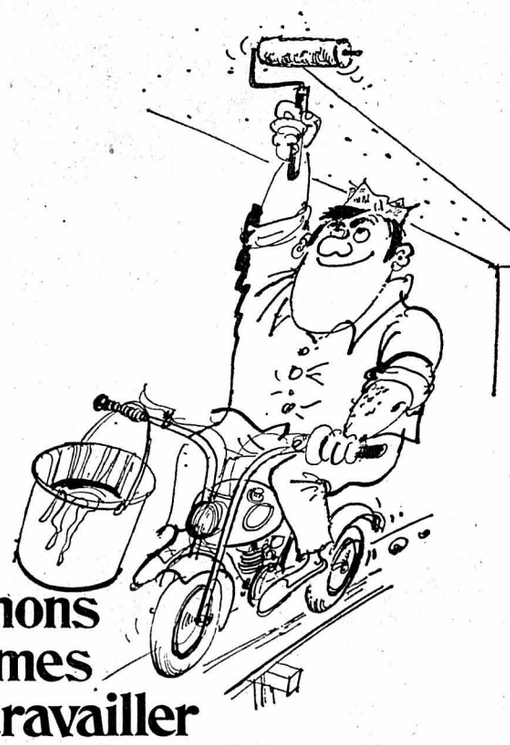

Nous aimons les hommes qui savent travailler et nous les payons bien.

Trop de gens croient qu'Adia Interim n'engage que du personnel de bureau. Or, savez-vous que, continuellement, l'industrie et l'artisanat nous demandent des collaborateurs qualifiés?

Nous sommes persuadés que les travailleurs momentanément sans emploi seront vivement intéressés par **les avantages Adia Interim**: travail temporaire, **rémunération élevée** et toute une gamme de prestations sociales.

Allons, Messieurs! nous avons **besoin de vous.** Votre collaboration sera appréciée à sa juste valeur.

adia interim

Travail temporaire sur mesure

Lancez-nous simplement un coup de téléphone. Nous cherchons d'urgence:

- Chauffeur P.L.
- Monteur-électricien
- Mécanicien
- Dessinateur
- Appareilleur
- Menuisier

Mandats à votre gré. Renseignements et inscription gratuits. Aucune commission sur salaire.

NEUCHATEL : rue de l'Hôpital 19, tél. 24 74 14. **LA CHAUX-DE-FONDS :** Téléphone (039) 22 53 51. Autres bureaux en Suisse à : Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Aarau, Baden, Bâle, Berne, Heerbrugg, Lucerne, Olten, Saint-Gall, Winterthour, Zoug, Zurich.

Membre de la Fédération Suisse des Entreprises de Travail Temporaire

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A remettre, dans importante région agricole du nord du canton de Vaud, bon

MAGASIN DE CONFECTION

Prix : Fr. 40.000.— + stock selon inventaire.
Bail de longue durée. Appartement de 5 pièces et garage à disposition.

S'adresser à la BANQUE PIGUET & Cie, service immobilier, 1401 YVERDON, tél. (024) 2 51 71.

Samedi 29 avril 1972
dès 8 h à la Coudre

MARCHÉ AUX PUCES

du «BON LARRON»
Colonie de vacances de
la paroisse de la Coudre-Monruz

---

coop

Discount
Portes - Rouges

Lessive **AXION**
anticalcaire

Le jumbo

10.60 au lieu de **22.60**

Prix exclusif coop

Me CLAUDE DESSOUSLAVY
AVOCAT

et son ancien collaborateur

Me PHILIPPE JUVET
AVOCAT

se sont associés

Etude Cl. DESSOUSLAVY et Ph. JUVET
Terreaux 7, NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 84 55

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE
COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité
FAN

Association neuchâteloise Santé publique

GUNTHER SCHWAB,

écrivain,

fondateur de l'Union mondiale pour la protection de la vie,

parlera MARDI 2 MAI, à 20 h 15,
à l'Aula de l'université

Sujet :

LA FIN DE NOTRE AVENIR?

Cauchemars et espoirs de l'homme moderne

Entrée : Fr. 4.—
Etudiants, apprentis, membres : Fr. 2.—

---

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.– à 20'000.–

plus de 670'000 crédits déjà accordés

rapide—discret
simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon
Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

Gallant...
expression d'une
certaine
personnalité

Caractère, style, sensibilité trouvent en Gallant leur meilleure expression. Elle dénote le goût des bonnes choses, celles que l'on apprécie pleinement. Comme la douceur, la légèreté, l'arôme d'une cigarette unique: votre Gallant.

Gallant: la seule cigarette de ce type dont le filtre contient de la terre filtrante naturelle (particules blanches) en plus du charbon actif.

Gallant... sa douceur fait sa force!

G 7121

Maculature
en vente au bureau du journal

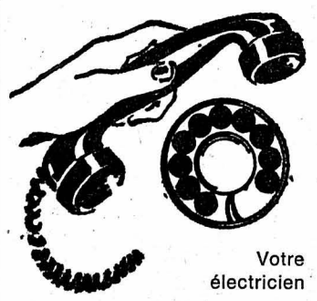

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

Zamfir
à la Collégiale

Vendredi 28 avril 1972, à 20 h 30. Improvisation pour flûte de Pan et orgue avec Marcel Cellier.
Location à l'entrée.

L'annonce
reflet vivant du marché

Aujourd'hui jeudi, vente du soir jusqu'à 21 heures à Bienne au «Paradis du meuble» chez

Pfister ameublements sa

- La bonne occasion pour tous les amateurs de meubles et de tapis
- Prix Superdiscount extrêmement avantageux
- Prévoyez votre visite assez tôt
- Essence gratuite, bonification des billets de chemin de fer pour tout achat dès Fr. 500.—
- Livraison franco domicile et installation gratuite par nos spécialistes

BIENNE
Place du Marché Neuf
P Devant la maison et dans les environs
Téléphone 032 - 3 68 62

Heures d'ouverture:
LU de 13.30 à 18.30
MA—ME de 08.00 à 18.30
JE de 08.00 à 21.00
VE de 08.00 à 18.30
SA de 08.00 à 16.00

Arrêt de bus — Place du Marché-Neuf
De la gare, 8 minutes à pied

1218-3-72

c'est frais

ARKINA maxi
3 pour 2

Dentifrice
BELDENT-fluor
2 tubes

1.80 au lieu de 2.40

avec timbres Coop

c'est Coop

Chézard-Saint-Martin

53me Fête cantonale de lutte suisse

Halle de gymnastique, samedi 29 avril, dès 21 heures

Soirée récréative — Danse

Orchestre RAYMOND CLAUDE

Dimanche 30 avril

Verger Marcel Veuve

8 h 30 début des luttes
10 h 30 remise de la bannière cantonale
13 heures cortège et reprise des luttes
17 heures distribution des prix

Participation de la FANFARE et du JODLER-CLUB

Monsieur

veuf, 26 ans, sérieux, 1 m 80, cherche à rompre solitude. Quelle dame ou demoiselle pourrait lui écrire pour partager son amitié sincère ?

Prière d'écrire à CI 1039 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

OCCASIONS EXPERTISÉES

Austin Cooper 1000
1966, blanc-noir, 76.000 km.

Fiat 850 Coupé
1966, beige, 96.000 km.

Ford Taunus 12 M
1965, blanche, 102.000 km.

Hillman Super Minx
1962, rouge-gris, 73.000 km.

Triumph 2000
1964, blanche, 77.000 km. Etat impeccable. Prix intéressant. Crédit, reprise. Agence Datsun Garage M. BARDO Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

A vendre
Peugeot 404
1968, 86.000 km, radio, porte-bagages, 4 pneus d'hiver neufs en supplément, excellent état, expertisée. Prix à discuter. Tél. (038) 53 32 27.

Particulier vend
Renault 4 L
modèle 1970, très bon état. Tél. 41 18 05.

A vendre
Honda 250
C.B. 1972, entièrement révisée, expertisée. Fr. 1400.— Tél. (038) 53 29 10.

J'achète
Mercedes et voitures récentes. Tél. 47 16 12, (032) 83 26 20.

Particulier vend
Kadett
coupé LS, 1968, 48.000 km. Tél. (038) 33 43 41.

A vendre :
VW 1200
Simca 1000
expertisées, parfait état. Garage des Draizes, tél. 31 38 38.

A vendre
Peugeot 404
pour pièces de rechanges, 4 pneus, radio, phares brouillard. Tél. 47 17 29, heures des repas.

Particulier vend, pour cause de départ,
Renault R 16
expertisée, mars 1972. Tél. 47 11 66, heures des repas.

A vendre
Fiat 124 familiale
1969, 59.000 km, parfait état. Expertisée. Facilités de paiement. Garage Beau-Site, Cernier. Tél. (038) 53 23 36.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Mini Cooper
Modèle 1968, expertisée. Garantie 3 mois. Très soignée. Grandes facilités de paiement
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Je vends
Ford
Consul-Capri 60.000 km. Expertisée, avec accessoires. Tél. (038) 57 13 96.

A vendre
Break Cortina
1967, expertisée. 3000 fr. Tél. 33 54 92.

A vendre
VW 1200
1964, 129.000 km, 800 fr. Tél. 31 46 16.

OK OK OK OK OK OK

Nos occasions garanties

Opel Commodore
4 portes, magnifique occasion, expertisée et garantie, 10.500 fr.

Opel Record 1900 Luxe
de première main, 4 portes, bleu clair, expertisée et garantie, 7900 fr.

Austin 1300
très soignée, 18.000 km, expertisée et garantie, 5900 fr.

Sunbeam Impérial
Impeccable, expertisée et garantie, 4200 fr.

Simca 1501 GLS
voiture très soignée, vert foncé, 54.000 km, garantie et expertisée, 4600 fr.

Très belle occasion :
Opel Kadett Luxe
4 portes, vert foncé, expertisée et garantie, 4200 fr.

Pour bricoleur :
SAAB 1965
600 fr.

Facilités de paiement.

Tél. (038) 66 13 55, heures de bureau.

Garage-carrosserie FRANCO - SUISSE
A. Currit - Les Verrières
Tél. (038) 66 13 55

OK OK OK OK OK OK

Tous travaux en
ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE
sont soigneusement et rapidement exécutés
Garage de la Côte S. A.
PESEUX Tél. 31 23 85

A vendre
Fiat 238 Pik-up
pont et cabine double, modèle 1969-1970, 32.000 km, mécanique et carrosserie en excellent état, expertisée le 17 avril 1972. Tél. (038) 61 14 29, heures des repas.

OCCASION UNIQUE
Citroën Dyane 6
1971, rouge, 9000 km. Prix très intéressant. Echange - Reprise - Crédit.
GARAGE MARIO BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. 24 18 42.

OCCASION
Citroën DW 21
1966, bleu foncé. Bon état. Avec garantie.
Fr. 4500.—
l'affaire d'aujourd'hui
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT

204 Break 1966, 6 CV, rouge, 5 portes, intérieur simili.
204 GL 1970, 6 CV, beige, toit ouvrant, intérieur simili.
204 GL 1971-2, 6 CV, blanche, intérieur drap.
404 1967, 9 CV, pastel, toit ouvrant, intérieur simili.
404 Coupé 1967, 9 CV, gris métallisé, intérieur simili.
404 1968, 9 CV, pastel, toit ouvrant, intérieur drap + housses.
404 Superluxe Injection 1968, 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.
404 1969, 9 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur simili.
304 Coupé 1970, 7 CV, gris métallisé, 4 places, intérieur drap.
504 1969, 10 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur drap.
504 Injection 1970, 10 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur drap.
504 Superluxe Injection 1970, 10 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur cuir.
504 Injection Automatique 1971, 11 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur drap.

LA QUALITÉ QU'ON NE DISCUTE PAS

Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

A vendre
Opel Kadett
1966, prix à discuter. Tél. 25 47 95.

A vendre
vélomoteur
Mobylette, blanc, parfait état. Tél. 25 29 26.

A vendre
camion Mercedes
1964 (année)
Modèle 1920. Tout terrain. Basculant 3 côtés, 16 tonnes. Expertisé, en parfait état.
Tél. (022) 92 86 45.

VOITURES de DIRECTION

à prix exceptionnellement avantageux

DODGE-DART VIP 1971
27 CV, automatique, direction assistée et servo-frein, dispositif de climatisation, 13.000 km.
DODGE HARDTOP 1972
27 CV, automatique, direction assistée, servo-frein, 4000 km.
CHRYSLER-VALIANT 1972
19 CV, automatique, direction assistée, servo-frein, 7000 km.
VALIANT SPORT-COUPÉ 1971
19 CV, automatique, direction assistée, servo-frein, 4500 km.
PORSCHE 911 T 1972 COUPÉ
6000 km.
PORSCHE 911 E COUPÉ 1971
avec radio, 13.000 km.

Toutes ces voitures sont cédées avec garantie de fabrique. Echange et facilités de paiement possibles.

AMAG 2500 Bienne

à la nouvelle route de Berne.
Tél. (032) 3 57 51 (Demander M. Tendon)

* LA NOUVELLE FAÇON DE PENSER VACANCES...

LA PROPRIÉTÉ PLURIELLE D'APPARTEMENTS !

Devenez propriétaire d'un appartement complètement équipé et meublé, bénéficiant de tous les services hôteliers, pour une, deux, trois semaines, ou même davantage et pour toujours.

Pourquoi immobiliser un capital important alors que vous n'occuperez votre appartement que durant la période de vos vacances ?

Devenez propriétaire de votre résidence de vacances et oubliez les soucis de la propriété traditionnelle.

Que ce soit sur la COSTA SMERALDA (Sardaigne), à KAVOURI/ATHÈNES (Grèce), à CRANS-SUR-SIERRE ou à MONTANA vous retrouverez dans une ambiance chaleureuse : piscines, boutiques, restaurants et service hôtelier complet...

Renseignements schémas d'investissements et vente directement par la société propriétaire :

MULTIHOTELS - La Propriété Plurielle S.A.
89-93, route de Chêne, 1211 Grange-Canal, Genève, Suisse.
Tél. (022) 35 90 40 - 36 35 76 - Télex Multi-ch 27 498

COUPON RÉPONSE - à détacher
Nom
Prénom
Adresse
Téléphone
FAN 3

NOTRE FEUILLETON

TOUT L'AMOUR DE MA VIE...

par 39

JEAN S. MACLEOD

Il rit d'un rire étrangement dépourvu de gaîté. Il avait opéré toute la matinée et avait l'air fatigué. Peut-être songeait-il à Normanscliff et à l'ardeur qui aurait été la sienne s'il avait pu s'attaquer à l'ouvrage qui ferait de la maison sur la colline son foyer retrouvé.

Emue par cette pensée, Janet le suivit dans la salle de séjour.

— Puis-je vous faire du thé ?

— Merci. Il faut que je m'en aille. Vous n'avez pas besoin de moi avant demain matin, n'est-ce pas ?

Les meubles neufs avaient été placés dans les pièces, mais en parcourant l'appartement, Janet éprouva une sensation de dépression. Martin et elle avaient œuvré ensemble pour créer un foyer qui n'était pas le leur, mais celui d'Ellis et le sien.

Le lendemain Margaret téléphona. Quand Janet lui eut expliqué sa présence à Minster Close, elle déclara.

— Je suis désolée pour Ellis... et tourmentée. Dois-je prolonger mon séjour à Londres ?

— Non, je vous en prie. Ellis désirait que vous veniez tout de suite chez lui.

— Parfait, j'arriverai par le train de six heures.

Janet appela Martin pour le mettre au courant.

— L'un de nous doit aller à la gare, voulez-vous que ce soit moi, Janet ?

— Volontiers, j'aimerais préparer le repas, c'est ce qu'Ellis désirerait.

Il raccrocha. Janet s'en fut à la cuisine. Elle pela des pommes de terre, ouvrit une boîte de petits pois et une autre de poulet en gelée, achetées en prévision d'une semblable éventualité.

Peu avant six heures, elle gagna la salle de bains pour se rafraîchir et s'arranger les cheveux. La peinture toute fraîche lui rappela Martin et des sanglots la secouèrent : Martin ! Oh, Martin ! si seulement ce pouvait être vous ! vous !

La sonnette retentit comme elle passait une houpette sur ses joues. En poussant un profond soupir, elle s'en fut ouvrir.

— Dr Wroe, voici sœur Ferrier, dit Martin.

— Janet, ma chère enfant ! s'écria Margaret en prenant dans les siennes les mains de la jeune fille. Que je suis heureuse de vous voir !

Elle était telle qu'Ellis l'avait décrite, mais aucune description ne pouvait rendre justice à ses yeux. C'était ce qu'elle possédait de plus remarquable. Ils étincelaient comme des saphirs dans son petit visage. Janet eut la sensation troublante qu'ils ne laissaient rien échapper.

— Cette pièce est pour moi une immense surprise, dit Margaret quand Janet l'eut conduite dans la chambre qu'elle lui destinait. Je pensais qu'Ellis avait un logis de célibataire et je sais ce que cela signifie ! Je m'attendais à trouver des « cultures » proliférant dans la salle de bains et un crâne sur la table de la salle à manger.

— J'ai jugé préférable de les faire disparaître, dit Janet en souriant, car il était inutile de feindre avec Margaret. De toute manière Ellis souhaitait effectuer quelques changements.

— Evidemment puisque ce sera votre foyer.

Margaret examina la fiancée de son frère à la lueur des lampes disposées de chaque côté de la table de toilette, et pour la première fois, Janet perçut en l'arrivante une certaine réserve, dans les yeux bleus intenses brillait une expression de regret.

— Vous êtes beaucoup plus jeune qu'Ellis, mais si vous l'aimez cela n'a pas d'importance.

Incapable de répondre, Janet inclina la tête. Margaret ôta son chapeau et son manteau.

— La salle de bains est ici, dit Janet, Martin l'a repeinte, aussi n'ai-je pas pu suspendre les linges, mais vous trouverez ce dont vous aurez besoin dans l'armoire.

— Martin ? s'enquit Margaret. Ah ! oui, le Dr Everett. Ellis m'a parlé de lui dans ses lettres. Il a été très aimable de venir m'attendre au train.

— Ellis et lui sont collègues.

— C'est ce que j'ai compris. Il m'a dit en venant ici, qu'il devait beaucoup à mon frère.

— Ellis lui a enseigné pratiquement tout ce qu'il savait lui-même, répondit Janet.

— Et Martin remplace Ellis pendant son absence et le remplacera pendant sa convalescence.

Tout à coup Janet trouva difficile de rencontrer le regard perspicace des yeux bleus.

— Je ne sais pas si Martin restera à Norminster.

Dans la salle de séjour, Martin préparait des rafraîchissements. Il leva vers elle un regard interrogateur.

— Vous voulez savoir ce que je pense d'elle, c'est une femme merveilleuse.

— Oui, mais très perspicace. Elle a l'habitude d'évaluer les gens dans le plus bref délai possible. Cela fait partie du bagage d'un médecin missionnaire. Autrement, on les exploiterait honteusement. Les gens de couleur ne sont pas tous naïfs et simples, vous savez.

— Elle vous plaît tout de même ?

Il regarda la jeune fille avec un sourire amusé.

— Comment l'avez-vous deviné ?

— Vous êtes sorti de votre réserve pour vous montrer aimable.

— Et quand je ne le fais pas ?

— Vous pouvez être blessant... ou indifférent.

— Vous savez beaucoup de choses à mon sujet, Janet, mais pas tout.

— Est-ce un désavantage, Dr Everett ?

Au son de cette voix claire, ils se retournèrent. Margaret se tenait sur le seuil, elle souriait, mais quand elle les rejoignit, dans son regard brillait une expression vigilante.

— En certaines circonstances, sans doute, répondit Martin, mais il est peu probable que Janet les rencontre.

Margaret dégusta sa boisson en examinant le jeune chirurgien.

— Parlez-moi d'Ellis, suggéra-t-elle.

— Il a parfaitement supporté l'opération, mais elle était trop récente pour qu'il pût rentrer avec nous, cependant, il ne restera pas à Genève plus que cela ne sera indispensable.

Janet apporta le repas, ils se mirent à table et Margaret parla de son voyage.

— A Colombo, j'ai rencontré, par hasard, une amie qui m'a persuadée de prendre l'avion avec elle. Elle séjournait à Ceylan chez son frère qui dirige une plantation. J'ai promis à Irène de retourner à Londres pour la voir, je ne tarderai pas à le faire, sans doute.

Irène ! Le nom frappa avec une résonance profonde une corde dans la mémoire de Janet. Elle se revit dans l'appareil qui les emportait à Genève et elle entendit la voix de son fiancé.

« Il y a si longtemps, que, parfois, il me semble que cela fait partie d'une autre vie. Nous avions tous les deux notre carrière, celle d'Irène, l'emmena d'un côté, la mienne d'un autre. Elle a épousé un missionnaire et est partie pour l'Afrique. Depuis, je n'ai plus eu de nouvelles ».

Irène ! Etait-ce le premier amour d'Ellis qui revenait au pays ? Janet sentit sa gorge se serrer. Et le prénom résonna dans sa tête toute la soirée. Le repas achevé, Martin déclara :

— Veuillez m'excuser, le devoir m'appelle.

Devait-elle reconduire Martin ou cela faisait-il partie des prérogatives de Margaret, maintenant qu'elle était installée chez son frère ? Margaret mit fin à ses hésitations en disant :

— Je vous accompagne, Dr Everett. Elle ajouta en lui serrant la main, j'espère que vous reviendrez même avant le retour d'Ellis.

— C'est très aimable à vous, répondit-il sans rien promettre.

Quand Margaret revint dans la pièce, Janet débarrassait la table.

(A suivre)

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

Pour vous Madame

De la culture physique pour conserver sa ligne

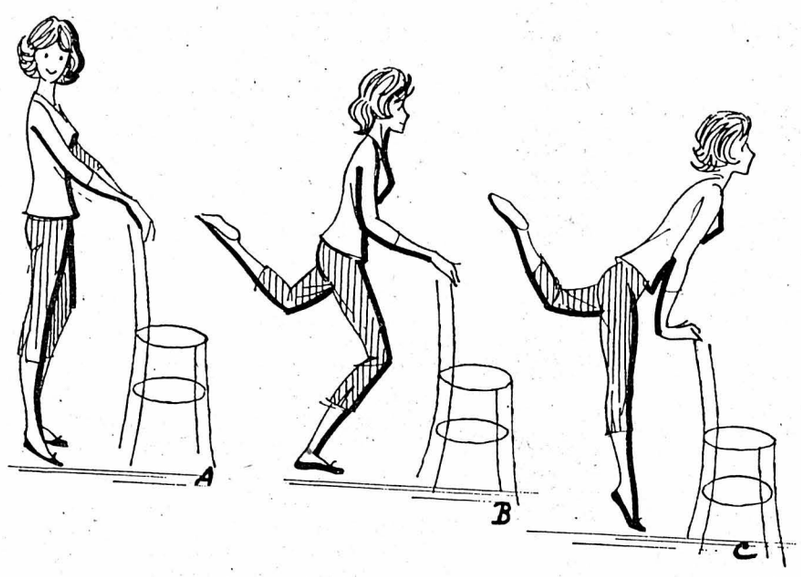

Pour garder la ligne, faites vingt fois par jour, matin et soir, ces quelques exercices :
A. — Debout jambes réunies, en appui sur le dossier d'une chaise, par exemple.
B. — Montez sur la pointe d'un de vos pieds en élevant l'autre jambe le plus haut possible.
C. — Maintenez quelques secondes la position finale, une jambe tendue sur la pointe du pied, l'autre levée la pointe vers le ciel. Répétez le mouvement en changeant chaque fois de jambe.

Etre mince
grâce à
Clarins
Madame J. Parret
Trésor 9 Neuchâtel Ø 25 61 73

NETTOYAGE A SEC
vitasec
mieux
plus vite
moins cher
FLANDRES 3
BATTIEUX 3

LE JERSEY AU MASCULIN

On dit enfin tout haut ce qu'on osait à peine murmurer tout bas pendant très longtemps : l'homme ne fait plus de complexes pour adopter le jersey.
Il est vrai que certains objectent encore que c'est un tissu de femme, qu'il ne donne pas des manteaux ou des vestes d'une coupe impeccable et surtout que les pantalons de jersey « pochent » obligatoirement aux genoux. Les faits sont là pour démontrer exactement le contraire.
Il faut dire qu'il existe maintenant un jersey pour hommes. Au toucher ferme, aux dessins et aux teintes nettes, très agréable à porter, infroissable et indéformable, ce qui est avant tout le mérite des fibres synthétiques utilisées pour sa fabrication.
Ce sont elles du reste qui ont été les premières à ouvrir une ère de liberté à la mode masculine, et le jersey vient à point pour donner à celle-ci un nouvel élan.
Monsieur portera donc pour la saison qui vient des vêtements à la fois pratiques et très élégants, d'un style classique mais décontracté. On entend déjà les hommes d'affaires pousser en chœur un gros soupir de soulagement : ils pourront désormais porter une veste sport avec la conscience tranquille, car elle vient d'acquérir droit de cité jusque dans les bureaux directoriaux. A condition pourtant d'être interprétée dans des teintes sobres, d'être portée avec le pantalon assorti et une classique chemise et cravate. Les complets unis seront réservés aux conseils d'administration, aux soupers d'affaires très sérieux... et aux cérémonies de mariage.
On voit que la mode masculine a bien évolué, si ce n'est pas toujours comme on s'y attendait. En tout cas, la veste continue à rester une pièce de résistance, qu'elle se ferme par une seule rangée de boutons ou qu'elle sacrifie au style blazer. Si poches il y a, elles sont appliquées avec le maximum de discrétion, de façon qu'on ne remarque même pas les bords. Le pantalon reste étroit sur les hanches et s'élargit vers le bas, soit en s'arrondissant, soit en se détachant nettement du pied. A noter le retour des passants à la ceinture, certainement sous l'influence du style jean qui continue à se faire sentir dans la coupe.
Dernier mot d'ordre : pas de revers, du moins pour ce printemps.
Du côté des teintes : des bruns, des bleus et des verts, ici et là quelques tons violets poudrés (qui continuent brillamment sur leur lancée dans le secteur des chemises !) et l'apparition remarquée d'un gris platine très élégant.
La nouvelle mode masculine, très confortable et très décontractée, se distingue à peine de la mode de loisirs (à ne pas confondre avec la mode de sport !) C'est dire que les nouvelles tenues en tersuisse peuvent aussi bien se porter en ville pendant la semaine que pour flâner le samedi après-midi. L'homme chic se permettra seulement le soir et chez lui davantage d'extravagance, en portant par exemple dans le jardin une combinaison ou un pantalon farfelu ou une tunique extrême-orientale.

En jersey très élastique et indéformable, un ensemble pantalon et blouson ceinturé, d'un grand chic. (Avipress-McGregor)

BOUTIQUE
à la Belette
SOUS LES ARCADES
Ses modèles inédits et son choix incomparable en font la boutique en vogue
En exclusivité :
TRICOT ALPINIT SUISSE
Revue permanente dans nos vitrines
Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Ø 25 20 18

R. WYSS ET FILS
Tapis Rideaux Décoration
RUE DE L'ORANGERIE 4
NEUCHATEL ✆ 24 55 16

Soins parfaits
Institut de Beauté
JUVENA
Epilation électrique indolore
Remodelage électronique du visage et du corps
Ionisation
Seyon 12, Neuchâtel
Tél. (038) 25 84 21
R. Roujoux, esthéticienne de Direction
Membre de la F.R.E.C.

Des pains de toutes les formes et pour tous les goûts

La manifestation « Expo-dégustation 1972 » qui se déroule du 26 au 29 avril 1972 dans la grande salle du Casino de la Rotonde, est organisée par les viticulteurs-encaveurs neuchâtelois. Ils présentent et font déguster les vins nouveaux.
Cette année, trois invités complètent d'une manière heureuse cette exposition : les bouchers, la Centrale laitière et les boulangers.
Le stand créé par la Société des patrons boulangers pâtissiers de Neuchâtel et environs provoque quelques surprises par le nombre de pains qu'il montre. Nous avons jeté un coup d'œil sur la documentation que les ménagères peuvent obtenir. En voici un résumé :

Le pain blanc. — C'est un pain relativement peu consommé du fait que la clientèle lui préfère les petits pains qui ont davantage de saveur. La farine fleur est utilisée pour confectionner ce pain, farine issue du centre de l'amande farine et, par conséquent, assez pauvre en vitamines puisque celles-ci se trouvent entre l'écorce du grain et l'amande farineuse.

En plus de la levure, du sel, de la farine et de l'eau, on ajoute de l'extrait de malt à la pâte, afin que ce pain se colore à la cuisson.

Le pain mi-blanc. — C'est le pain le plus consommé à l'heure actuelle. Sa mie aérée le fait apprécier de la clientèle en général. La farine utilisée est blutée à environ 72 % et, de ce fait, contient peu d'écorce du grain de blé. Au point de vue biologique, il contient moins de vitamines que le pain noir. A part la levure, et le sel, ce pain ne contient pas d'autres produits que de la farine et de l'eau.

Le pain noir. — Cette qualité de pain est la plus foncée de l'assortiment conventionnel. La farine utilisée est blutée à environ 82 % et de ce fait contient une partie de l'écorce du grain de blé. Au point de vue biologique, c'est un pain contenant beaucoup de vitamines.
A part la levure et le sel, ce pain ne contient pas d'autres produits que de la farine et de l'eau, comme pour le pain mi-blanc.

Le pain cinq céréales. — Sur le plan biologique, les cinq céréales ont une importance capitale comme chacun le sait. Leurs différentes variétés apportent chacune des éléments complémentaires nécessaires à l'équilibre de la nutrition de l'homme. En créant le pain aux cinq céréales, les boulangers ont cherché à faire, non pas un pain de régime, mais un pain complet dans le meilleur sens du terme.
Le seigle, le froment, l'avoine, l'orge et le millet sont les cinq variétés de céréales qui ont été chacune transformée en farine et ainsi incorporées dans la pâte.
Ces farines, du point de vue de leur valeur boulangère, sont très différentes et la plupart sont médiocres en ce qui concerne le développement du pain. C'est dire que l'on obtient un pain plutôt lourd et compact. Les farines ont un blutage élevé et, par conséquent, foncées. Le sel, la levure et l'eau complètent naturellement la recette.

Le pain paysan. — Ce pain n'est pas exclusivement confectionné avec une seule qualité de farine. Des mélanges peuvent intervenir pour apporter au pain un goût différent et plus varié. En créant la recette du pain paysan, les boulangers ont précisément désiré offrir aux consommateurs un pain particulièrement savoureux et léger rappelant le pain confectionné autrefois à la ferme.
La farine de base est mi-blanche à laquelle on ajoute de la farine de seigle brute dans la proportion de 1/3 - 2/3 environ. Une petite quantité de poudre de lait apporte un goût « moelleux » assez sympathique pouvant être en partie du lait acidifié relevant ainsi le tout par une pointe d'acidité qui étonne parfois. Du sel, de la levure et de l'eau complètent tout naturellement cette pâte de pain paysan.

Le pain romain. — C'est en 1969 que fut lancé ce pain, dans le cadre merveilleux des arènes à Avenches. C'est à la suite de recherches historiques sur le pain confectionné à l'époque romaine que cette idée a été concrétisée par les boulangers.
Deux sortes de farines interviennent dans la fabrication du pain romain : 1/3 de farine « graham » (c'est-à-dire de farine brute, assez grossière) et 2/3 de farine mi-blanche. Ce qui apporte un goût très particulier à cette variété de pain, c'est l'incorporation en petite quantité de noisettes effilées, légèrement rôties. Comme pour les autres pains, du sel, de la levure et de l'eau complètent cette recette.

Le pain tessinois. — Les boulangers tessinois confectionnent un pain particulier, qui s'apparente d'ailleurs à celui que l'on consomme en Italie. C'est pour permettre à sa clientèle de se rappeler un séjour dans ce canton ensoleillé de notre pays que le pain tessinois a été ajouté à l'assortiment des boulangers neuchâtelois.
La farine mi-blanche est utilisée généralement, parfois de la farine fleur qui ajoute alors une fadeur supplémentaire à ce pain ayant déjà par lui-même peu de saveur. Une petite quantité d'huile est incorporée à la pâte qui apporte un certain croustillant à la croûte. La proportion de sel est plus faible que dans les autres pains ; la quantité d'eau également, afin d'obtenir une pâte ferme.

La couronne de seigle. — En 1968, les boulangers neuchâtelois ont senti la nécessité d'apporter une certaine fantaisie dans la variété des pains offerts à la clientèle. C'est ainsi que la recette de la « Couronne de seigle » a été mise sur le marché.
Ce pain est de la catégorie de pain foncé. En effet, de la farine de seigle blutée et de la farine bise sont indiquées. De ce fait, ce pain est assez compact, la mie peu aérée et la croûte épaisse. Le goût de ces farines est très marqué pour les mêmes raisons. Pour compléter cette recette, on ajoute du sel, de la levure et de l'eau.
La forme de ce pain est particulière et rappelle une variété de pain du canton des Grisons. Le trou pratiqué au milieu du pain a pour origine la possibilité de le glisser le long de perches de bois afin d'assurer sa conservation pendant des semaines. Pour le consommateur, cela permet de couper de jolies tranches fines ou épaisses selon les besoins.
La surface de ce pain est recouverte de farine légèrement rôtie par la cuisson et trois coups de lame provoquent des déchirures symétriques.

La parisette. — La baguette française est très appréciée par le consommateur de pain. Afin de satisfaire la clientèle suisse, un type de pain français a été confectionné après avoir obtenu les judicieux conseils de spécialistes parisiens.
La farine utilisée peut varier selon le goût de la clientèle. Il s'agit le plus souvent d'une farine fleur. Dans ce cas, la parisette est plus fade que lorsqu'on utilise de la farine mi-blanche, plus savoureuse.
Les ingrédients utilisés pour confectionner la parisette ne diffèrent pas de ceux utilisés dans la fabrication des pains conventionnels, soit de la levure, du sel, de l'extrait de malt pour la parisette à farine fleur, de la farine et de l'eau.

Le pain de seigle. — Ce pain est typiquement valaisan, bien qu'il soit fabriqué chez la plupart des boulangers romands. Il se caractérise par une odeur et un goût acidifié qui plaisent à ceux qui désirent un pain ayant une saveur très marquée.
Dans la plupart des cas, on emploie de la farine complète, c'est-à-dire que cette farine contient une grande partie de l'écorce du grain de seigle que l'on peut d'ailleurs remarquer dans les tranches. Le véritable pain de seigle du Valais est rond et plat. Cela provient du fait que la composition du gluten de la farine de seigle n'est pas homogène et, par conséquent, n'est pas apte à retenir le gaz carbonique dégagé lors de la fermentation.
Afin d'obtenir une acidité suffisante, la pâte du pain de seigle est confectionnée avec un levain-chef, respectivement avec des levures sauvages contenues dans la farine. De ce fait, la levure est incorporée à une très faible quantité. Le sel est ajouté dans les mêmes proportions que pour la majorité des sortes de pain.
Le pain de seigle est donc de forme ronde et plate. Le pâton est très fortement saupoudré de farine grossière et lors de la cuisson la croûte se fend en formant de très jolies arabesques. Son poids varie selon les régions. A l'occasion de certaines fêtes, les boulangers valaisans décorent le pain de seigle de pâte harmonieusement tressée.

(Avipress-J.-P. Baillod)

Une mode belle et pratique pour Monsieur 1972

L'été, c'est le soleil, on aime à se sentir léger et libre dans ses vêtements. Cette constatation est le point de départ des recherches actuelles tant sur le fond que sur les formes.
En matière de forme, pas d'excès ni de provocation inutiles. Le terrain se clarifie, 2 écoles se dégagent : celle du « classique » avec le style blazer ; celle des « costumes nouveaux » avec le style chemise, saharienne, veste traditionnelle : paysan, peintre, etc., blouson.
Sur le fond s'effectue un travail important ; il y va de la remise en question de la structure même du vêtement. Le résultat : la réalisation en chaîne et trame de vestes entièrement non doublées aussi soignées à l'endroit qu'à l'envers. Elles sont encore peu nombreuses mais c'est une tendance à suivre.

Le fond

Remise en question totale de la structure des vêtements : les entoilages, les rine ou noire, plusieurs formules sont pas seulement supprimés, mais sont compensés par un travail de coupe qui assure au vêtement sa tenue et son équilibre.
Cependant, il semblerait que ces méthodes prévalent surtout pour des tissus d'un certain poids, qui donnent au modèle un tombé plus précis.

Les formes

L'influence du prêt-à-porter n'est plus contestable ; chaque année, au contraire la confection s'impose davantage et n'a plus besoin de surprendre pour se faire connaître. Ainsi, pour cet été on note un retour très net à un classicisme modéré avec deux tendances à suivre :
— Les blazers

A droite, M. Guy Laroche présente une de ses créations : costume en velours vert billard, veste boutonnée bord à bord, entièrement gansée de cuir, col à revers et poches appliquées. A gauche : costume sportif et élégant, gris, col haut, poches à rabats. Au centre, blouson en flanelle, pantalon assorti. (Avipress-G. Laroche)

— Les vestes inspirées de vêtements traditionnels.

Les blazers

A côté des classiques en serge bleu marine ou noir, plusieurs formules sont proposées : mariés à des pantalons de même tissu, ils deviennent costumes ; traités dans des tissus légers, ils s'apparentent à des chemises ; coupés dans des tweeds armurés ils remplacent la « veste sport ».
Leur ligne est simple : bien épaulée, elle prend quelques distances avec le corps. Les cols s'épanouissent, les poches se plaquent. Les plus nouveaux sont les blazers non doublés, aussi soignés sur l'endroit que sur l'envers ; ils sont coupés dans des toiles de laine, des tweeds woolmark, et des jerseys pure laine. Ils jouent la couleur avec des roses saumon, des bleus pervenche, ou des rayures vives et contrastées.

Les vestes

De tenues de loisirs, les vestes se métropolisent. Inspirées de vêtements traditionnels, elles en prennent leur souplesse et leur confort, et traitées dans des tissus de ville : jerseys de laine texturés, flanelles douces et woolmark, tweeds pure laine légers, elles commencent à connaître l'air des bureaux.
Leur style rappelle les sahariennes à qui elles empruntent le côté pratique, les chemises à qui elles prennent la structure, les blousons militaires de qui elles retiennent le côté sportif.

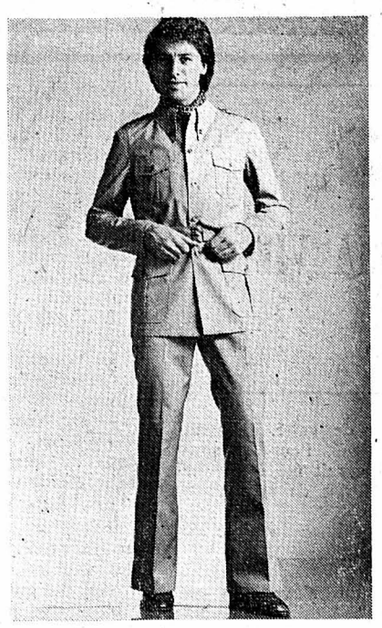

Tenue de voyage ou de vacances en jean beige ou bleu avec grandes poches et pantalon surpiqué aux genoux. (Avipress-Esco)

Veste à larges rayures dans les coloris mode : bleu-blanc et beige-blanc. (Avipress-Schild)

Les pantalons

Côté loisir, rien de nouveau, c'est toujours de la forme jean : ils tiennent au corps et prennent leurs distances avec le genou. Les jambes sont droites, les chevilles ont 28 cm environ. Leurs tissus : des toiles de laine légères, des flanelles souples, des gabardines.
Côté costumes, ils sont plus habillés. Les plus nouveaux ont des petits plis d'aisance, et un air sophistiqué avec poche gousset et revers larges. Ils sont coupés dans des tissus plus précieux : tweed moucheté, flanelle woolmark.

Une révolution dans les applications des produits de la mer au domaine de
LA BEAUTÉ
Line d'Artois
crème marine à base d'eau de mer
pharmacie parfumerie bornand
Rue Saint-Maurice, tél. 25 34 44 NEUCHATEL

service tapis
mode d'intérieur
tél. 25 31 83

M. boutique
avenue du 1er MARS
underground
RUE DES MOULINS

Prêt-à-porter
chédel Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHATEL - TÉL. 25 43 46

Pour vous Madame

La femme et l'homme 1972 négligent leur plus belle parure : la chevelure

Chaque année, des salons de coiffure ferment leurs portes dans notre pays. La profession de coiffeur traverse-t-elle une crise ? C'est la question que nous avons posée à M. Roger Martinet, président du comité cantonal neuchâtelois des coiffeurs.

— Un malaise existe en effet au sein de la corporation des coiffeurs, tant sur le plan cantonal que fédéral. Depuis une dizaine d'années, nous avons dû apporter des améliorations techniques à nos installations, dans les salons pour hommes comme dans ceux réservés aux femmes. Les salaires et les prestations sociales sont en constante augmentation, nous avons dû réadapter les prix pour le service à la clientèle et, malgré tout... les recettes globales sont en baisse dans presque tous les salons. A quoi attribuer cette espèce de crise ? Il y a, hélas ! plusieurs raisons qui nous posent toutes des problèmes difficiles à résoudre.

Une mode simple ou pas de mode du tout

— Depuis quelques années, la femme se coiffe d'une manière très simple. Les bouclettes alignées, les vagues impeccables ne sont plus de mise, ce qui permet à la femme d'espacer ses rendez-vous chez le coiffeur. Il y a peu d'années encore, nous avions par exemple de nombreuses commerçantes et sommelières qui, chaque matin, venaient se faire peigner. Nous voyons, maintenant, ces personnes une ou deux fois par semaine. Les jeunes gens et les jeunes filles ont adopté la mode hippie. Ils laissent pousser leurs cheveux à la « va-comme-je-te-pousse » et, dans les grandes occasions, manient eux-mêmes les ciseaux pour en couper cinq ou dix centimètres.

— Nous savons que Pierre Cardin, l'homme qui, à Paris, « fait la mode », a prédit la mort des cheveux longs pour l'an prochain.

— Attendons donc cette mort et espérons qu'elle n'arrivera pas après la mort de plusieurs salons de coiffure de notre région !

— Vous dites que les femmes se rendent moins souvent chez leur coiffeur. N'êtes-vous pas vous-mêmes un peu fautifs de cette désertion puisque vous avez mis à leur portée des perruques, dont le port permet d'être bien coiffée en quelques minutes ?

Les perruques

— La perruque est en effet une arme à double tranchant... pour le coiffeur et pour celle qui la porte. Devant le succès obtenu par les perruques, n'importe quel magasin s'est mis à en vendre alors qu'elles auraient dû rester dans le domaine de la coiffure. Ces faux cheveux rendent d'inestimables services, certes, mais ils peuvent aussi être néfastes. Combien de femmes utilisent mal leurs perruques, achetées uniquement pour sa forme et sa teinte, alors qu'il faudrait tenir compte de plusieurs facteurs ? Nous avons très souvent des clientes qui admettent avoir porté trop souvent des perruques sans aucune aération. Leurs cheveux véritables en ont rapidement souffert et ce n'est qu'après des soins minutieux que nous avons pu leur rendre leur vitalité et leur éclat.

Il ne suffit pas de savoir coiffer

— Le rôle du coiffeur et de la coiffeuse ne consiste donc pas seulement à bien manier les ciseaux et le peigne ?

— Si l'on veut donner pleine satisfaction à sa clientèle, il faut naturellement être habile, mais posséder des dons artistiques, du goût et le sens du beau. Et il faut aussi être chimiste ! Tous les cheveux sont différents d'une tête à l'autre. On ne peut donc utiliser les mêmes lotions, les mêmes shampooings, les mêmes teintures pour les clientes. Le cheveu est étudié et le produit à utiliser choisi en conséquence. Une erreur minime suffirait parfois à rendre la femme ou l'homme complètement chauve !

La question du personnel

— Les coiffeurs de la région disposent-ils du personnel qualifié indispensable à la bonne marche de leurs affaires ?

— Hélas ! la pénurie du personnel qui sévit dans tous les corps de métier n'épargne pas la coiffure. Nous pouvions disposer autrefois de coiffeuses étrangères parfaitement bien formées, compétentes dans tous les domaines de la chevelure. Nous sommes maintenant soumis à la loi sur l'engagement des étrangers et le contingent neuchâtelois n'est pas très riche !

— La profession offre donc maintenant de bons débouchés pour une jeune fille ou un jeune homme qui serait tenté par un apprentissage ?

— Certainement. La femme et l'homme retrouveront très vite le chemin des salons de coiffure. Mais l'ouvrier ou le patron de demain, comme celui d'aujourd'hui du reste, devra connaître son méter à fond, le pratiquer avec compétence et une grande conscience professionnelle. On ne devient pas coiffeur ou coiffeuse d'un jour à l'autre puisque ce métier ne consiste pas seulement à embellir la clientèle mais aussi à prévenir les maladies du cheveu et du cuir chevelu ou à soigner et guérir ces maladies. Notre métier est exclusivement artisanal, les machines ne remplaceront jamais les mains du coiffeur ! Un ouvrier ou une ouvrière qui connaît sa profession, qui a à cœur de se perfectionner sans cesse, trouvera toujours du travail et de la satisfaction à l'effectuer. Des cours de perfectionnement se font régulièrement et l'apprenti ou l'apprentie d'aujourd'hui sera peut-être dans une dizaine d'années un patron ou une patronne d'un salon de coiffure qui **fait honneur à notre profession. Car, comme l'étaient** déjà les spécialistes de l'antiquité, les spécialistes de notre époque seront toujours indispensables puisqu'ils ont pour tâche de s'occuper de la plus belle parure de l'être humain : la chevelure.

RWS

La longue histoire de la coiffure et les modes à travers les siècles

Les origines de la profession de coiffeur remontent à l'antiquité. Les documents historiques prouvent en effet que, de tout temps, les femmes et les hommes ont su modeler leur plus belle parure : la chevelure.

Les coiffures des Egyptiens, des Assyriens, des Grecs et des Romains étaient de véritables chefs-d'œuvre et elles devaient être effectuées par des personnes aussi expertes qu'habiles.

Athènes possédait, au temps de la Grèce antique, une école de coiffure fréquentée par de jeunes Grecques qui s'initiaient au secret de cette profession. De nombreuses élèves s'expatrièrent ensuite à Rome pour y coiffer les patriciennes.

L'usage alors courant des perruques, des fards, des teintures et des décolorants laisse supposer que, dès l'antiquité, ces travaux étaient confiés à des spécialistes. Pendant les premiers siècles de notre ère, les coiffures féminines étaient exécutées, en France particulièrement, par des servantes, ou chambrières, tandis que les valets s'occupaient des chevelures masculines.

Peu avant le XIVe siècle, les barbiers étaient très nombreux et ils formèrent une corporation pour défendre leurs intérêts.

Ce n'est guère qu'au XVIIe siècle que les spécialistes ont reçu le nom de coiffeur. Un certain Champagne fut le premier coiffeur pour dames, celles-ci ayant continué jusqu'alors à préférer les services de leurs chambrières. Legros ouvrit une académie et son ouvrage « L'art de la coiffure des dames françaises » fut traduit en plusieurs langues, répandant ainsi dans toute l'Europe la mode française.

Le succès obtenu par les coiffeurs ne cessa d'augmenter. Les modes ont naturellement changé au cours des siècles, le « court » faisant place au « long », pour être de nouveau à la page, être aboli, revenir...

o-o-o

Dans le monde summéro-akkadien, certains hommes avaient le crâne rasé, d'autres au contraire portaient les cheveux très longs. Les Babyloniens, les Assyriens, les Elamites, les Egyptiens portaient déjà perruques dans les grandes occasions. Chez les Israélites, la loi interdisait de couper les cheveux autour des tempes, loi encore respectée de nos jours par quelques communautés juives d'Orient et même d'Europe orientale.

Les Grecs donnaient à leur chevelure des soins particuliers. Aux temps archaïques, la coiffure était la même chez les hommes et les femmes : nattes et boucles s'étendaient avec une rigidité telle qu'il fallait y mêler des spirales métalliques, spirales qui ont été retrouvées dans certains tombeaux. Après les guerres médiques, les jeunes hommes portèrent les cheveux courts, mieux appropriés aux exercices du gymnase, tandis que les femmes relevèrent les leurs sur le front avant de les laisser descendre sur le cou. Elles finirent par mettre dans leur coiffure une extrême fantaisie.

On retrouve chez les Etrusques et les Romains la même évolution que chez les Grecs. Sous l'Empire, ce fut une véritable orgie de postiches. Après la conquête des Gaules, les dames romaines s'enthousiasmèrent pour les cheveux roux et se les teignaient de cette couleur quand elles n'achetaient pas, à grands frais, les cheveux des Gauloises. Un concile de 672 défendit les faux cheveux, considérés alors comme une offense au Créateur...

o-o-o

Jusque vers le XVIIe siècle, les cheveux flottants dans le dos, soit épars, soit tressés, sont un apanage de la jeune fille. La femme mariée les dissimule sous la coiffe. Les tresses, d'abord relevées sur la nuque et formant de petits chignons, sont massées après 1340 en de petits paquets devant les oreilles. Plus tard, les cheveux sont tirés sur des cercles de métal, pour donner au front plus d'ampleur. Les coiffures étaient tantôt plates, tantôt hautes, comme à la fin du XIVe siècle, la coiffure en gibet.

Au XVIIe siècle, on se coupa les mèches de la face sur le front et l'on fit retomber les autres en boudins frisés sur les côtés, le reste relevé étant massé au fer, perdu dans un semis de poudre rousse. Les coiffures sous Louis XIV, d'abord écrasées et plates, se montèrent vers les formes pyramidales qui caractérisèrent la Régence. Ces hautes coiffures entraînèrent l'usage des faux cheveux et celui des perruques, pour les femmes comme pour les hommes. Sous Louis XV, on voit disparaître ces édifices insensés qui reparaissent toutefois sous Louis XVI, s'agrémentant même de plumes, de bijoux et de poudre blanche. La Révolution ramena les coiffures à l'antique, à la Titus.

Les modes restent plus simples au XIXe et au début du XXe siècle. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la tendance se généralise de couper les cheveux féminins à la façon des hommes. Et l'on sait que, depuis quelques années, les hommes laissent pousser les leurs !

Si l'histoire et les documents fournissent assez de détails sur la coiffure, il n'en est pas de même pour ce qui est de l'outillage utilisé. Des peignes en bois, servant d'ornements, ont été retrouvés dans des fouilles en Egypte. Du temps de la Rome antique, le fer chaud était déjà utilisé pour crêper les boucles.

Depuis quand utilise-t-on la brosse et le rasoir ? L'histoire est avare de renseignements à ce sujet.

Coiffure "Roger" LA PERMANENTE PARFAITE

Il y a toujours une ligne libre pour vous

25 29 82 / 83

Moulins 3 - Neuchâtel

Ouvert sans interruption avec ou sans rendez-vous

Au rez-de-chaussée : Boutique « Love-Love » Bar

Coiffure "Roger" LA PERMANENTE PARFAITE

L'annonce reflet vivant du marché

Une profession intéressante et variée

Le coup de peigne final donné par le maître coiffeur.

C'est un métier passionnant qu'apprend l'apprenti ou l'apprentie. Le stage est de trois ans pour le coiffeur ou la coiffeuse pour dames ou pour hommes, de quatre ans s'il choisit la double profession, coiffeur ou coiffeuse dames et messieurs. A l'apprentissage, qui se termine par des examens, doivent succéder plusieurs années de perfectionnement en Suisse ou à l'étranger. C'est alors seulement qu'on pourra parler d'ouvrier ou d'ouvrière de premier ordre et véritablement compétent dans sa profession. De nombreux coiffeurs et coiffeuses ont obtenu des postes dans différents pays, ce qui leur permet d'apprendre les langues et d'enrichir leurs connaissances professionnelles.

L'ouvrier compétent peut devenir par la suite coiffeur diplômé, maître coiffeur, voire propriétaire de son salon.

La coiffure pour dames

— Les travaux effectués dans le salon pour dames sont semblables à ceux pratiqués dans le département hommes. Mais les fluctuations de la mode, les désirs et les exigences d'une clientèle fidèle apportent au coiffeur ou à la coiffeuse une nouvelle gamme de problèmes intéressants. Pensez seulement à la variété des coupes de cheveux qui déterminent à leur tour la ligne de la coiffure, à l'ondulation, à la teinture des cheveux et à la décoloration, aux coiffures de jour, aux coiffures de gala, à l'incorporation artistique de postiches et à la pose de perruques. Il n'est pas rare que des rapports familiers se développent entre la coiffeuse et sa cliente, rapports très appréciés des deux côtés.

La coiffure pour hommes

Une brochure extrêmement bien faite est destinée à celles et à ceux attirés par le métier de la coiffure. Nous en tirons les lignes suivantes :

— Devant le coiffeur, même le roi doit enlever son chapeau... Il est vrai que les rois sont des clients bien rares dans un salon de coiffure pour hommes. Le coiffeur et la coiffeuse doivent cependant conseiller et servir chaque client de façon « royale ». Chacun apprécie les conseils et les suggestions qui lui sont présentés sur la coupe de cheveux, le choix de la coiffure, les soins des cheveux, l'efficacité des produits nouveaux.

— Quelle variété dans le travail de chaque jour : la coupe des cheveux courts, demi-longs ou longs, la coupe au rasoir, aux ciseaux, à la tondeuse, le shampooing, la friction, le massage du visage et du cuir chevelu, les compresses, la mise en plis, etc. A côté de son savoir-faire et de l'épanouissement de ses dons artistiques, le coiffeur converse personnellement avec le client, ce qui le mène souvent à des découvertes passionnantes.

Une nouvelle profession connaît un beau succès : coiffeuse pour hommes. La coiffeuse doit être aussi habile à coiffer les cheveux courts que les longues tignasses !

Stähli haute coiffure

Toujours les meilleurs soins pour vos cheveux

Parfumerie-Boutique

Venez admirer notre magnifique choix en **écharpes et foulards**

Pierre Balmain

Miss Balmain

Conseils - Produits de beauté

Vis-à-vis de la poste Neuchâtel Tél. 24 20 21

REVLON

Z P 11 Formula Shampoo

Le shampooing antipelliculaire par excellence. Il élimine définitivement les pellicules, lave et soigne les cheveux. Ce shampooing nettoie le cheveux à fond, le rend doux et brillant ; il combat avec succès les démangeaisons.

KINDLER

Création Schenk

HAUTE COIFFURE TEL. 25 74 74

Schenk NEUCHATEL intercoiffure

Pour arrêter les marques du temps

« L'OPÉRATION B 21 »

Après la CRÈME B 21 d'ORLANE... 3 nouveaux produits B 21.

Toutes les femmes, conquises par la CRÈME B 21 d'ORLANE, ont réclamé une ligne complète au même pouvoir régénérant et rajeunissant. C'est ainsi que trois nouveaux produits ont vu le jour :

POUR LE VISAGE :

La LOTION COLLOIDALE B 21, pour prolonger les effets de la Crème B 21 et réveiller la beauté.

L'ÉMULSION B 21, base de maquillage traitante, pour protéger le visage.

POUR LE CORPS :

La CRÈME FLUIDE B 21, qui a pour but de redonner au corps et au buste fermeté et souplesse.

Supprimer les marques de fatigue du visage, redonner de l'éclat au teint, affiner le grain de la peau, tonifier les fibres élastiques du visage, en un mot « arrêter les marques du temps », ORLANE vous le propose avec son « OPÉRATION BEAUTÉ B 21 ».

Vous pourrez bénéficier gracieusement d'un soin inédit basé sur l'utilisation des deux nouveaux produits B 21 pour le visage. Vous serez surprise par votre mine éclatante et reposée.

Quinze minutes de traitement, quinze minutes aussi efficaces qu'un traitement de 15 jours chez soi ! N'est-ce pas aller contre le temps ? C'est une raison pour fixer dès aujourd'hui votre rendez-vous de beauté B 21, tél. No 25 31 13.

Du 2 au 6 mai 1972

Droguerie - parfumerie P. CURRAT

angle rues Saint-Maurice - Hôtel-de-Ville

Neuchâtel

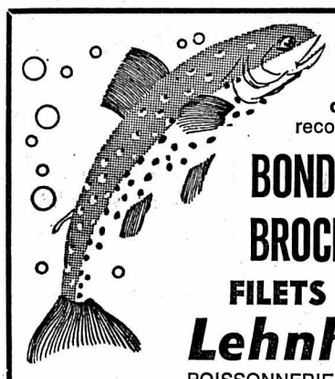

Poissons frais
du lac de Neuchâtel
recommandés cette semaine
BONDELLES et filets
BROCHETS
FILETS DE PERCHES
Lehnherr frères
POISSONNERIE — Tél. 25 30 92
Place des Halles — Neuchâtel

AU JARDIN
voilà ce qu'il vous faut
Des meubles
PRATIQUES
PLIABLES
INALTÉRABLES
VISITEZ NOTRE EXPOSITION
Tosalli sport
Colombier - Tél. 41 23 12

DÉMÉNAGEMENTS
Transports Suisse-étranger
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel. **Tél. (038) 25 35 90.**

Bureau technique du bâtiment
cherche travail de dessin, conduite de chantier, soumissions, métrés, etc.
Adresser offres écrites à DH 1020 au bureau du journal.

Leuenberger
tous travaux de terrassement - fouilles - ferblanterie - couverture - étanchéité - crépissage de cheminée.
Thièle 21, 1400 Yverdon.
Tél. heures des repas (024) 2 50 42.

CCC
Chaumont
Centre de Congrès

TOURISME ET GASTRONOMIE
Situation merveilleuse et tranquille.
Vue splendide sur les lacs jurassiens et les Alpes.
A 10 minutes en voiture du centre de Neuchâtel.
Tennis - Minigolf - Golf.
Restaurant - Bistrot - Gril - Bar - Terrasse - Jardin - Grand Parking.
Salles pour conférences, fêtes et banquets.
Le rendez-vous idéal des gourmets.
Dîner aux chandelles tous les soirs.

« C C C »
CHAUMONT CONGRESS CENTER
a été créé pour vous. Avec ses locaux, l'hôtel vous offre toutes les possibilités d'organiser vos séances, vos cours, vos séminaires et vos conférences. Nous nous occupons de vos réceptions et vos cocktail-parties.

Pour vos réservations :
Hôtel de Chaumont et Golf
2067 Neuchâtel-Chaumont
Tél. (038) 33 41 41

Conserver vos économies à la maison, les billets sous la pile de chemises et les actions entre les pages d'Ali-Baba et les 40 voleurs, c'est une solution!

Nous avons beaucoup mieux à vous proposer

Déposez chez nous vos économies et vos papiers-valeurs: ils seront en sûreté et produiront des intérêts.

Notre temps vous appartient et c'est avec plaisir que nous examinerons avec vous les nombreuses possibilités de placement qui s'offrent. Ensemble nous choisirons celle qui convient le mieux à votre cas.

Si vous nous confiez, par exemple, la gérance de vos titres en dépôt ouvert, nous accomplirons pour vous toutes les formalités administratives concernant vos actions et vos obligations.
Vos coupons seront ponctuellement détachés, vos dividendes et vos intérêts crédités et nous veillerons à ce que ni les augmentations de capital ni les conversions ne vous échappent. Vous pourrez nous faire confiance et vous en remettre entièrement à nous.

Quel sentiment de sécurité bienfaisant!

Pour votre argent liquide, nous vous suggérons d'ouvrir un compte d'épargne pour disposer en tout temps d'une certaine réserve.

Et peut-être pourriez-vous, avec une partie de cet avoir, souscrire quelques obligations de caisse de la Société de Banque Suisse. Cet argent, placé alors pour plusieurs années, vous rapporterait un intérêt plus élevé.

Il existe beaucoup d'autres possibilités de placement tout aussi simples et agréables. Nous en parlerons lors de votre visite et vous révélerons tous les services que peut offrir une organisation bancaire dynamique et efficiente.

Résolument tournés vers l'avenir – nous utilisons le plus grand ordinateur de Suisse –, nous avons cependant conservé du passé de solides principes commerciaux: discrétion absolue, contacts personnels chaleureux, serviabilité.

Nous serions heureux de vous le prouver dès maintenant et plus tard aussi, quand se poseront pour vous des problèmes financiers plus ardus que la sécurité de vos économies.

1872 1972 1872 1972 1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

WIRZ 11.011.11

CFF
Neuchâtel-Gare
Tél. 24 45 15
ou 25 79 01

Nos BEAUX VOYAGES

Samedi et dimanche
29 et 30 avril 1972
Sud des Alpes = Tessin
Fr. 144.—
avec abt. ½ billets Fr. 132.—

Dimanche 30 avril 1972
Ile de Mainau
Train spécial
Fr. 45.—
avec abt. ½ billets Fr. 36.—

Dimanche 7 mai 1972
Au pays des cerisiers
Train, car postal, téléphérique
Fr. 39.—
avec abt. ½ billets Fr. 31.—

Jeudi de l'Ascension 11 mai 1972
Tour du M.O.B.
Fr. 42.—
avec abt. ½ billets Fr. 33.—

Dimanche 14 mai 1972
Grande course surprise = Fête des mères
Train spécial, bateau spécial.
Musique, ambiance, danse, jeux.
Repas de midi compris.
Fr. 61.—
avec abt. ½ billets Fr. 53.—

Renseignements et inscriptions : aux bureaux de renseignements CFF (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

rapides
PRÊTS
discrets
Banque de Crédit
1200 Genève, 11, rue d'Italie
Tél. 022 25 62 65
Kredit Bank
3001 Bern, Storchengässchen 6
Tel. 031 22 43 66

OSS 117 PREND LE MAQUIS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

Résumé : Avec Brigitta et Puzzatelli, Hubert Bonisseur de la Bath accède aux souterrains du fort désaffecté.

L'homme aux bottes de cuir

De là, reprit Brigitta, de petites galeries partent en étoile vers les blockhaus où étaient les canons. » — « Passiez-vous souvent par ici pour sortir ? » s'enquit Hubert. « Non, rarement. » — « Depuis combien de temps êtes-vous en Corse ? » Elle réfléchit : « Un peu plus de quatre mois. Nous avons reçu le matériel qui arrivait par des sous-marins. » — « C'est à ça que servaient les trois grandes barques que j'ai vues ? » — « Oui. » — « Vous étiez tous là ? » — « Non, les techniciens ne sont venus que par le dernier voyage, il y a trois semaines. »

« Combien de temps devaient-ils rester ? » — « Ils avaient presque terminé les essais. Un sous-marin devait venir les chercher la semaine prochaine, avec moi. Les autres seraient restés encore un peu pour avoir l'air de continuer la pêche. » — « Je vois. Maintenant, je veux la vérité sur la mort de Roos et celle de Rennette. » — « Roos a été tué dans la grande grotte du bas, quand il était dans l'eau. Rennette a été tué hier après-midi, en plongée. » — « Où sont les corps ? » — « Ils ont été murés. Je vous montrerai. » Hubert se tourna vers Puzzatelli : « On peut y aller ? » — « Quand vous voudrez », dit le médecin.

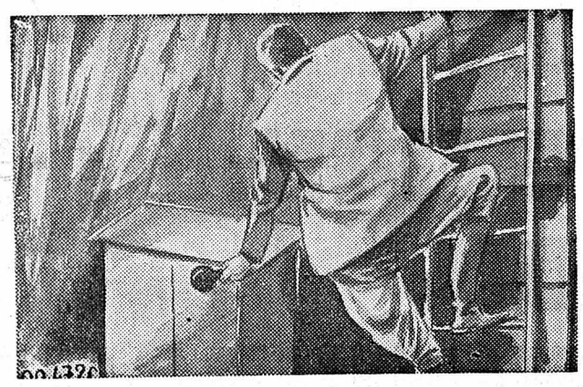

Un choc sur la plaque métallique qui donnait vers l'extérieur arrêta Hubert dans le mouvement qu'il faisait vers l'échelle de fer. Le chox se répéta tandis que les deux hommes éteignaient leurs lampes. Sans nul doute, quelqu'un essayait de soulever la trappe au moyen d'un outil, et ce quelqu'un était sans doute un des six techniciens, que l'absence de l'explosion qu'ils attendaient ne pouvaient manquer d'intriguer. La trappe s'entrebaîlla, laissant passer une lueur, et retomba avec bruit. Un nouvel essai réussit mieux, et le pinceau lumineux d'une lampe-torche balaya la salle, sans pouvoir éclairer le coin d'ombre derrière le placard.

Appuyant son épaule gauche contre la paroi humide et verdie par le salpêtre, Hubert éleva lentement le museau noir de son Higgins 22. « Ne bougez pas ! » dit-il dans un souffle à Puzzatelli, qui faisait de même avec sa carabine. Un pied apparut sur le barreau supérieur de l'échelle, suivi d'une jambe bottée de cuir, éclairée par la lampe que l'homme avait fixée à un bouton de sa veste de toile, projecteur en bas. Il descendit posément, s'aidant de ses deux mains. « Bonsoir, lui dit Hubert, quand il eut atteint le sol. Ravi de vous connaître. »

(Copyright Opera Mundi)

Demain: L'échelle de fer

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage à l'avoine
Epinards en branches
Oeufs pochés
Pommes nature
Tarte au fromage

LE PLAT DU JOUR :

Tarte au fromage

Verser 100 g de farine, faire un trou au milieu dans lequel on verse une cuillerée à soupe de levure de boulanger avec un peu d'eau tiède. Mélanger et ajouter encore 100 g de farine.
Rouler la pâte en boule et laisser reposer jusqu'à ce qu'elle ait doublé de volume. Reprendre la pâte et incorporer : 60 g de beurre, 2 cuillerées à soupe de sucre fin, 1 œuf entier. Travailler et ajouter un peu de lait si la pâte est trop ferme. Laissez reposer encore 1 heure, abaisser au rouleau (1 cm d'épaisseur), garnir un moule à tarte.
Prendre du fromage frais râpé (fromage blanc), le déposer dans un grand bol avec : 3 jaunes d'œufs, 40 g de beurre et 1 pincée de sel. Couler ce fromage dans la tarte, bien égaliser. Couvrir le tout avec une plaque de pâte très fine. Dorer à l'œuf battu, mettre à cuire à four modéré 30 à 35 minutes.

Diète aux bananes

Dans les pays producteurs, la nourriture des indigènes est composée de 40 à 50 % de bananes par jour, sans qu'il soit constaté une carence quelconque. La banane est donc un fruit particulièrement sain et complet pour tout âge.
En fait, elle contient un enzyme qui décompose toutes les graisses qu'elle rencontre dans le système digestif. Si la banane est consommée en même temps qu'un autre aliment, c'est ainsi que la graisse superflue est éliminée.
La diète aux bananes ne comporte aucun danger si elle est observée pendant les deux jours du week-end. La ration est de deux bananes à chaque repas, auxquelles on peut ajouter de l'eau minérale ou du lait écrémé.
De manière générale, il est possible de perdre un à deux kilos en observant cette diète pendant 24 heures.

Calories

Pour perdre plusieurs kilos, il faudrait ne pas dépasser par jour 1200 calories. Comment établir les repas dans ces conditions ?
Voici ce que vous pouvez manger :
Petit déjeuner : un verre de jus d'orange non sucré, 55 calories ; une tasse de lait écrémé avec du café, 38 ; une cuillerée à café de sucre brun, 24 ; 2 tranches de pain complet fines, 110 ; 2 coquilles de beurre, 100, soit 327 calories.
Midi : 1 steak de 120 g, 252 calories ; 1 cuillerée à café de beurre, 50 ; une pomme de terre au four, 90 ; une tranche de pain complet, 55 ; 1 verre de vin, 65 ; 1 tasse de café, 4 ; ½ cuillerée à café de sucre, 12, soit 528 calories.
Soir : un œuf à la coque, 203 ; 1 salade de laitue, 8 petites feuilles, vinaigrette, 10 ; 1 tranche de gruyère, 100, soit 313 calories.
Au total, cela donne bel et bien 1168 calories. Mais que de calculs pour y arriver !

A méditer

Prenez la résolution de ne rien dire, de ne rien faire, tant que vous sentirez la colère dans votre cœur.

L. de GRENADE

HOROSCOPE

L'intuition facilitera les recherches et permettra l'entrée dans les milieux les plus appropriés, favorisant ainsi l'avancement. Soirée assez animée surtout dans les rapports familiaux.

Naissances : Les enfants de ce jour seront calmes, parfois impulsifs, mais sauront le maîtriser.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Chaque jour massez-vous énergiquement. **Amour :** Ne divulguez pas les confidences de vos amis. **Affaires :** N'entreprenez pas trop de choses à la fois.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Soyez très prudent si vous devez prendre la route. **Amour :** Oubliez un peu le passé, seul le présent compte. **Affaires :** Ne vous laissez pas entraîner dans l'inconnu.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6

Santé : Surveillez votre ligne. **Amour :** Une aventure ne pourrait vous apporter que des déceptions. **Affaires :** Améliorez votre situation qui n'est guère brillante.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vous conduisez trop vite, modérez votre allure. **Amour :** Ne froissez aucune susceptibilité. **Affaires :** Maîtrisez-vous et restez calme.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Faites une heure de marche par jour. **Amour :** Ne vous confiez pas trop. **Affaires :** Soyez bienveillants avec vos collègues.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Voyez un dentiste, n'attendez pas. **Amour :** Ne vous laissez pas emporter par la colère. **Affaires :** De nouvelles perspectives vous seront offertes.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Pratiquez un sport de détente. **Amour :** Ne dissimulez plus la vérité à l'être cher. **Affaires :** Vos projets et initiatives seront favorisés.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Ménagez votre cœur en évitant des exercices. **Amour :** Evitez les discussions qui dégénèrent en querelles. **Affaires :** Terminez rapidement le travail en cours.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Essayez de moins fumer. **Amour :** Soyez plus indulgent avec vos proches. **Affaires :** Ecoutez les critiques lorsqu'elles sont bonnes.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Votre estomac est à ménager. **Amour :** Faites preuve de tolérance pour apaiser les petits accrochages. **Affaires :** Soyez patient avec vos collègues nerveux.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Vos articulations sont rouillées, faites un peu d'exercicl. **Amour :** Montrez-vous plus réservé en société. **Affaires :** Etablissez un planning que vous suivrez.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Maux de tête à redouter, cherchez-en la cause. **Amour :** Montrez des preuves de votre attachement. **Affaires :** Voyez des personnes expérimentées.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle des conférences : 20 h 15, Récital Ramon Walter.

EXPOSITIONS. — **Musée d'archéologie :** Exposition archéologie et routes nationales.
Galerie des Amis des arts : Peintures de M. Campbell, D. Schinasi et Jelenkiewicz.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition L'Affaire Sacco et Vanzetti.
Galerie-Club : Exposition de photographies.
Hall du collège latin : Exposition de dessins d'enfants.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Arcades :** 15 h et 20 h 30, La Veuve Couderc. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, Dandy. 20 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, Klute. 18 ans.
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Le Décameron. 18 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, French connection. 16 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Un aller simple. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Sur un arbre perché.

PESEUX

Galerie 2016 : Haïm Kern, Paris, peintures, collages, gravures et dessins.
Cinéma de la Côte : 20 h 30, De l'or pour les braves.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 20 h 30, La Horse.

LA NEUVEVILLE

Galerie d'Art : Yvone Duruz, peintures, gouaches et aquarelles.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.00 Vroum
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Feu vert
18.30 (C) L'âme du pays
18.50 (C) Trois petits tours et puis s'en vont
19.00 (C) Courrier romand
19.10 Les Dernières Volontés de Richard Lagrange
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 Temps présent
22.00 (C) Apollo 16. Récupération
22.15 Premières visions
22.25 Plaisirs du cinéma
0.05 Téléjournal
(C) Portrait en 7 images
0.15 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

15.30 Da capo
17.00 La maison des jouets
17.30 (C) Eveil du printemps
18.15 Télévision éducative
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 Situation politique de la semaine
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Dans le secret des mers
21.05 Perspectives
21.50 Téléjournal
22.20 Sérieux s'abstenir
Télé-nuit

FRANCE I

10.30 Télévision scolaire
12.30 Midi trente
13.00 Télé-midi
14.00 Télévision scolaire
15.25 Emissions pour les enfants
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 Télé-soir
20.15 L'inconnue du vol 141
20.30 L'actualité en questions
21.30 L'Immortel

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) L'Ile au trésor
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Une femme qui a le cœur trop petit
22.10 (C) Italiques
23.10 (C) 24 heures dernière
23.20 (C) A propos

SVIZZERA ITALIANA

10.00 Per la scuola
11.00 Per la scuola
18.10 Per i piccoli
19.05 Telegiornale
19.15 Guten Tag
19.50 (C) 20 minuti
20.20 Telegiornale
20.40 Il Punto
21.40 Musica vaga e artificiosa
22.35 L'orchidea della Hawaï
23.25 Oggi alle camere federali
23.30 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, magazine féminin. 17.05, magazine olympique. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Er kann's nicht lassen. 21.50, Reichsstrasse 1. 22.35, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17.05, La Petite Maison. 17.30, informations, météo. 17.35, avant les Jeux olympiques de Munich. 18.05, plaque tournante. 18.35, Angelika Stegemann. 19.10, Okay, sailor, okay. 19.45, informations, météo. 20.15, star-parade. 21.45, bilan économique. 22.30, informations, météo.

CHAQUE MERCREDI; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18h,19 h, 22.30,23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, on cause on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, le carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.
16.05, le rendez-vous de 16 heures, Repartir à zéro. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, domaine privé. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.05, les freins à disques. 18.30, le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, faites fortune. 20.30, Samson et Dalila, opéra, musique de Camille Saint-Saëns. 23 h, club de nuit. 23.30, jazz-live. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, cours d'anglais de la BBC. 11 h, université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause on cause. 20.06, le théâtre en question. 20.30, écrit sur l'onde, visa pour mon pays, Ludwig Hohl. 21.15, musique pour les poètes. 21.30, entretien avec M. Paul-Emile Schazmann. 22.30, démons et merveilles. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, kaléidoscope municois. 9.30, disques des auditeurs. 10.05, radioscolaire. 10.20, Sonate. Scriabine. 11.05, compositeurs yougoslaves, musique variée. 12 h, les musiciens oberlandais. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, jeune fille suisse au pair à Paris. 14.30, musique populaire grecque. 15.05, de maison en maison.
16.05, lecture. 16.30, thé-concert. 17.30, Robinson Crusoé (1). 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, chœur d'église de Schwarzenberg. 20.15, musique champêtre et accordéon. 20.45, phonogramme 7205. 21.30, la vie de Boris Vian. 22.25, jazz d'hier et d'aujourd'hui. 23.30, divertissement populaire.

MOTS CROISES

Problème no 694

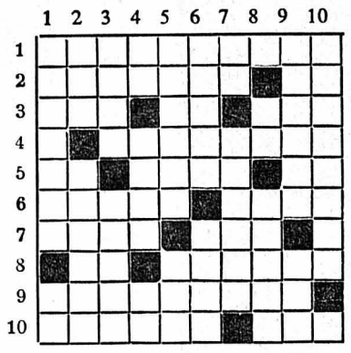

HORIZONTALEMENT

1. Offrande entière et généreuse. 2. Manifeste. — Symbole. 3. Vieille tige. — Ecarte au moins deux choses. — Forme d'avoir. 4. Célébrée en vers. 5. Il y a celui des moissons. — Se présente à toutes les élections. — Initiales de l'auteur de Jean-Christophe. 6. Se détourne. — Qui est estimé. 7. Mouvement folâtre. — Lettre grecque. 8. Pronom. — Familles nombreuses. 9. Leurs travaux servent aux assureurs. 10. Renard bleu. — On le vide en se mettant à table.

VERTICALEMENT

1. Poète grec. — Vit en Amérique. 2. Ornement sur le chapiteau. — Violes de ménestrels. 3. Retouche avec beaucoup de soin. — Fit mousser. 4. Note à l'envers. — D'un jour à l'autre. — Note. 5. Siège principal. — Abréviation princière. 6. Ion chargé négativement. — Exprimé. 7. Porte un autre nom. — Breuvage des dieux. 8. Se renouvelle en hiver. — Tirés au moyen d'un cordage. 9. Galère à trois rangs de rameurs. — Roi de Juda. 10. Ensevelis.

Solution no 693

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	O	U	V	E	R	N	A	I	L
2	R	■	R	E	V	E	I	L	L	E
3	A	G	A	R	■	P	O	■	E	S
4	V	A	N	■	M	U	R	S	■	I
5	E	L	E	V	E	■	T	O	G	O
6	S	E	■	I	L	S	■	B	O	N
7	■	R	E	T	I	A	I	R	E	S
8	D	I	V	A	■	C	L	E	T	■
9	R	E	E	L	I	R	E	■	H	A
10	U	N	■	E	V	A	S	E	E	S

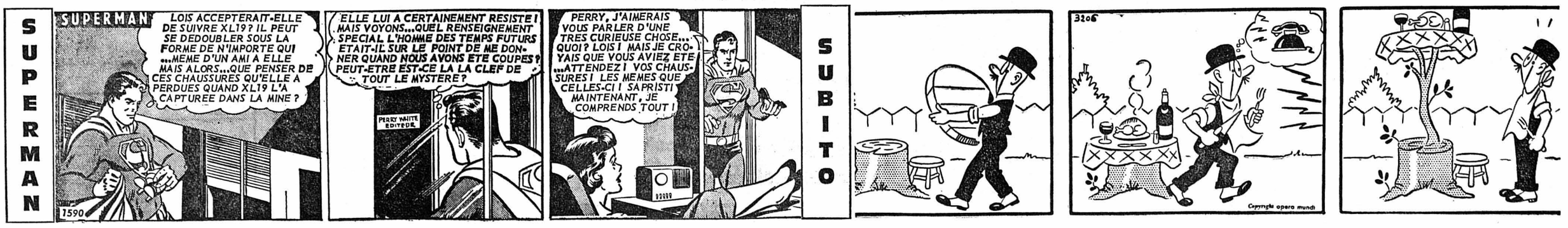

ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI-MERCREDI 15 h - SAMEDI-DIMANCHE-LUNDI 14 h 45
UN FILM EXCEPTIONNEL QUI VIENT DE REMPORTER LE GRAND PRIX DU CINÉMA FRANÇAIS

16 ANS

2me SEMAINE

L'UN DES TROIS GRANDS FILMS DE L'ANNÉE (France-Soir)

LA SIGNORET EST EXCELLENTE DELON N'A JAMAIS ÉTÉ MEILLEUR. (Minute)

UN FILM MAGNIFIQUE (L'Humanité)

UNE VEUVE DONT VOUS AURIEZ TORT DE FAIRE VOTRE DEUIL. (Canard Enchaîné)

LA VEUVE COUDERC

D'APRÈS LE ROMAN DE **GEORGES SIMENON**

ALAIN **DELON** SIMONE **SIGNORET**

DANS UN FACE À FACE EXPLOSIF

L'affrontement de deux monstres sacrés...

STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 h 30
JEUDI
SAMEDI-DIMANCHE 14 h 45

2me SEMAINE

UN « POLICIER » A HAUTE TENSION

KLUTE, UN « PRIVÉ » AUX NERFS D'ACIER, MÈNE L'ENQUÊTE !

18 ANS

JANE FONDA « OSCAR » DE LA MEILLEURE INTERPRÉTATION DE L'ANNÉE

UNE CALL-GIRL ENVOUTANTE...

DONALD SUTHERLAND (MASH)

remportent un très grand succès

DANS

KLUTE

UN MANIAQUE EST AU BOUT DU FIL...

REX

en V.O l'érotisme dans le monde

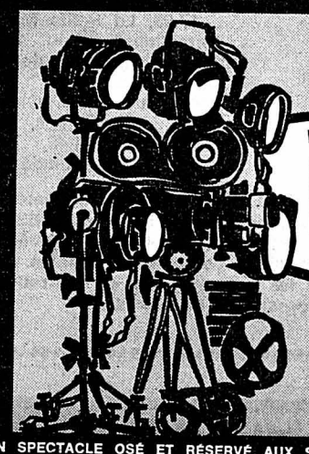

DÈS AUJOURD'HUI * SEXYCOLOR * TITRÉ FR.-ALL.-IT. * 20 ANS

DANDY, THE LOVE ANIMAL

L'ARISTOCHATTE DU «JET-SET» QUI ENTHOUSIASME CHACUN !

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ AUX SEULS ESPRITS MURS, QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, A L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS ! Cour cass. TF 14 07 61. SPECTATEURS PRÉVENUS : DIRECTION RÉFUTE TOUTE RESPONSABILITÉ !

HERNIE

opérée ou récidivée

Slipernia véritable **SLIP**

essais et renseignements :

Neuchâtel : Pharmacie Tripet, rue du Seyon 8, mardi 2 mai, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

La Chaux-de-Fonds : Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-Robert 57, mercredi 3 mai, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

Moutier : Pharmacie Greppin, rue Centrale 55, vendredi 5 mai, l'après-midi de 14 à 17 heures.

Saint-Imier : M. Voirol, Pharmacie du Vallon, rue Francillon 4, vendredi 5 mai, le matin de 9 à 12 heures.

bio

27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

L'ŒUVRE OSÉE DE BOCCACE PORTÉE À L'ÉCRAN PAR PIER PAOLO PASOLINI

Jeudi - vendredi et mardi	18 h 40 - 20 h 45	Dès 18 ans
Samedi	14 h 00 - 20 h 45 - 23 h 00	1re VISION
Dimanche	14 h 00 - 20 h 45	Faveurs suspendues
Lundi et mercredi	15 h 00 - 18 h 40 - 20 h 45	

Version originale sous-titrée à 18 h 40
Version française à toutes les autres séances

LE FILM QUI BAT TOUS LES RECORDS D'AFFLUENCE DANS LE MONDE ENTIER !

LE CANARD ENCHAINÉ : « Boccace vu, corrigé et mis en scène par Pasolini, je vous assure que ça vaut le déplacement. Evidemment, si vous êtes guindé, pisse-froid ou facilement choqué, abstenez-vous, car il y a des images qui montrent bien ce qu'elles veulent dire. C'est gaillard, truculent, grossier, mais plein de santé, de force, de drôlerie. Si Pasolini m'a nettement cassé les pieds avec ses deux derniers films, je rends ici les armes, son DECAMERON est splendide. »

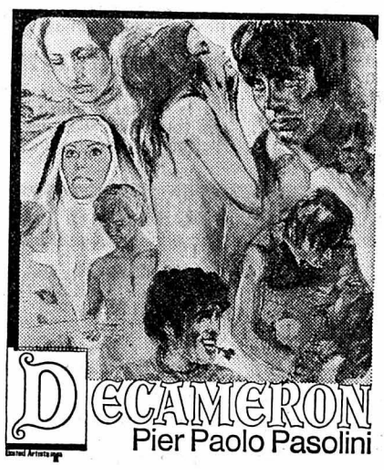

DECAMERON
Pier Paolo Pasolini

PALACE TÉL. 25 56 66

UN FILM DE JOSE GIOVANNI

UN ALLER SIMPLE

COULEURS

En grande première, un film de **JOSÉ GIOVANNI**

UN ALLER SIMPLE

avec

Jean-Claude BOUILLON - NICOLETTA

OTAVIA PICCOLO - RUFUS

Adaptation dialogue et mise en scène **JOSÉ GIOVANNI**

Tous les soirs à 20 h 30	JEUDI, MERCREDI, 15 h SAMEDI, DIMANCHE 14 h 45 - 17 h 30	16 ANS

APOLLO ✆ 25 21 12

En première vision couleurs

5 OSCARS 1972

... meilleur film de l'année
... meilleur acteur principal **GENE HACKMAN**
... meilleure mise en scène **WILLIAM FRIEDKIN**
... meilleur scénario et
... meilleur montage

FRENCH CONNECTION

APOLLO ✆ 25 21 12

La filière de la drogue...
... de la pure dynamite !

Jamais vu : une course poursuite auto - métro aérien à travers New-York ! ! !

Le film qui a bouleversé et écœuré l'Amérique !

Tous les jours, 15 h et 20 h 30 ● Samedi et dimanche, 14 h 45 et 20 h 30 ● 16 ans ● Faveurs suspendues

A l'état de neuf :

1 lit mural avec matelas de belle qualité ;

1 armoire Victoria frêne bruni ;

1 petite table

1 corbeille en osier avec coussin ;

1 tête d'entourage pour duvet.

Tél. 41 23 12, Colombier.

ŒILLETS PENDANTS DES GRISONS incomparablement grands et pleins, en 6 couleurs, plantes fortes à plusieurs pousses, la pièce Fr. 3.—

FUCHSIA nouveauté superbe la pièce Fr. 1.50

Marguerites blanches fleurissant toujours, pour fenêtres et balcons, la pièce Fr. 1.50

Jardinage d'expédition Muller, 9501 Wuppenau (TG)

Peinture-tapisserie travail rapide et soigné.

Tél. (038) 33 23 62 ou 33 50 02.

COUTURE retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR retouchés, réparés, etc. par spécialiste

Veston-Pantalon Toutes retouches **Pitteloud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel** Tél. 25 41 23.

spot BAR DANCING

Ruelle du Peyrou Neuchâtel 25 60 98

DIMANCHE 30 AVRIL 1972
Grande première en Suisse romande

ABI OFARIM et TOM WINTER jr

Entrée : Fr. 15.—
(1re consommation incluse)

Matinée : 15 heures (concert)
Soirée : 20 heures (danse)

Location : Hug & Cie, musique
SPOT-BAR

ARCADES 25 78 78

ENFANTS ADMIS

SAMEDI - DIMANCHE
LUNDI - 17 h 30

UNE NOUVELLE AVENTURE DES... ASTÉRIX, OBÉLIX, ABRARACOURCIX...

ASTERIX

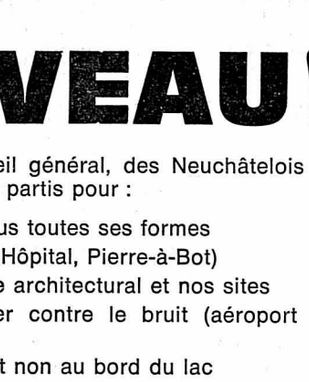

ET CLÉOPÂTRE

Tuyaux caoutchouc
Tuyaux plastique
Tuyaux pour conduites en terre
Tuyaux de drainage
Echantillons
Prix avantageux
Vente directe

r.d. wyder
✆ 021/56 42 77
1699 Bossonnens

ATTENTION !

ENFIN DU NOUVEAU !

En vue des élections au Conseil général, des Neuchâtelois se sont unis sans considération de partis pour :

— défendre l'environnement sous toutes ses formes
— protéger la nature (Bois-de-l'Hôpital, Pierre-à-Bot)
— sauvegarder notre patrimoine architectural et nos sites
— enrayer la pollution et lutter contre le bruit (aéroport du Grand-Marais !)
— obtenir une N 5 en tunnels et non au bord du lac

Ils ont formé le « Mouvement populaire pour l'environnement » et déposé une liste orange, No 4, portant 16 noms.

Si vous voulez que ces principes soient défendus sans compromissions par des représentants indépendants, votez **la liste orange** les 6 et 7 mai.

M.P.E.

VOLS JUBILÉ

25 ans de qualité

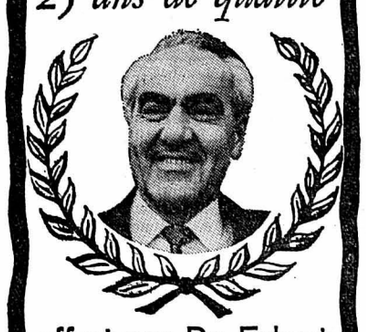

offert par Dr. Erhart
prix sensationel

MAJORQUE

1 semaine Fr. 250.-

Vol par avion Super-Jet
7 jours de pension complète

16 au 23 avril
23 au 30 avril
30 avril au 7 mai

Attention: Tous les vols antérieures étaient complets.

Programme spécial et inscriptions par:
Universal Air Tours Bâle
Steinenvorstadt 40 Téléphone (061) 22 15 44

Lugano au printemps
Kocher's
Hôtel Washington

6903 Lugano
Situation tranquille, vue.
Grand parc, parking et garages.
Rénovation complète. Ascenseur.
Cuisine soignée.

Forfaits avantageux de Fr. 31.— à Fr. 37.— ; avec bain et W.-C., de Fr. 38.— à Fr. 42.—.

Famille Kocher. Tél. (091) 2 49 14.

ef ÉCOLE DE VACANCES

Etudiants,

La nouvelle formule de vos vacances !

Etude et détente en même temps, grâce **aux cours linguistiques d'été en Allemagne, Autriche et Angleterre.**

Contre envoi du bon ci-dessous, nous vous adresserons volontiers notre programme 1972.

Nom :

Adresse :

No postal - Domicile :

FAN

A retourner à :

ef Ecole de vacances
Chemin de Somais 28, 1009 Pully-Lausanne. Tél. (021) 29 65 44.

A Neuchâtel et dans la région

Le législatif de Corcelles-Cormondrèche devra-t-il se réunir encore une fois pour adopter les comptes?

De notre correspondant :
Le Conseil général de Corcelles-Cormondrèche, sous la présidence de M. Paul Fallet, a examiné les comptes de l'exercice 1971. Au préalable, le président du Conseil communal, M. Pierre Duckert, a précisé que, pour les travaux du passage sous-voie de la Nicole, les devis avaient été respectés. Le problème des arriérés d'impôts est en passe d'être résolu, mais le nouveau plan comptable imposé par l'Etat n'est pas assez clair et ne permet pas des comparaisons valables.

Du côté radical, l'on se préoccupe de l'enlèvement des déchets de jardins, notamment des cailloux, de l'aménagement de la nouvelle place du cimetière ; il serait opportun aussi que le Conseil communal donnât plus d'explications pour divers postes des dépenses extraordinaires. Sur les bancs libéraux on réclame à nouveau la pose de barrières au passage à niveau des Nods ; le mur de la cour de la salle de gymnastique devrait être refait : à ce sujet, le Conseil communal examine la possibilité de créer à cet emplacement un hangar pour la protection civile ; la circulation est dangereuse au chemin des Vernets et le Conseil communal prendra des mesures ; enfin, les devis pour les dépenses extraordinaires devraient être mieux étudiés et correspondre aux dépenses effectives.

Le groupe socialiste quant à lui rappelle le problème de la revalorisation des traitements et de l'assurance maladie du personnel communal ; les WC publics de Cormondrèche sont inondés et il faudra y remédier ; enfin, les subventions aux sociétés locales pourraient être augmentées, question qui sera reprise lors de l'examen du budget.

LES AMORTISSEMENTS, MIROIR AUX ALOUETTES ?

Un débat s'est engagé sur le problème de certains amortissements. En ne mentionnant pas tel ou tel amortissement, le déficit pourrait être réduit. Un membre du ralliement demanda la suppression d'amortissements de 58.000 fr. aux dépenses du service des eaux. Pourquoi taxer à ce point ce chapitre des comptes alors qu'en réalité des taxes importantes ont été encaissées ? Le Conseil communal répondit qu'il avait essayé, mais en vain, par des démarches auprès du contrôle des communes, de faire supprimer ce poste d'amortissements.

Un libéral souhaita que l'on fasse des comparaisons avec d'autres communes et un autre estima qu'une requête auprès du Conseil d'Etat pourrait aboutir à un résultat différent de celui du contrôle des communes. L'administration applique peut-être d'une manière trop rigide un décret du Grand conseil. Finalement, à une très forte majorité, sans opposition, le Conseil général a décidé de supprimer des comptes ce poste d'amortissements de 58.000 fr., ce qui réduit d'autant le déficit.

Autre amortissement contesté : celui du compte exercice clos de 65.000 francs. Un membre du ralliement en demanda la suppression. Le Conseil général sera moins catégorique sur ce point. Il vota cette suppression par 18 voix contre 8 principalement libérales. Le déficit de la commune est ainsi réduit des deux sommes de 58.000 et 65.000 fr. et ramené de 210.000 fr. à 87.000. Par cette décision, le Conseil général s'est manifestement distancé des directives du plan comptable imposé par l'Etat. Celui-ci homologuera-t-il la décision du législatif de la Côte ? Il est possible que non. Dans ce cas, le Conseil général serait à nouveau convoqué pour modifier sa décision. Notons que la question des amortissements a déjà fait couler beaucoup d'encre. Il y a deux ans, le Grand conseil a déterminé une politique d'amortissements identiques pour l'Etat et les communes. Il existe ainsi une base systématique et obligatoire et une certaine rigidité des taux d'amortissement, dont les limites minimum sont définies. Le Conseil d'Etat avait d'ailleurs eu ce projet quatre ans sur le métier et le Grand conseil l'avait renvoyé à une commission avant de l'adopter non sans réserves.

Le Conseil général passa ensuite à l'examen du nouveau règlement pour le service de défense contre l'incendie présenté par une commission présidée par M. Erhard Wittwer (rall.). Celui-ci répondit à diverses questions et le règlement fut adopté à l'unanimité. Le Conseil général aura ainsi durant cette législation révisé quatre règlements : règlement général de commune, police, service des eaux et défense contre l'incendie. Le président passa ensuite en revue les faits marquants de ces quatre dernières années. Nous y reviendrons. Il félicita deux membres des Conseils qui ne se représentent plus : M. Georges Junod (soc.) qui a siégé pendant 40 ans au Conseil général et qui en fut six fois le président et M. Jean-Louis Perret qui se retire après 36 ans de vie politique dont 20 passées au Conseil communal. L'un et l'autre ont reçu une channe.

Une cyclomotriste fait une chute

Hier à 17 h 48, au guidon de son cyclomoteur, Mlle C. Schaeppi, de Neuchâtel, roulait rue des Graviers. Pour une raison indéterminée, elle fit une chute. Elle dut être conduite à l'hôpital des Cadolles souffrant d'une commotion et de blessures superficielles.

Enfant renversé

Hier vers 19 h, M. M. Schutz, de Neuchâtel, circulait au volant de sa voiture rue des Parcs en direction ouest. A la hauteur du restaurant, s'élançant inopinément du trottoir sud, la petite A.-M. Galluzo, 1964, vint se heurter au véhicule. Elle dut être transportée à l'hôpital, souffrant de plaies diverses.

Après son assemblée, l'ADEN a visité le château de Valangin et la Collégiale

L'assemblée générale de l'ADEN (Association pour le développement de Neuchâtel) qui s'est déroulée hier soir sous la présidence de M. Georges Béguin avait pris possession de la grande salle de la Cité universitaire qui fut, pour plus d'un membre présent, une révélation. Assemblée purement administrative, empressons-nous de le dire, mais qui fut suivie d'une intéressante causerie illustrée.

En ouvrant la soirée, M. Béguin, après avoir salué la présence du président du Conseil communal, M. Jean-Claude Duvanel, et de deux membres d'honneur de l'ADEN, anciens présidents MM. Carl Ott et Georges Droz, a rendu hommage à la mémoire de trois membres décédés, Olivier Cornaz, Camille Brandt et Eddy Bauer.

Au chapitre de l'activité de l'institution, le directeur de celle-ci, M. Alex Billeter, plutôt que de revenir sur le rapport envoyé à chaque membre, et dont nous avons publié de très larges extraits récemment, tourna son regard vers le proche avenir pour rappeler l'ouverture au public du belvédère de la tour des prisons, le plus beau point de vue sur Neuchâtel et la région, la revision du principe de la taxe de séjour à l'étude, le très proche voyage inaugural de la « Ville de Neuchâtel » et le centenaire de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, l'ouverture, le 1er mai, de la nouvelle auberge de jeunesse au Suchiez et la mise en pratique, par un groupe d'hôteliers, au profit de tous les établissements qui veulent bien y collaborer, d'une centrale téléphonique de réservation des chambres d'hôtels à Neuchâtel et dans la région.

Dans la discussion sur le budget et les comptes, le président souligna la réjouissante subvention de la ville de Neuchâtel à l'ADEN qui, budgétée à 50.000 fr. pour 1971 s'est finalement élevée à 65.000 fr. tandis qu'elle figure au budget 72 pour une somme de 75.000 fr. Et le président de remercier les autorités exécutives et législatives de leur appui.

Enfin une série de membres du comité furent confirmés dans leur mandat jusqu'en 1975 tandis que huit nouveaux ont été élus hier soir. Il s'agit de MM. André Burry, secrétaire général ; Pierre-A. Debrot, architecte, représentant des PSAS ; Gaston Gaschen, directeur des Câbles de Cortaillod ; Blaise de Montmollin, avocat et notaire ; Gilbert Pacozzi, président de la section neuchâteloise ; de la Société suisse des hôteliers (SSH) ; Raymond Péclard, chef d'exploitation des T.N. ; Maurice Pointet, directeur ; et André Wavre, ingénieur.

En guise de dessert, le professeur Jean Borel présenta deux diaporamas « Le Château de Valangin » et « Le cénotaphe des comtes de Neuchâtel » dont c'est le 60me anniversaire, travail réalisé par des élèves du Mail au titre des ACO (activités complémentaires à option), fruit de la réforme scolaire.

Des photos en couleurs accompagnées d'un texte souligné de musique, telle fut cette séance audio-visuelle qui illustrait parfaitement ces cours variés et enrichissants à plus d'un titre.

Franz Hohler : la musique et les mots

Franz Hohler offre au public romand une occasion merveilleuse de découvrir une culture qui reste pour la plupart dissimulée sous le rideau des préjugés. Et bien que s'adressant en allemand à un public de même langue, il a réservé aux francophones quelques découvertes plaisantes.

Franz Hohler est un conteur, et en digne émule de La Fontaine — dont il lit d'ailleurs une fable — il est un peu moraliste ; un moraliste gai, mais parfois grinçant, qui emballe dans les joyeux papiers du rire les pilules amères. Amoureux de l'abracadabrant, du farfelu, ou du simple nonsens, il ne s'éloigne pourtant jamais beaucoup des choses simples, des gens, qu'il cerne de mots vivaces et chantants.

Les mots ne valent pas pour lui par leur seule signification, mais bien plus par leur musique : leur rythme et leur sonorité. Et ceci aussi bien en allemand qu'en italien ou en français ! Il les assemble par cadence, les couleurs s'ajoutent les unes aux autres pour donner à ses histoires climat et densité. Il en crée même entièrement, pour le seul plaisir de les entendre sonner,et seule l'intonation peut en laisser supposer le sens. Il se livre à ce périlleux exercice en français, ce qui révèle un sens linguistique étonnant. Il est fort bon musicien, et son jeu de violoncelle ou de contrebasse dépasse celui d'un simple arrière-plan musical.

Son aisance à assimilier une langue se révèle aussi dans un récit (ou plutôt une accumulation d'images) consacré à l'Italie, qu'il fait éclore avec ses bruits et ses odeurs, son pittoresque et ses travers par la seule verve des mots et de son violoncelle.

Le plus révélateur de ses numéros sur sa démarche profonde est sans doute le « Concerto pour mot et machine à écrire » où sont réunies les caractéristiques qui font de Franz Hohler un maître du genre : une précision technique à toute épreuve, une inspiration attachée à la réalité, pourtant sans vulgarité ni complaisance, une construction rigoureuse propre à donner un impact vigoureux à ses inventions.

Tant d'exigence pour rire, c'est peut-être trop ? Je ne le crois pas : rien n'est si déplaisant que le rire contraint, ou trop facile. Franz Hohler ne distille pas celui-là, et pour y échapper il use avec intelligence de bons instruments. Il réussit pleinement et distribue du bon temps de qualité.

C. G.

VALAIS

Prix de la fondation divisionnaire Runzi au prieur Johannes Siegen

(c) Mercredi en fin d'après-midi, pour la première fois « le prix de la fondation divisionnaire Ruenzi » a été attribué. La cérémonie a eu lieu à Bluche près de Montana où demeure le créateur de cette fondation dont la présidence est assurée par M. Wolfgang Lorétan, président du gouvernement.

Ce prix a été attribué à l'un des Valaisans les plus authentiques et les plus attachants : le prieur Johannes Siegen, de Kippel dans le Lœtschental. Ce prix est destiné à récompenser le vaillant ecclésiastique pour tout ce qu'il a fait pour la sauvegarde du patrimoine spirituel de son canton. Le prieur Siegen qui marche sur ses 86 ans et fêtera cette année ses 60 ans de prêtrise a passé sa vie à compulser les vieux documents, écrire, lutter pour la sauvegarde des traditions du Valais authentique, tout en se donnant sans compter à son ministère.

On lui doit plus de 350 publications, livres, brochures, études, guides, consacrés surtout au Haut-Valais et plus spécialement au Lœtschental.

Valais : découverte macabre

MONTHEY (ATS). — Depuis plusieurs semaines, des recherches étaient entreprises pour retrouver un pensionnaire des établissements de Malevoz, M. Albert Zenklusen, haut-valaisan d'origine. Mercredi, le corps du malheureux a été découvert dans un endroit escarpé de la région de Monthey.

SUISSE ALÉMANIQUE

Journée inoubliable pour 600 jeunes invalides

(c) Six cents jeunes invalides, venus de toute la Suisse, ont pris mercredi le chemin de Lucerne, pour participer à une excursion, financée par un importeur d'huiles minérales, les CFF, la compagnie des vagons-restaurants, ainsi que par d'autres entreprises de transports de notre pays. Les jeunes gens et enfants ont passé une journée inoubliable, car pour la plupart d'entre eux le voyage en train de leur domicile à Lucerne était synonyme de premier voyage en train. A Lucerne, les nombreux petits voyageurs, tous des paralysés cérébraux, ont pris place sur le « Saint-Gothard », un des bateaux de la compagnie de navigation sur le lac des Quatre-Cantons. Après un repas pris à bord, les enfants, adolescents et leurs accompagnants ont visité la Maison suisse des transports, avant de regagner leur domicile par la voie ferrée.

VAUD

YVERDON

Hideux personnage condamné

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon a condamné un Payernois accusé de nombreuses infractions contre le patrimoine et les mœurs. Il s'agit de R. T., qui s'est livré ces dernières années, à plusieurs ébats contre nature. Il déroba par ailleurs, dans des saunas qu'il fréquentait une somme de 2000 fr. environ et avoua avoir entretenu des relations coupables avec des adolescents dont il donna une liste de noms assez impressionnante ! Le représentant du ministère public a requis une peine de deux ans et demi de prison. Finalement, dans son jugement le tribunal a condamné R. T., pour délit d'outrage public aux mœurs, publications obscènes, à dix mois de prison, moins 132 jours de préventive, plus les frais.

POMY

Cyclomotoriste blessé

(c) Le jeune Rémy Vuillemin, âgé de 15 ans, qui circulait à cyclomoteur dans les environs du village de Pomy, a fait une chute au cours de laquelle il s'est fracturé le crâne. La victime a été hospitalisée à la clinique de la rue du Four.

Autour du monde en quelques lignes

Drame d'Ancenis : chauffeur inculpé

NANTES (AP). — M. Etienne Davy, 33 ans, le chauffeur du poids-lourd qui a percuté mardi après-midi dans la Loire-Atlantique, une camionnette transportant 15 personnes, dont 12 ont été tuées et deux grièvement blessées, a été inculpé mercredi soir d'homicide involontaire par le procureur de la République de Nantes et écroué.

Fin des pourparlers inter-allemands

BERLIN (AP). — Les négociations relatives au trafic entre les deux Allemagnes ont pris fin mercredi soir.

Un communiqué conjoint de M. Egon Bahr, secrétaire d'Etat ouest-allemand et de son collègue est-allemand. M. Michael Kohl, qui ont mené les pourparlers, déclare que la conclusion du traité se fera à une date non précisée à Bonn après son acceptation par les deux gouvernements.

Le communiqué ajoute qu'un accord couvrant le règlement des dommages causés par des accidents de la route a été signé mercredi par des représentants autorisés du ministère est-allemand des finances et du ministère ouest-allemand de la justice. L'accord a pris effet dès la signature.

ECONOMIE ET FINANCES

Les rendements des obligations sous la loupe

RENDEMENT MOYEN BRUT A L'ÉCHÉANCE DES EMPRUNTS DE DÉBITEURS SUISSES

Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

	1971-72								
	30.12.68	30.12.69	30.12.70	30.12.71	22.3.	29.3.	5.4.	12.4	19.4.
Confédération	4,22	5,36	5,59	4,70	4,15	4,31	4,32	4,41	4,43
Cantons	4,75	5,53	5,96	5,08	4,57	4,68	4,70	4,79	4,81
Communes	4,86	5,58	6,06	5,18	4,71	4,82	4,83	4,91	4,94
Transports	5,28	5,89	6,37	5,52	4,98	5,12	5,09	5,28	5,23
Banques	4,80	5,58	6,03	5,17	4,64	4,75	4,75	4,83	4,85
Sociétés financières	5,30	6,54	6,34	5,88	5,39	5,51	5,49	5,56	5,57
Forces motrices	5,02	5,84	6,17	5,21	4,60	4,73	4,78	4,91	4,93
Industries	5,18	5,85	6,35	5,81	5,36	5,54	5,48	5,55	5,54
Rendement général	**4,82**	**5,68**	6.03	**5,19**	**4,64**	**4,76**	**4,79**	**4,88**	**4,90**

(Communiqué par la Société de Banque Suisse)

Structure du commerce extérieur de la Suisse en mars 1972

Par rapport au mois correspondant de 1971, ce sont les entrées de biens de consommation (total : 1040,9 millions de francs) qui accusent, dans la période considérée, comme dans les six mois écoulés, l'augmentation la plus forte (+ 11,4 %). Les arrivages de biens d'équipement (total : 528,1 millions) marquent une avance de 2,1 %, tandis que les achats de produits énergétiques (total : 134,9 millions), de matières premières et demi-produits (total : 1093,7 millions de francs) ont régressé de 17,7 % et de 3,6 %.

L'expansion notée pour les exportations provient de tous les groupes de marchandises classées selon l'emploi. Ainsi, par rapport à mars 1971, les ventes de matières premières et demi-produits (total : 904 millions de fr.) ont augmenté de 15 %, celles de biens de consommation (total : 650,7 millions) de 7,6 % et les sorties de biens d'équipement (total : 734,7 millions) de 7,2 %. Les envois de produits énergétiques (total : 3,6 millions), peu importants, se sont accrus de trois dixièmes.

Dans le mois en revue, les importations en provenance des Communautés européennes ont augmenté de 56,4 millions de francs ou de 3,4 % par rapport à mars 1971. Les envois de l'Association européenne de libre-échange ont fléchi de 1,7 million de francs ou de 0,3 %. Nos importations des pays d'outre-mer se sont resserrées de 5,3 millions ou de 1,1 %.

Par rapport à la période correspondante de l'année précédente, les exportations vers la CEE se sont développées de 84,9 millions de francs ou de 10,7 %. Les ventes à l'AELE ont augmenté de 41,1 millions ou de 8,9 %. Parmi les autres pays européens, les expéditions vers la Pologne, l'Union soviétique et l'Espagne se sont élargies, pendant que les fournitures à la Tchécoslovaquie ont sensiblement régressé. Les exportations vers les pays d'outre-mer accusent une avance de 60,5 millions de francs ou de 9,6 %.

D'une année à l'autre, le déficit de la balance commerciale avec la CEE est descendu de 28,5 millions ou de 3,3 % pour se fixer à 828,4 millions. Notre négoce avec l'AELE laisse un excédent d'importation de 3,7 millions, alors que le surplus était encore de 46,5 millions en mars 1971. Nos échanges avec les pays d'outre-mer présentent un solde actif de 200,7 millions de francs, supérieur de 65,8 millions ou de 48,8 % à celui du même mois de l'année précédente.

LIVRETS DE DÉPÔT
4 1/2 %
LIVRETS JEUNESSE ET RETRAITE
5 1/4 %
IMEFBANK
Agence de Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 13 ✆ 24 08 36

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	25 avril	26 avril
Banque nationale	570.— d	570.— d
Crédit foncier neuchât.	710.— d	710.— d
La Neuchâteloise as. g.	1650.— d	1670.— d
Gardy	150.— d	145.— d
Cortaillod	2875.— d	2900.—
Cossonay	2100.— d	2100.— d
Chaux et ciments	620.— d	620.— d
Dubied	1925.— o	1925.— o
Ciment Portland	3400.— d	3400.— d
Interfood port.	7000.— d	7050.— d
Interfood nom.	1290.— d	1330.— o
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	680.— d	680.— d
Paillard port.	340.— d	340.— d
Paillard nom.	90.— d	90.— d
LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1175.—	1180.—
Crédit foncier vaudois	860.—	860.—
Innovation	425.—	425.—
Romande d'électricité	—.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	—.—	510.—
La Suisse-Vie ass.	2800.—	2750.— d
Zyma	3175.—	3175.—
GENÈVE		
Grand Passage	600.—	600.—
Charmilles port.	850.—	840.— d
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	425.—	430.—
Physique nom.	340.—	340.—
AKZO	78.25	77.50
Philips	56.25	56.50
Royal Dutch	138.—	138.50
Monte-Edison	4.45	4.50
Olivetti priv.	13.40	13.50
Allumettes B	—.—	—.—
S. K. F. B.	336.—	—.—
BALE		
Pirelli internat.	251.—	255.— d
Bâloise-Holding	221.— d	221.— d
Ciba - Geigy port.	2860.—	2845.—
Ciba - Geigy nom.	1560.—	1560.—
Ciba - Geigy bon	2585.—	2540.—
Sandoz	4890.—	4930.—
Hoffmann-L. R. 110	19350.—	19450.—
ZURICH		
Swissair nom.	595.—	593.—
Swissair port.	704.—	703.—
Union banques suisses	4280.—	4270.—
Société banque suisse	4200.—	4190.—
Crédit suisse	3950.—	3950.—
Bque Hyp. com., port.	1470.— d	1470.— d
Bque Hyp. com., nom.	1380.— d	1380.— d
Banque pop. suisse	2380.—	2370.—
Bally	1290.—	1290.— d
Electro Watt	2925.—	2930.—
Motor Colombus	1650.—	1605.—
Italo-Suisse	279.—	276.—
Réassurances Zurich	2325.—	2340.—
Winterthour ass. nom.	1030.—	1020.—
Zurich ass.	5500.—	5500.—
Alu. Suisse port.	1975.—	2030.—
Alu. Suisse nom.	880.—	920.—
Brown Boveri	1255.—	1250.—
Saurer	1610.—	1630.—
Fischer	1290.—	1290.—
Landis & Gyr	1420.—	1420.—
Lonza	2140.—	2160.—
Nestlé port.	3725.—	3770.—
Nestlé nom.	2145.—	2135.—
Sulzer	3530.—	3540.—
Oursina port.	—.—	—.—
Oursina nom.	—.—	—.—
Alcan	83.50	82.75
Am. Tel & Tel.	166.50	165.50
Canadian Pacific	56.50	55.75
Du Pont	656.—	650.—
Eastman Kodak	455.—	446.—
Ford Motor	281.50	275.—
General Electric	262.—	260.50
General Motors	315.—	309.—
I.B.M.	1484.—	1469.—
International Nickel	132.—	130.50
Kennecott	97.25	95.75
Litton	63.—	63.—
Std Oil New-Jersey	274.—	272.—

	25 avril	26 avril
Union Carbide	187.—	183.—
U. S. Steel	122.50	120.50
Machines Bull	63.—	63.25
Italo-Argentina Cia	52.50	52.—
Sodec	80.50	80.50
A. E. G.	203.50	200.—
Farben. Bayer	175.50	176.50
Farbw Hœchst	198.—	197.50
Mannesmann	226.—	224.—
Siemens	318.—	318.—
PARIS		
Air Iliquide	413.—	412.—
Aquitaine	591.—	585.—
Cim. Lafarge	240.—	237.—
Citroën	95.90	91.50
Fin. Paris Bas	268.50	265.50
Fr. des Pétr.	229.50	228.—
L'Oréal	2075.—	2002.—
Machines Bull	81.—	80.—
Michelin	1470.—	1460.—
Péchiney	162.10	159.50
Perrier	293.50	290.20
Peugeot	358.50	345.—
Rhône - Poulenc	185.—	182.60
Saint-Gobain	181.—	175.10
LONDRES		
Anglo American	314.50	317.—
Brit. & Am. Tobacco	306.50	305.50
Brit. Petroleum	497.50	492.50
De Beers	283.50	286.50
Electr. & Musical	217.—	216.—
Imp. Chemical	252.—	249.—
Imp. Tobacco	117.50	117.50
Rio Tinto	224.50	223.50
Roan C.M.	228.—	230.—
Shell Transp.	292.—	291.—
Western Hold.	827.50	827.50
Zam. Anglo-Am.	196.—	192.50
FRANCFORT		
A. E. G.	166.50	166.—
Audi NSU	—.—	
Bad. Anilin	161.10	165.—
B. M. W.	203.— o	205.— o
Daimler	400.— o	407.—
Deutsche Bank	323.50	324.—
Dresdner Bank	262.—	266.50
Farben. Bayer	145.50	146.—
Hœchst. Farben	161.—	163.—
Karstadt	391.—	
Kaufhof	286.—	284.50
Mannesmann	185.20	185.90
Siemens	261.80	262.50
Volkswagen	151.50	153.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK	25 avril	26 avril
Allied Chemical	33-7/8	34-1/8
Allumin. Americ.	52-5/8	53-1/4
Am. Smelting	21-1/2	21-1/2
Am. Tel. & Tel.	42-7/8	42-5/8
Anaconda	19-7/8	19-3/4
Bœing	22-1/4	22-1/4
Bristol & Myers	58-1/4	158-3/4
Burroughs	166-1/8	168
Canadian Pacific	15	15
Caterp. Tractor	55	54-3/8
Chrysler	33-3/4	33-5/8
Coca-Cola	124-3/4	126-1/2
Colgate Palmolive	64-1/8	63-1/4
Control Data	62	62-3/4
C.P.C. Int.	35-1/8	35-1/8
Dow Cheminal	93-1/2	92-1/2
Du Pont	169-1/4	168-3/4
Eastmann Kodak	114-1/2	116-1/2
Ford Motors	71-1/2	70-1/2
General Electric	67-5/8	66-5/8
General Foods	28-1/2	28-3/8
General Motors	80-3/8	79-7/8
Gilette	44	43-3/8
Goodyear	31-3/8	31-1/8
Gulf Oil	25-1/8	25-1/4
I.B.M.	382	380
Int. Nickel	33-3/8	33-1/4
Int. Paper	38-3/4	38-1/2
Int. Tel. & Tel.	55-3/8	54-1/2
Kennecott	24-1/2	24-1/4
Litton	16-1/4	16-1/2
Merck	45-1/4	44-1/2
Minnesota Mining	143-1/4	41
Mobil Oil	50-1/8	51-1/4
Monsanto	53-5/8	53-1/2
National Cash	30-1/8	30-1/4
Panam	14-3/4	15
Penn Central	4-3/4	4-7/8
Philip Morris	86-3/4	88
Polaroïd	123-3/4	131
Procter Gamble	87-1/2	88-1/4
R.C.A.	38-1/4	38
Royal Dutch	35-3/8	35
Std Oil Calif	55	55
Std Oil New-Jersey	70-1/8	70
Texaco	30-1/4	30-5/8
T.W.A.	52	52
Union Carbide	47-3/4	58-3/4
United Aircraft	37-3/4	48-1/8
U.S. Steel	31-5/8	30-5/8
Westingh. Elec.	52-1/8	52.—
Woolworth	39-7/8	39-5/8
Xerox	135-3/4	134-1/2

Indice Dow Jones

	25 avril	26 avril
industrielles	946.49	946.94
chemins de fer	263.08	260.78
services publics	108.48	108.64
volume	17.030.000	17.710.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

Après une ouverture hésitante, une hausse a été enregistrée mercredi à la clôture de la Bourse de New-York. L'activité a été importante.

Un certain optimisme s'est manifesté à propos du discours attendu du président Nixon concernant le Viet-nam.

Cours des billets de banque étrangers du mercredi 26 avril 1972

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.95	10.25
U.S.A. (1 $)	3.80	3.90
Canada (1 $ can.)	3.80	3.90
Allemagne (100 DM)	119.50	122.50
Autriche (100 sch.)	16.50	16.90
Belgique (100 fr.)	8.65	8.95
Espagne (100 ptas)	5.80	6.10
France (100 fr.)	77.50	80.50
Danemark (100 cr. d)	54.—	57.—
Hollande (100 fl.)	119.—	122.—
Italie (100 lit.)	—.64½	—.67
Norvège (100 cr. n.)	57.—	60.—
Suède (100 cr. s.)	79.—	82.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	50.—	54.—
françaises (20 fr.)	47.—	51.—
angl. (1 souv. anc.)	53.—	57.—
angl. (1 souv. nouv.)	46.—	50.—
américaines (20 $)	280.—	300.—
Lingots (1kg)	6100.—	6200.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Les réserves monétaires du monde occidental ont progressé de 70 %

De fin décembre 1969 à fin janvier 1972, les réserves monétaires du monde occidental ont passé de 78 à 133 milliards de dollars, indique l'Union de banques suisses dans ses « Notices économiques ». A cette augmentation de 70 % ne correspond qu'une extension de 27 % du commerce international. La création très importante de liquidités, ces deux dernières années, est en grande partie responsable de la forte inflation des coûts et des prix qui se manifeste dans pratiquement tous les pays industrialisés.

En même temps qu'elles s'accroissaient, les réserves monétaires internationales ont vu leur composition se modifier profondément. Alors que les stocks d'or monétaire, avec 39 milliards de dollars, et les positions créditrices envers le Fonds monétaire international, avec 7 milliards de dollars à peine, demeuraient pratiquement inchangés, les réserves de change ont progressé de 32 milliards pour atteindre 78 milliards de dollars. Cet accroissement de près de 150 % provient de la forte augmentation, due à la faiblesse du dollar, des avoirs en dollars de plusieurs banques centrales européennes et de la banque du Japon. En plus de l'augmentation considérable des avoirs en dollars hors des Etats-Unis, le potentiel de liquidités internationales s'est encore accru par l'attribution de droits de tirage spéciaux pour plus de 9 milliards de dollars à 112 Etats membres du Fonds monétaire international.

Créés par tranches annuelles de trois milliards de dollars environ, ces instruments de crédit ont été attribués à raison d'un tiers aux pays industrialisés d'Europe, d'un quart aux Etats-Unis et d'un quart aux pays en voie de développement d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique.

Le bijoutier de confiance
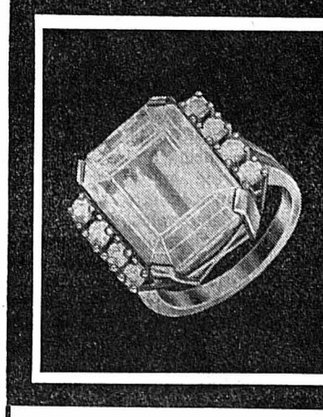
F. Robert
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
ORFÈVRERIE
RUE DU SEYON 5
TÉTÉPHONE (038) 25 28 32
NEUCHATEL

Les chrétiens-démocrates allemands sont partis à l'assaut du gouvernement Brandt

BONN (AFP). — C'est par une vive attaque contre la politique financière et économique du gouvernement Brandt que M. Katzer, ancien ministre chrétien-démocrate du travail, a ouvert mercredi devant le Bundestag, le débat sur le budget de la chancellerie. Ce débat sera sanctionné aujourd'hui par un vote de défiance constructive, déposé par l'opposition chrétienne-démocrate contre le chancelier Willy Brandt.

M. Kataze a notamment reproché, en des termes très durs, au gouvernement socialiste-libéral d'avoir pratiqué consciemment une politique de déficit budgétaire qui a activé l'inflation des prix et pénalisé les classes les plus modestes de la société.

Mais, certains mouvements de grève ont lieu outre-Rhin pour soutenir la politique du chancelier. Ici, un débrayage à Oberhausen.
(Téléphoto AP)

Auparavant, une vive controverse avait opposé des membres de la coalition gouvernementale et l'opposition chrétienne-démocrate sur la question de la motion de censure. Des porte-parole des chrétiens-démocrates ont reproché en particulier à la SPD et au FDP de tenter de manipuler le scrutin secret de jeudi et de faire pression sur un certain nombre de députés hésitants. Les réactions des porte-parole de la coalition gouvernementale ont été très vives. .M. Ertl, ministre de l'agriculture (libéral) n'a pas hésité à dire que « l'Etat fédéral se trouvait dès à présent dans une crise grave ». Il a accusé pour sa part la CDU-CSU d'essayer de « constituer des majorités au Bundestag » par des offres faites à certains députés.

TOUT LE MONDE SUR LE PONT

Les trois partis représentés au Bundestag ont demandé à tous leurs députés d'être présents pour ce débat décisif. Du côté des partis de la coalition gouvernementale, le ministre de la défense, M. Schmidt, qui se remet d'une infection virale et un autre député social-démocrate, victime il y a quelques jours d'un accident de la circulation, se trouvent dans la salle. Le groupe libéral est «presque » au complet. M. Kienbaum, qui est un des députés qui ont réservé leur décision, était assis mercredi au sein de son groupe parlementaire. En revanche, le baron von Kuhlmann-Stumm, autre libéral indécis pour le scrutin de jeudi, ne participe pas au débat, de même que M. Helms, qui a démissionné du parti libéral dimanche dernier.

Sont également présents pour l'opposition chrétienne-démocrate, le candidat chancelier Rainer Barzel, les deux anciens chanceliers chrétiens-démocrates Erhard et Kiesinger ainsi que l'ancien secrétaire d'Etat à la chancellerie le baron Guttenberg, gravement malade et assis dans un fauteuil roulant.

RÉPLIQUE

Cependant à l'occasion du débat sur le budget de la chancellerie — test décisif qui devait permettre de mesurer la discipline au sein de la coalition gouvernementale — M. Brandt s'est livré à une critique en règle contre la démocratie-chrétienne.

Le chancelier qui est vivement critiqué à l'intérieur du pays pour sa politique économique, a répondu à ses détracteurs : « Contrairement à ce que soutient la propagande chrétienne-démocrate, la République fédérale est économiquement et socialement l'une des plus stables du monde ».

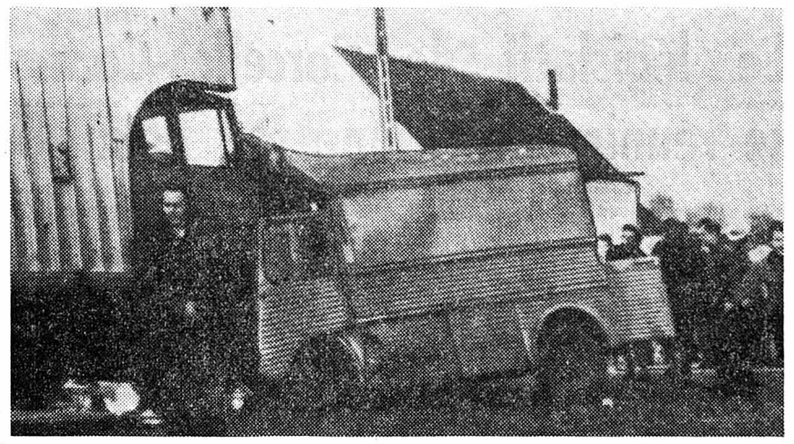

Une vue de la collision.
(Téléphoto AP)

La tragédie d'Ancenis

Nous avons rendu compte du très grave accident qui a fait 12 morts et deux blessés mardi en fin d'après-midi sur une route à trois voies du département de Loire-Atlantique en France.

Le conducteur d'un camion transportant dix tonnes de pommes a été, dit-on, surpris par la manœuvre d'une voiture de tourisme et d'un tracteur agricole qui roulaient devant lui. Pour les éviter, le chauffeur a donné un brusque coup de volant qui l'a précipité sur une camionnette venant en sens inverse, dans laquelle se trouvaient quatorze personnes. Sept furent tuées sur le coup.

Il fallut pour dégager le conducteur de la camionnette scier la portière. Selon un témoin, celle-ci « s'est littéralement pliée comme un accordéon ». Les sept blessés de la camionnette ont été transportés à l'hôpital le plus proche, où cinq d'entre eux devaient décéder des suites de leurs blessures.

La leçon du Bade-Wurtemberg

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Comme dans toute démocratie qui se respecte, les chefs des trois grands partis allemands se sont déclarés « extrêmements satisfaits » du résultat des élections à la Diète du Bade-Wurtemberg. Les démo-chrétiens parce qu'ils avaient passé en quatre ans de 44,2 à 53 % et conquis ainsi la majorité absolue du corps électoral ; les socialistes parce qu'ils avaient, eux aussi, fait un bond spectaculaire en avant (de 29 à 37,5 %), et les libéraux parce qu'ils avaient encore réuni 8,9 des suffrages — contre 14,4 % en 1968 et 7,5 % aux élections fédérales de 1969.

Tous les partis ayant voulu faire de ces élections un test sur la popularité de la politique étrangère (ouvertures à l'Est) du gouvernement fédéral, il est intéressant d'examiner ces chiffres de plus près.

Première constatation : le Land de Bade-Wurtemberg reste opposé à la politique étrangère du gouvernement de Bonn, comme il le fut d'ailleurs toujours. Sans vouloir minimiser la victoire démo-chrétienne, il faut en effet tenir compte que ce parti a officiellement bénéficié des voix du NPD (néo-nazi), qui avait récolté 9,8 % des suffrages en 1968 et renoncé à prendre part à la lutte en 1972. Le CDU aurait-il enlevé la majorité absolue sans cet appui (qu'il n'avait pas sollicité) ? C'est possible, ce n'est pas certain. Si l'on additionne les voix des deux partis, on s'aperçoit toutefois que la proportion des opposants aux accords de Moscou est restée à peu près la même : 54 % en 1968, 53 % en 1972.

Faisons la même opération pour les partis favorables à la politique étrangère du gouvernement Brandt-Scheel : nous trouvons, en 1968, 29 % de socialistes et 14,4 % de libéraux, soit au total 43,4 % du corps électoral : en 1972 les socialistes passent à 37,5 % et les libéraux tombent à 8,9 %, total 46,4 %. L'avance générale est donc de 3 %.

Il ressort de ces chiffres qu'il serait imprudent de parler de « vague de fond », dans un sens ou dans l'autre, ce qui doit nous inciter à nous montrer prudents quant aux influences de ce scrutin sur la politique générale de la RFA. Le seul fait certain dont on puisse se réjouir est que le parti communiste a vu le nombre de ses électeurs tomber, en 4 ans, de 2,3 à 0,5 % ! L. LATOUR

Des noms, des chiffres... le scandale de la publicité clandestine à l'ORTF a éclaté

Le scandale de la publicité clandestine à l'ORTF a officiellement éclaté mercredi à midi, lorsque le sénateur André Diligent a remis à la presse le rapport de 239 pages établi par la commission d'enquête qu'il préside sur la publicité clandestine à la télévision et d'autres pratiques lésant les intérêts de l'Etat comme ceux des téléspectateurs.

Tandis que l'autre commission d'enquête agissant parallèlement, celle des députés est l'objet de pressions pour que son rapport qui devait être rendu public prochainement ne le soit qu'en comité secret de l'Assemblée nationale, le sénateur Diligent qui le premier a « levé le lièvre » a avancé d'un jour la publication du rapport sénatorial.

C'est un document écrasant plein de révélations, d'accusations, de noms, de chiffres, un document que son auteur qualifie lui-même « d'affligeant » et qui recommande des mesures pour « libérer l'ORTF de certaines emprises ».

Le rapport Diligent fait la différence entre la publicité clandestine ou parallèle motivée par ce qu'il appelle le « copinage » et les pratiques vérifiées de véritables et considérables « pourboires » à des opérateurs, réalisateurs ou producteurs, voire responsables de services, pour de véritables campagnes publicitaires à peine déguisées. Le rapport estime qu'il s'agit alors d'une véritable « corruption ».

DE L'UN A L'AUTRE

Le rapport révèle ainsi que le producteur du feuilleton « Miroir 2000 » a clandestinement perçu 180.000 francs de sociétés de skis. Des émissions telles que « Des loisirs pour quoi faire ? » ou « Aujourdhui madame » animées ou réalisées par Claude Thomas, Michel Péricard, Armand Jammot, José Artur (déjà sanctionné par l'administration de l'ORTF) ont rapporté à divers collaborateurs d'importants « pourboires » d'une marque de champagne, d'un importateur de vodka, d'une fabrique de cuirs ou d'une marque de vins. De même en ce qui concerne l'émission « Avis aux amateurs » de Pierre Sabbagh et Armand Jammot au profit de parfumeurs. Les dossiers de l'écran « télédimanche » de Raymond Marcillac, les coulisses de l'exploit d'Armand Jammot et Raymond Marcillac (suppléant du député UDR de Neuilly et président de l'Assemblée nationale Achille Peretti) sont également sur la sellette.

M. Diligent dénonce ensuite la pratique (incompréhensible et inacceptable) de pourboires considérables à certains importants collaborateurs qui semblaient aux yeux des téléspectateurs se charger bénévolement de lancer des campagnes d'intérêt national et faisant appel à la générosité du public par exemple en faveur de la recherche médicale.

M. Georges de Caunes aurait perçu 30.000 francs, M. Pierre Bellemare 20.000. Le réalisateur M. Goldefy 9000. M. Pierre Bellemare a refusé ces honoraires.

Derrière toutes ces opérations publicitaires dont des collaborateurs de l'ORTF et non l'ORTF ont tiré profit se trouve, selon le rapport, une agence de publicité spécialisée « Havas conseil relation publiques » animé par M. Pozzo di Borgo dont la société d'Etat Havas a annoncé il y a quelques jours qu'elle se « séparait ».

LE POT AUX ROSES

Le rapport ne fait qu'évoquer, par contre, une autre affaire qui vient d'éclater à l'ORTF et qui aura certainement d'autres et plus importantes répercussions : un important collaborateur de l'ORTF aurait proposé contre quelques centaines de milliers de francs de remettre à plusieurs sociétés de vente par correspondance, le fichier officiel des propriétaires de récepteurs de radio et de télévision. D'autre rapports suivront à annoncé M. Diligent.

DE MAL EN PIS

Le sénateurs critiquent ensuite le fait que nombre de collaborateurs réguliers ou occasionnels de l'ORTF ont appartenu à des sociétés qui sont appelées à travailler pour le compte de la télévision et parfois à la demande de collaborateurs qui ont des intérêts financiers dans ces affaires.

D'autre noms sont cités, Frédéric Rossif, Alain Jérôme, Gérard Sire, Michel Arnaud, Armand Jammot, Catherine Langeais, Guy Lux, Jean-Christophe Averty, Claude Barrère, Pierrre Desgraupes, Pierre Dumayet, Pierre Tchernia, Jacques Antoine.

Le rapport Diligent ne restera pas confidentiel. En effet, beau joueur, l'office organise dans l'émission « L'actualité en question jeudi à 20 h 50 un débat sur ce rapport entre le directeur général de l'ORTF M. Jean-Jacques de Bresson et cinq journalistes de « Télé sept-jours », « Le Monde », « L'Aurore », « L'Express » et le « Nouvel observateur ».

Jean DANÈS

Les communistes vont-ils réussir à couper en deux le Viet-nam du sud ?

SAIGON, (AP). — A partir de la région des Hauts-Plateaux, des forces nord-vietnamiennes menaçaient, mercredi, de couper le Viet-nam du Sud en deux.

Alors que la province de Kontum est déjà sérieusement menacée, ces forces ont, en effet, poursuivi leur progression vers l'est, dans la province côtière de Binh-dinh, à 120 km plus à l'est, et ont coupé la route nord-sud numéro un.

Auparavant, les Nord-Vietnamiens avaient déjà coupé la route numéro 14, à l'est de Kontum, et la route est-ouest numéro 19.

Septante-cinq B-52, soit plus de la moitié des appareils dont dispose le commandement stratégique américain dans le Pacifique, ont attaqué les positions nord-vietnamiennes au Viet-nam du Sud, sur lesquelles ils ont lâché près de 2000 tonnes de bombes.

Selon Peter Armett et Horst Faas, journaliste et photographe de l'Associated press, qui se trouvent dans la région des combats, l'importante base sud-vietnamienne « Salem », dans le district de Phy-my, sur la route numéro un, est en butte à de violentes attaques depuis plus de 12 heures. Un dépôt de munitions a explosé à la suite des bombardements et, signalent-ils, des sapeurs communistes ont apparemment réussi à pénétrer dans la base. Des hélicoptères américains, armés de roquettes, essaient de repousser les assauts.

Plus au nord, des éléments nord-vietnamiens ont isolé le chef-lieu de district de Bong-son, ont coupé la route numéro un et ont commencé à recruter de force des civils.

Des réfugiés fuyant l'avance des communistes au nord de Saigon.
(Téléphoto AP)

SUITE

Le vol d'Apollo 16

Le record était détenu jusqu'à présent par l'équipage d'Apollo 15 qui avait rapporté un échantillon de 9 kg 500. Cette précision a été donnée à Houston par le chef de la division géologique du centre spatial, au cours d'une conférence de presse consacrée à un premier bilan des activités sur la Lune. M. Phinney a indiqué que plus de 80 échantillons différents de roches et de poussières ont été recueillis par Young et Duke. Seize roches ont au moins la grosseur du poing et 15 sont encore plus grosses.

Rappelons que l'amerrissage d'Apollo dans le Pacifique, près du porte-avions « Ticonderoga » à 300 km au sud-est de l'île Christmas et à 850 km au sud de Hawaii aura lieu ce soir à 20 h 44.

Succès de McGovern aux « primaires »

WASHINGTON (AFP). — Les sénateurs Humphrey et Mcgovern ont accru leurs chances de recevoir l'investiture du parti démocrate pour les élections présidentielles en battant tous les deux le sénateur Muskie, l'un en Pennsylvanie, l'autre dans le Massachusetts.

Dans le grand Etat industriel de Pennsylvanie, l'ancien vice-président Humphrey, soutenu par les influents dirigeants syndicaux, a remporté une victoire prévue en obtenant un tiers des voix dans l'élection primaire démocrate. Mais la surprise de la journée a été causée par Mcgovern qui, sans faire activement campagne, a obtenu autant de voix que Muskie.

Dans l'état libéral du Massachusetts, Mcgovern, soutenu par le « clan » Kennedy dont c'est le fief, a littéralement écrasé le sénateur Muskie. C'est sa deuxième victoire spectaculaire après celle qu'il a remportée au début du mois dans le Wisconsin contre tous les autres candidats démocrates. Il doit désormais être considéré, malgré sa réputation de libéralisme, comme un prétendant sérieux à l'investiture du parti.

Le sénateur Humphrey, qui se présente pour la troisième fois à la présidence des Etats-Unis, n'avait encore jamais gagné d'élection primaire. Après ce premier succès en Pennsylvanie, il va maintenant se consacrer aux élections primaires qui se disputent la semaine prochaine dans les deux autres Etats industriels de l'Ohio et de l'Indiana.

Le sénateur Muskie, qui faisait figure de favori avant le début des élections primaires, a refusé de s'avouer vaincu malgré ces deux nouvelles déceptions venues s'ajouter à celles qu'il a déjà éprouvées en Floride et dans le Wisconsin. Il va continuer sa campagne pour la nomination démocrate mais risque d'être rapidement à court d'appuis financiers.

WALLACE

Les deux élections primaires de mardi ont par ailleurs confirmé la popularité — hors des Etats du Sud — du gouverneur Wallace, le plus conservateur des candidats démocrates. En ne faisant que deux ou trois apparitions de dernière minute en Pennsylvanie, il a reçu presque autant de voix que Muskie et Mcgovern et il a récolté plus de voix que Humphrey dans le Massachusetts où il n'a même pas mis les pieds.

INCENDIES DE FORÊTS EN FRANCE

PARIS (AP). — Le vent violent qui a soufflé de mardi à mercredi matin dans de nombreuses régions de France a attisé des foyers d'incendie dus, semble-t-il, souvent à des imprudences, en particulier dans l'ouest et le sud-ouest — Gironde, Charente, Indre-et-Loire où plus de 6000 ha de pins et de landes ont été détruits et où cinq pompiers ont été grièvement brûlés.

Ces mêmes conditions atmosphériques ont entraîné, dans la forêt domaniale d'Orléans au sud de Montargis, malgré les efforts des pompiers dont trois ont été grièvement blessés, la destruction de quelque 200 ha de bois.

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Entretiens Washington-CEE

BRUXELLES (AP). — Les entretiens semestriels entre le Marché commun et les Etats-Unis s'ouvrent aujourd'hui à Bruxelles.

La délégation américaine sera dirigée par M. Nathaniel Samuels, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux affaires économiques, et la délégation de la Communauté par M. Ralf Bahrendorf, membre de la commission chargée des affaires extérieures.

Pompidou et le référendum

PARIS (Reuter). — M. Léo Hamon, porte-parole du gouvernement français, a déclaré à l'issue du Conseil des ministres de mercredi que « le président de la République a signalé la gravité pour le jeu démocratique d'une consigne d'abstention qui, simple manœuvre aujourd'hui, peut demain devenir un danger pour le régime démocratique et ce d'autant qu'elle aboutit sans conteste à supprimer le secret du vote ».

Le président Pompidou a fait ce commentaire après un échange de vues sur les résultats du référendum de dimanche dernier sur l'élargissement du Marché commun.

CEE : échec travailliste aux Communes

LONDRES (AFP). — Les Communes ont finalement écarté un nouvel amendement-obstacle dressé par l'opposition dans le long débat sur l'adaptation de la législation du Royaume-Uni aux règles des Communautés européennes.

Par 227 voix contre 173, les pro-européens ont écarté le projet travailliste d'amendement cherchant à « sauvegarder » les droits spéciaux des ressortissants du Commonwealth eu égard aux dispositions communautaires sur le libre mouvement des personnes.

Les rapports secrets sur le traité de Moscou

MOSCOU (AP). — L'Union soviétique a qualifié mercredi d'« évidente falsification » les prétendus rapports secrets sur les entretiens de Moscou en 1970 — documents diffusés en Allemagne fédérale par les adversaires de la politique orientale du chancelier Willy Brandt.

Cette déclaration de Tass est considérée comme une nouvelle tentative de l'Union soviétique de jeter son poids dans la balance, au moment du débat sur la ratification des traités, au Bundestag.

Protéines alimentaires et pétrole

PARIS (AFP). — Soixante-dix spécialistes en nutrition, chimie et toxicologie, venus du monde entier, ont donné le feu vert à la fabrication pour l'alimentation humaine de protéines issues de levures cultivées sur alcanes, ce que l'on appelle parfois abusivement le « beefsteak de pétrole ».

Cette décision, prise à l'issue d'un symposium qui s'est réuni à Aix-en-Provence en février dernier, vient d'être seulement annoncée mardi au ministère français de l'agriculture par le professeur Gounelle de Pontanel, membre de l'académie de médecine.

Arrestations à Athènes

ATHÈNES (AFP). — Six personnes dont un officier supérieur d'aviation en retraite et un médecin, le Dr Stephanos Pandelakis 42 ans, ont été arrêtés ces derniers jours dans la région d'Athènes, apprend-on de source généralement bien informée.

Ils sont accusés d'être les auteurs de plusieurs attentats à la bombe dans la capitale, au Pirée et dans la banlieue résidentielle de Glyphada, notamment de l'attentat commis contre deux voitures américaines en stationnement, dont celle du consul des Etats-Unis au Pirée, la nuit qui précéda le cinquième anniversaire du coup d'Etat militaire.

Vague de froid en Yougoslavie

RIJEKA (Yougoslavie) (AP). — Une couche de neige de quatre centimètres recouvrait mercredi une partie de la Yougoslavie et un vent très violent empêchait toute circulation automobile près de Gornje-Jelen sur la route Zagreb-Rijeka, la neige s'étant rapidement transformée en glace.

AMÉRIQUE

Typhus au Mexique : 80 morts

MEXICO (DPA). — Une épidémie de typhus qui sévit depuis peu dans la ville provinciale mexicaine de Pachuca et ses environs a déjà coûté la vie à 80 personnes.

Septante à 80 nouveaux malades sont actuellement hospitalisés chaque jour. L'armée a fourni des lits supplémentaires aux établissements hospitaliers afin de pouvoir tous les héberger.

L'eau et des aliments contaminés sont à l'origine de cette épidémie.

ASIE

Grèves au Japon

TOKIO (Reuter). — Les Japonais s'apprêtent à vivre des heures difficiles. Une série de grèves dans les transports, à l'appui de revendications de salaires et de meilleures conditions de travail, risquent, en effet, de paralyser partiellement les activités du pays pendant trois jours.

Les employés de la compagnie aérienne intérieure « TOA » ont cessé le travail mercredi pour 24 heures.

Aujourd'hui débute une grève nationale de 48 heures dans les chemins de fer et quelque 50 millions de Japonais vont en souffrir directement. Une grève du zèle se poursuit déjà depuis deux semaines à la compagnie nationale des chemins de fer.

La situation sera encore aggravée à Tokio et dans les autres grandes villes où les chauffeurs de taxis vont également cesser le travail.

UN FAIT PAR JOUR

L'énigme d'Asie

« Etre président des Etats-Unis, c'est d'abord, et avant tout, être un stratège. » C'est ce que nous avons écrit mardi matin à propos de Nixon et du Viet-nam. Les événements des dernières heures ne nous ont pas donné tort.

Cela veut dire quoi ? Eh bien, John Kennedy se prenait pour l'envoyé de la Providence. Nixon sait qu'il n'est que l'humble ouvrier qui, jour après jour, doit pétrir son pain. C'est la raison pour laquelle Nixon est un pragmatique au lieu d'être bourré d'illusions. C'est pourquoi, sous Nixon, il n'y a pas eu, et il n'y aura sans doute pas, de Cuba.

En somme, comme à la fin de l'opération cambodgienne, Nixon en envoyant l'autre semaine Kissinger faire un tour de piste à Moscou, en acceptant de reprendre les pourparlers de Paris, développe les mêmes thèses, car son optique n'a pas changé. Comme voici quelques mois, il est encore tout prêt à dire : « Notre but est de gagner une juste paix, et non pas une victoire sur le Viet-nam du Nord. » Et en envoyant son conseiller personnel chez Brejnev, quel message Nixon a-t-il adressé aux dirigeants du Kremlin, sinon celui qu'il leur fit parvenir voici un an : « Les Etats-Unis et l'URSS pourraient être entraînés dans une conflagration qu'aucun des deux ne souhaite. Il est donc de l'intérêt de l'un et de l'autre de travailler ensemble au maintien de la paix. »

Nixon, une nouvelle fois, vient de lancer une balle. Et, comme à l'ordinaire, ce stratège l'a habilement dirigée vers l'endroit précis où nul ne l'attendait. Surpris vont être, aux Etats-Unis, les adversaires démocrates qui déjà ameutaient l'opinion contre le retour de flamme en Asie. Ce n'est pas Nixon-la-guerre. C'est pour le peuple américain, la preuve, une nouvelle fois apportée que le maître-maçon des Etats-Unis travaille uniquement à faire taire la bouche des canons. La double initiative de Nixon, ce n'est pas le retour d'un spectre qui s'était éloigné, mais la paix qui se refait une beauté.

On attendait de nouveaux raids sur le Viet-nam du Nord, peut-être un coup de main à un débarquement amphibie aux environs du 20me parallèle. Les quelques milliers d'Américains campant encore en Asie allaient-ils remonter en ligne, et à nouveau faire le coup de feu ? Mourir peut-être ? Il n'en a rien été. Et, pour peu que les communistes le désirent si peu que ce soit, il n'en sera jamais rien. Nixon, on le comprend maintenant, a donné le premier coup de chapeau aux matins qu'il espère. Les bombardements sur le Viet-nam du Nord ont cessé très exactement le jour où Kissinger est arrivé à Moscou. C'était à la fois un geste et une signature.

Et maintenant il s'agit de savoir qui, des deux super-grands, va se trouver le plus embarrassé. Non pas pour faire la guerre, mais pour essayer de faire la paix. Nul ne le conteste : les deux camps ont leur champion. Le Sud, c'est Washington. Le Nord, c'est Moscou. Mais, les choses ne sont pas aussi simples. Nixon est un homme libre à la tête d'un pays libre, maître de ses décisions, pour autant, que l'Amérique y consente. Brejnev n'a pas cette liberté d'action. Puissant, il l'est, mais autant que peut l'être le secrétaire général du P.C. soviétique.

Ce n'est pas le prestige de la Russie en tant qu'Etat qui se trouve engagé en Asie. C'est l'URSS capitaine d'un certain monde communiste. Nixon offre la paix et les moyens de la faire. Or, ce n'est pas à des alliés que Brejnev doit faire rapport de ses intentions, mais à toutes les incertitudes de l'Internationale communiste et des mouvements dits de libération.

« J'ai promis de mettre fin à cette guerre. Je tiendrai cette promesse. » La phrase est de Nixon. Brejnev, s'il le voulait, pourrait-il dire la même chose ? C'est toute la question.
(à suivre)

L. GRANGER